

Père Marquette

(1)

Au Mississipi

LA PREMIÈRE EXPLORATION (1673).

LE PÈRE JACQUES MARQUETTE

DE LAON

Prêtre de la Compagnie de Jésus

(1637-1675)

ET

LOUIS JOLLIET, ***d'après M. Ernest Gagnon,***

Par ALFRED HAMY, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

PARIS

J. MAISONNEUVE, Editeur

6, Rue de Mézières et 28, Rue Madame (VI[e] Arr[t])

1903

TABLE DES MATIÈRES

sionnistes (1) vont visiter les rivages où abordèrent leurs frêles canots, les lieux où ils ont dressé leur tente, et la tombe où ont reposé leurs restes. Plus d'une ville et d'un comté se font honneur de porter leurs noms vénérés, et une statue de marbre, placée par l'État du Wisconsin, figure depuis plusieurs années dans le Musée des statues, au Capitole de Washington, en l'honneur du plus illustre de ces deux voyageurs.

A tous les hommages rendus à leur mémoire, serait-il juste d'opposer plus longtemps l'indifférence, la froideur et l'oubli? Faudrait-il leur refuser la part de gloire qui rejaillit sur la patrie, parce que l'un d'eux, Marquette, a été membre de la Compagnie de Jésus? On serait tenté de le croire, en parcourant les ouvrages des deux écrivains qui se sont donné plus spécialement la mission de former l'opinion publique en France et à l'étranger, Messieurs Margry et Gabriel Gravier. Dans leur préoccupation manifeste, en attribuant à Robert Cavelier de la Salle, de Rouen, l'honneur d'avoir navigué le premier sur le Mississipi, dès 1671, ces deux auteurs ont trop négligé les règles d'une saine critique en matière d'histoire. Sans entrer, pour le moment, dans une discussion plus approfondie, il importe seulement de signaler leurs erreurs dans le choix des documents qu'ils ont reproduits et dans leur appréciation de ces papiers, fort suspects en raison de leur origine.

En publiant un recueil considérable, formant six gros volumes, M. Margry (2) n'a pas craint d'insérer, entre autres pièces, peu dignes de figurer dans un travail sérieux, un factum janséniste, dont M. Gravier, à son tour, s'est hâté d'accepter les affirmations, avec trop d'empressement. C'est un mémoire de Renaudot, où il est dit que, d'après les correspondances des abbés Arnault, janséniste, et de Galinée, sulpicien au Canada, confirmées par des conversations tenues à Paris, en 1678, Robert Cavelier de la Salle aurait navigué sur le Mississipi dès 1671. Un peu de réflexion aurait épargné à M. Margry l'imprudence qui le conduisit à choisir une pièce aussi suspecte et à M. Gravier la faute commise en s'appuyant, contre toute vraisemblance, sur une attestation contraire à la vérité. Il suffira de peu de mots pour en convaincre dès maintenant le lecteur.

(1) Plus nombreux, dit-on, que les pèlerins de Lourdes.

(2) *Mémoires et documents sur les découvertes des Français dans l'ouest et le sud de l'Amérique du Nord.* Paris, Maisonneuve, (1879-1888), 6 vol. in-8°.

Jamais, ni de vive voix, ni par écrit, Cavelier de la Salle n'a osé se vanter au Canada d'avoir atteint le Mississipi avant Jolliet et Marquette. Comment aurait-il pu le dire à Paris, en 1678, quand le comte de Frontenac y avait fait parvenir, dès 1674, la nouvelle authentique du voyage fait en 1673 par les autres explorateurs? D'ailleurs, le protégé de M. Gravier se trouvait au Sault-Sainte-Marie, le 14 juin 1671, et le 2 novembre, sur l'Ohio (1), où son expédition, à la recherche du Mississipi, fut arrêtée par les glaces qui lui barrèrent le chemin au rapide de Saint-Louis, c'est-à-dire, à 480 kilomètres ou 120 lieues du fleuve. Obligé de revenir sur ses pas après sa déconvenue, c'est dans une toute autre direction qu'il travailla pendant les années suivantes.

D'autres écrits apportés en témoignage ne sont pas mieux choisis, puisqu'ils renversent la thèse de leurs imprudents interprètes. Tel est le cas du Mémoire rédigé par l'abbé Bernou pour le marquis de Seignelay. Répondant aux accusations dont Cavelier de la Salle était l'objet, le secrétaire du ministre s'exprime ainsi :

« [*On dit qu'il n'a pas le premier découvert la rivière Colbert*]. Mais il a esté le premier à former le dessein de ces descouvertes qu'il communiqua.... Il a fait ensuite plusieurs voyages de ce costé là.... Il est vray, que le sieur Jolliet, pour le prévenir, fit un voyage, en 1673, à la rivière Colbert. »

Ainsi, de l'aveu de Bernou, Robert Cavelier de la Salle a eu le dessein d'aller au Mississipi; il en a parlé et un autre y a été le premier. A moins de tomber dans une étrange aberration, personne ne saurait y voir autre chose. La Salle, d'ailleurs, se serait vanté, bien à tort, s'il avait affirmé avoir eu, avant d'autres, le projet de se rendre au grand fleuve. Plusieurs Français avaient, depuis longtemps, caressé cette idée ou tenté de la mettre à exécution, comme Nicollet, en 1639, et plus tard le P. Allouez. Par suite, Jolliet et Marquette n'avaient même pas eu besoin de l'entendre exposer ses plans, pour concevoir le leur, qui était de suivre la route, où s'étaient déjà engagés Nicollet et le P. Allouez, c'est-à-dire par le Wisconsin.

(1) Selon toute probabilité. Il y a peu d'apparence que Cavelier de la Salle ait pu tenter deux fois de se rendre au Mississipi par l'Ohio. Au contraire, rien ne s'oppose à ce que ce voyage se soit fait en 1671, mais sans atteindre le but.

Un autre écrivain, M. l'abbé Faillon, prêtre de Saint-Sulpice, a lui aussi, mais sans le dire formellement, publié des pièces qui semblent attribuer à l'aventurier normand la priorité de la découverte. Dans son volumineux travail (1), parmi les documents, la plupart écrits par les confrères qui l'ont précédé, il s'est donné le tort, en insérant une lettre de Fronteuac, de croire qu'elle servirait à établir son opinion en faveur de La Salle (2).

Voici le passage de la correspondance envoyée de Québec à Versailles par le gouverneur du Canada, le 12 mai 1678 : « Jolliet n'avait voyagé qu'après La Salle et sa relation « du voyage de 1673 » était fausse en beaucoup de choses. » Tout ce qu'on peut conclure de cette dépêche, c'est que Jolliet était encore au collège, quand La Salle voyageait déjà; mais il ne s'ensuit pas du tout que l'expédition de 1673 au Mississipi n'ait pas été la première. En outre, si la relation du voyage de Jolliet offre des inexactitudes, cette mention confirme au moins le fait de l'exploration, et le gouverneur en renouvelle l'attestation formelle et authentique. M. Faillon n'aurait-il pas agi plus sagement en renonçant à introduire une pièce qui, loin de favoriser son opinion (3), l'ébranle et la renverse ?

En résumé, la controverse, soulevée par des écrivains français, pour glorifier Robert Cavelier de la Salle, à l'exclusion des autres explorateurs, n'a pas tourné à leur avantage. Comme on le verra plus loin, la question est tranchée depuis longtemps par des preuves certaines.

On serait en droit de se demander maintenant pourquoi Jolliet, nommé par le comte de Frontenac, sur la recommandation de l'intendant Talon, chef de l'expédition et délégué officiel, ayant tous pouvoirs du gouverneur de la Nouvelle-France, disparaît presque complètement du récit, éclipsé par l'éclat dont l'opinion publique entoure

(1) *Histoire de la colonie française au Canada*, t. IV, p. 312.

(2) Sans doute, le vénérable auteur se garde de revendiquer en termes formels, aux dépens de Marquette et de Jolliet, la priorité de la découverte du Mississipi, pour l'attribuer à La Salle, mais le choix de plusieurs documents indique assez clairement qu'il penche de ce côté. On peut dire, pour l'excuser, que la cause n'était pas alors aussi bien entendue qu'elle l'a été depuis.

(3) Cette erreur sur un point n'enlève rien aux autres mérites d'une publication aussi considérable.

le nom de Marquette (1). Ce n'est pas dans la seule différence de leurs âges respectifs qu'il faut chercher l'explication de la prééminence accordée au jésuite. Aux yeux des Indiens, la Robe Noire était un être supérieur par l'intégrité des mœurs, le courage, l'abnégation, le zèle et la pratique de toutes les vertus. Après avoir longtemps résisté aux exhortations de leurs apôtres, les sauvages, même les plus féroces, avaient appris à les estimer et à les aimer, dans la mesure dont ils étaient capables. Marquette surtout s'était fait connaître par la force peu commune que lui donnaient une constitution robuste, un courage intrépide, une inébranlable fermeté, et l'empire d'une autorité solidement établie, mais tempérée par une affabilité pleine d'enjouement. Se sachant aimés de lui, les plus rebelles ne rougissaient pas de se laisser guider par ses sages conseils. Il ne fallait pas être un homme ordinaire, pour garder seul, à 600 lieues du dernier poste avancé de la civilisation, 1,800 nomades réunis en un seul point. Peu d'hommes auraient eu assez de force et de douceur pour réussir. Voilà ce qui, dans l'esprit des Indiens, donnait au P. Marquette une incontestable supériorité morale.

A ce premier élément de succès, il s'en ajoutait un autre non moins considérable. Un séjour de deux ans, à la mission de La Pointe-du-Saint-Esprit, avait mis le missionnaire en contact avec la plupart des représentants, délégués par les peuplades du Nord et l'Ouest pour le commerce des pelleteries. C'était là qu'ils venaient déposer au moins, ou troquer, une fois par an, leurs fourrures, en échange des objets de fabrication européenne que leur donnaient les marchands de Québec. A l'occasion de ces visites, le P. Marquette causait avec les sauvages, dans un des six dialectes qu'il parlait avec beaucoup d'aisance, et tous emportaient de ces entretiens le plus agréable souvenir. Le nom du jésuite était donc connu de la plupart des tribus. Ainsi, à de fort grandes distances du Lac Supérieur, sa personne était l'objet d'un respect universel. Voilà pourquoi, dans la pensée des Indiens, c'est Marquette qui fut l'âme de l'expédition. Ils n'auraient pu regarder du même œil le délégué du Gouverneur. A cette époque, l'amour de la France, dont ils donnèrent plus tard,

(1) M. Ernest Gagnon vient de consacrer à Louis Jolliet une étude spéciale : « *Louis Jolliet*, par Ernest Gagnon. Québec, 164, Grande Allée, 1902. In-8°, p. xv-283. » Comme il a trouvé son historien, Marquette mérite d'avoir aussi le sien. Il est à remarquer que M. Gagnon emprunte de nombreux extraits au *Journal de Marquette*.

après 1762, des preuves bien touchantes, n'avait pas encore pénétré dans leurs cœurs. Dans leur esprit indépendant, la crainte dominait tout autre sentiment. Par suite, Jolliet leur parut inférieur à Marquette. Ce fut aussi l'opinion de la colonie française, et la supériorité morale du missionnaire lui assure encore aujourd'hui la première place, du moins aux yeux de ceux qui profitent le plus directement de ses travaux,dans les Etat-Unis de l'Amérique du Nord. Faudrait-il ajouter que les gouverneurs et leurs délégués ne représentaient à l'esprit des sauvages que les envahisseurs de leur territoire, prêts à les refouler vers l'Ouest par la force des armes. Avant de se convertir au catholicisme, auraient-ils pu voir, dans le roi de France et ses représentants, des protecteurs naturels du droit, du bien, de la justice et de la liberté ?

Pour donner à cette étude toute l'ampleur dont elle ne semble pas indigne, il a paru convenable de la commencer par un résumé des tentatives antérieures et des expéditions entreprises par les Espagnols, pour occuper le bassin du Mississipi. Après cet exposé, le lecteur trouvera d'intéressants détails sur la famille de Marquette, sa vocation à l'apostolat, l'état de la mission à son arrivée, le sentiment de la France et celui de l'Angleterre au sujet de sa découverte. A la suite de ces considérations nécessaires, commencera le récit, parfois dramatique, du premier voyage de Marquette. La dernière partie sera consacrée à la seconde expédition, à la mort et aux funérailles du missionnaire. Le travail se terminera par le récit de l'exhumation de ses restes et des honneurs décernés à sa mémoire en Amérique.

Parmi les documents inédits qui seront mis en œuvre dans le présent travail, le plus curieux est, sans conteste, un instrument diplomatique français, dans lequel, pour répondre aux prétentions des Anglais, l'auteur anonyme du Mémoire atteste que, depuis la prise de possession faite, en 1673, au confluent de l'Arkansas et du Mississipi, tout le bassin de ce fleuve est français, grâce à l'exploration de Jolliet et Marquette, dont les résultats ont été complétés par le voyage de Robert Cavelier de la Salle, jusqu'à l'embouchure, dans le Golfe du Mexique, en 1682. C'est une preuve directe, authentique et irrécusable qui, à défaut de toute autre, établirait la priorité de la découverte justement attribuée au P. Jacques Marquette, de la Compagnie de Jésus.

BIBLIOGRAPHIE.

I — Les manuscrits.

Journal du 1[er] voyage. — Il y a eu deux autographes du Père Marquette : l'un perdu par Jolliet, avant d'atteindre Montréal, à son retour ; l'autre écrit pendant l'hiver et envoyé à Québec en 1674. Celui-ci n'existe plus. De ce dernier, il reste quatre copies prises sur l'original.

I° Au collège de Sainte-Marie, à Montréal. Il y manque les pages 55 à 63. On y a suppléé en transcrivant, pour combler cette lacune, la partie correspondante dans Thévenot. Il existe plusieurs impressions de cette première copie.

A la bibliothèque de l'école Sainte-Geneviève.

II° Une copie, imprimée par les PP. Martin et Demontézon dans « *Relations inédites de la Nouvelle-France* (1672-79), pour faire suite aux *Anciennes Relations* (1615-72). Paris, Douniol. 1861. 2 vol. in-12. » Cette copie, outre qu'elle n'est pas la meilleure, n'a pas été exactement reproduite dans l'imprimé. A en juger par l'orthographe, il y a des altérations assez nombreuses du meilleur texte. (Biblioth. Sainte-Geneviève, *Canada*, n° IV.)

III° Un manuscrit adressé au P. de Verthamont, provincial de France. C'est un in-8° de 67 pages, formant le recueil n° V du *Canada*, dans les archives de la bibliothèque, à l'école Sainte-Geneviève. Bien que copié, de la main même du P. Dablon, pour la relation de 1678, ce récit est très exact. Il contient, outre la partie plus tard empruntée à Thévenot, pour combler la lacune déjà mentionnée, un paragraphe qui ne se trouve, ni dans le manuscrit de Montréal, ni dans Thévenot. Voilà, selon le P. Tailhan, et après un examen très attentif, le document faisant foi. Il est certain que le P. Dablon l'a transcrit avec soin sur l'original perdu, avant de l'envoyer à son provincial. On ne saurait en dire autant du manuscrit précédent. C'est la copie qui sera reproduite à l'appendice.

Ce texte et les en-tête des sections ou chapitres sont, comme on le rappellera à l'appendice, de la main du P. Dablon.

Un manuscrit latin de l'écriture du P. Dablon, envoyé au P. Jean Pinette

provincial à Paris, contenant le récit de ce qui s'est passé au Canada en 1673-74. A l'école Sainte-Geneviève, recueil intitulé : *Canada*, n° III, on y lit :

« Mense junio anni 1673, cum tandem P. Marquette celebrem illum fluvium reperisset.... » Et plus loin, à propos de la relation de Marquette, perdue dans le naufrage de Jolliet « Sed qui eam [epistolam] afferebat [Jolliet], cum prope montem Regium [Montréal] cymbam corticeam fregerit naufragus, quascumque habebat chartas ipsi perierunt. Aliud ejusdem narrationis exemplum expecto anno proximo a Patre Marquette qui remansit apud Outaouacos, ut sit in procinctu ad suscipiendam apud Illinikeos.... »

Ce texte indique que le P. Dablon a écrit ces pages en 1674, et c'est son autographe. Par suite, on est en présence d'un témoignage authentique et formel du voyage au Mississipi en 1673.

Mors P. Jacobis Marquette (manuscrit latin, in-4°, p. 15. École Sainte-Geneviève, *Canada*, n° I.)

Copie d'une lettre du P. Pierre Cholenec, missionnaire au Canada, au P. Jean de Fontaney, à Nantes (1). (École Sainte-Geneviève, *Canada*, n° XII. In-fol. p. 4.) La lettre est écrite de la résidence Saint-François-Xavier, le 10 octobre 1675.

D'après le chanoine l'Eleu de Laon, la notice nécrologique du P. Marquette a été imprimée (1676) et communiquée à la famille. C'est sur l'exemplaire envoyé à Laon que le chanoine a copié le récit des derniers moments du missionnaire, pour l'insérer dans son *Histoire manuscrite de Laon*. Soit que la notice imprimée en 1676 ait été un abrégé de la lettre écrite au P. de Fontaney, soit que le chanoine l'Eleu ne l'ait pas fidèlement transcrite, le manuscrit dont il est ici question est plus complet. Les nouvelles relations l'ont bien reproduit.

IV° Il y a une copie au collège de Harvard (2).

Archives des affaires étrangères. Fonds Amérique, n° V.

Archives coloniales. Correspondance générale. *Canada*, III et IV.

Journal du 2ᵉ voyage. L'autographe de Marquette se conserve au collège Sainte-Marie, à Montréal, avec la carte qu'il a lui-même tracée en 1673-1674.

II. — Ouvrages imprimés avant le XIXᵉ siècle.

1° En France :

a) *Relations de... la Nouvelle-France*. Années 1640, 1660, 1667, 1668, 1669 et 1670.

b) *Lettre du P. Jacques Marquette au R. P. Supérieur des Missions*, p. 40-61.

(1) C'est le mathématicien, plus tard missionnaire en Chine.

(2) C'est le texte qui a servi à Thévenot.

de la 2e partie de « Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France des années 1669 et 1670, par le P. François le Mercier. Paris, Cramoisy, 1671. In-8°. »

c) *Recueil de voyages*, par Thévenot. Paris, A. Michallet.

d) Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France.*

e) *Premier establissement de la Foy dans la Nouvelle-France*, par le P. Chrestien Le Clerc, Paris, 1691.

f) *Description de la Louisiane*, par le P. Louis Hennepin. Paris, Ve de Sébastien Huré, 1683. In-12.

2° A L'ÉTRANGER :

a) Hennepin. *Nouveau voyage d'un Païs plus grand que l'Europe.... Utrecht*, chez Ernest Voskuyl, 1698. In-12. (Inconnu au supplément de Brunet.)

b) *Ontdekking van eeninge landen in 't noorder gedeelte van America*, door P. Marquette en Jolliet. Te Leyden, by Pieter Vander Aa, 1707.

c) *Une histoire de la conquête de la Floride.* Evora, 1557.

d) *Le même*, traduit par Richard Hakluyt. Londres, 1609.

e) *Le même*, traduit en français, par M. D. C. Paris, 1685.

f) *L. H. de Biedma. A narrative of the expedition of Hernando de Soto*, 1544.

g) *Dernières découvertes*, par le chevalier de Tonti. Paris, 1637.

h) *Journal historique*, par Joutel. Paris, 1713.

i) Bonrepos. *Description du Mississipi.* Paris, 1720. In-8°.

III. — Ouvrages modernes.

1° *Historical collections of Louisiana.* Philadelphia, 1850. Ce vaste recueil, publié à Philadelphie, contient la plupart des ouvrages rares et des manuscrits capables de jeter un peu de lumière sur les origines des États-Unis.

2° J. Tailhan, S. J. *Mémoires de Nicolas Perrot.* Leipzig et Paris, A. Franck et Albert L. Herold, 1864.

3° *Relations inédites de la Nouvelle-France.* Paris, 1861. Douniol. In-12, 2 vol.

4° *Mémoires et documents sur les découvertes des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique du Nord*, par Margry. Paris, Maisonneuve, 1879-1888, 6 vol. in-8°.

5° Margry. Nos des 30 juillet, 20 et 30 août, 17 septembre 1862, du *Journal général de l'Instruction publique*, 31e année.

6° Harrisse. *Notes pour servir à l'histoire de la Nouvelle-France.*

7° Ferland. *Notes sur les registres de N.-D. de Québec.* 1863. In-8°, p. 51.

8° Bibaud jeune. *Le Panthéon canadien.* Montréal, 1858.

9° Mgr Cyprien Tanguay. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes.*

10° Gabriel Gravier. *Cavelier de la Salle.* Paris, 1870.

11° Gabriel Gravier. *La route du Mississipi.* Nancy, 1878. In-8°, p. 76.

12° Gabriel Gravier. *Étude sur une carte inconnue.* Congrès des Américanistes à Bruxelles, 1879. Paris, Maisonneuve, 1880.

13° *Lettre du P. Marquette au R. P. Dablon.* Cf. *Relations inédites,* au n° 3 ci-dessus, pp. 95-102.

14° *Découverte de quelques pays et nations de l'Amérique septentrionale,* pour faire suite au *Récit de Thévenot,* avec la carte défectueuse du Mississipi.

15° Parkman Francis. *Discovery of the Great West.*

16° *Jared Sparks. Life of F. J. Marquette.* D° «Library of American Biography, t. I, 2° série. Boston, 1834-1856. »

17° Raynal. *Histoire philosophique,* t. VII, p. 158.

18° Kip. Early Jesuit mission, *Voyage of the Mississipi.*

19° *The Catholic Review.* (1879), p. 182.

20° O. Rich. *Récits de Thévenot.* Paris, 1845. En fac-simile.

21° An account of the discovery of some new countries and nations in North America in 1673, by Pere Marquette and sieur Joliet, translated from the French. Dans « *Historical collections of Louisiana.* Philadelphia, 1850. » Part. II.

22° John Gilmary Shea. *Discovery and exploration of the Mississipi valley....* Redfield, Clinton Hall, New-York, 1852. In-8°.

23° *Récit des voyages et découvertes du P. J. Marquette, de la Compagnie de Jésus, en l'année 1673.* Imprimé d'après le manuscrit restant au collège de Sainte-Marie, à Montréal. New-York, 1852. In-8°.

24° *Récit des voyages et des découvertes du R. P. Jacques Marquette, de la Compagnie de Jésus, en l'année 1673 et aux suivantes;* la continuation de ses voyages par le R. P. Alloüez et le journal autographe du P. Marquette en 1674 et 1675, avec la carte de son voyage, tracée de sa main. Imprimé d'après le manuscrit original restant au collège Sainte-Marie, à Montréal. Parsons and C°, Albany, N. Y. (1855). Grand in-18, 3 fr.

25° *Découverte du tombeau du P. Marquette.* 51° lettre du P. de Smet. Dans « *Précis historiques,* 1859, p. 133. »

26° *Romance and reality of the death of Father Marquette and the recent discovery of bis remains,* by J. G. Shea, D° « Catholic World. New-York, 1877, t. 26, pp. 267-281.

27° *A statue of Father Marquette in the Capitol at Washington.* D' « Woodstock Letters, t. XVII, pp. 175-180, t. XXV, n° 3, october 1896, pp. 467-495.

28° F. Marquette. *Discovery of bis remains.* Woodstock Letters, t. VI, n° 3, p. 159-172.

29° *Adress delivered before the Missouri Historical Society,* on july 19, 1878, by John Gilmary Shea. Cf. *The New World Chicago,* t. IX, n° 1, september the 1st 1900, pp. 4, 16 et n° 2, pp. 9, 10 et 16.

30° Melleville. *Histoire de Laon.*

31° Dewismes. *Manuel historique de l'Aisne.* Histoire de la ville de Laon.

32° Le chanoine l'Eleu. *Histoire manuscrite de la ville de Laon.*

33° Matton. *Inventaire sommaire des Archives de l'Aisne.*

34° *Études religieuses.* 1879, pp. 749 et 823. Articles du R. P. Joseph Brucker, dont l'auteur a publié le tiré à part en une brochure imprimée à 100 exemplaires.

35° *Relation de l'abbé de Galinée.* Margry, t. I, pp. 143-4.

36° *Monument to Fr. Marquette.* Detroit free press. 9 août 1900.

37° *The Messenger of the Sacred Heart.* New-York. Divers articles.

38° *Pere Marquette is honored.* The New World. Chicago, 2 août 1900.

39° Le *Journal de l'Aisne* d'avril en septembre 1900, et notamment une traduction d'un chant, le 22°, consacré à Marquette par Longfellow dans Hiawatha (n° du 11 septembre 1900).

40° *Chicago Historical Society.* Report of special meeting, april 3, 1900. Fr. Marquette, by Franklyn Mc Veagh. In-8°, pp. 253-264 ; Fr. Marquette, by Edward Osgood Brown, ibid. pp. 264-272.

41° *Le R. P. Marquette, de Laon, missionnaire et explorateur* (1637-1675.) Biographie offerte à Monsieur le consul Américain de la résidence de Reims, M. William Prickitt, et rédigée sur sa demande pour l'*Histoire de l'Illinois,* par M. l'abbé Palant, chanoine honoraire de Soissons et de Beauvais, curé de Cilly (Aisne). Chauny, Imprimerie G. Nougarède, rue du Pont-Royal, 25. 1900. In-8°, p. 13. Extrait de la *Semaine religieuse* de Soissons. 2° partie, ibid., p. 27.

42° *The New World* N° du 22 juin 1901.

43° Abbé Faillon, prêtre de Saint-Sulpice *Histoire de la colonie française en Canada.* Villemarie, *Bibliothèque paroissiale,* 1865. 3 vol. in-4°, pp. 551, 568, 548.

44° *Louis Jolliet,* par Ernest Gagnon. Québec, 164, Grande Allée, 1902. In-8°, pp. xv-284.

LE PORTRAIT.

Un collectionneur connu de Toronto, passant, il y a peu de temps dans une rue de Montréal, se croisa avec deux jeunes ouvriers attelés à une charrette. Ils emportaient les matériaux de démolition, provenant d'une vieille maison. Son œil exercé s'arrêta sur une planche dont il fit l'achat pour un peu de menue monnaie. De retour chez lui, ayant soigneusement lavé le panneau, il découvrit sous la crasse un portrait. Malheureusement, la peinture est fortement écaillée. Par derrière, le nom de Marquette est gravé en creux plusieurs fois et on y voit aussi une signature datée, R. Roos, 1669. Une photographie envoyée à Paris, en 1900, a donné plusieurs reproductions en héliogravure, dont les retouches n'ont pas été réussies. M. Massé, dessinateur habile, a préféré faire une copie à la plume. C'est le portrait qui est placé en tête du volume.

Sans vouloir se prononcer sur la ressemblance de l'image à l'original, plusieurs raisons semblent plaider en faveur de son authenticité. En examinant la coupe de figure de plusieurs portraits de famille, la bouche, le menton et le nez, on ne peut s'empêcher d'y voir une assez grande analogie. La remarque est la même, quand on examine tel ou tel des arrières-petits-

neveux de Marquette qui ne portent pas ce nom et c'est chez eux, que, selon les lois de l'atavisme, on peut le mieux s'attendre à retrouver le type premier. La peinture est manifestement du XVIIe siècle. Ce qui en est encore visible paraît bien dessiné, vif, coloré. L'auteur appartient à une famille connue et assez estimée. La date seule pourrait donner lieu à une objection. Le missionnaire était-il déjà si chauve, à trente-deux ans ? Mais les cas de calvitie précoce ne sont pas si rares.

L'inscription principale taillée dans le bois a bien le cachet des lettres gravées au XVIIe siècle. C'est du moins l'opinion de bons juges à Paris. Au Canada, en regardant ces mots : Père MARQUETTE, l'examen des entailles a tout d'abord fait opiner pour une époque plus récente. C'est pourtant bien le style de l'époque. Mais comment aurait-on pu peindre en Europe, en 1669, un missionnaire, aussi longtemps éloigné des centres de civilisation ? A peine arrivé au Canada, Marquette alla remplacer le P. Allouez, au fond du Lac Supérieur, dès 1669. Est-ce avant son départ de Québec, où il s'embarqua pour ce long voyage, qu'on aurait pris un croquis, envoyé sans retard à sa famille en Europe ? Aurait-il lui-même, en se rendant dans une région si lointaine et si exposée à l'incursion de tribus dont nul n'ignorait la férocité, voulu donner aux siens un dernier souvenir, un gage d'affection ? Le P. Marquette savait dessiner et l'on conserve encore pieusement, à Montréal, des morceaux d'écorce, sur lesquelles, d'après une tradition respectable, il aurait gravé des croquis à la pointe sèche. Plusieurs de ceux qui seront reproduits dans ce volume peuvent lui être attribués ; en particulier, *La descente d'un rapide*, *La scène du conseil et du calumet*, *Une cabane d'Indiens*, et autres.

Il n'est pas non plus invraisemblable que le portrait, peint en 1669, ait été renvoyé au Canada. Sans doute, la famille en avait conservé un autre. On croit, en effet, que deux portraits, vus à Vouvray (Indre-et-Loire) chez un descendant des Marquette, M. Le Carlier, représentaient : l'un, *Le chanoine Le Carlier*, et

l'autre, *Le P. Marquette*. Malgré l'obligeance de plusieurs correspondants, aucune trace de ces tableaux de famille n'a pu être retrouvée.

En Amérique, divers journaux ou revues ont donné des reproductions du panneau peint de Toronto. Elles ne rendent pas la physionomie. Pour obtenir un résultat satisfaisant, il aurait été nécessaire d'obtenir communication du tableau à Paris. Malheureusement, la demande est restée sans réponse.

Sauf le portrait, tous les dessins ont été exécutés à la plume par deux jeunes amateurs, MM. Louis et Marcel Benoît. L'auteur se plaît à rendre ici justice à leur talent et à leur exprimer aussi sa reconnaissance pour leur habileté.

CHAPITRE I

Des voyages au Mississipi avant l'expédition de Louis Jolliet et du P. Jacques Marquette.

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les Européens semblent avoir méconnu les avantages qu'offrirait au commerce la navigation du Mississipi. L'existence même du grand fleuve est restée pratiquement inconnue aux conquérants du Nouveau-Monde. Christophe Colomb aurait pu la pressentir, s'il ne s'était borné à explorer le golfe du Mexique sur les bords méridionaux. D'autres voyageurs, il est vrai, s'avancèrent dans le Delta; car une carte de Ptolémée, imprimée à Venise en 1513, le décrit avec une exactitude, dont les croquis, faits au siècle suivant, ne se sont pas approchés (1). Dès les premières années du XVIe siècle, un aventurier, Garay, venu des côtes de la Floride, y pénétra, à son tour. Une carte de 1521, publiée trois ans après ce dernier voyage, marque le territoire, concédé par la Couronne d'Espagne à l'auteur de la découverte, et nomme le fleuve : *Rio del Espirito Santo*. Toute l'attention de l'Espagne se concentrait alors sur le Mexique et le Pérou, dans l'espoir d'y exploiter les riches mines d'or et d'argent, dont l'imagination étendait les limites et la

(1) Le R. P. Fisher, de la Compagnie de Jésus, a fort obligeamment répondu que la carte de 1507, qu'il vient de découvrir, mentionne aussi la *région* arrosée par le fleuve.

valeur au delà de toute croyance. Plus au Nord, leur ambition s'est bornée presque exclusivement à la conquête de la Floride. L'esprit d'aventure n'était pas cependant encore éteint chez eux. En 1528, Pamphile de Narvaez entreprend l'exploration de tout le pays situé au nord du golfe du Mexique et atteint Tampico. Son expédition mal équipée fut la proie des tempêtes et la plupart des hommes moururent de faim, ou dévorés par la fièvre. Plusieurs d'entre eux firent naufrage dans une île du grand fleuve. Parmi eux se trouvait l'illustre Cabeza de Vaca (Tête de vache). Quatre ans de captivité, parmi les Indiens, permirent à cet explorateur d'utiliser les ressources de son esprit et lui donnèrent l'espoir de poursuivre ses recherches.

Grâce à la crainte superstitieuse qu'il était parvenu à inspirer aux sauvages, à cause de ses connaissances médicales, il accompagna ses maîtres, dans leurs chasses, à travers tout le Nouveau-Mexique, jusqu'au golfe de Californie. De là, ses compagnons et lui regagnèrent Mexico. A l'annonce d'un retour fort inespéré, leurs compatriotes se sentirent enflammés par leurs récits. De toutes parts, les riches colons montaient à la capitale et témoignaient le désir d'ouvrir à leur avidité les immenses et riches contrées, dont Cabeza de Vaca leur faisait une si brillante description. De son côté, l'habile aventurier, tout en affirmant sa découverte d'un nouvel *Eldorado*, ne précisait pas beaucoup les détails et entourait d'un certain mystère ses observations personnelles, sur la présence de l'or, dans les territoires parcourus par lui. Dans ses discours et la relation de ses naufrages (1), on ne trouve pas un mot, d'où l'on puisse conclure qu'il ait compris l'importance du Mississipi. Avait-il considéré la partie du fleuve, où les sauvages l'avaient capturé et gardé dans une île, comme une baie profonde du golfe ? Ou bien se réservait-il, au contraire, d'y conduire une expédition ? Son silence ne permet pas de résoudre cette question.

En 1539, après avoir fait fortune au Pérou, Fernandez de

(1) Ternaux-Campon l'a publiée dans son *Recueil de voyages*.

Soto, alors gouverneur de Cuba, partit pour la Floride, se dirigea d'abord à l'Ouest, remontra ensuite au Nord-Est, puis subitement reprit sa course vers l'Ouest. Après s'être emparé des positions d'Hurripacuxi, Eteocale, Napetuca, Inetachuco, il s'arrêta à Anaica Apalache. De là, son lieutenant Maldonado fut renvoyé, par son ordre, à La Havane, d'où le chef de l'expédition lui enjoignait de ramener avec lui, six mois plus tard, une troupe bien aguerrie et des munitions abondantes. Au retour, il était convenu qu'il se rendrait de Cuba à l'embouchure du Mississipi.

Les ordres furent exécutés et la seconde expédition se mit en marche. A la tête d'hommes robustes et déterminés, Soto se dirige au Nord-Est, franchit l'Altahama et selon toute apparence, arrive dans la Caroline. Sa troupe avait déjà fourni une marche de 1,200 milles soit 1,920 kilomètres, ou près de 500 lieues. Il aurait semblé bon à tous ces soldats de se reposer un moment. Mais leur infatigable chef les remet en marche encore plus au Nord. Sans s'en douter, ils traversent les sables aurifères des Chalaques, et se sentent le cœur gros, en pénétrant plus loin, dans une région presque stérile, où le maïs lui-même est rare. Les voici ensuite arrêtés par une grande rivière. Ils la prennent pour le Mississipi et la remontent jusqu'à sa source. C'était le Coosa. Sur leur route, une bataille leur est livrée par Tuscalosa, chef d'une tribu guerrière, et les Espagnols y subissent de grandes pertes. Tout autre eût en ce moment renoncé à la lutte et rejoint la flotte sur la côte de Pensacola. Soto, sans se préoccuper de l'approche de la saison des neiges, remonte au Nord, franchit rivière après rivière, atteint au pays des Chickasam et y prend ses quartiers d'hiver ; puis à travers la région des Alibamons, il emporte les retranchements dressés par les Indiens, repousse une sortie des assiégés et s'approvisionne assez abondamment, pour traverser le désert de Quizquiz. Enfin le voilà sur le Mississipi, et nous trouvons, pour la première fois, une description du grand fleuve.

Ici, dit l'auteur anonyme portugais, dans le *Recueil de l'Histoire de la Louisiane*, coule une rivière, dont la largeur dépasse une

demi-lieue. Si un homme se tient debout sur une rive, il est impossible de savoir, de l'autre côté, si l'objet qu'il aperçoit est ou n'est pas un être humain. L'eau chargée de limon est profonde, le courant fort et rapide. On y voit flotter continuellement des arbres entiers, en grand nombre, que la violence y a entraînés.

Il ne peut plus y avoir de doute. C'était bien, cette fois, le Mississipi, dans la région située au-dessous du Missouri. Là encore, l'expédition se rencontre avec une tribu guerrière, montée sur deux cents canots et commandée par un puissant cacique. Soto leur résiste, mais commence à songer au retour. Cabeza de Vaca, préoccupé de la découverte d'une mine d'or, comme on peut le voir dans l'édition de Biedma, n'avait pas précisé la position de la rivière, mentionnée souvent, il est vrai, mais toujours avec mystère. Soto, pour descendre le fleuve, construit des canots, navigue jusqu'à l'Arkansas et remonte même cet affluent à 8 ou 12 lieues de son embouchure dans le Mississipi. Cette contrée lui parut trop bien défendue. Aussi, retournant en arrière, il reprend la route du fleuve et remonte assez probablement non loin du Missouri, mais sans avoir rencontré les mines d'or de Quivira mentionnées par Cabeza de Vaca. En redescendant vers l'Arkansas, sa troupe prend, à Quigata, des guides pour se rendre à la mer. Mais un nouveau plan se présente aux aventuriers et les voilà en route pour les montagnes de Coligoa. Ce fut encore une expédition stérile, dans un pays désolé. Enfin, l'hiver approchant, Soto s'établit sur l'Arkansas, à Vicanque, après avoir visité Cayas et Tanico, avec son lac et ses marais salants. Puis, au printemps de 1542, il redescend le Mississipi et meurt sur le bord du fleuve, à Guachoya. Ses voyages ont du moins permis de constater, dans la région située sur la rive droite de l'Arkansas, l'existence de peuples très différents de ceux qui y habitèrent plus tard. Par leurs usages, leur civilisation, leurs maisons bâties et leurs palais, tout porte à croire que ces États appartenaient, par l'origine, au Mexique.

Muscoso, son lieutenant, prit en mains l'autorité. Au lieu de

chercher à gagner la mer, il se dirigea vers l'Ouest, comme avait fait avant lui Cabeza de Vaca, dans l'espoir de trouver fortune au Colorado. Après une marche de 700 milles, ses bataillons atteignirent Nazacahoz, dans la province de Guasco. Là les Indiens étaient vêtus de manteaux de coton fabriqués au Nouveau-Mexique, parés de turquoises et faisant usage d'ustensiles en terre. Parmi eux, se rencontra une femme indienne qui s'était échappée de l'expédition du Pacifique, dont il sera bientôt question. D'après les indications fournies par elle, Muscoso marcha environ dix jours plus loin, traversa la rivière de Daycao et s'arrêta au Pecos, branche de Rio-Grande, qui fut le but extrême de son voyage. De retour au Mississipi, l'expédition se mit à construire sept vaisseaux, de la dimension d'un brigantin, et le 2 juillet 1543, la troupe, forte encore de 322 hommes, redescendit le fleuve à partir de Minoya. Les Indiens de Quigalta les attaquèrent, les poursuivirent pendant plusieurs jours, et firent éprouver à la petite flottille de sensibles pertes. Enfin, le 18 du même mois, Muscoso et ses hommes, assez réduits en nombre, atteignirent le golfe du Mexique et de là se rendirent à Tampico. Le Vice-Roi et la ville de Tampico furent bien étonnés de revoir en vie les restes de cette petite armée de conquérants. Ainsi, Soto et son successeur sont les premiers qui, de 1539 à 1543, soient descendus le long du Mississipi, sur une longueur d'environ 250 lieues, d'après les données qu'ils ont fournies.

Un Franciscain, originaire de Nice, le Frère Marc, avait, de son côté, en partant de Culiacan, atteint le Colorado, mais sans pouvoir pénétrer dans la ville fortifiée de Cibola. Séparé d'un nègre, son compagnon, qui avait fait partie de l'expédition conduite par Cabeza de Vaca, Frère Marc rentra à Mexico et séduisit de riches armateurs par des récits, où l'imagination l'emportait sur la réalité. Ils organisent une expédition, dans l'espoir d'acquérir de vastes domaines, au profit de l'Espagne et de leur fortune personnelle. Coronado se charge de conduire une troupe choisie de soldats. Malheureusement, des guides imposteurs, sous



Expédition de Muscoso. — *Composition moderne.*

prétexte de les conduire aux mines d'or de Quivira, les promènent sur le plateau, où l'Arkansas et la Platte prennent leur source. Cibola, la ville entrevue par Frère Marc, n'avait paru déjà qu'une ville sans importance. Ces nouveaux efforts avaient abouti à l'insuccès le plus complet. L'expédition eut cependant pour résultat d'apprendre aux Espagnols qu'il existait une immense rivière dont on pouvait suivre le cours, pendant quatre-vingt-dix jours, et dont la largeur était de deux lieues. Mais ils n'y parvinrent pas.

La deuxième tentative fut celle de de Luna, parti, en 1557, à la tête de 1,500 hommes, dont plusieurs avaient fait partie d'une flotte, envoyée quatre ans plus tôt de la Vera Cruz, avec mission de remonter le *Rio del Spirito Santo.* Appuyés par les Indiens de Coosa, les Espagnols défirent les Natchez et poussèrent jusqu'au grand fleuve. On vit là, pour la première fois, un Cacique monté sur un superbe coursier arabe et accompagné par un valet de race noire.

Depuis lors, vers 1580, à la suite de missions tentées par divers ordres religieux, mais bientôt ruinées par des martyres répétés, le Nouveau-Mexique s'ouvrit à des colonies d'Européens expédiées de Mexico. Dans leurs rapports avec les Indiens, les nouveaux habitants eurent ainsi l'occasion d'entendre parler, à maintes reprises, du Mississipi. Aucun effort ne semble toutefois avoir été tenté au XVI[e] siècle pour le remonter, si l'on excepte le voyage raconté par Vincent Gonzalez, capitaine portugais (1).

Sparks, dans « Life of La Salle », « Life of Marquette, Denton's, New-York » vies publiées parmi les biographies d'Américains illustres, émet des doutes sur le voyage d'un Anglais vers 1648 et celui d'un Espagnol, du Mississipi à New-York par l'Ohio. Il admet que, de temps à autre, il a pu entrer quelques vaisseaux, mais seulement dans le Delta. Cependant, au dire des Indiens, il y aurait eu un effort tenté en 1669. Serait-ce un

(1) Cf. *Benavides Memorial.*

nouvel essai non mentionné du P. Allouez? ou la première tentative, peu probable, de la Salle (1)?

Du côté des Français, rien ne put être connu de bonne heure. A partir des travaux de Champlain et de la prise de possession de Québec en 1613, les épreuves se succédèrent jusqu'à l'expulsion des Anglais en 1632 et les premières découvertes ne s'étendirent pas au delà de la baie d'Hudson et des trois grands Lacs canadiens. Les colons et les missionnaires n'étaient pas encore assez nombreux pour s'aventurer aussi loin. Cependant, Jean Nicollet partit en 1639 pour le Wisconsin et à cette époque on savait déjà qu'en le suivant on arriverait à une grande mer (2) de l'Ouest, avec espoir de pouvoir se rendre de là, par l'océan Pacifique, au Japon et en Chine.

La relation du P. Vimont (1639-40) le dit en termes formels. Mais Nicollet s'arrêta au premier grand rapide du Wisconsin, et s'en retourna dans la persuasion erronée qu'il avait atteint le Mississipi.

L'honneur de naviguer, le premier, sur le fleuve, de le décrire, d'en prendre possession au nom de la France, et d'ouvrir les contrées qu'il arrose à l'Évangile et à la civilisation était réservé à un jeune religieux de la Compagnie de Jésus, le P. Jacques Marquette, nommé pour accompagner le délégué de la France, Louis Jolliet.

(1) La Salle ne fit qu'un voyage sur l'Ohio, selon toute apparence et prit le Wabash, pour le Mississipi. Les contradictions les plus étranges dans les latitudes et les dates ne permettent plus de croire un mot des ouvrages sortis de la plume du récollet Louis Hennepin, où les partisans du Normand ont trop puisé sans critique. Son propre voyage de l'Ohio aux chutes de Saint-Antoine donnerait lieu de croire qu'il a cru descendre le fleuve, en ramant vers le Nord. Il confond tout, et s'attribue des mérites, dont on peut douter qu'il ait jamais joui. Peut-être même, n'a-t-il pas navigué; et le récit de sa capture serait une fable, qu'il ne faudrait pas en être étonné.

(2) Pour les Indiens, la mer veut dire également, un lac, un fleuve ou l'océan.

CHAPITRE II

La famille du P. Marquette.

Dewisme (1) et Melleville (2) font remonter au XIIIe siècle l'établissement des Marquette en France. Leur auteur portait le nom de Vermand; né en 1137, il est mort en 1180. Intendant de Fernandez de Portugal, comte de Flandre, son fils, Jacques Ier, partagea la captivité du prince, après la bataille de Bouvines (1214). Touchée d'un pareil dévouement, la comtesse Jeanne résolut d'en perpétuer le souvenir, en donnant le nom du fidèle serviteur à une abbaye de filles, fondée par elle, en 1226, dans le voisinage de Lille (3). L'église subsiste ainsi que des pavillons isolés, seuls restes du Couvent des Cisterciennes. Le sanctuaire fut rebâti au XVe siècle et remanié au XVIe et au XVIIe, dont l'empreinte est incontestable. Quant au monastère, il avait fallu le reconstruire à cette dernière date, dans le style inspiré par la Renaissance.

Un des descendants de ce Jacques Ier Marquette, un autre

(1) Auteur du *Manuel historique de l'Aisne* et de l'*Histoire de la ville de Laon.*

(2) Auteur de l'*Histoire de Laon.*

(3) Les Marquette ont-ils donné ou reçu leur nom? La Marque ne serait-elle pas l'origine commune du nom propre et du nom de lieu? Cette rivière sépare le Barœul de la Pevelle.

Jacques, appelé Jacques II par les historiens, pour le distinguer du précédent, fut nommé échevin de Laon, où s'était établi son père, en quittant le service du comte de Flandre. Élu en 1357 à cette dignité municipale, Jacques II fut chargé, trois ans plus tard, de porter à Bretigny, avec Jean de Lyssac, prévôt de la cité, la contribution de Laon, soit 20,000 royaux d'or, qui feraient 240,000 francs et plus de notre monnaie, pour la rançon de Jean II, dit le Bon. Elle était en tout de trois millions d'écus d'or. En récompense de leur zèle, les deux députés furent anoblis et reçurent, selon le récit des deux historiens de Laon, Dewisme et Melleville, la faveur de porter les armes de la ville : trois merlettes, deux et un. Pour distinguer les trois blasons, celui de Laon conserva les merlettes, avec bec et pattes; celui des de Lyssac, sans bec, avec pattes, disent les deux auteurs cités, et celui des Marquette, avec bec, sans pattes. Ne seraient-ce pas des canettes, puisque les merlettes sont des peaux d'oiseaux et, par conséquent, toujours sans becs ni pattes?

En 1698, d'Hozier représente ce dernier blason, conformément au titre de noblesse délivré en 1698 à Jean-Charles Marquette, avocat du roi au Bailliage et Présidial de Laon. D'autre part, le manuscrit du célèbre généalogiste, en décrivant l'écu, non seulement dit que ce sont des canettes d'argent becquetées de sable, mais les représente ainsi, en les plaçant sur fond d'azur deux et un, avec le bec de la tribu des canards et sans pattes. Il serait, du reste, impossible de voir dans les armoiries actuelles de Laon des merlettes, là où il y a évidemment des canettes ou petites canes. On trouvera à l'appendice les armes de plusieurs Marquette. Les canettes s'y voient plus souvent que les merlettes.

De 1360 à 1488, on ne trouve aucune mention des Marquette dans les actes (1). Il existe, à cette dernière date, un Louis-Nicolas Marquette, père de six garçons : Jean, Jacques, Gérard, Nicolas, Guillaume et Christophe. Jean, écuyer, seigneur de

(1) Tous les détails qui suivent résument les recherches consciencieuses et exactes, poursuivies pendant plus de dix ans par M. Brifoteaux, ancien secrétaire général de la ville, à travers tous les actes de l'état-civil.

Thouly et avocat, eut dix enfants de son premier mariage avec Anne Dolcet et six d'une seconde union avec Marguerite de Thouly. Deux des fils du premier lit, André, qui s'établit à Châlons, et Pierre, fixé aux environs de Rethel, n'ayant pas laissé souche dans le pays, ni réclamé les biens patrimoniaux de leurs auteurs, toute la lignée de Jean, seigneur de Thouly, s'est concentrée sur la branche du troisième fils, Gérard. Son dernier descendant direct a été M. Edmond-Henri-Félix Marquette, mort célibataire à Chéret, le 19 juin 1882.

Christophe Marquette, sixième fils de Louis Nicolas, se maria, en premières noces, à Marguerite Desmarest. Il en eut trois enfants, dont un fils, Nicolas, dit Petit-Colas, seigneur de la Courte-aux-Bois, et en secondes noces il épousa Françoise Aubert, dont il eut aussi trois enfants.

Nicolas épousa Antoinette Josteau, dont il eut Christophe.

Christophe, seigneur de la Courte-aux-Bois, épousa Géneviève Lépicier.

Le dernier descendant, dans la ligne de Christophe Ier Marquette, a été Antoine-François, fils de Charles Marquette et de Marianne Parmentier. Mort le 2 pluviôse an XI, Antoine-François avait été conseiller de grande chambre au Parlement de Paris.

C'est aussi dans cette branche que l'on rencontre Jean-Charles Marquette, avocat du roi au siège Présidial de Laon, où sa réputation d'intégrité et d'impartialite l'avait fait l'arbitre de toutes les familles, au témoignage de ses contemporains. Il mourut à Laon, le 17 août 1788, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, sur la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieil, aujourd'hui disparue. Il était donc né vers 1681, six ans après la mort de son parent, le P. Jacques Marquette.

On a vu plus haut que Louis Nicolas, mentionné en 1488, eut parmi ses six garçons, Gérard, dont la descendance masculine directe s'est éteinte en 1882.

Gérard, époux d'Antoinette de Francfort, eut sept enfants :

Son fils Nicolas épousa Marie Goulard, dont il eut celui qui va suivre.

Michel-Nicolas Marquette, vicomte de Beaurieux, seigneur du Gruet et de Cerneille, procureur et receveur des consignations à Laon, qui épousa en secondes noces Élisabeth Sureau, dont il eut neuf enfants : Pierre, *Nicolas*, Charles, Marie, Gérard, Antoine, Anne, Claude et Michel.

Nicolas Marquette de la Tombelle, conseilleur élu de Laon, épousa à Reims, en secondes noces, Rose de la Salle, fils d'Eustache de la Salle, écuyer, lieutenant des habitants de Reims, et de Catherine Charpentier. Rose de la Salle était grande tante, à la mode dite de Bretagne, de saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes (1).

De ce mariage sont issus six enfants :

Louis, dit *Le Catalan*, marié à Élisabeth Bugniâtre,

Jean-Bertrand, marié à Marie de la Mer,

Michel, receveur des tailles à Amiens,

Françoise, fondatrice en 1685 des écoles pauvres, et de la communauté dite des Sœurs Marquette qui les dirigeaient,

Marie, épouse de Jean Maynon de Lillepré, à Laon.

Jacques, le missionnaire, né le 1er juin 1637, est décédé, dans la nuit du 18 au 19 janvier 1675, sur la rive occidentale du Michigan, près d'une rivière, en un lieu habité plus tard et connu longtemps, comme le cours d'eau, sous le nom de *Père Marquette;* cette localité s'appelle aujourd'hui Luddington, du nom d'un riche propriétaire dont la commune de *Père Marquette* avait reçu

(1) LANCELOT DE LA SALLE épouse JEANNE JOSSETEAU, fille de SIMON, 1580.

Eustache DE LA SALLE Écuyer, Lieutenant des habitants de Reims. Il épouse, en 1608 ou 1610, Catherine CHARPENTIER, de Saint-Quentin.	François DE LA SALLE épouse Jeanne LESPAGNOL.
	Lancelot DE LA SALLE épouse Barbe COCQUEBERT.
Rose DE LA SALLE (*).	Louis DE LA SALLE épouse Nicolle MORT DE BROUILLET.
Jacques MARQUETTE.	Saint Jean-Baptiste DE LA SALLE.

(*) Rose de la Salle était tante à la mode de Bretagne de Louis et grande tante de saint Jean-Baptiste de la Salle.

500 dollars, à la seule condition de substituer le nouveau nom à l'ancien.

Ainsi, les ascendants directs du Jésuite sont, de 1488 à 1637 :

Louis-Nicolas,

Gérard et Antoinette de Francfort,

Nicolas et Marie Goulard,

Michel-Nicolas, vicomte de Beaurieux, seigneur du Gruet et de Cerneilles, et Élisabeth Sureau,

Nicolas, seigneur de la Tombelle, conseiller, et Rose de la Salle.

Comme on le voit par les dignités ou offices, dont furent honorés plusieurs membres de la famille Marquette, elle jouissait d'une très haute considération et la confiance publique appela maintes fois ses membres aux plus hautes fonctions de la ville de Laon. D'autres Marquette furent ou avocats, ou conseillers, ou juges, ou présidents du Présidial; et ce qui met bien en évidence la réputation d'intégrité dont ils étaient gratifiés, c'est l'importance de ce dernier office. Là en effet, se jugeaient, en dernier ressort et sans appel, les causes criminelles et les affaires civiles, dont l'importance ne s'élevait pas à plus de 500 livres en capital, ou de 120 livres en revenu. Ne fallait-il pas avoir donné des preuves d'honorabilité exceptionnelle, pour recevoir une charge de magistrature, qui exigeait du titulaire la plus irréprochable équité?

Aussi les Marquette s'étaient-ils toujours alliés aux familles les plus respectables de la ville et de la région.

Selon l'inventaire des Archives départementales de l'Aisne, dressé et publié par M. Matton, voici les principales unions :

Aguet, Aubelin, Aubert, Bachelé, Bailleu, Charles Berthault, Bevierre, Branche de Seuil, Brissotin, Buguiâtre, Candœuvre, Choppin d'Arnouville, Choquart de Saint-Etienne, Cosse, Crochart, Dagneau de Richecourt, Dange, de Beffroy, de Blois de la Suze, de Buzerolle, de Cerny, de Colnet, de la Bretesche, de la Campagne, de la Fons, Delalain, de la Mer, de la Salle, de Lattre, de Launoy, de Ledde, Demay, de Montalard, de

Riencourt, de Saint-Léger, de Senneville, de Serirey, de Tretaigne, Dolcet, Dorigny, du Bucquoy, Duflot, Dupenty, Ferrand, Fromage, Gallien, Gossard, Goulard, Le Carlier, Le Clerc, Levent, Le Voyrier, Mahieu, Martin, Maynon, Mellor Russell, Monseignat, Montaudon, Moynet, Petit, Poullet, Romain, Sarrazin, Tristran, Vaillant, Vairon de Beaurepaire, Vaucquet, Verzeau, etc.

Fonctions publiques (1).

Dans le clergé, on compte : en 1620, un curé de Saint-Martin-au-Parvis ; en 1674, un prieur de Saint-Éloi, à l'abbaye de Saint-Martin de Laon ; en 1657, un doyen du chapitre de Saint-Pierre-au-Marché ; en 1664, un jeune chanoine, dit *Émancipé*, et un autre, Père spirituel des Cordeliers, chanoine de Laon ; en 1742, un chanoine de Laon, bienfaiteur de la cathédrale.

Dans la magistrature ou l'administration, ils sont : conseiller au Présidial ; avocat du roi ; procureur du roi au bailliage du Vermandois et au siège Présidial de Laon ; lieutenant-criminel ; gouverneur de la ville ; échevin ; avocat au Parlement ; prévôt provincial ; président au bailliage ou à l'élection ; officier de la Grande Vénerie ; élu en l'élection ; maire de la ville ; chevalier de Saint-Louis ; notaire royal ; receveur des tailles ; receveur du domaine du roi ; conseiller-secrétaire maison et couronne de France en la Chancellerie près le Conseil provincial d'Artois ; conseiller de la grande chambre au Parlement de Paris, etc., etc.

Dans l'armée, on distingue Jean-Claude Marquette de Marcy, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie, et après sa démission, maire de Laon. Six de ses fils prirent du service, et quatre d'entre eux figurent parmi les Français qui s'enrôlèrent sous les drapeaux de l'Union, pour aider les Américains à chasser l'Anglais d'un pays, dans lequel la découverte de Marquette avait

(1) Cf. Abbé Palant, le R. P. Marquette, Chauny, G. Nougarède, 1900. 2 brochures in-8°, p. 13 et 27.



JEAN-CLAUDE MARQUETTE,
Maire de Laon, 1736.

donné à la France des droits longtemps attaqués, mais victorieusement soutenus jusqu'au traité de Versailles (1).

(1) Trois d'entre eux moururent au champ d'honneur. Le quatrième revint en France et se maria, mais il n'a laissé aucun héritier de son nom.

De ces quatre Marquette, au service des États-Unis, deux y moururent au champ d'honneur, avec le grade de capitaines, et le troisième avec celui de lieutenant en premier, dans le régiment de Touraine. Le seul survivant n'était encore que sous-lieutenant, comme l'indique la lettre suivante signée d'Antoine-Louis Séguier. L'autographe est pieusement conservé par Mme la colonelle Petit, à Chéret (Aisne), parmi les papiers de famille.

A Versailles le 28. avril 1782

Je me suis fait rendre compte, Monsieur, de la position de votre fils Soulieutenant dans le Régiment de Touraine. Soyés tranquile sur l'avancement qu'il a droit d'Esperer: il ne lui sera fait aucun tort; je souhaite qu'il vous dédommage de la perte de vos trois autres Enfans dont deux sont morts Capitaines et l'autre premier Lieutenant dans led. Régiment: c'est un motif d'interest en faveur de celui qui vous reste.

Je suis, Monsieur, Votre très humble et très obéissant Serviteur.

[illegible]

Dans le commerce, on peut citer Michel Marquette, marchand drapier, en 1694, gouverneur et échevin. Il faudrait lui assigner d'autres émules en assez grand nombre. Si beaucoup de charges se transmettaient autrefois de père en fils, presque à titre héréditaire, en fait, sinon en droit, beaucoup d'entre elles étaient honorifiques ou du moins fort peu lucratives. Par suite, dans des familles aussi fécondes que le fut celle des Marquette, il était nécessaire d'exercer une fonction rétribuée, et d'y faire fortune, avant d'accepter une magistrature gratuite. En supposant même que l'un ou l'autre eût augmenté rapidement son avoir, soit par son industrie, soit par un riche mariage, il lui fallait avoir donné des preuves d'intégrité, avant d'aborder, dans l'âge mûr, des fonctions peu lucratives. Aussi la plupart des Marquette ont-ils débuté par la pratique du commerce. On conçoit dès lors comment les enfants de ces grandes familles sont nés à Laon, et non dans les terres de leurs parents, hors de la ville. Le plus souvent, il n'était pas possible de séjourner à la campagne, avant de s'être retiré des affaires. D'ailleurs, l'eût-on pu ou voulu, la prudence ne l'aurait pas permis, au moment de la naissance des enfants, tant les villages étaient dépourvus de ressources médicales nécessaires. Le fait est prouvé par le grand nombre de naissances à Laon, *même dans les mois que l'on consacre d'ordinaire au séjour à la campagne.*

De cet ensemble de considérations, il résulte, à défaut de registres baptismaux, pour la paroisse Saint-Pierre et pour la cathédrale, que le P. Jacques Marquette est bien né à Laon. Les catalogues originaux de la Compagnie de Jésus lui assignent, il est vrai, la qualité de Laonnois, *Laudunensis*. Mais cette désignation est équivoque, puisqu'elle peut signifier, né à Laon ou né dans le diocèse de Laon. Par le seul fait que la nécessité s'imposait aux familles qui se livraient au commerce, de ne pas sortir de Laon et que d'ailleurs, pour toutes les autres de même condition sociale, les enfants sont toujours nés à Laon, il semble que l'on peut conclure, sans crainte d'erreur, que le P. Jacques Marquette est non seulement né d'un père

et d'une mère établis à Laon, mais encore qu'il est né dans la ville même. Une lettre en latin du P. Dablon, jadis conservée à la bibliothèque de l'école Sainte-Geneviève, dans laquelle ce R. Père annonce la mort du P. Marquette, ne dit pas *Laudunensis*, mais atteste qu'il est né à Laon, *Lauduni*.

Les familles suivantes sont celles qui de nos jours représentent les plus directs descendants de la famille Marquette :

Mme Petit, veuve de M. le colonel Petit; les Bevierre; les Barbier-Legros; les Benoît-Barbier; les Dagneau de Richecourt, et une branche de la famille de Violaine alliée à une Dagneau de Richecourt; les Gallien-Pineau; les Hurier; les descendants du général Canuet; les Myon-Hubert; les Rasset et les Le Camus. D'autres, comme les Le Carlier, ont quitté le pays de Laon; mais il convient de citer Mmes de Serirey et Choppin d'Arnouville, nées Canuel et petites-filles de Marquette de La Viéville, chef d'escadron de cavalerie : Mme Fleury à Vorges; M. le docteur Pineau à Laon; Mme Bevierre, née Chatelain; M. Bevierre, notaire à Urcel; M. le baron de Trétaigne à Festieux; Mlle L. A. Marquette, à Vendresse par Beaurieux; M. Charles d'Ogny, architecte à Paris; M. Callixte Gallien, ancien sous-préfet, etc., etc.; des membres encore nombreux de la famille Rasset, dont l'un, le plus connu, M. l'abbé Rasset s'est fait un nom par sa connaissance approfondie de l'histoire du Laonnois.

Comme on l'a vu plus haut, Marquette de Marcy, maire de Laon, en 1736, ancien officier, eut dix enfants (1) dont sept

(1) Une de ses filles mourut en 1787. On possède encore son billet de faire part :

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Enterrement de Delle Marie, Anne, Charlotte Marquette de Marcy, fille de messire Jean, Claude Marquette de Marcy, écuyer, seigneur de Signy-le-Petit en partie, ancien capitaine du régiment de Berry. infanterie, gouverneur de la ville de Bruyères et maire de la ville de Laon, décédée aujourd'hui, 21 février 1787. L'inhumation se fera, demain, 22, au cimetière de l'église de Saint-Jean-au-Bourg, sa paroisse, après la messe qui sera chantée en ladite église, à dix heures et demie, et aux messes basses qui y seront célébrées les vendredi et samedi, 23 et 24 dudit mois.

Messieurs et dames s'y trouveront, s'il leur plait.

De Profundis, *pour le repos de son âme.*

garçons ; trois d'entre eux, dont Marquette de Marcy, seigneur de Ligny, sont morts au service des États-Unis, pendant la guerre d'indépendance. Marquette de Ligny, un des officiers qui allèrent en Amérique, était marié ; il laissa après lui une fille célibataire habitant à Laon. Un oncle de ces derniers, Marquette-Plumaison, revint d'Amérique et mourut à Laon, en 1811, laissant un fils Amédée, tué à la bataille de Brienne, en 1814, et un fils Félix-François-Auguste Marquette, maire de Chéret, en 1846, mort le 5 mai 1872. Sa fille, encore vivante, a épousé le colonel Petit. Le frère de Mme Petit est mort célibataire, comme il a été dit plus haut, le 19 juin 1882.

Un cinquième fils de Marquette de Marcy s'appelait Jean-Charles Marquette de la Viéville. Il servit sous la République et l'Empire, avec le grade de chef d'escadron et prit sa retraite à Laon, où il mourut en 1813-1814, laissant deux filles, l'une mariée au général Canuet, l'autre célibataire, retirée à Laon.

On ne sait rien du sixième et du septième fils.

Pour terminer, il faut dire un mot de la sœur du P. Jacques Marquette. Françoise Marquette, née vers 1627, eut l'inspiration de se vouer, en 1679, à l'éducation des jeunes filles pauvres et à leur instruction. Elle suivait sur ce point, quatre ans après la mort de son frère Jacques, l'exemple donné par leur cousin, saint Jean-Baptiste de la Salle, le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes. Dans ce but, ayant réuni des compagnes animées du même esprit, elle ouvrit des écoles dans une maison qui lui venait de ses parents, au nord du champ Saint-Martin, et les fonda par un acte passé devant Me de la Campagne, notaire à Laon, le 9 octobre 1685. Avant de mourir, elle légua tous ses biens à la communauté dont elle faisait partie, et y ajouta les immeubles dont sa sœur, Mme Maynon de Lillepré, lui avait fait donation, par acte reçu chez Me Tourtre, le 25 novembre 1688.

Les héritiers naturels de Françoise, dans les branches Marquette-Bugniâtre et Marquette de la Mer firent opposition aux dernières volontés de leur tante. Par une transaction entre eux



JEAN-CHARLES MARQUETTE DE LA VIÉVILLE,
Chef d'escadron de cavalerie en 1793,
mort en 1813 ou 1814.

Marqu

mort en 1556, n

(Chevalier notai

9 août 1816 au

anuet Jean-Louis

mars a

Canuet

Jeanne-Henriette

mariée le 4 octobre 1

à Louis-François-Teiss

d'Areste

59

les

Mairie de Laon.

Marq

mort en 1556 n

(Chevalier notai

...ressidor an II
9 août 1816 au
anuet Jean-Louis

M...
à Strasb...
mars an

...59
...les

Canuet
Jeanne-Henriette
mariée le 4 octobre 1...
à Louis-François-Teiss...
d'Areste

Mairie de Laon.

et la communauté des Sœurs Marquette, celles-ci abandonnèrent leurs droits sur un marché de terres à Barenton-Bugny, mais demeurèrent propriétaires de tous les immeubles situés dans la ville. A l'acte dressé, le 10 janvier 1698, signèrent l'abbe Guyard, chanoine de la cathédrale de Laon, au nom des sœurs Marie-Françoise Jesu, Françoise Guyard, Madeleine Audry, Marie Demu et Marie Lequeux.



MAISON MODERNE
BATIE SUR L'EMPLACEMENT DU COUVENT DES SŒURS MARQUETTE.

La fondation se maintint, jusqu'à la Révolution, au Champ Saint-Martin. En 1805, une congrégation diocésaine surgit, sous le nom de « Sœurs de la Providence, » non loin de la préfecture; elle continue depuis l'œuvre des Sœurs Marquette, sans avoir rien de commun avec le premier institut que le but de leur sainte vocation.

Le bâtiment des écoles Marquette, au Champ Saint-Martin, subsiste encore, comme il était au siècle dernier. On l'a divisé en trois corps de logis. Mais il y a eu de nombreux remaniements.

CHAPITRE III

Vocation du P. Marquette pour la vie de Missionnaire.

Tout ce que l'on sait du P. Marquette, avant son départ d'Europe, se réduit à peu de chose. Il faut recourir aux anciens catalogues de la province de Champagne, dont la plupart se conservent aux archives départementales, à Nancy, pour recueillir des données fort succinctes, confirmées par d'autres catalogues, appartenant à des collections particulières. D'après ces sources, on trouve :

« *Marquette Jacobus, Laudunensis, natus 1 die junii 1637 : ingressus in societatem, 8 octobris 1654, Nancæi; vota coadjutorum spiritualium emisit, 2 julii 1671, in Canada, ad Sanctæ Mariæ saltum Algonquinorum. Studuit philosophiæ Mussiponti (1656-59); Remis, magister quintæ et quartæ (1659-61); Carolopoli, magister tertiæ (1661-63); Lingonis, magister tertiæ (1663-64); Mussiponti, magister humanitatum (1664-65); Mussiponti, relegit philosophiam et studet theologiæ morali (1665-66). Advenit Quebeci, 20ª septembris 1666. Vita functus, 18 vel 19ª maii 1675.* »

Au Canada, sa première occupation fut d'étudier le dialecte Montagnais de la Langue Algonquine, sous la direction du P. Druillettes, à la station des Trois-Rivières. Après avoir passé

par l'Ottawa, aux pays d'en haut, à partir du 21 octobre 1668, il partit (1) pour la mission du Saint-Esprit, à l'extrémité occidentale du Lac Supérieur. Là se rencontraient, pour le commerce des pelleteries, les tribus les plus diverses, Illinois, Pouteoutamis, Renards, Sioux, Assiniboins, Maskoutens, etc. C'était un poste de confiance, où le jeune apôtre succédait au P. Allouez, tout d'abord désigné pour l'expédition vers la mer de l'Ouest. Le P. Marquette profita de l'occasion et recueillit avec avidité, tout en s'occupant de la chrétienté déjà réunie sur ce point, les informations capables de diriger avec exactitude les explorateurs que l'obéissance pourrait un jour envoyer à la découverte du Mississipi. Son prédécesseur, dans ce poste, avait été d'abord choisi pour l'entreprise. Mais, sans doute, en le remplaçant à la Pointe du Saint-Esprit, le Supérieur général de la mission avait changé d'avis. La date du 2 juillet 1671, est celle assignée par les catalogues, pour les derniers vœux du missionnaire, au Sault-Sainte-Marie des Algonquins. Dès l'hiver 1669, le P. Marquette, dûment averti, se tenait prêt à partir, au printemps suivant, pour le voyage projeté depuis tant d'années. La Providence en avait disposé autrement. Quelques actes de trahison et de cruauté avaient attiré sur les Indiens du Saint-Esprit la colère des Sioux, plus farouches que les Iroquois eux-mêmes. Le départ fut remis à plus tard. En attendant, après quelques semaines passées au Sault-Sainte-Marie, le P. Marquette y prononça ses derniers vœux et alla gouverner les 1,200 Hurons qu'il avait retirés du Lac Supérieur, dans la mission de Saint Ignace à Michillimackinac.

Enfin, le 8 décembre 1672, Louis Jolliet arriva de Québec pour prendre en mains le commandement de la grande expédition. Né à Québec, vers le 21 septembre 1645, il avait été, après de bonnes études au collège, employé avec succès dans plusieurs missions, dont le gouverneur s'était montré satisfait. La nouvelle de sa venue fut accueillie avec transport par le P. Marquette. Ne fêtait-on pas ce jour même, l'Immaculée Con-

(1) Le 20 septembre 1669 est la date de son arrivée.

ception de Marie, la Sainte Vierge Immaculée, comme il le disait toujours?

Les annalistes de l'ordre sont très sobres de détails sur le futur explorateur du Mississipi. Ils signalent en lui un zèle ardent, une dévotion spéciale envers la Reine du Ciel, l'habitude de jeûner le samedi en son honneur et celle de réciter tous les jours le petit office de l'Immaculée Conception, un esprit pratique, le don d'observation, un caractère aimable et enjoué, une imperturbable affabilité, et avec tout cela, une union intime avec Dieu et une obéissance d'enfant envers les supérieurs.

On ne comprendrait pas facilement la solidité des vertus, dont le P. Marquette a fait preuve, si l'on ne donnait ici quelques détails sur la manière dont l'Institut entend que se conduise un homme vertueux en pays de mission.

Le lecteur trouvera dans ce court exposé des informations peu connues et qui sont de nature à l'intéresser.

CHAPITRE IV

Ce que la Compagnie de Jésus fait pour les Missions.

Depuis le jour où le roi de Portugal, Jean III, demanda à saint Ignace d'envoyer aux Indes des ouvriers évangéliques, les Jésuites n'ont jamais cessé de montrer la plus louable ardeur pour les missions étrangères. Les appels enflammés de saint François Xavier aux Universités d'Europe et le désir d'implanter la foi parmi des millions et des millions d'idolâtres contribuèrent même d'une manière sensible à la diffusion du nouvel Institut. Si l'enthousiasme avait pu créer ce mouvement (1), la persévérance montra depuis lors, à l'évidence, qu'un esprit vraiment apostolique avait seul pu produire la continuité du dévouement et de la générosité. Pendant près de 230 ans, un nombre considérable de Jésuites ne cessèrent de s'enrôler dans la milice des missions étrangères. Il serait trop long de les citer ici toutes. Rappelons celles du Japon, de la Chine, des Philippines, des Indes, du Levant, de l'Éthiopie, du Mozambique, de la Cafrerie, du Congo,

(1) Les lettres de saint François Xavier ne permettent pas de le croire. Depuis la publication des originaux ou des plus anciennes copies, dans les *Monumenta Xaveriana,* qui font partie du vaste Recueil, en cours de publication, sous le titre de *Monumenta Historica Societatis Jesu. Madrid, 106, Apartado,* il n'est plus permis à un historien sérieux de chercher ailleurs ses citations. Saint François Xavier s'y montre beaucoup moins prolixe que ne le font paraître ses traducteurs latins.

Marq

mort en 1556, n

(Chevalier notai

mars a

9 août 1816 au

annuet Jean-Louis

Canuet

Jeanne-Henriette

mariée le 4 octobre 1

à Louis-François-Teiss

d'Areste

59

les

Mairie de Laon.

puisse jamais commettre d'erreur dans le choix des sujets et qu'il n'y en ait jamais eu. Tel pourra lutter des années contre un défaut naturel et se croire à l'abri des chutes, qui, plus tard, dans un milieu moins favorable, et livré sans contrôle à la fougue de son tempérament, se retrouvera vaincu par une passion mal domptée. En général, si l'on tient compte du temps qui s'écoule entre l'appel de la grâce, c'est-à-dire aux débuts de la vie religieuse, et le moment du départ pour la mission, les candidats ont eu mainte occasion de combattre leur défaut dominant, avec d'autant plus d'ardeur que la vocation aux rudes travaux et au martyre leur a paru plus belle et plus désirable. Tous ont eu deux ans de noviciat, trois ans consacrés à l'étude de la philosophie, cinq, six, sept et même huit années de régence, au milieu d'enfants prompts à découvrir le point faible du maître, trois ou quatre ans de théologie, et une troisième année de retraite et de prière, où le cœur de l'homme spirituel reçoit sa dernière formation. Si cela ne fait pas du Jésuite un sujet propre à la vie apostolique, en Europe ou à l'étranger, c'est qu'il est resté des points en souffrance dans cette longue période de quatorze à dix-sept ans.

En voyant exposé, d'après l'Institut, l'ensemble des qualités requises, avant d'admettre un religieux prêtre aux exercices du saint ministère, peut-être se demandera-t-on si ceux qui restent appliqués aux œuvres d'un autre ordre, sans quitter l'Europe, ont tous moins de vertu que ceux dont on a fait choix pour la prédication de l'Évangile. Il serait injuste de le dire. Plusieurs n'ont pas la santé voulue. D'autres paraissent nécessaires en Europe, en raison de leur savoir ou de leurs aptitudes pour le gouvernement, etc., etc. Quelques-uns d'ailleurs voient leur carrière apostolique retardée, ou même ajournée, *sine die*, pour diverses raisons. Enfin plusieurs, à cause de leur inaptitude, restent dans des communautés plus nombreuses, quand ils n'offrent pas toutes les garanties désirables de succès en pays étranger, ne serait-ce, par exemple, que pour leur peu de disposition à parler des langues si différentes de la leur.

En résumé, si l'on considère comme un honneur d'être choisi pour les missions, ce n'est pas pour personne un déshonneur de vivre et de travailler en pays chrétien; autrement il faudrait cesser d'admirer tous ceux qui se sanctifient en Europe, comme saint François Régis et saint François de Hiéronimo, faute d'avoir pu obtenir les missions étrangères.

Que de vertu solide ne faut-il pas pour se résigner à un poste obscur, pour y passer toute sa vie, sans se plaindre, et s'y dépenser sans mesure, même quand la tâche est ingrate, pénible et monotone! Beaucoup de ceux à qui revient la croix si lourde de la supériorité, les prédicateurs, la plupart des hommes d'œuvres et d'action envient le sort du missionnaire et n'en sont pas moins bons religieux, parce que leurs supérieurs ne leur ont pas permis de travailler à la conversion des infidèles. Les remarques précédentes sur l'abnégation nécessaire à ceux qui se destinent à la carrière des missions n'étaient pas pourtant inutiles. Jamais l'esprit d'aventures n'a été et ne saurait être pour le Jésuite une marque de vocation à l'apostolat.

Si Jacques Marquette devint un de nos grands explorateurs, ce fut donc l'esprit apostolique qui guida ses pas. D'ailleurs, il n'avait pas quitté sa patrie, sans s'être préparé aux durs travaux qui l'attendaient en touchant le port de Québec.

CHAPITRE V

La régence du P. Marquette le prépare à l'Apostolat.

Dès les premiers jours du noviciat, à l'âge de dix-sept ans, dans le désir de se consacrer aux missions du Canada, Jacques Marquette prit un soin particulier de connaître ses règles et se fit un devoir de les pratiquer avec ardeur. En les méditant, son esprit, éclairé par la lumière divine, ne tarda pas à découvrir que toutes se ramènent à un seul but, la connaissance, le service et l'amour de Jésus-Christ. Pour y parvenir, il faut concentrer ses efforts vers cette fin sublime, dans tous les ministères de la profession religieuse, ou s'exposer à faire fausse route dans une vocation qui tend à la vie parfaite et à l'apostolat. Par une disposition fort sage de son Institut, saint Ignace a voulu que ses disciples, avant d'étudier les sciences sacrées, enseignassent les belles-lettres dans les collèges. Rien ne pouvait contribuer davantage à leur formation.

Grâce à ces années d'études, au contact journalier avec les caractères les plus divers, les régents trouvent chaque jour l'occasion de pratiquer les vertus propres à leur saint état de vie.

Pour gouverner sans faiblesse et maintenir son autorité, tout en gagnant les cœurs des écoliers, le jeune professeur doit

acquérir un grand empire sur lui-même. Il ne s'agit pas pour lui seulement de faire avancer les meilleurs élèves dans la connaissance des sciences humaines. Son devoir est de les conduire tous, sans exception, à la science et à la vertu, et c'est en apprenant à diriger les âmes des enfants confiés à leur soin, que les régents acquièrent l'art et l'habitude d'attirer plus tard les hommes au service et à l'amour de Dieu.

Dans ce commerce fréquent avec des esprits rebelles ou indociles, parfois obstinés ou paresseux, il leur faut s'ingénier à trouver les industries les plus capables de vaincre ces divers défauts. Il ne suffirait pas de la bonne volonté, aidée même de la prière. Les conseils de l'expérience ne sont pas moins nécessaires; mais pour que les supérieurs les donnent avec amour autant qu'avec sagesse, l'inférieur doit se montrer disposé à les recevoir avec humilité, et surtout avec reconnaissance. Voilà pourquoi, dans les années fécondes du professorat, les religieux les plus obéissants sont aussi ceux dont les efforts, en général, sont couronnés par les plus solides succès. L'esprit toujours en éveil, le regard fixé vers le devoir prescrit par la règle, ils sont toujours, par la force même des choses, prêts à se dépenser sans mesure, au moindre signe de ceux qui les gouvernent, dans l'espoir de se rendre de plus en plus les instruments de la miséricorde divine pour le bien des âmes.

Il n'est pas permis de douter que Jacques Marquette n'ait excellé dans la pratique de toutes les vertus. Nous en avons une preuve absolument certaine dans le choix qui fut fait de lui, pour la mission du Canada, de préférence à tant d'autres, plus âgés, qui sollicitaient cette faveur avec les plus vives instances, comme on peut le voir dans leur correspondance avec le Père Général de la Compagnie de Jésus. S'il n'avait montré la plus indomptable énergie, unie à la docilité parfaite et à une affabilité qui ne se démentit jamais dans tout le cours de sa vie, sans parler de sa chasteté virginale et de sa tendre piété, il n'aurait pu aspirer aux rudes labeurs de l'apostolat

près des Indiens, à vingt-neuf ans, peu de jours après sa promotion au sacerdoce.

Après deux ans de noviciat à Nancy et trois ans consacres a à l'étude de la philosophie, dans le collège de Pont-à-Mousson, Jacques Marquette fut envoyé en 1659 à Reims, comme régent de cinquième. Sa vertu n'était pas évidemment ignoree du Père Provincial de Champagne. Si elle n'avait été établie sur de fortes bases, il ne l'aurait pas placé si près de sa nombreuse famille. Non seulement Laon n'est pas loin de Reims, mais sa mère avait des parents très proches dans la ville où il allait séjourner pendant deux ans. Le jeune régent y professa la cinquième, puis la quatrième (1660-1661). Malgré sa présence, son jeune cousin, Jean-Baptiste de la Salle, le futur fondateur des Écoles chrétiennes, ne compta jamais parmi les élèves du collège dirigé par la Compagnie de Jésus. Son père, guidé par des vues très humaines dans cette circonstance, avait préféré pour l'éducation de son fils l'Université de Reims, où l'on pouvait espérer, grâce à une protection puissante, des honneurs et des dignités. D'ailleurs, né le 30 avril 1651, ce jeune enfant n'aurait guère pu entrer dans la dernière classe des Jésuites, avant le départ de son cousin, puisque ce dernier quitta Reims pour Charleville, en 1661. Il est probable que Mme Marquette ne laissa pas échapper l'occasion de voir son cher fils, pendant les deux années qu'il passa si près d'elle. Non seulement la route n'était pas difficile à franchir, mais elle était sûre de trouver une large hospitalité chez Louis de la Salle, marié depuis 1650 à Mlle Moet de Brouillet, ou chez Lancelot, le père de ce dernier, son propre cousin-germain.

Pendant deux ans, Jacques Marquette professa la troisième à Charleville (1661-63), puis encore le même cours à Langres (1663-64). L'année suivante, il était destiné à faire la classe des humanités ou de seconde au célèbre collège de Pont-à-Mousson (1664-65). Malgré le silence des annalistes, cette dernière nomination équivaut à un certificat de haute capacité. D'ordinaire, les régents nommés pour cette Université florissante étaient

choisis parmi les meilleurs. Après six années consacrées à l'enseignement de la grammaire et des humanités, arrivait le temps réservé à l'étude de la théologie. Aussi, à la rentrée scolaire d'octobre 1665, le catalogue place-t-il Jacques Marquette parmi les étudiants de théologie morale. Cependant, moins d'un an après qu'il les eut commencées, l'ordre arriva de le faire ordonner prêtre et de le faire partir pour la mission du Canada.

Dans une lettre reproduite au recueil de Margry, le P. Claude Allouez a si bien peint le tableau des vertus nécessaires aux apôtres de ces régions qu'on croirait y voir tracé, dans une vue prophétique, le portrait de son futur successeur. Il suffira d'en extraire les principaux passages :

« Les religieux de la Compagnie de Jesus, dit-il au troisième paragraphe, qui passent de l'ancienne France à la nouvelle doivent y estre appelés par une speciale et forte vocation. Il faut qu'ils soient des gens morts au monde et à eux-mesmes, des hommes apostoliques et des saints, qui ne cherchent que Dieu et le salut des âmes. Il faut qu'ils aiment d'amour la croix et les mortifications, qu'ils ne s'epargnent point, qu'ils sachent supporter les travaux de la mer et de la terre, et qu'ils desirent plus la conversion d'un sauvage qu'un empire. Il faut qu'ils soient dans les forests du Canada, comme autant de precurseurs de Jesus Christ et que, comme de petits Jean-Baptiste, ils soient autant de voix de Dieu, lesquelles crient dans les déserts, pour appeler les sauvages à la connaissance du Sauveur. Enfin, il faut qu'ils ayent mis tout leur appuy, tout leur contentement, tous leurs trésors en Dieu seul à qui il appartient de choisir ce qu'il veut pour le Canada. *Novit Dominus qui sunt ejus.* Il leur fait cette misericorde pour en faire des saints. S'ils sont fidèles à leur vocation, ils éprouveront que si, comme saint Xavier l'asseure, il y a une isle en Orient où, à force de pleurer de joye, on est pour perdre les yeux, de mesme, en s'abandonnant à Dieu dans le Canada, on y perdra la veue, la santé et la vie, à force d'y travailler et d'y souffrir pour la conversion des sauvages, à la gloire de Jésus-Christ.

» Pour convertir les sauvages il ne faut pas tant de science que

de saincteté. Un zèle trop ardent y gaste tout; leur naturel froid et indifferent ne veut pas estre si vivement pressé.

» S'il m'est permis de m'expliquer ainsi, les quatre elemens d'un homme apostolique en Nouvelle-France sont la condescendance et l'affabilité, l'humilité et l'abnegation de soy-mesme, la force et la patience avec une charité et une magnanimité heroïques.

» Pour convertir nos sauvages et nos barbares du Canada, il n'est pas d'autres miracles que de faire du bien, de souffrir beaucoup, de ne se plaindre de ses peines qu'à Dieu et de se tenir pour un serviteur inutile. On dit que les premiers qui font des eglises sont ordinairement des saints. Cette pensée m'attendrit tellement le cœur que, quoyque je ne sois bon à rien, je desire me consumer de plus en plus, pour le salut des âmes; *Cupio impendi et superimpendi pro animabus....* »

» Voilà, mon Reverend Père, comment le P. Claude Allouez, de saincte memoire, s'est, sans y penser, depeint luy-mesme par ses propres paroles, qu'il n'avoit escrites que pour sa consolation particulière et desquelles Dieu voudra peut-estre bien se servir pour luy donner de dignes imitateurs. »

Le P. Marquette avait débarqué dans le port de Québec, le 20 septembre 1666. Après quelques jours de repos, passés au milieu de ses frères, au collège bâti par les libéralités de la marquise de Guercheville, il fut envoyé à la résidence de Trois Rivières, pour s'initier à la langue algonquine et à la rude vie du missionnaire, au moment où la neige commençait à étendre sur le sol son épais manteau blanc pour une longue période de froid. Sous la conduite d'un missionnaire, mûri par l'âge et l'expérience, le jeune apôtre allait être à même d'apprendre, par le détail, et dans la pratique, les conditions du nouveau genre de vie auquel il était appelé dans les desseins de Dieu, par la décision de ses supérieurs. Pour le mieux suivre, il devient nécessaire de résumer ici, d'une manière sommaire, l'état de la mission du Canada en 1666.

(60)



VUE DU COLLÈGE DE QUÉBEC.

CHAPITRE VI

Coup d'œil général sur la Mission des Pères de la Compagnie de Jésus au Canada, vers l'époque où le P. Jacques Marquette y arrive. Genre de vie des Missionnaires.

Comme il arrive d'ordinaire à toutes les grandes entreprises, celle des Jésuites français, au nord de l'Amérique, ne s'établit pas, sans les forcer à semer dans les larmes, avant de moissonner dans l'allégresse. Plus d'une fois, de 1632 à 1666, ils durent arroser de leur sang cette terre longtemps ingrate, et souvent une mort prématurée leur enleva les plus habiles ouvriers de la mission.

Au commencement du XVIIe siècle, à part les missions dites du Levant, la France était déjà distancée par d'autres nations dans l'œuvre des missions étrangères. Depuis longtemps, le Portugal et l'Espagne avaient ouvert à l'Évangile d'immenses empires, où la Compagnie de Jésus avait rendu à l'Église les millions d'âmes que le protestantisme avait eu le pouvoir de lui enlever, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Pologne ou dans les États scandinaves. Sans doute, parmi ces apôtres envoyés d'Europe par l'institut naissant de saint Ignace, les catalogues mentionnent parfois un jésuite français, comme par

exemple le P. Gérardin (1), mort en Chine, à l'aube du XVIIe siècle; mais en France, arrêtés dans leur essor, pendant un demi-siècle, par la persécution ou l'exil, les premiers Pères avaient à préparer leur établissement, avant de songer à des conquêtes lointaines. Cependant, à peine rétablis par la faveur du roi Henri IV, dans un moment où ils ne pouvaient même pas accepter les collèges qu'on leur offrait de fonder de tous côtés à la fois, la Providence les obligea de prendre d'abord les missions du Levant et peu après celle du Canada. Dès 1608, le P. Coton écrivait au P. Général, Claude Aquaviva, qu'à la suite des exploits de Champlain, Henri IV demandait l'envoi de deux Pères pour travailler en Acadie à la conversion des sauvages, et promettait une rente annuelle de 2,000 livres nécessaires à leur subsistance. Les PP. Pierre Biard et Ennemond Masse, tous les deux originaires de la province de Lyon, s'embarquèrent à Dieppe, après divers retards, le 21 janvier 1611, grâce aux libéralités de la marquise de Guercheville, dame d'honneur de la reine, Marie de Médicis. Cette première tentative fut mise à néant par les actes de forban accomplis par l'anglais Samuel Argoll. D'autres missionnaires, partis en 1625, ne sont pas plus heureux. Eux aussi voient leurs travaux ruinés par la main cupide d'un autre anglais, David Kirke, après la prise de Québec, le 19 juillet 1629. Il fallut attendre au printemps de 1632 pour se remettre au travail. De nouveaux ouvriers quittent alors la France, suivis en 1633, 1634 et 1637 par des renforts qui portent leur nombre à 23 prêtres et 6 frères coadjuteurs. C'est à ce moment que le P. Jacques Marquette vint au monde, à Laon, le 1er janvier 1637.

Quand, à son tour, il parvint au Canada, en 1666, trente-trois ans s'étaient écoulés depuis la constitution définitive de cette mission.

(1) Cette indication est fournie par l'un des plus anciens obituaires connus, celui du fameux collège d'Anchin (*Aquiscinctinum*) à Douai. Il est aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Belgique.

Dans cet intervalle, au prix de labeurs, d'efforts et de sacrifices héroïques, les premiers arrivés s'étaient initiés à leur apostolat par une étude approfondie de la langue ou des mœurs de diverses tribus sauvages. Cette dernière connaissance n'avait rien eu d'encourageant. Aucun ministère n'offrit peut-être, sur aucun point du monde, de pareils obtacles, et aux difficultés qui se présentaient du côté des naturels s'ajoutaient celles qu'avaient fait naître les premiers colons, presque tous protestants. Ce n'est pas qu'ils eussent tenté de faire des prosélytes. La plupart ne songeaient qu'à la traite et au commerce des pelleteries, et non contents de les échanger contre des armes à feu, de la poudre et du plomb, ils finirent par donner aussi de l'eau-de-vie. Dès lors la dégradation, compagne inséparable de l'ivresse, introduisit parmi les Indiens les maladies propres aux excès de la luxure. Dans de fréquentes orgies, ces barbares, on le conçoit, n'avaient pas appris à beaucoup respecter les Européens. Aussi la prédication de l'Évangile allait-elle rencontrer des difficultés de plus d'un genre. Si les commerçants n'avaient eu aucun intérêt à implanter la foi, les Peaux-Rouges, dans leur insouciance et leur grossièreté, n'étaient pas fort empressés de la recevoir. Un seul moyen s'imposa donc aux missionnaires, dès l'heure où leur retour devint possible, celui de vivre au milieu des infidèles et loin des colons, afin d'apprendre la langue des diverses peuplades et de les préserver des dangers de la corruption. Le P. Paul Le Jeune eut le courage d'accepter le premier cette lourde tâche, après avoir essuyé le refus des interprètes et surtout d'un coureur de bois nommé Nicolas Marsoulet, dont les services eussent été reçus avec empressement s'il avait voulu les rendre.

Un apostat, revenu de France, où les Récollets l'avaient emmené à leur départ forcé du Canada, donna au Jésuite, à Notre-Dame-des-Anges, les premières leçons. L'énergique disciple, malgré les erreurs volontaires d'un maître dépravé, s'en contenta d'abord. Il se composa même une petite grammaire, un lexique et bientôt, après avoir écrit une série de phrases, il parvint à se

faire comprendre des Indiens. C'était le montagnais, dialecte de la langue algonquine, la plus universellement parlée, en dehors de la région des Hurons et des Iroquois, de la baie d'Hudson à la Caroline. Un frère de l'apostat, bon chasseur et d'humeur traitable, Pierre Mestigoït, avait pris en amitié le P. Le Jeune. L'autre, nommé Carigoûan, sorcier, violent, et passé maître en fourberie, résolut de s'adjoindre au petit groupe, où Mestigoït avait invité le missionnaire à le suivre pendant plusieurs mois d'hiver. Si l'on avait pu savoir comment, par ruse, l'apostat accomplirait plus tard ce dessein, il est douteux que, malgré son courage et l'amour de la croix, le missionnaire se fût senti assez de force pour suivre son bourreau.

La petite caravane de Montagnais se mit en route vers la fin d'octobre 1633, en canot, sur le Saint-Laurent, jusqu'à l'île d'Orléans. De là, renforcés par deux autres groupes de Montagnais, poursuivant leur marche vers le lac Saint-Jean, ils débouchent dans les régions boisées, près des sources de Saguenay. Dès le 12 novembre, la terre se trouva blanche de neige, sur une épaisseur de plusieurs pieds.

A partir de ce moment, il devint impossible d'avancer, à moins d'avoir chaussé les raquettes, et d'ordinaire, les Indiens préfèrent, dans ces conditions, dormir et jeûner sous leurs huttes enfumées, plutôt que de chasser et courir les bois, en quête de provisions. A la vie déjà fort dure des voyages en canot succédait celle des marches pénibles, sur un sol inégal, où les chutes fréquentes sont suivies de douleurs cruelles. La route est glissante et si le voyageur tombe, il se relève avec peine, transi par le froid et meurtri par le coup. La neige forme paquet avec les raquettes; la marche est lente et pénible, et il faut porter une lourde charge sur le dos, ou la tirer derrière soi sur un traîneau. Si, pour l'Indien, habitué à braver l'intempérie et les rigueurs du climat, de tels voyages ne s'entreprennent pas sans de puissants motifs, un zèle dévorant pour le salut des âmes peut seul expliquer, comment un Européen put s'engager à braver de pareilles fatigues, dont ni son éduca-

tion première, ni même un séjour en cabane, ne lui avait donne la moindre idée.

On arrive au lieu du campement — il s'en fit vingt-trois en six mois —; le premier soin est d'envoyer des *squaws* (femmes) couper des perches. Pendant ce temps, à l'aide de leurs raquettes, les hommes déblaient la neige en rond ou en carré et la rejettent tout au tour en forme de muraille. C'est sur ces murs que l'on plante les perches, en laissant entre elles une ouverture



INDIEN MARCHANT SUR LA NEIGE, A L'AIDE DE RAQUETTES.

au sommet. La toiture est faite de bandes d'écorce. A l'intérieur, sur le sol et contre le mur de neige, on étend des branches de pin; puis, entre deux perches fichées en terre sur le seul point dégarni de neige, on pose la porte, c'est-à-dire une peau de bêtes ou une bande d'écorce. Tout le monde peut prendre sa place. Il n'y a pas même un escabeau pour s'asseoir et les dimensions de la hutte permettent à peine d'allonger les jambes pour dormir. Le centre est réservé pour le feu, et chacun, à tour de

rôle, est chargé de l'entretenir par le froid glacial des nuits. Comme l'appel d'air laisse à désirer, la fumée du bois vert trouve difficilement une issue par l'ouverture supérieure et c'est là le supplice des jours et des nuits. Les yeux et les narines n'en peuvent tolérer l'âcreté, même pendant le sommeil, et souvent il faut se coucher sur la face, si l'on veut respirer et dormir. Parfois la chaleur est intolérable, et à moins de s'exposer à un refroidissement brusque, en sortant à l'air libre, on doit se résigner à rapprocher la tête de la muraille de neige et à demeurer accroupi. Patient par nécessité, sinon par éducation, le sauvage attend là, sans murmure, le moment propice pour la pêche et la chasse, ses seules provisions consistant en gibier ou poisson. En général, l'expédition campe avant le coucher du soleil et, malgré la fatigue causée par la marche et l'installation, à moins d'avoir rencontré une bonne aubaine au moment de s'arrêter, il y a jeûne universel jusqu'au lendemain. Les chasseurs battent toute la région dans un rayon de 12 à 16 kilomètres. Si le butin est abondant, le repas sera long. Il est rare que l'on mette en réserve le moindre morceau et, si l'on a abattu une grosse bête, comme un ours, un orignal (cerf, élan du Canada), un bison, un karigou (renne), la cuisson demandera des heures. Ce n'est pas que chaque pièce exige une ébullition prolongée. Au bout de trois quarts d'heure, la viande est cuite (1), et il y a d'autres morceaux à faire bouillir. Toute la batterie de cuisine se compose d'une chaudière dont la malpropreté soulève le cœur. Elle est de cuivre assez mince, de grandes dimensions. En revanche, l'intérieur a une forte épaisseur de crasse. La table est mise par terre. Le couvert consiste en une écuelle faite d'écorce, sorte de vaisselle incassable et légère. A moins d'exercer une vigilance de tous les instants, les convives ne goûteront pas, les premiers ni les seuls, au bouillon et au quartier de venaison. Les grands chiens emmenés par les sauvages sont trop nombreux et trop affamés. A la moindre occasion

(1) Du moins, ces morceaux de chair saignante sont réputés cuits par l'Indien Les Européens n'en disent pas autant.

propice, ils bondissent, de çà de là, en quête d'un morceau. La nuit, ils sautent sur les dormeurs et ne connaissent le repos que lorsqu'on partage avec eux un coin de sa couchette. Celle-ci est une couverture ou une fourrure dont on s'enveloppe, en s'étendant sur la terre nue. Après ces longs festins, personne n'a la tentation de sortir et la malpropreté envahit la cabane. L'Indien ne se lave, ni la figure, ni les mains. L'odeur devient intolérable. La vermine se multiplie et la dysenterie court bien



CABANE DES INDIENS.

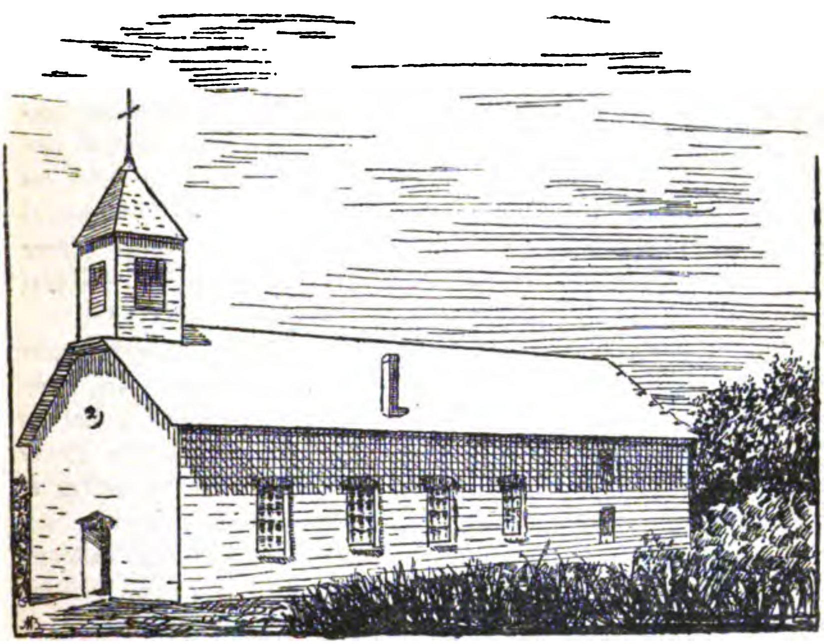
risque d'emporter même les plus robustes des Européens. Le P. Le Jeune en éprouva les atteintes et sa guérison tient lieu de prodige. Le P. Marquette, moins heureux, devait plus tard succomber à la violence de ce mal. Aux festins pantagruéliques succèdent parfois deux, trois et même quatre jours de jeûne. Les missionnaires ont alors à tromper souvent la faim. Pour celui dont il est question, il le fit, tantôt en dévorant des peaux d'anguille, dont il s'était servi pour mettre des pièces à sa

soutane, tantôt en mangeant de vieilles peaux d'élan, du lichen cueilli sur les arbres, ou de jeunes pousses d'arbres. Toutes ces tortures physiques sont peu de chose cependant en comparaison de la grossière immoralité de ces pauvres gens. Entendre leurs propos, être témoin de leurs désordres, et se voir en butte aux sarcasmes d'êtres dégradés comme l'était le sorcier Carigouan, fut, pendant six mois, le plus dur supplice du P. Le Jeune. Peu d'hommes, même du caractère le mieux trempé, auraient résisté à un pareil supplice. Sa vertu héroïque ne fut pas cependant sans imitateurs et, peu à peu, les mystères de toutes les langues parlées au Canada cessèrent d'être impénétrables. D'autre part, les missionnaires, par ce contact intime, bien au courant des mœurs et des usages, se virent en état de prêcher la foi et de gagner la confiance, l'estime, l'amour et la reconnaissance des Indiens, dont la conversion était le grand but à poursuivre.

Ce serait trop sortir du sujet qui nous occupe que de retracer les moyens mis en œuvre par les Jésuites français. Voici, d'ailleurs, en deux mots, le secret de leur méthode : ce fut de s'abaisser jusqu'à vivre comme les sauvages, afin de les élever jusqu'à la connaissance et l'amour de Dieu. A force de souffrir et de prendre patience, pleins de constance dans le travail, inébranlables dans leur angélique chasteté, forts dans les dangers, les supplices et les affres de la mort, ces héros ont fini par gagner, convertir et transformer des natures peu faites, en apparence, pour se courber sous aucun joug.

Pour le P. Marquette, si en arrivant il n'eut pas à endurer toutes les épreuves subies avec tant de courage par le P. Le Jeune, il en connut la plupart. Peu de temps après son arrivée, ses supérieurs l'envoyèrent au poste le plus éloigné du centre de la mission, afin d'y apprendre plusieurs langues. Le voyage des Trois-Rivières, à l'extrémité du Lac Supérieur, en lui donnant un avant-goût de l'expédition sur le Mississipi, lui fournit l'occasion de s'exercer au maniement de la rame et de s'habituer aux mœurs et aux usages des Indiens, pendant une assez longue navigation sur tous les lacs, sauf celui du Michigan.

Quand le futur explorateur du Mississipi arriva dans le Lac Supérieur, 1,800 Indiens s'y trouvaient groupés en trois sections différentes autour du missionnaire. Le P. Allouez leur avait persuadé de le suivre à la mission, nommée La Pointe



ÉGLISE DE LA POINTE DU SAINT-ESPRIT, BRULÉE EN JUIN 1901.

On y avait incorporé, comme sacristie, la chapelle en bois, construite par Marquette, en 1669.

du Saint-Esprit, dans le but de les soustraire à la férocité des Iroquois. Un fait suffira pour bien établir l'ascendant moral de son successeur sur les Indiens dont il avait la garde. Pendant une chasse, plusieurs d'entre eux, ayant rencontré des Dakotas, le peuple le plus cruel de tout le Nord, les avaient surpris,

tués et mangés. A leur retour, le missionnaire, pour sauver les néophytes d'une mort certaine, leur fit comprendre que la mission, compromise par leur conduite, devait s'établir ailleurs. Comme sur la route, en venant de l'Ouest, le P. Marquette avait remarqué une abondance extraordinaire de poissons dans la région voisine des trois Lacs, il proposa ce lieu comme centre nouveau de la mission. C'est alors qu'éclata la preuve de l'autorité qu'il avait acquise en se faisant aimer. Douze cents d'entre eux le suivirent à Michillimackinac. En quittant La Pointe du Saint-Esprit, au Lac Supérieur, le missionnaire ne se doutait pas combien de temps encore subsisterait la chapelle en bois, où tant de fois il avait offert le saint Sacrifice de la messe. S'il avait eu une vue prophétique, il aurait su que ce modeste sanctuaire subsisterait dans son état primitif jusqu'en juin 1901. A cette date, comme nous l'apprend *The New World*, dans son numéro du 22 juin 1901, l'église de La Pointe fut dévorée par un incendie. Ce n'était plus la chapelle bâtie en 1669 par Marquette, mais elle avait été conservée pour servir de sacristie et englobée dans la construction nouvelle entreprise par le R. P. Baraga, franciscain, en 1833 (1). Si ces poutres grossièrement équarries, en forme de murs, avaient pu parler, que n'auraient-elles pas raconté sur la piété, le zèle et la ferveur de Marquette? C'est une perte irréparable pour la chrétienté de La Pointe!

Pour savoir comment il a vécu, il était nécessaire de décrire la manière de vivre de l'un de ses prédécesseurs. Malgré le mouvement des conversions, les usages des diverses nations n'ayant pas encore changé, le nouvel apôtre ne devait pas s'attendre à être beaucoup mieux traité. C'est ce dont il sera facile de se convaincre en lisant le récit de son exploration à la recherche du Mississipi. Après avoir constaté, dans l'exposé des règles principales de la Compagnie de Jésus, à propos des missions, l'importance attribuée à l'adjonction d'un compagnon,

(1) Un excellent dessin à la plume fera voir au lecteur ce qu'était l'église paroissiale avant de disparaître.

plus d'un lecteur sera sans doute surpris de voir le P. Marquette, à peine âgé de trente-six ans, partir seul pour un voyage aussi dangereux et d'une issue fort incertaine. D'abord, les Supérieurs ne le laissèrent pas si abandonné à lui-même. A défaut d'un religieux de son Ordre, ils lui adjoignirent un homme sûr et dévoué, dont les services lui furent des plus utiles, cette année 1673 et l'année suivante, plus peut-être que ne l'auraient été ceux d'un prêtre. D'ailleurs, sa vertu éprouvée donnait toute confiance et sa délicatesse de conscience bien connue faisait croire que, s'il n'avait pas la consolation de se confesser pendant de longs mois, il n'en sentirait pas la nécessité.

Comment ne pas se demander également ici, pourquoi le P. Marquette a pu passer si longtemps inconnu dans son pays natal, la France et la ville de Laon? Il semble que, dès 1676 le bruit d'une exploration aussi importante par ses résultats et couronnée par un succès à peine espéré aurait dû être entendu de ce côté de l'Atlantique. Il n'en fut rien, et l'éclat des honneurs décernés au Jésuite en Amérique depuis vingt-trois ans n'a pas encore réussi à provoquer le moindre enthousiasme dans sa ville natale, où son nom n'est peut-être pas inconnu mais où ses travaux semblent ignorés de tous.

Voici l'explication du silence. Pour continuer l'impression des *Relations de la Nouvelle-France*, il aurait fallu mécontenter la Cour de Rome ou celle de Versailles. Laisser imprimer la correspondance des missionnaires, par ordre du roi, sans le visa des censeurs désignés par le Pape, eût été une désobéissance aux ordres du Saint-Siège. C'était au moins se faire soupçonner de connivence avec le pouvoir temporel, afin d'échapper à la puissance spirituelle. D'autre part, se soumettre aux décisions pontificales aurait offensé Louis XIV. Les Supérieurs prirent le parti le plus sage, celui de se taire, en attendant des temps meilleurs. Or, ce silence n'a guère été rompu avant la seconde partie du XIX[e] siècle, et l'on verra bientôt comment l'envie des uns et la haine des autres ont exploité contre les Jésuites une attitude dictée par la prudence.

Thévenot, sans doute, a décrit la découverte en 1682; mais son récit est incomplet, et l'impression, faite à Paris, sur des données inexactes du voyage d'exploration accompli en 1673 et d'une carte où l'auteur prétend indiquer le voyage de Marquette, sans le nommer toutefois, n'a pas triomphé des affirmations du P. Le Clerc et du P. Louis Hennepin, religieux mineurs de la stricte observance, dits *Récollets*. Depuis longtemps, les ouvrages sortis de la plume de ces deux écrivains ont été l'objet, en Amérique, de réfutations décisives de la part d'historiens, même protestants. En France, plusieurs écrivains se sont égarés à la suite de M. Gabriel Gravier et ont cru devoir, notamment aux fêtes de Rouen en l'honneur de Cavelier de la Salle, enlever au P. Marquette la gloire d'une découverte, dont les Récollets l'avaient dépouillé, en abusant du silence forcé des Jésuites. La publication du manuscrit original et daté, dont il existe un exemplaire au collège Sainte-Marie de Montréal (Canada), ne saurait désormais laisser aucun doute (1).

Le fleuve dont il suivit le cours valait la peine d'être reconnu.

(1) Cf. *John Gilmary Shea. Discovery and exploration of the Mississipi Valley with the original narratives of Marquette, Allouez, Membré, Hennepin and Athanase Dounay with a fac-simile of a new discovered map of Marquette. Redfield, Clinton Hall, New-York*, 1852. In-8°, p. 80-267.

Bien que cette copie du journal perdu de Marquette ne soit pas la meilleure, elle n'en a pas moins une haute valeur, comme aussi celle dont la reproduction a été faite par le P. Félix Martin et le P. Demontézon, pour les *Relations inédites de la Nouvelle-France*, publiées à Paris, chez Douniol en 1861. Cependant, pour un ensemble de raisons, la copie, qui se rapproche le plus du texte original, est celle qui sera donnée à l'Appendice. C'est la transcription du journal autographe de Marquette, envoyée à Paris par le P. Dablon, avec les lettres de 1678.

CHAPITRE VII

Le Mississipi. [1]

D'après les plus récentes données, le grand fleuve parcourt 7,200 kilomètres, en y comprenant la longueur de son principal affluent, avant de se jeter dans le Golfe du Mexique. Ses sources sont aujourd'hui au lac Itaska, mais autrefois elles étaient beaucoup plus au Nord. D'abord, le fleuve suit la direction du Nord, décrit un demi-cercle dans la direction de l'Est et commence à descendre vers le Sud-Ouest, en formant un immense point d'interrogation. Sa direction générale le porte ensuite vers le Sud. Après avoir reçu le tribut de nombreuses rivières qui déversent leurs eaux dans son lit, le Mississipi coule, calme et majestueux, tantôt resserré entre des gorges profondes, aux falaises à pic, et tantôt se développant, à travers les prairies, sur une largeur considérable de 3,750 à 4,800 mètres. Sa profondeur non moins étonnante varie de 15 à 60 mètres ; et s'il ne renfermait tant de rapides et d'obstacles divers, les navires d'un fort tirant d'eau pourraient y être employés sans peine. En fait, même de nos jours, une flotte de plus de 1,200

(1) Grossi par le Missouri, son affluent, et non le fleuve principal, comme plusieurs l'auraient voulu.

navires à vapeur et 6,339 barques, jaugeant plus de 3,393,380 tonnes, le parcourt incessamment sur une grande longueur (1). Une vigilance de chaque instant s'impose aux pilotes expérimentés. Si plusieurs rapides ont pu être évités, il en reste encore; et puis l'action érosive du fleuve arrache à ses rives des quartiers de rochers, des arbres, des terres, dont l'amalgame constitue un véritable danger. Ou bien ces îles flottantes sont arrêtées dans leur cours et forment des barrages, en se fixant sur des pointes de rocs solidement plantés au fond de l'eau; ou bien, submergées par leur poids, elles continuent sous l'eau leur marche descendante. Parfois, ces masses se désagrègent soudain, et alors malheur aux barques légères qu'elles rencontrent sur leur passage.

Enfin les canots les plus résistants se trouvent percés en un moment par l'une ou l'autre branche réduite à l'état de pieu vertical (2), et l'embarcation sombre, avant qu'on ait pu aveugler la voie d'eau, surtout si la frêle yole est construite en écorces. Aussi, les fait-on d'ordinaire d'un tronc d'arbre creusé, et alors, pour remonter le fleuve, il faut une équipe de nombreux rameurs.

A ces dangers s'ajoutaient, au XVIIe siècle, ceux que présente un voyage d'exploration en pays inconnu. Sans doute, depuis un grand nombre d'années, les missionnaires recueillaient, avec un louable empressement, les moindres indications fournies par les sauvages. Mais il leur fallait beaucoup de discernement, pour démêler le vrai du faux, tant ces tribus primitives ont pris dans le paganisme l'habitude de mentir sans pudeur (3). De leur côté, les gouverneurs du Canada notaient, eux aussi, avec zèle, les informations apportées à Québec par les chasseurs, qui avaient pu s'avancer le plus loin dans l'intérieur des terres et trafiquer de pelleteries. Mais la nation qui connaissait mieux le

(1) Voir à l'appendice la statistique de la navigation, dans le bassin du fleuve. Le tonnage annuel transporté par la flotte s'élève à 29,405,046 tonnes.

(2) Comme il arriva au P. Gravier dans son voyage en 1700.

(3) Peut-être et probablement par pure politesse, de peur d'avoir à contredire leurs interlocuteurs.

Mississipi était celle des Illinois, possesseurs nominaux d'un immense territoire, s'étendant des bords du lac Michigan à l'Est, au Mississipi à l'Ouest. Ils étaient limités au Nord par le Wisconsin et au Sud par l'Ohio. Or, si l'on excepte le voyage de Nicollet (1639), plus de trente ans avant l'expédition de Louis Jolliet et du P. Marquette, et la tentative du P. Allouez (1), assez bien renseigné par son expédition, personne n'avait encore entretenu que de passagères relations avec cette nation. Le plus souvent, c'étaient des rencontres fortuites, loin de leurs domaines, quand ils venaient traiter avec les Français. Jean Nicollet, il est vrai, s'était cru arrivé au bord du grand fleuve, en naviguant sur le Wisconsin. Cependant il était encore à trente ou quarante lieues du Mississipi, quand il s'arrêta à un rapide qu'il avait pris, par erreur, pour le confluent des deux rivières.

Les Illinois, mieux instruits, avaient eu malheureusement à lutter contre deux ennemis puissants : les Iroquois et les Sioux. A la suite de guerres désastreuses, plusieurs bourgades de cette nation avaient dû traverser le fleuve, et s'établir sur sa rive droite, afin de se soustraire aux poursuites de leurs farouches ennemis. C'est là, dans le campement principal de Péouaréa, que, dans son exploration, le P. Marquette devait être reçu avec tant d'empressement et de faveur. En résumé, avant son embarquement, les notions les plus exactes se bornaient aux points suivants. Tout le monde était d'accord pour reconnaître l'existence d'une *mer* à l'Ouest sur une longue étendue, et l'on savait aussi qu'il était possible de s'y rendre en canot de l'extrémité de la Baie des Puants, en s'engageant dans le pays de la Folle-Avoine, par une rivière tributaire du lac Michigan; que de là on pourrait facilement gagner une autre rivière, séparée de la première par un portage très court, et enfin se rendre, par le Wisconsin, à cette *mer* inconnue des Européens, que les aventuriers espagnols avaient déjà parcourue dans sa portion inférieure, en s'y rendant par le golfe du Mexique.

(1) Dans le voyage qu'il fit sur le Wisconsin en 1667.

Par une confusion assez naturelle, beaucoup de Canadiens, préoccupés de traverser le continent de l'Amérique du Nord dans toute sa largeur, cherchaient, dans le même temps, une route vers la Chine ou le Japon, soit par voie de terre, soit par voie de mer. Il n'est pas impossible que des Indiens, accoutumés à franchir d'immenses distances, aient eu dès lors connaissance d'une mer, d'où l'on pourrait se rendre au Japon, sinon d'une terre située en face des extrémités de la Sibérie. Quoi qu'il en soit, en 1673, entreprendre le voyage de la mer de l'Ouest, signifiait également aux yeux des explorateurs, soit la découverte du Mississipi, soit celle de la mer du Japon. Par suite, quand Louis Jolliet fut chargé par Talon de commander l'expédition et de s'associer le P. Marquette, le plan du voyage était encore un peu vague. Aussi, dans les conférences préparatoires de Michillimackinac, du 8 décembre 1672 au mois de mai 1673, les tracés durent-ils se ressentir de cette incertitude. Il est vrai que, dans le remarquable travail du P. Jules Tailhan, sur les Mémoires de Nicolas Perrot (1), ce savant écrivain n'ose pas se prononcer sur l'interprétation du mot : *mer de l'Ouest*. Cependant, comme il serait impossible de ne pas accepter, sur ce point, l'autorité d'autres historiens, même celle du P. Louis Hennepin, récollet, *quand il n'a aucun intérêt à ne pas dire vrai*, il est certain qu'en 1698, on cherchait encore la route du Canada à une autre *mer de l'Ouest* que celle du Mississipi, pour se rendre au Japon et en Chine, c'est-à-dire par la Californie; et cela se disait vingt-cinq ans après la reconnaissance du grand fleuve sur la majeure partie de son cours. Charlevoix constatait, en 1721, la même tradition. Mais il fallut attendre après 1773, c'est-à-dire jusqu'à la suppression de la Compagnie de Jésus, pour que les Franciscains espagnols, successeurs des Jésuites en Basse-Californie, étendissent leurs conquêtes spirituelles jusqu'à Santa-Clara

(1) *Mémoire sur les mœurs, coustumes et relligion des sauvages de l'Amérique septentrionale,* par Nicolas Perrot, publié pour la première fois par le R. P. J. Tailhan, de la Compagnie de Jésus. Leipzig et Paris, librairie A. Franck Albert, L. Herold, 1864. (T. III de la *Bibliotheca americana*).

et San-Francisco. Alors seulement il fut possible de savoir qu'au delà des Montagnes-Rocheuses se trouvaient de vastes régions bordées par l'océan Pacifique. Malgré tout, l'honneur d'avoir traversé le continent de part en part, de New-York à San-Francisco, était réservé, au XIX[e] siècle, à Lewis (1804-06) et à David Johnson.

Ce qui précède montre assez les difficultés principales de l'entreprise française, sans qu'il soit nécessaire de s'arrêter à en décrire d'autres, dont la perspicacité du lecteur lui permettra de comprendre l'importance et le nombre. L'une des plus poignantes fut incontestablement l'indifférence du gouvernement français par rapport à l'expédition, dont l'honneur principal revient au P. Marquette.

CHAPITRE VIII

La France ne comprend pas l'importance de la découverte.

Le comte de Frontenac était arrivé, vers la fin de septembre 1672, pour administrer le Canada, en qualité de gouverneur. Pendant ce premier séjour, loin de rêver à l'agrandissement de la colonie et d'assurer au moins son extension dans l'avenir, toute sa préoccupation parut être de faire prévaloir les idées préconçues qu'il avait apportées de France. Dans sa pensée, il fallait d'abord inculquer aux sauvages l'amour de la France, pour les amener à connaître et à pratiquer l'Évangile. C'était une erreur. Mieux renseignés par l'expérience, les missionnaires s'en tenaient à une méthode contraire. Pour eux, les Indiens ne pourraient se placer sous la suzeraineté de la mère-patrie qu'après avoir reçu le baptême et pratiqué les vertus chrétiennes.

Frontenac conçut un violent dépit, en constatant cette divergence de vues sur un point capital, et dès lors les Jésuites furent considérés par lui comme un obstacle (1). Autour du nouveau

(1) Peut-être était-il dominé par des idées apportées de France ou par l'habitude de trouver mauvais *à priori* toute manière de voir contraire à la sienne.

gouverneur accoururent les jaloux, les détracteurs et les intrigants. Déjà d'ailleurs, à la fin du séjour de l'intendant Talon qui administrait en fait la colonie, sous le nom de M. de Tracy, plus d'un envieux cherchait à miner le crédit des Jésuites. Mécontents de n'avoir pas été autorisés à retourner dans leurs anciennes missions, après la reprise du Canada sur les Anglais en 1632, les Récollets s'efforcèrent de persuader que leur genre de vie leur permettrait à eux, mieux qu'à tout autre, de gagner les sauvages à la civilisation et à la foi chrétienne. Le nouveau gouverneur fut flatté de leurs avances, et sûr de trouver chez eux l'aide et l'appui qu'il n'osait espérer rencontrer d'autre part, il ne craignit pas de montrer un grand éloignement à l'égard des Jésuites. Est-ce à cette raison qu'il faut attribuer la froideur et l'indifférence de Frontenac, en apprenant qu'un Jésuite allait être adjoint à Jolliet pour l'expédition du Missisipi? Fut-il distrait par les préparatifs de son propre voyage chez les Iroquois, entrepris dans le temps même où les illustres explorateurs descendaient le grand fleuve? C'est une question, pour le moment, insoluble.

Quoi qu'il puisse être de ses pensées secrètes, la correspondance du gouverneur avec Colbert ne semble pas fort enthousiaste au sujet de l'expédition et de ses résultats. N'ayant pu révoquer les ordres signés par son prédécesseur, loin de récompenser les heureux voyageurs, il se borne à mentionner leur retour, et ne songe à tirer aucun parti de leurs découvertes. Il est même facile de constater plutôt un certain dédain dans ses lettres, comme s'il s'agissait d'un fait sans aucune portée. Ce fut une grave erreur, et le cabinet de Versailles semble l'avoir partagée.

Cependant les Jésuites s'étaient toujours montrés fort soumis envers le pouvoir et les administrateurs envoyés par le roi. Qu'on en juge par la lettre suivante du P. Le Mercier.

« *A Quebecq, ce 2 de nou. 1665.*

» MONSEIGNEUR,

» Les grandes obligations que nous avons à Sa Majesté ne diminuènt en rien celles qui nous attachent à vostre personne. Il est vray que le Roy a receu de Dieu cette inclination extraordinaire vers la Nouuelle-France, dont nous benissons le ciel iour et nuit.

» Mais la mesme adorable Providence luy a egalement inspiré de se servir de vous, pour l'establissement de cet estat nouueau, qu'il fault former iusqu'à luy donner l'estre d'un Royaume françois et très chrestien tout ensemble, qui sont les deux plus belles qualitez que la nature et la grâce puissent produire en faueur d'un empire.

» Cette entreprise, Monseigneur, de faire, en mesme temps, au milieu d'une barbarie toute sauuage, et une primitive église et une colonie, qui soit dans la perfection des plus anciennes monarchies, est digne des soins d'un ministre d'estat eclairé comme vous estes.

» Il ne paroist presque desià plus de Canada, et il fault effacer doresnauant ce nom barbare de touttes les histoires ou relations, pour le changer en celuy de nouuelle France; je pourrois dire mesme d'ancienne France, qui semble auiourd'huy avoir esté transporté en ces contrées, tant les choses sont desià aduancées, depuis, Monseigneur que vous y auez mis la main, soubs les auspices de nostre *Dieudonné* et que vous nous auez procuré, pour seconder et executer vos desseins, tant de personnes de merite, tels que sont Mgr de Tracy, qui a encore l'esprit aussy vigoureux et propre aux grandes entreprises, que peut estres il ayt iamais eu, et M. Talon, intendant pour Sa Majesté en ces quartiers, qui joint et uny, comme il est, au premier, est capable de regler parfaitement un pais encore moins policé que celui-cy.

» En quoy, Monseigneur, nous nous sentons, en nostre particulier, tous nos pères et moy, infiniment uos obligés, pour l'amour singulier que nous portons et à toutes ces contrées et à la mission où Dieu nous a appelés, veu que, soubs le gouuernement de personnes si

justes et si sages, nous esperons que notre Compagnie aura lieu de ne plus craindre la calomnie, à laquelle, de vostre part, nous nous tenons asseurez que vous ne donnerez iamais d'audience fauorable au preiudice de la verité et de nostre innocence. Je suis, Monseigneur,

» Votre très humble et très obeissant seruiteur selon Dieu

» FRANÇOIS LE MERCIER, de la Compagnie de Jésus (1). »

Ces sentiments auraient animé le successeur du P. Le Mercier, si Frontenac, dès son arrivée à Québec, ne s'était posé en adversaire des Jésuites. A peine entré en charge, il annonça son intention de prononcer, dans l'église même de ces religieux, une harangue, où il avait inséré un blâme public dirigé contre eux. Il serait impossible de juger sa conduite, sans mettre ici même sous les yeux du lecteur le passage du discours, où tout le monde comprit que les missionnaires de la Compagnie de Jésus étaient manifestement désignés.

« Quand il [Frontenac] pourra attester à Sa Majesté que Messieurs du clergé continuent auec une pieté singulière à instruire les peuples par leurs paroles et par leurs exemples, qu'il luy pourra dire que les Religieux qui sont employés dans les Missions s'ap[p]liquent auec plus de zèle que iamais à la conuersion des sauuages, qu'ils sont, par des moyens qu'ils n'ont peu peut être encore pratiquer, à les rendre suiets de Jésus-Christ et du roy tout en semble et qu'il uerra que dans la pratique et le com[m]erce qu'ils ont continuellement auec eux, ils leur inspirent l'enuie d'ap[p]randre nostre langue et de guider des mœurs et une façon de uiure qui y est aussy contraire et op[p]osée à l'esprit du C[h]ristianisme qu'elle l'est au sentiment d'une personne veritablement raisonnable, ils doiuent estre persuadés qu'ils receuront des nouuelles marques de protection et des assistances toutes particulières dans l'execution de leurs pieux desseins (2). »

(1) Bibliothèque nationale. *Mélanges Colbert,* t. 162, f. 72; Margry, R. 17 — 1068.

(2) Harangue prononcée par Mgr le comte de Frontenac, en l'assemblée tenue à Québec, le 23 octobre 1672. Cf. Bibliothèque nationale de Paris. *Mélanges Colbert,* t. 162, f. 229 *recto et verso.*

L'injonction du gouverneur était des plus blessantes. Avant d'apprendre le français aux Hurons, aux Algonquins, aux Illinois et autres tribus, il fallait d'abord les aborder, les réunir, leur parler dans leur langue, leur faire apprendre le catéchisme, leur inspirer de l'estime pour les vertus chrétiennes, en leur donnant l'exemple de l'abnégation portée jusqu'à l'héroïsme. Si les Jésuites avaient ajouté aux obstacles que présentait à l'introduction de la foi en Canada la difficulté d'apprendre le français aux sauvages, ils n'auraient pu en baptiser un seul. Leur résistance était donc justifiée. Cependant, ils se prêtèrent au projet suggéré par Frontenac et obtinrent que plusieurs de leurs néophytes leur confiassent quelques enfants auxquels on essaya d'apprendre le français. L'insuccès de cette tentative fut complet et força de remettre à beaucoup plus tard l'exécution du dessein formé par le gouverneur.

Si cet homme, d'ailleurs intelligent et dévoué, avait toujours agi et parlé comme dans son voyage chez les Iroquois, en juillet 1673, il aurait mérité, pour sa première administration, les éloges que lui valut la seconde. Aussi, de même qu'il serait injuste de le juger par l'outrecuidance avec laquelle, avant d'être suffisamment renseigné, il prétendit dicter aux Jésuites une ligne de conduite contraire aux données de l'expérience, de même il convient de louer le discours qu'il prononça en présence des sauvages. Avec une adresse merveilleuse, il leur déclara son désir de les voir devenir tous chrétiens, amis de la vertu et de la France, en paix avec leurs voisins et surtout les Hurons. Puis, profitant de l'appareil de force qu'il avait réussi à donner à son escorte et à sa flotte, il fit comprendre aux Iroquois, dans un langage plein de droiture et de fermeté, sa détermination de venger toute injure faite aux missionnaires, ou toute tentative de violence contre les Hurons, au mépris de la paix. Son attitude résolue produisit la plus profonde impression, et les chefs vinrent déposer à ses pieds, en gage de leur respect et de leur soumission, un nombre considérable de présents.

C'est aussi à cette même époque que Frontenac se servit

utilement de Robert Cavelier de la Salle. Cet aventurier normand ne manquait ni d'intelligence ni d'énergie dans la poursuite de ses projets. Envoyé dès l'hiver 1672 chez les Iroquois, il s'était acquitté de cette mission avec la plus grande habileté. Grâce à ses soins, le gouverneur parvint au but de son voyage avec les 120 canots armés de son escorte, et en revint sain et sauf, en dépit des craintes de trahison, toujours à redouter de cette tribu féroce. Avant Frontenac, Talon avait déjà remarqué La Salle et l'avait encouragé, au point de l'envoyer à la grande assemblée des tribus de l'Ouest, en 1671, au Sault-Sainte-Marie, et c'est avec son approbation et ses secours que La Salle avait essayé, cette même année, d'atteindre au Mississipi par l'Ohio. Les habiles flatteries du Normand achevèrent de lui gagner la confiance et la protection du nouveau maître. Ainsi le gouverneur, dans le Mémoire adressé à Colbert (1) sur le voyage au pays iroquois, a pris soin de donner de grands éloges à l'adresse de son envoyé et au succès de sa négociation avec les principaux chefs. Son animosité contre les Jésuites n'est pas moins manifeste. S'il en cite un, c'est pour l'accuser de l'avoir induit en erreur, par un rapport, sur la présence de vaisseaux hollandais à Manatte (2). Quant aux autres, missionnaires dans cette région, rouge encore du sang de leurs prédécesseurs, quant à leur dévouement héroïque, leurs privations et leurs travaux, il ne dit pas un mot, même pour constater leur existence. Et cependant à qui la France devait-elle d'avoir pénétré sur ce sol ingrat, arrosé par tant de sueurs et fécondé par le martyre, sinon aux Pères de la Compagnie de Jésus, qui avaient tout bravé pour vivre au milieu des plus cruels d'entre les peuples du Canada? Et ces travaux avaient été accomplis, dans le seul espoir de convertir ces hommes, trop souvent excités par les Anglais, en haine de la France et de la foi catholique!

(1) *Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.* 4258 f. 8-35. Margry le reproduit, t. I, p. 195-238.

(2) New-York.

Frontenac croyait peut-être à la force et à l'audace. Pouvait-il admirer ceux qui s'élançaient à la conquête des âmes, sans autres armes que le zèle, une patience à toute épreuve et une douceur que sans doute il qualifiait de faiblesse? Le fait est que le gouverneur, en 1673, ne leur était pas favorable et que Cavelier de la Salle avait toute sa confiance. Voilà pourquoi, se proposant de réserver à ce dernier l'honneur d'avoir pénétré jusqu'à l'embouchure du Mississipi, il pria Colbert d'interdire aux Jésuites les courses lointaines et de réserver ce genre de travaux aux hommes jugés par lui les plus capables de les entreprendre avec un plein succès. Après avoir toléré l'expédition de Jolliet et du P. Marquette, organisée par son prédécesseur, son dessein était de ne plus leur en confier d'autres.

Une circonstance indépendante de sa volonté lui permit, dans le même temps, sinon de passer sous silence les résultats du voyage fait au Mississipi par Jolliet et le P. Marquette, du moins d'en parler sans éloges, et ce fut la suppression de toute publication imprimée sur les travaux des Jésuites à la Nouvelle-France, dont il a déjà été parlé plus haut.

On a dit aussi que l'intendant Talon avait le premier jeté les yeux sur Robert Cavelier de la Salle. Il convient de citer ses paroles :

« Le sieur de la Salle n'est pas encore reuenu de retour de son voyage fait au costé du sud de ce pays (1); mais le sieur de Saint-Lusson est reuenu, après avoir poussé iusqu'à près de cinq cens lieuës d'icy (2), planté la croix et arboré les armes du Roy, en présence des dix-sept nations sauuages, assemblées de touttes parts à ce sujet, touttes lesquelles se sont volontairement soumises à la domination de Sa Maiesté qu'elles regardent vniquement et comme leur souuerain protecteur. Cela s'est fait, au recit des Pères Jesuistes, qui ont assisté à cette ceremonie, auec tout l'appareil et l'esclat que le païs a pû souffrir. Je porteray auec moi les actes de prise de possession, que

(1) Voyage sur l'Ohio, à la recherche du Mississipi, pendant l'hiver de 1671.

(2) C'est l'assemblée du Sault-Sainte-Marie, le 14 juin 1671.

le sieur de Saint-Lusson a dressé[s], pour asseurer ces païs à Sa Maiesté. On ne croit pas que du lieu où ledit sieur de Saint-Lusson a parlé, il y ait plus de trois cens lieues iusqu'aux extremitez des terres qui bordent vers la mer Vermeïl ou du Sud. Les terres qui bordent la mer de l'ouest ne paroissent pas plus esloignées de celles que les François ont descouuertes, selon la sup[p]utation qu'on a fait[e] sur le recit des sauuages; et par les cartes, il ne paroist pas qu'il y ait plus de quinze cens lieues de nauigation à faire, jusqu'à la Tartarie, la Chine et le Japon (1). »

Talon parle ensuite des mines si riches de cuivre, depuis exploitées au XIX[e] siècle, avec tant de profit, et que les Pères Jésuites avaient signalées comme voisines de leur mission à La-Pointe-du-Saint-Esprit.

« Les Pères Jesuistes se servent chez les Outaouacts (d'où dérive Ottawa) d'vne enclume de cette matière d'environ cent livres pezant.... »

Un Mémoire, adressé par Frontenac à Colbert, montre encore mieux le fond de la pensée du gouverneur à l'égard des Jésuites et de leurs missions. Margry n'a pas pensé à publier ce morceau. Cette omission est regrettable.

« Je me suis acquitté de celuy [l'ordre] par lequel vous me prescriuiez de continuer à exciter les Jesuistes, le seminaire de Montreal et les Recollectz à prendre de jeunes sauuages, pour les instruire à la foy, et les rendre sociables. Les derniers ne demandent pas mieux et s'efforcent de le faire dans leur mission de Katarokoui (2), où ils feront assurement des progrès. Pour les autres, je leur ay donné l'exemple et fait voir, quand ils voudront se seruir de leur credit et du pouuoir qu'ils ont auec les sauuages, qu'ils les rendront sociables et auront de leurs enfants, comme j'en ay.

(1) Cf. Manuscrit Ministère des affaires Étrangères. *Fonds Amérique*. V, f. 286. Margry, t. I, p. 92.

(2) En pays iroquois.

» Mais c'est une chose qu'ils ne feront jamais, à moins d'y estre absolument contraints, par les raisons que je vous ay desjà mandées et qu'il est inutile de repeter.

» Ils en useront de mesme à l'esgard de l'estendue de leurs missions sur laquelle je leur ay parlé, de la sorte que vous me l'ordonnez, mais inutilement, m'ayant declaré tout net qu'ils n'estaient icy que pour chercher à instruire les sauuages ou plustôt attirer les castors et non pas pour estre curez des François.

» Ils ont mesmes affirmé depuis huit jours et retiré deux Pères qu'ils auaient tousjours eus à leur habitation du cap de la Madeleine, qui est une des plus nombreuses qui soit en ce pays, parce qu'il n'y vient pas presentement assez de sauuages. Et quand j'ai voulu representer doucement au Père Superieur l'incommodité où se troueroient les habitans d'estre sans secours spirituels, il n'a pas hésité à me dire les raisons que je vous marque.

» Cependant, après auoir resolu de n'y laisser aucun de leurs Pères, les admonitions charitables que je leur ay faites les ont obligez, depuis quelques jours, à changer de resolution ; et le Superieur m'est depuis venu trouuer pour me dire qu'ils y en laisseroient un. Mais je croy que ce ne sera que pour cet hyuer et pour laisser passer le grand bruit que cela feroit.... (1). »

A la rigueur, on pourrait se contenter de la lettre précédente, si une autre communication de Frontenac, celle ci chiffrée, ne dévoilait encore plus explicitement le fond de sa pensée. A titre de curiosité, les chiffres du premier alinéa seront donnés en note au bas de la page (2).

« Je crois que vous approuuerez que j'en ay usé de la sorte, et qu'il est bon d'empescher qu'ils ne s'attribuent des priuilèges particuliers.

» Je leur ay fort temoigné l'etonnement où j'estois, de voir que de

(1) Archives coloniales. *Correspondance étrangère*, Canada, t. IV, f. 79 *verso*.

(2) 82. 7. 23. 22. 107. 205. 2. 16. 16. 23. 45. 34. 20. 107. 82. 14. 33. o. + 28. 68. 90. 26. 18. 39. 8. 20. 108. 13. 24. 247. 68. 5. 102. 17. 7. 77. 18. 108. 13. 17. 97. 29. 20. 20. 22. 55. 28. 14. 20. 68. 17. 16. 22. 33. 91. 72. 17. 101. 18. 38. 60. 92. 28. 18. 17.

tous les sauuages qui sont auec eux à Nostre-Dame de Foye, qui n'est qu'à une lieue et demie de Quebec, il n'y en auoit pas qui parlast françois, quoiqu'il frequentassent continuellement parmy nous et leur ay dit que je croyois que dans leurs Missions ils devoient songer, en rendant les sauuages sujects de Jesus-Christ, de les rendre aussy sujects du roy; que pour cela il leur falloit inspirer l'enuie d'apprendre nostre langue, comme les Anglois leur apprenoient la leur, essaier de les rendre plus sedentaires et de leur faire quitter une uie si opposée à l'esprit du Christianisme, puisque le veritable moyen de les rendre chrestien estoit de les faire deuenir hommes. Mais, quelque mine qu'ilz fassent, ilz ne veulent point entendre ce langage, et pour vous parler franchement, ilz songent autant à la conuersion du castor qu'à celle des âmes. Car la plupart de leurs missions sont de pures mocqueries et je ne croirois pas qu'on leur dust permettre de les estendre plus loin, jusques à ce qu'on vist en quelque lieu une eglise de sauuages mieux formée. J'ay fort exhorté Messieurs du Seminaire de Montreal d'en user de la sorte à Quintay et d'inspirer ces sentimens là à leurs sauuages, ce qu'ilz m'ont promis et ce qui peut estre excitera les autres, par jalousie, d'en faire autant. Si vous en tesmoignez aussy quelque chose au P. Ferrier (1), peut estre que ce qu'il en escriroit feroit quelque effect. Il y a une autre chose qui me deplaist, qui est l'entière dependance, dans laquelle les prestres du seminaire de Quebec et le grand vicaire de l'euesque sont pour les Pères Jesuistes. Car ils ne font pas la moindre chose sans leur ordre ; ce qui fait qu'indirectement ilz sont les maistres du spirituel qui, comme vous scauez, est une grande machine pour remuer le reste. Ilz ont mesme, si je ne me trompe, gagné le gardien des Recollects, qui n'a plus que trois ou quatre religieux dans son couuent, que les Pères Jesuites seroient bien aises de voir entierement aboly, et où il seroit necessaire qu'il y eust des religieux habiles et qui eussent assez de talent pour balancer un peu celuy des autres. Vous verrez si vous jugerez à propos d'en dire quelque chose à l'euesque de Quebec et au prouincial des Recollectz.... (2). »

(1) Confesseur de Louis XIV.

(2) Ministère des colonies. Canada. *Correspondance étrangère*, t. III. Margry, t. I, p. 247-248.

Ces citations étaient nécessaires pour expliquer l'étonnante manière de voir du comte de Frontenac, formulée dès son arrivée et basée, non sur une expérience personnelle, mais soit sur des préjugés conçus en France, soit sur de faux rapports entendus au Canada. Le plus grave est relatif au commerce des castors, auquel le gouverneur attribue le peu de zèle que montrent les Jésuites pour le salut et la conversion des sauvages. Cette accusation, malgré son injustice flagrante, a été tant de fois répétée qu'il convient d'en faire ressortir une bonne fois la fausseté. Ce n'est certes, ni en Amérique, ni au Canada qu'elle a rencontré la moindre croyance, mais en France, où elle est encore colportée avec perfidie.

Le Mémoire de Frontenac est trop manifestement dicté par l'animosité, pour que l'on puisse s'en tenir à son appréciation sur un seul point. Son opinion n'est pas seulement entachée d'erreur, mais ce qui est plus grave, il est difficile de croire ici à sa bonne foi. Pendant longtemps, à la Nouvelle-France, la seule monnaie courante, même à Québec, où l'on se servait encore si peu d'argent français, consista exclusivement en fourrures. Tout se payait en pelleteries; le pain, le vin, les étoffes, les armes, la poudre, le plomb, etc., etc., et personne n'aurait pu se procurer les aliments ou les objets nécessaires à la vie, s'il n'avait eu pour les acheter que des sacs d'écus. Par suite, accuser les Jésuites d'avoir trafiqué, parce qu'ils payaient, en peaux de diverses bêtes, les provisions qu'ils recevaient de Québec, est une insigne calomnie, puisqu'ils auraient été réduits à mourir de faim, s'ils ne s'étaient conformés à l'usage général. C'est ignorer l'état précaire de leurs ressources et la modique rente annuelle du capital fondé par le marquis de Gamaches, pour l'entretien du collège de Québec et de toute la mission. Puisé dans des rapports adressés au général à diverses époques, ce chiffre est très inférieur aux frais d'une dépense fort modeste (1).

(1) L'accusation portée contre les Jésuites du Canada par Frontenac parvint à Rome et le Général écrivit au Supérieur de la Mission, pour défendre rigoureuse-

Cette réflexion faite, le lecteur pourra mieux comprendre l'injustice du comte de Frontenac et son erreur, au sujet de l'expédition entreprise par Jolliet et le P. Marquette, à la recherche du Mississipi.

Sa résolution était dès lors arrêtée: confiner les Jésuites dans les missions créées par eux, confier le soin aux Récollets d'en établir de nouvelles, enfin constituer La Salle comme l'explorateur officiel du Nouveau-Monde.

C'est la seule manière d'expliquer la dépêche dans laquelle, avec une indifférence marquée, le gouverneur annonce à Colbert la découverte du Mississipi.

Il conviendra encore de noter que, dans une missive postérieure de trois jours, Frontenac dévoile complètement ses projets et propose La Salle, comme l'homme le plus capable d'être envoyé plus tard aux découvertes de nouveaux pays. Voici cette dépêche :

« Le sieur Joliet que M. Talon m'a conseillé d'envoyer à la découuerte de la mer du Sud, lorsque j'arriuay de France, en est de retour depuis trois mois et a découuert des païs admirables et une nauigation si aysée par les belles riuières qu'il a trouuées que, du lac Ontario et du fort Frontenac, on pourroit aller en barque jusques dans le Golphe du Mexique, n'y ayant qu'une seule descharge à faire, dans l'endroit où le lac Ontario tombe dans celuy d'Erié, qui dure peut-estre eune demie lieüe et où l'on pourroit auoir une habitation et faire une autre barque sur le lac Erié (1). Ce sont des projets à quoy l'on pourra trauailler, lorsque la paix

ment tout ce qui pourrait avoir même *l'apparence* du moindre trafic. Il connaissait trop bien les héroïques Apôtres du Canada pour les croire coupables de s'être livrés au négoce, alors qu'ils s'étaient bornés à échanger les pelleteries données par les Indiens, contre les objets de première nécessité.

Par un juste châtiment, Frontenac mérita de sévères reproches, dont Colbert ne ménagea point l'expression, pour avoir cherché lui-même à s'enrichir, par le commerce des fourrures, au lieu de consacrer ses soins et son temps à son office de gouverneur.

(1) La communication est établie par le canal de Niagara.

sera bien establie et quand il plaira au Roy de pousser ces decouuertes.

» Il a esté jusques à dix journées du Golphe de Mexique et croit que par les riuières qui, du costé de l'ouest, tombent dans la grande riuière qu'il a trouuée, qui va du nord au sud, et qui est aussy large que celle de Saint-Laurent, vis-à-vis de Quebec, on trouuerait des communications d'eaux qui meneroient à la mer Vermeille et à la Californie. »

» Je vous enuoye par mon secretaire la carte qu'il en a faite et les remarques dont il s'est peu souuenir, ayant perdu tous ses memoires et ses journaux dans le naufrage qu'il fit à la veue de Montreal, où il pensa se noyer, après auoir fait un voiage de douze cents lieues et perdit tous ses papiers et un petit sauuage qu'il m'amenoit de ces pays là, auquel j'ay eu grand regret. »

» Il auoit laissé, dans le lac Superieur, au Sault Sainte-Marie, chez les Pères, des copies de ses journaux, que nous ne scaurions auoir que l'année prochaine, par où vous apprendrez encores plus de particularitez de cette descouuerte, dont il s'est bien acquitté. 11 nou. 1674 » (1).

Trois ans plus tard, Frontenac écrit :

« Je ne puis, Monseigneur, que je ne vous recommande le sieur de la Salle qui passe en France et qui est un homme d'esprit et d'intelligence, et le plus capable que je connaisse icy pour toutes les entreprises et les decouuertes qu'on voudra lui confier, ayant une connaissance très parfaite de l'estat de ce pays, ainsy qu'il vous paroistra, si vous auez pour agreable de lui donner quelques moments d'audience. »

Il n'est plus possible de douter que, profitant habilement des idées du gouverneur, Cavelier de La Salle n'ait saisi avec avidité toutes les occasions de se mettre en avant. Pour lui, tant

(1) Ministère des colonies. *Correspondance générale du Canada*, t. IV. p. 84, Margry, t. I. p. 257.

que les Jésuites auraient du crédit à la Cour de Versailles, il n'aurait guère l'occasion de paraître au premier rang. Comme ses anciens confrères le connaissaient assez intimement pour éviter toutes relations avec lui, le seul moyen de les supplanter était de se faire attribuer le monopole des explorations. En attendant un moment favorable, il n'est pas improbable qu'il s'associa au mouvement qui tendait à éloigner le clergé séculier des Ordres religieux et à diviser ces derniers entre eux (1).

(1) Le lecteur trouvera, à l'appendice n° II, un Mémoire probablement composé en 1671. Il est écrit par un missionnaire non jésuite. Sous une forme en apparence assez impartiale, ce rapport est évidemment destiné à jeter quelque discrédit sur les travaux des Jésuites. L'auteur est l'abbé de Galinée.

CHAPITRE IX

Sentiments et conduite des Anglais, avant et après la découverte du Mississipi.

Tandis que Frontenac semblait ne faire aucun cas de l'expédition entreprise par Jolliet et le P. Marquette, comme on a pu le juger d'après son rapport à Colbert, les Anglais ne cessaient d'envier à la France son établissement au Canada. Déjà, deux fois, en 1613 et 1629, des aventuriers, Argoll et Kirke, encouragés par le gouvernement britannique, avaient tenté un coup de main sur Québec, en pleine paix, et s'y étaient fixés en maîtres (1). A tout moment, excités sous

(1) Avant de devenir baronets et gouverneurs de colonies, Samuel Argoll et David Kirke étaient de simples corsaires ou écumeurs de mer. L'ambassadeur de Jacques Ier, à Paris, Sir Thomas Edmondes, signale à son maître, le 21 octobre 1613, les cruautés exercées par S. Argoll contre un navire français. De son côté, l'amiral H. de Montmorency demande aux Anglais cent mille livres, pour la perte subie en cette occasion par la marquise de Guercheville et la mise en liberté de deux Jésuites français (Masse et Biard). Après une réponse dilatoire, l'Angleterre désavoue Argoll, rend le Canada et fait droit aux réclamations de la France. Peu après, Samuel Argoll devient sir Samuel Argoll et gouverneur de Virginie. Plus tard, David Kirke partit de Graversend, le 26 mars 1629, avec une escadre armée, dont le gouvernement anglais supportait la dépense, et muni d'une commission royale. Le roi lui-même l'avoue à son ambassadeur à Paris, mais lui défend de le laisser savoir aux Français. Cependant les articles de la capitulation signée par Champlain mentionnent le fait

mains et armés en secret par les Anglais, les Iroquois avaient ravagé les premières colonies françaises. Aussi, comme le voyage du Jésuite et de son compagnon venait de consolider et d'étendre le vaste empire, placé par là-même sous la dépendance de la France, ce résultat ne pouvait manquer de déplaire à l'Angleterre.

Les régions qu'elle occupait dans le Nouveau-Monde présentaient des limites naturelles qu'elle n'avait pas encore pu franchir jusque-là. L'Acadie n'était pas encore tombée en son pouvoir et bornait au Nord ses possessions. A l'Est, l'Océan lui servait de défense. Les monts Alleghanys, à l'Ouest, formaient sa frontière et la séparaient de l'immense *prairie*, dont les cours d'eaux vont se déverser dans le grand fleuve. Enfin, au Sud, la Floride, colonie espagnole, ne lui permettait pas de s'avancer plus loin. Cette région, qui forme aujourd'hui les États océaniques de la Confédération américaine, vers l'Atlantique, promettait d'être un jour florissante et prospère. Mais elle ne constituait qu'une faible portion du continent américain.

Plusieurs documents forts précieux, rencontrés au cours de cette étude, vont faire voir combien les Anglais se sont montrés persistants dans la revendication des terres situées à

fort explicitement. Kirke s'empare de Québec le 9 juillet, et s'y maintient, comme gouverneur du Canada, jusqu'au 1er avril 1832. Dans l'intervalle, il avait reconnu, devant le juge de l'amirauté, Sir Hen. Marten, qu'il avait, en temps de paix, reçu tout pouvoir du roi, pour chasser les Français de leur colonie. Sa déposition fut faite le 27 mai 1631. Obligé de tout rendre, David Kirke ne tarda pas à devenir Sir David Kirke et gouverneur de Terre-Neuve. Pendant longtemps, sa famille protesta contre la restitution du bien volé et sollicita des dédommagements. Les Archives du *Record Office* sont pleines de ces doléances. Tous ces détails et bien d'autres, capables de fournir une lecture intéressante, se trouvent dans les *Colonial papers, America and West Indies; Correspondance of France; Coke, mn.; Hist. mn.; Commission, Report XII; Colonial papers, 13 novembre 1637,* p. 260, etc., etc.

On doit ajouter que Charles Ier aurait conservé le Canada, sans la menace sérieuse de la guerre qu'aurait soutenue la France pour en reprendre possession (Cf. *Record Office,* vol V, n° 3). Il avait déjà renvoyé Kirke avec six vaisseaux et trois pinasses, avant de connaître l'armement d'une flotte française, prête à sortir du port. Aussitôt cette nouvelle reçue, Dorchester écrit à sir Isaac Wake pour lui annoncer que le roi est décidé à restituer, mais que cette détermination doit rester secrète. La rétroces-

l'ouest des Alleghanys, malgré l'évidence des droits de possession acquis par la France en 1673.

En même temps, un instrument diplomatique, jusqu'ici inconnu, confirmera la priorité incontestable de Jolliet et de Marquette, à qui revient la gloire d'avoir, les premiers, découvert le Mississipi.

Il devint nécessaire, en 1750, de répondre à la Grande-Bretagne, qui se croyait le droit non seulement de négocier sur place avec les Indiens campés à l'ouest des Alleghanys, mais encore d'occuper ces territoires. La raison que donnait la diplomatie britannique est assez curieuse. Avec une désinvolture surprenante, les Anglais contestaient à la France le droit de se fortifier tout le long de leurs frontières, comme on le verra ci-après plus en détail. Voici comment il y fut répondu, et le document se borne à reproduire un Mémoire de 1688, conservé au secrétariat du « Chasteau de Saint-Louis de Québec, » et certifié conforme, collationné et figuré, le 1er août 1750.

» *Archives des Affaires étrangères. Amérique. V. f. 544-559 excl.*

» Mémoire pour servir d'eclaircissement sur le droit que les François ont dans la proprietté des pays de l'Amerique septentrio-

sion est signée en mars 1632, et l'acte porte que le général de Caen recevra 343,250 livres, somme égale au montant des prises faites par les Anglais. Elle fut effectuée le 1er avril. Comme le grand sceau avait été apposé à l'acte, Charles Ier déclara aux Anglais que la transaction était faite malgré lui et dans le même temps il faisait dire à son ambassadeur près la Cour de France, qu'il eût à mener l'affaire à bonne fin, sans aucune réplique. La situation devenait mauvaise pour les flibustiers à la suite des Kirke. Évincés de Québec, ils se retournèrent vers le roi d'Angleterre et lui proposèrent, dans un memorandum, d'être autorisés à se compenser par la force : « *Let them right themselves and the strongest carry it.* » Ils demandaient que les pouvoirs royaux ne fussent pas scellés du grand sceau, mais sous seing privé, pour que la commission fût moins connue : « *The grant to pass no further than the privy seal, that it may not be so publicly known.* » (On trouvera le texte dans les *Colonial papers* du *Record Office* (année 1637, vol. IX, n° 2, p. 219).

En 1654, Louis, Jean et Jacques Kirke réclamaient encore à l'Angleterre 1,209,588 livres françaises, 18 sols tournois, pour les pertes qu'ils avaient subies.

nale, specialement pour la partie meridionale de l'Acadie, depuis Pantagonët jusques à la rivierre de Quimbequin, le pays des Iroquois et la Baye d'Hudson, avec les postes qui sont occupez par eux, et par les Anglois, envoyé en Cour par M. le marquis de Denonville, gouverneur et lieutenant-general pour le Roy en la Nouvelle-France, pour satisfaire à celui fait à Versailles, le 8e mars de la présente année 1688 (1). Signé *Loüis* et plus bas : *Colbert.*

» Le sieur de Champlain a très bien traitté cette question dans son livre, intitulé : *Les origines de la Nouvelle-France occindentale, ditte Canada,* par le sieur de Champlain. Paris, chez Pierre Lemur, dans la grande salle du palais, 1682.

» Sur la fin de ce livre, page 290, le sieur de Champlain fait une espèce de dissertation qui decide clairement la question. Il l'intitule ainsy :

» Abregé des decouvertes de la Nouvelle-France, tant de ce que nous avons découvert, comme aussi les Anglois, depuis les Virgines.... (2).

» Et comme c'est un usage établi et un droit reconnu chez toutes les nations chretiennes que les premiers qui decouvrent une terre inconnue et non habitée par des Européens et qui y arborent les armes de leur prince, la proprietté en appartient à ce prince, au nom duquel ils en ont pris possession.

» Sur ce principe, et ne se trouvant aucun auteur qui disent que les Anglois ayent pris possession des terres du Canada ny icelles decouvertes, sinon après les François, n'estant venus aux terres du Canada, de la Virginie et de la Floride qu'en 1594.... (3).

» Pour venir maintenant aux possessions et etablissemens qui ont esté fait depuis le poste de Niagara, en remontant le fleuve Saint-Laurent, le sieur de la Salle, avec trente François, dont M. Dollier prêtre, Supérieur du seminaire de Montreal estoit du nombre, a fait le tour du lac Erié et pris possession des terres circonvoi-

(1) Le Mémoire renvoie ici à « *Les voyages de la Nouvelle-France occidentale, ditte Canada,* par le sieur CHAMPLAIN. Paris, chez Pierre Lemur, dans la grande salle du Palais, 1682. » Il est dit que l'auteur traite parfaitement bien toute la question dans cet ouvrage. — L'incendie du château Saint-Louis au XIXe siècle, le 23 janvier 1834, double l'intérêt de la copie *authentique* envoyée à Paris en 1750.

(2) Les passages supprimés n'ont aucun rapport avec la question du Mississipi.

(3) Même remarque que dans la note précédente.

sines, après que le sieur Jolliet, avec le P. Marquet[te], Jesuite avoit longtemps auparavant fait les mesmes actes pour renouveller les prises de possession du sieur de Champlain en 1612....

» La possession qu'ils [les Français] ont du grand fleuve Mississipi, qu'ils ont découvert jusques à la mer du sud, et sur lequel fleuve ils ont pareillement plusieurs établissements, comme aussi des rivières d'Hoyo [Ohio], Ouabache [Wabash] et autres qui se jettent dans le dit fleuve de Mississipi, avec les pays et terres et environs des dites rivières et où ils sont aussi actuellement de commerce, lesquels pays il est aisé de connaistre par la carte generale l'Amérique Septentrionale.... »

Un peu plus loin, on lit :

» [F. 552 *verso*.] L'année d'après 1672, la rivière de Mississipi et en même temps les Il[l]inois, Chaouanons et autres peuples, inconnus aux Européens, furent découverts par le sieur Jolliet avec le P. Marquet[te], Jésuite, qui furent jusqu'au 32e degré et plantèrent les armes du Roy, prenant possession de tous ces peuples nouvellement découverts.

» Et quelques années [après], le sieur de la Salle poussa plus loin la même découverte jusques à la mer, prenant partout possession, par les armes du Roy qu'il y a mises.

» Tout ce que dessus montre assez le droit incontestable que les François ont sur les terres.... [f. 553 *recto*] et fait aussi connoître la possession qu'ils ont du grand fleuve de Mississipi qu'ils ont decouvert jusques à la mer du Sud, et sur lequel fleuve ils ont pareillement plusieurs etablissements, comme aussi celle des rivières d'Hoyo, Ouabache et autres qui se déchargent dans le fleuve de Mississipi, avec les pays et terres et environs des rivières et où ils sont aussi actuellement de commerce, lesquels pays il est aisé de connoistre par la carte générale de l'Amerique septentrionale.

» Collationné et figuré sur une copie de memoire ou notte en papier, non signée, estant au secretariat du Chasteau Saint-Louis de Quebec, où elle est restée, par le notaire royal en la prevosté de Quebec, y resident, soussigné, cejourd'huy vingt-cinq juillet mil sept cent cinquante.

DULAURENT.

» François Bigot, conseiller du Roy en ses conseils, intendant de justice, police, finance et de la marine en la Nouvelle-France,

» Certifions à tous qu'il appartiendra que M. Dulaurent, qui a signé la collation cy dessus est notaire royal en la prevoté de Quebec et que foy doit estre ajoûtée à sa signature en ladite qualité. En temoin de quoi nous avons signé et fait contresigner ces presentes par notre secretaire et à icelles fait apposer le cachet de nos armes. Fait en notre hôtel à Quebecq, le 1er août mil sept cent cinquante.

[Sceau.]

BIGOT.

Par Monseigneur

DENTREVAUX (1).

Il serait inutile de faire valoir un témoignage d'une pareille importance. C'est un document visé, comme faisant foi, dans un instrument diplomatique. A cette affirmation s'en ajoute une

(1) Manuscrit du Ministère des Affaires Étrangères. *Fonds Amérique*, V, f. 544 *recto*, 555, 556 et 559.

Pierre Margry a vu ce dossier, puisqu'il y a fait plusieurs emprunts, mais sans en indiquer la provenance, selon sa déplorable habitude. Outre que ce procédé diminue notablement la valeur et l'utilité de son travail, il convient d'ajouter que cet écrivain ne passe pas, aux yeux de ceux qui l'ont le mieux connu, pour avoir eu une intelligence douée d'une pénétration suffisante. Plusieurs l'ont considéré, comme un lourdaud, obtus et opiniâtre. Dans les pages consacrées à sa mémoire, M. Gabriel Gravier lui-même ne l'a guères épargné, et ses éloges font penser au pavé de l'ours. De leur côté, en Amérique et au Canada, plusieurs savants, désormais mieux informés, refusent de souscrire aux éloges hyperboliques, donnés à Margry, lors de la publication de son Recueil. Non seulement, ils déclarent qu'on ne peut plus s'en servir, à moins de tout vérifier, mais ils accompagnent ce jugement de notes parfois très mordantes. Ainsi, Margry commence à perdre toute autorité, quand son opinion n'est pas établie sur un bon document. Ne doit-il pas beaucoup de ses erreurs à la jésuitophobie dont il était atteint?

Ce qui est certain, c'est qu'il aurait mieux fait de reproduire des pièces, comme celle dont il est ici question, *qu'il a vue*, mais qu'il a rejetée, parce qu'elle allait contre sa thèse. D'autre part, son étrange aberration l'a conduit à imprimer des papiers sans aucune valeur.

seconde déjà citée dans l'avant-propos et qu'il convient de donner ici *in extenso*.

Dans le Mémoire manuscrit de Bernou (1) pour M. le marquis de Seignelay, sur les découvertes du sieur de la Salle au sud et à l'ouest des grands lacs de la Nouvelle-France, on lit :

« A l'esgard du sieur de la Salle, toutes les accusations portées contre luy ne prouuent rien... et ne sont fondées que sur l'enuie et la ialousie que l'on a de ce que ses entreprises sont sur le point de reussir et en effet on ne le trouuera pas meslé dans toutes les diuisions et dans toutes les affaires du Canada. On dit qu'il n'a pas le premier descouuert la riuière *Colbert* (2), qu'il maltraitte ses gens, qu'il a uendu des congez pour aller négocier auec des peuples dont le commerce est réserué pour le Canada, et qu'il y a négocié luy mesme, ses descouuertes n'estant qu'un pretexte pour faire ses affaires.

» 1° Il a esté le premier à former le dessein de ses descouuertes qu'il a communiqué, il y a plus de quinze ans, à M. de Courcelles, gouverneur, et à M. Talon, intendant du Canada, qui l'approuuèrent. Il a fait ensuitte plusieurs voyages de ce costé là, et un entre autres en 1669 auec messieurs Dolier et [de] Galinée, prestres du seminaire de Saint-Sulpice (3). Il est uray que le sieur Joliet, pour le preuenir, fit un voyage en 1673 à la rivière Colbert, mais ce fut uniquement pour y faire commerce, sans y auoir fait aucune depense, sans auoir tenté alors, ni depuis, aucun établissement, au lieu que le sieur de la Salle, pour ce dessein, fait bastir le fort Frontenac, fait construire plusieurs barques, eleue plusieurs autres forts et fait la descouuerte du pays des Nadouessious et de plusieurs autres, le tout, auec de grands frais qu'il n'estait point obligé de faire et dont l'espargne l'auroit enrichi.

» 2° Il ne fait aucun mauvais traittement à ses gens.... ».

(1) Bibliothèque nationale de Paris. *Fonds Clairambault*. 1.016, fol. 190.

(2) C'est le Mississipi. Le P. Marquette avait proposé le nom d'*Immaculée-Conception*.

(3) Le Mémoire écrit en 1677, pour être présenté en 1678, reporte donc à l'année 1662 les plans de Robert Cavelier de la Salle. Est-ce bien vrai ? De même, le tour du lac Erié a-t-il bien eu lieu en 1669 ?

Si l'on compare ce Mémoire aux autres documents, il ne sera pas difficile de constater, parmi les louanges hyperboliques données au sieur de la Salle qu'il contient l'aveu formel de la priorité de Jolliet et du P. Marquette, relativement à la découverte du Mississipi. « Jolliet, *pour le preuenir, fit un voyage en 1673*, mais ce fut uniquement pour y faire commerce. » Que dire de ceux qui se refuseraient d'accorder au P. Marquette l'honneur d'avoir été le premier ?

Ces preuves ont été données ici, avec plus de détails, pour mieux établir les droits incontestables de la France, sur le bassin entier du Mississipi, dès le moment, où Jolliet et Marquette y ont planté le drapeau de la France et pris possession des deux rives en son nom. S'ils n'ont pas, par prudence, descendu de l'Arkansas au golfe du Mexique, ils ne sont pas revenus sur leurs pas, sans s'être assurés que le grand fleuve y aboutissait. Il n'en fallait pas davantage pour attribuer à leur patrie le droit de s'établir dans tout le bassin du Mississipi, selon les lois de la jurisprudence internationale, alors en vigueur, en pareille matière. D'ailleurs, comme aucune contestation ne s'est élevée de 1673 à 1682, la Salle, en prenant possession, à cette dernière date, du fleuve, de l'Arkansas à son embouchure, tranchait définitivement la question. Or le bassin du Mississipi, c'était toute l'Amérique du Nord, sauf la bande étroite, aux bords de l'Atlantique.

Les Anglais restaient donc confinés, en droit strict, entre l'Acadie, les Alleghanys, la Floride et l'Océan à l'Est.

Ils n'avaient pas attendu jusque-là pour jeter sur le Canada des regards d'envie et de convoitise. On a déjà dit comment plusieurs gouverneurs eurent à réprimer, soit des attaques à main armée de bandes anglaises, soit des révoltes suscitées par l'or britannique parmi les tribus indiennes. C'est le lieu d'achever le tableau. Dans leur aptitude bien connue pour le commerce, depuis le règne d'Élisabeth, nos voisins d'Outre-Manche n'ont jamais vu sans déplaisir plusieurs États d'Europe étendre leur domination sur de nouvelles contrées. A force de désirer les

profits que d'autres tirent de ces conquêtes, l'envie d'en jouir à leur tour leur fait chercher, sinon les moyens de s'en emparer par la force, du moins les raisons à mettre en avant pour s'y introduire, à la première occasion favorable. Comme ils ont reçu de la nature un caractère opiniâtre et qu'ils ne cessent de voir le but à atteindre, ils savent attendre avec patience et il est rare qu'ils n'en viennent pas à leurs fins.

Bien avant la découverte du Mississipi, on trouve une dépêche relative au projet de s'emparer de l'Ohio. C'est une lettre de Londres, adressée par sir Thomas Lawrence, secrétaire d'État pour le Maryland, en réponse à une lettre du colonel Francis Nicholson, gouverneur de cette colonie.

« *Whitehall, 25 juin 1645.*

».... Scil. Pour frustrer les deux tentatives déjà faites par les Français, en vue de s'emparer de l'Ohio, ou Spiritu-Santo, qui se jette dans la baie de Campêche, après avoir suivi une route qu'on suppose commencer aux lacs voisins du Canada, tout le long, vers l'ouest, des provinces de New-York, de la Pensylvanie, du Maryland, de la Virginie et de la Floride, jusqu'à la baie ci-dessus mentionnée, le Roi [d'Angleterre] fera sagement de s'emparer, avec le consentement du Roi d'Espagne, de l'embouchure de cette rivière, ou de porter ce dernier à y construire un fort, afin d'empêcher la France d'établir des colonies derrière les provinces occupées par l'Angleterre. De même, pour s'opposer à des traités et ligues entre les Indiens et les Français, il sera bien à propos d'établir des centres anglais pour la traite et les échanges, le long de la frontière actuelle (1). »

(1) *Scil. To frustrate the two attempts already made by the French, to possess themselves of the river Ohio or Spiritu Santo which falls in the bay of campeche, after a course supposed to be continued from the lakes adjoining to Canada, all along westward from New-York, Pensilvania, Maryland, Virginia and Florida, into the same bay, by His Majesty's being moved te possess himself of the mouth of that river, by consent of the king of spain, or to move that king to build some*

La date de 1645 montre qu'on s'était ému en Angleterre de la tentative de Jean Nicollet (1639) pour parvenir au Mississipi par le Wisconsin, tandis que les Anglais savaient pouvoir s'y rendre par l'Ohio. L'idée de faire tirer les marrons du feu par le roi d'Espagne est aussi à noter. Enfin, on voit percer la raison mise plus tard en avant par le cabinet de Saint-James, à savoir : « Nous avons le droit de ne laisser personne s'établir en force derrière nos frontières. » *On the back of the king's provinces.*

Dans la fin du XVII[e] siècle, engagés ailleurs, les Anglais ne semblent pas s'être trop préoccupés des résultats longtemps stériles du voyage au Mississipi (1673). Plus tard, Ro. Hunter écrit de New-York à lord Portsmouth, et sa lettre témoigne une assez grande inquiétude au sujet des projets qu'on vient d'apprendre.

Ro. Hunter, gouverneur, à lord Porstmouth. New-York, 14 mars 1712-13. Dès le début, il parle en substance des ombrages et des graves appréhensions causées dans les ports de la colonie Anglo-Américaine par le dessein qu'ont les Français de planter et d'établir des colonies sur le Missisipi, le long des établissements anglais et contre leurs frontières. Ces projets ne peuvent manquer de faire tort au commerce et à la soumission des sauvages (1).

Mais la correspondance la plus importante, au point de vue qui nous occupe en ce moment, est une lettre de James Glen écrite en 1753 au comte de Holdernes :

fort there, to hinder the French from extending their colonies on the back of the king's provinces. Also to frustate further treaties and leagues with the Indians, by establishing, against the French, English trading posts, etc., upon the western inland frontier. (On trouve cette pièce intéressante à Londres, aux Archives d'Angleterre ou *Public Record Office, Board of trade.* Maryland, n° 2, 1689-1695, vers la fin du volume).

(1) Le document qui vient d'être fidèlement analysé se trouve, comme le précédent, au *Public Record Office* à Londres, sous le titre : *America and West Indies, n° 583.*

» *Caroline du Sud, 25 juin 1753.*

» La France vient de mettre en marche une troupe de soldats réguliers et d'Indiens, dans la région de l'Ohio, derrière nos établissements (1).

Puis, après avoir analysé diverses pièces où sont exposés les droits ou prétentions de l'Angleterre sur les terres situées à l'ouest de la Virginie, James Glen formule ainsi ses vues personnelles :

» Il est hors de conteste que l'Angleterre a pris possession de la Virginie en vertu d'une charte publique de la couronne royale, que cette possession est antérieure de quatre-vingts ans à l'expédition de la Salle et de tout autre français sur le Missisipi, que cette occupation n'a jamais été discontinue ni troublée et enfin que, par la charte, la frontière de la Virginie est la mer du Sud (2). »

Enfin la lettre affirme que la France s'est obligée par des traités formels, dont la teneur subsiste, à reconnaître les droits de l'Angleterre.

Toute cette argumentation s'écroule devant un droit supérieur. Par le fait que les Anglais n'avaient pas occupé un seul point en dehors des Alleghanys, avant la découverte du Missisipi, tout le bassin de ce fleuve appartenait à la France, jusqu'à cette chaîne de montagnes, en vertu du droit international en vigueur. Et c'est ce que le diplomate anglais oublia de dire. D'ailleurs, son gouvernement ne tarda pas à prendre d'autres moyens et Louis XV, par un déplorable aveuglement, laissa la Nouvelle-

(1) *News comes of the march of Frenche regulars and Indians to the Ohio country, at the back of our settlements. Public Record Office,* loco citato.

(2) *It cannot be controverted that the English took possession of Virginia by virtue of a public Charter from the Crown of England, that they were in possession above fourscore years, before Monsieur Lasalle or any other Frenchman had ever seen the Mississipi, and that they have continued in the undisturbed possession of it ever since, and that, by the Charter, the West boundary of Virginia is the South Sea. Public Record Office,* loco citato.

France au pouvoir de l'Angleterre, par le funeste traité de Versailles, signé en 1763.

C'est ce résultat qui donne une grande importance à la découverte du Mississipi. Grâce au voyage entrepris, avec tant de succès, en 1673, par Louis Jolliet et le P. Jacques Marquette, et par leur prise de possession, la France acquérait seule le droit d'occuper l'Amérique du Nord. Sans doute, il faut en excepter l'étroite bande de terre située entre l'Océan et la chaîne des Alleghanys, la Floride et le Mexique. Mais à cela près, tout le reste aurait pu devenir français, si le comte de Frontenac, Colbert et Louis XIV avaient eu plus de clairvoyance. Sans recourir à de pénibles sacrifices, au lieu de prodiguer le sang et l'or de la France, sur d'innombrables champs de batailles, il aurait été possible d'organiser, de l'autre côté de l'Atlantique, une immense colonie, dont les inépuisables richesses auraient fait de nous les arbitres du monde.

Si le P. Marquette n'a pas conçu un rêve aussi ambitieux, il n'a pu du moins ignorer qu'en étendant à de nouveaux peuples les bienfaits de l'Évangile, il ouvrait en même temps à sa patrie la source d'incalculables richesses. Quelle gloire cependant n'aurait-il pas acquise, dans le cas où le gouvernement de son pays aurait profité de ses travaux? Mais bien que le succès final n'ait pas couronné les efforts du missionnaire, il n'en mérite pas moins l'admiration et la reconnaissance de tous les vrais patriotes et de ses concitoyens, pour avoir coopéré à une expédition qui aurait pu faire de la France le plus vaste empire.

De nos jours, la diplomatie préconise et applique la théorie de l'*État-tampon* ou de l'*Hinterland*. L'expérience viendra-t-elle confirmer la supériorité du nouveau système sur les principes du vieux droit international? Les amis de la paix le désirent. Pour l'espérer, il faudrait supposer que les voisins, séparés par une zone neutre, seront également honnêtes et respectueux du droit des autres. De bonnes frontières naturelles bien armées ne donneraient-elles pas plus de sécurité?

Il faudrait encore, pour être complet, résumer ici l'histoire

de la Louisiane (1), c'est-à-dire, de l'occupation tardive de ce qu'on appelle « la prairie américaine, » tout le bassin du Mississipi. Le lecteur trouvera à l'appendice n° III un Mémoire inédit, rédigé au temps où surgit la Nouvelle-Orléans. Désormais il est temps de faire connaître en détail le voyage de Marquette.

(1) Pour beaucoup de contemporains, la Louisiane est un État de la Confédération Américaine. Depuis l'exploration de 1673, on comprenait, sous ce nom, tous les États situés dans les limites naturelles déjà plusieurs fois décrites. En d'autres termes, la Louisiane c'était toute l'Amérique du Nord jusqu'au Canada, à part la Floride et les colonies anglaises bordées par l'Atlantique.

CHAPITRE X

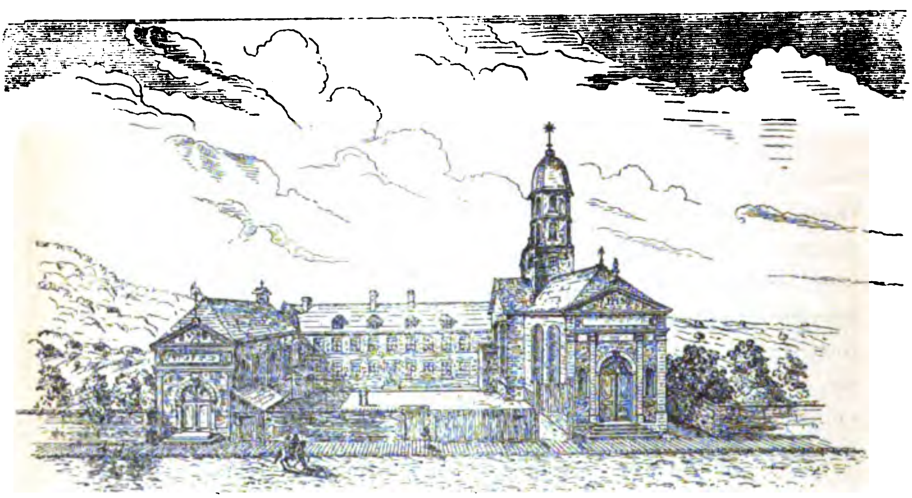
Préliminaires du voyage au Mississipi.

Le P. Marquette était arrivé dans le courant de 1671 à Michillimackinac, avec les Indiens du lac Supérieur, que la crainte des Sioux et des Dakotas avait fait fuir. Tout en continuant à instruire les sauvages et en s'efforçant de les amener à la foi chrétienne, le fervent missionnaire attendait avec impatience le jour, où il lui serait permis de s'élancer à la conquête de nouveaux peuples dans les régions de l'Ouest. Enfin, le 8 décembre 1672, Louis Jolliet vint débarquer sur le bord de la rive, où s'étaient installés les néophytes. La Providence n'aurait pu l'amener en un jour plus propice. N'était-ce pas la fête de la Sainte Vierge immaculée, dont le jésuite prononçait à tout moment le nom chéri, en y joignant les plus vives démonstrations d'amour et de tendresse?

Avec les instructions du comte de Frontenac, gouverneur, et de l'intendant Talon, Jolliet apportait une lettre du P. Dablon, Supérieur général de toute la mission au Canada. C'est à ce jeune homme que le commandement de l'expédition était officiellement confié. Pour le P. Marquette, son rôle devait être non

seulement de l'accompagner et d'agir de concert avec lui, mais surtout de ne perdre aucune occasion, s'il s'en présentait, d'annoncer l'Évangile aux sauvages. On verra plus tard comment, par la force même des choses, les Indiens s'inclinant devant sa supériorité morale, ou son caractère, voulurent partout voir en lui le chef de l'expédition.

En attendant le départ fixé au printemps suivant, aussitôt



CHAPELLE ET RÉSIDENCE DES PÈRES JÉSUITES A MONTRÉAL (1692-1803)

après la débâcle des glaces, la principale occupation des deux explorateurs fut de comparer les informations fort diverses recueillies de toutes parts sur la route à suivre et le but du voyage.

Jolliet se fit préparer le vêtement dont se servent les coureurs de bois. Ce sont d'amples culottes de peau de cerf, d'élan ou de daim, des mocassins et un juste au corps en peau de buffle,

le tout solidement cousu en fils formés par des boyaux de chat sauvage. Pour la nuit, ou les jours de froid, le costume se complète par une toque et un manteau de fourrures. Le P. Marquette est vêtu de sa robe noire en drap. C'est un vêtement en forme de sac, fermé au col par une agrafe et à la hauteur des genoux par une couture solide. Cette soutane, dont la forme est celle des prêtres séculiers en Europe, du temps de saint Ignace (qui n'a pas voulu d'habit spécial pour les religieux de son Ordre), a des poches en peau de daim. L'étoffe est solide et résistante, ni fine, ni grossière. Le missionnaire au Canada n'a pas le moyen de protéger son vêtement contre les épines des halliers. Tour à tour architecte et ouvrier, charpentier, chasseur, cuisinier, boucher, il a tous les emplois de la vie domestique à remplir, puisqu'il vit avec les sauvages, portant les fardeaux, comme l'un d'eux, bois ou racines, grains ou gibier saignant. A des centaines de lieues du centre de la mission, son unique robe noire ne pouvait être ni facilement ni souvent remplacée par une soutane neuve. En hiver, ce vêtement de drap ne le garantissant pas du froid, il se couvrait d'un manteau de fourrures qui lui servait à se protéger pendant la nuit. A cette époque, les bas étaient toujours en drap, comme c'est encore l'usage dans les ordres monastiques, chartreux, cisterciens, trappistes, etc., etc.

Le P. Marquette n'avait donc pas à se préoccuper beaucoup, comme on le voit, de la manière dont il s'habillerait pour le voyage. Avec sa chapelle portative, tout son bagage consisterait en ses habits ordinaires, un chapeau, sa fourrure, son bréviaire, un crucifix, un chapelet, un peu de papier et d'encre; enfin une boussole, un couteau et peut-être un bâton.

Il n'en était pas de même pour Jolliet : si le pays devait fournir en abondance du gibier de toutes sortes et du poisson, il n'était pas aussi certain que l'on rencontrât sur la route des tribus disposées à céder de la farine ou du maïs. En conséquence, il fallait emporter au moins un sac de grain, et en cas de besoin, un peu de viande sèche et de poisson fumé, des

armes à feu, avec une provision de poudre et de plomb, et tout un assortiment d'objets divers pour servir de cadeaux aux sauvages. C'étaient d'ordinaire des couteaux, des haches, du fil, des aiguilles, des miroirs, des marmites, des ustensiles de fer, etc., etc. Dans l'incertitude, une pacotille assez abondante était de rigueur, et ce fut selon toute apparence la partie la plus lourde des objets à placer à bord des canots. Ceux-ci devaient être fort légers. Pour aller plus vite, dans l'exploration, il convenait de se charger du poids minimum. D'ailleurs, dans les rapides, le bois souffre souvent autant que l'écorce. Restait à décider le nombre de pirogues et de rameurs. L'expédition ne se faisant pas pour la conquête, il fut réglé que l'on se contenterait de cinq hommes, le nombre strictement suffisant pour le gouvernement des deux canots d'écorce. Si l'on ajoute à cet inventaire assez complet une marmite en fer pour la cuisson des provisions de bouche et deux voiles, il semble que l'on aura mentionné tous les objets dont il est question au cours du récit.

Deux courts extraits du journal tenu par le P. Marquette confirmeront ce qui précède.

« Nous ne fume[s] pas long temps à preparer tout nostre equippage.... du bled d'Inde et quelque viande boucanée... sur deux canots d'escorces... auec cinq hommes bien resolus.... »

« Nous prismes toutes les connoissances que nous pusmes des sauuages qui auoient frequenté ces endroi[t]s là et mesme nous traçasmes sur leurs rapportz une carte de tout ce nouueau pays. Nous y fismes marquer les riuières sur lesquelles nous deuions nauig[u]er, les noms des lieux et des peuples par lesquels nous deuions passer, le cours de la grande riuière et quels rhund de vent que nous deuions tenir, quand nous y serions. »

« Surtout, je mis notre voiage sous la protection de la Sainte Vierge Immaculée, luy promettant que, si elle nous faisoit la grâce de decouurir la grande riuière, ie luy donnerois le nom de la Conception et que ie ferois aussi porter ce nom à la première mission que j'establyrois chez ces nouueaux peuples (1). »

(1) On trouvera tout ce récit à l'appendice n° V.

CHAPITRE XI

Le voyage de Michillimackinac à la rivière Desmoines. [1]

Pleins d'ardeur, les voyageurs se mirent à l'aviron, en quittant Michillimackinac, le 17 mai 1673, et s'engagèrent dans la direction de la baie des Puants, au nord-ouest du lac Michigan ou des Illinois. Sur les bords de la baie, on entra, dans la rivière de Menominie, chez les peuples de la Folle-Avoine. Cette tribu a la bonne fortune de récolter, sans culture, sur un bon nombre de petits ruisseaux, les graines d'une graminée, en tout semblable, sauf par des dimensions plus grandes, à la mauvaise herbe de ce nom, qui croît en Europe parmi les blés (2). En Amérique, elle se propage avec beaucoup plus de vigueur, sur les bords fangeux des cours d'eau. Dans des conditions aussi favorables, la tige fructifie avec abondance, et le grain, avec un diamètre égal à celui de l'avoine blanche cultivée, a une longueur double. La récolte se fait en septembre, en secouant

(1) Le journal de Marquette, pour ce premier voyage, se trouve à l'appendice nº V. C'est la transcription exacte de la copie la plus correcte, prise sur la *Relation* de l'année 1678.

(2) *Zizania aquatica.*

l'herbe sur le passage des canots. En cette saison, les épis laissent échapper leur contenu au moindre choc, et il suffit de les frôler pour remplir en peu de temps une pirogue. Cependant, avant de moudre cette avoine, il importe d'enlever la pellicule qui lui est adhérente. Cette opération se fait, en l'exposant à la fumée, sur des claies de bois, et elle dure plusieurs jours. Après la dessication, on procède à la mise en sac, puis on creuse un trou en terre, où se fait, par piétinement, la sépa-



RÉCOLTE DE LA FOLLE-AVOINE.

ration des pellicules. Le vannage est alors facile. La folle-avoine se réduit en farine ou bien se cuit entière avec de la graisse, et dans cet état, elle a à peu près le goût du riz. Parfois, les sauvages y ajoutent d'autres assaisonnements.

Les voyageurs ne tardèrent pas à rencontrer des Indiens. Ceux-ci ne purent retenir leur surprise, en apprenant le but de l'expédition des Français. A les entendre, pas un d'entre eux n'en reviendrait vivant. Les habitants des régions, où le P. Mar-

quette et ses compagnons allaient s'aventurer, ne peuvent souffrir la présence des étrangers, et leur premier mouvement est de leur casser la tête. A cette époque, les diverses peuplades étaient en guerre et le pays était sillonné par les guerriers des tribus ennemies. D'ailleurs la grande rivière, à supposer que les premières difficultés permissent de l'atteindre, offrait mille dangers, et ceux qui connaissaient le mieux la route à suivre ne s'y engageaient jamais sans frayeur. Du sein de l'eau surgissaient souvent des monstres redoutables. En un point assez peu éloigné, un démon farouche défendait l'étroit passage, et nul n'osait le franchir sans courir le risque de tomber sous ses coups. En avançant dans le fleuve, la chaleur est souvent intolérable pendant l'été.

L'ardent missionnaire remercia ces bonnes gens de leurs avis et s'excusa de ne pouvoir les suivre. Dans son zèle pour le salut des âmes, pouvait-il laisser ignorer plus longtemps l'Évangile à tant d'hommes, ignorants des vérités nécessaires au salut? Comment prêcher la foi et étendre le royaume de Jésus-Christ, si l'on craignait d'aller aux extrémités de la terre, au péril même de la vie? En outre, un apôtre se moque des embûches du prince de l'enfer et bien plus encore de ses menaces. Ces réflexions faites, de part et d'autre, les explorateurs s'engagèrent de plus en plus loin de la mission de Saint-François-Xavier, où l'on comptait déjà 2,000 Indiens baptisés. Dans leur langue, la baie des Puants, dont ils occupaient l'extrémité, signifie eau salée. C'est le nom donné par eux à la mer. Cependant on n'y trouve pas trace de sel. En revanche, le fond est en cet endroit tout à fait vaseux et il s'en exhale de « meschantes vapeurs. » Le P. Marquette y voit la cause de violents orages et de coups de tonnerre, comme il n'en a jamais entendu ailleurs.

En sortant de la baie pour entrer dans la rivière Menominie qui s'y jette, les canots s'avancèrent d'abord assez vite et y trouvèrent de nombreux vols d'outardes, de canards, de sarcelles et autres oiseaux friands de folle-avoine. Il en fut de même dans la rivière du Renard, *Fox River*. Bientôt cependant parais-

sent des rapides. Comme il s'élève du fond de l'eau des rochers effilés, ces passages sont difficiles. Les canots courent risque d'y être coupés, et le portage, dans les endroits où les eaux sont assez basses, est une dure épreuve pour les pieds même les mieux chaussés. Après les rapides, il y eut rencontre de quelques hommes de la tribu des Maskoutens (nation du feu). Là, on put cueillir une herbe (1) dont le P. Allouez avait connu l'usage. Les Indiens l'emploient avec succès contre la morsure des serpents assez nombreux dans ces parages. La plante a plusieurs tiges, hautes d'environ un pied, et porte des fleurs blanches, analogues à celles de la giroflée et de longues feuilles. Sa racine produit dans la bouche une sensation de chaleur, avec un goût de poudre. En arrivant chez les Maskoutens, la petite troupe parvenait au point extrême atteint par de précédentes expéditions. Les Français « n'ont pas encore passé plus avant ». Trois nations composaient ce campement : les Miamis, les Maskoutens et les Kikabous.

Les Miamis sont les plus civilisés, les plus libéraux et les mieux faits. C'est leur habitude de faire passer au-dessus des oreilles, en guise de moustaches, une partie de la barbe, et cela leur donne bonne grâce. Habiles à la guerre et généralement vainqueurs, ils sont cependant dociles et avides d'instruction, comme le P. Allouez, pendant son séjour parmi eux, l'a appris, aux dépens de son sommeil. Les Maskoutens et les Kikabous sont plus grossiers et semblent être des paysans par rapport aux autres. Leurs cabanes sont closes et couvertes par des nattes de jonc; le pays ne produit pas d'arbres dont l'écorce puisse servir à cet usage. Aussi ne sont-ils pas à l'abri de la pluie, surtout dans les fortes averses. Par contre, au temps de la chasse, ils roulent ces bandes et les portent aisément.

Le P. Marquette eut la consolation de voir dans cette bour-

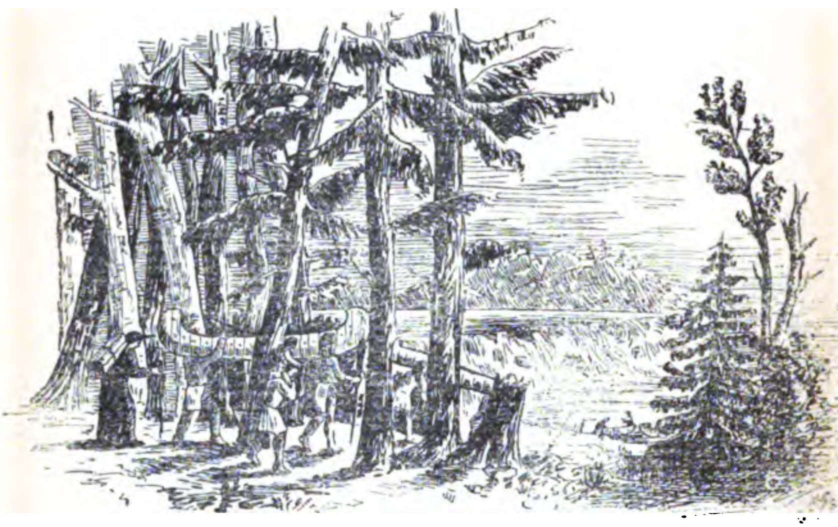
(1) Le P. Marquette l'appelle *serpent à sonnettes*, et l'on ne sait quelle plante a mérité cette dénomination, tant il en existe qui pourraient la recevoir.

gade une belle croix (1), plantée au milieu des habitations, sur la place publique. Elle était ornée de plusieurs peaux blanches, de ceintures rouges en poil de bison, d'arcs et de flèches, en guise de reconnaissance envers Dieu « le grand Manitou », à la suite d'une chasse abondante, dans un moment où tout faisait craindre la famine. Les Indiens jouissent là d'une vue ravissante. Du mamelon où ils sont établis, l'œil découvre au loin d'immenses prairies, coupées par des taillis ou des bois de haute futaie. C'est un océan de verdure aux teintes variées, où surgissent, à la manière de petits îlots, des lopins de terres cultivées. Le sol est d'une grande fertilité et le maïs donne de copieuses moissons. La vigne produit du raisin, dont il ne serait pas difficile de faire du vin. Les pruniers sont couverts d'excellents fruits dont les Indiens ne manquent pas de faire provision.

Jolliet et le P. Marquette, arrivés dans ce bourg, le 9 juin, assemblèrent tout le peuple et lui firent connaître l'objet de leur voyage. Le premier se déclara envoyé du gouverneur, chargé de découvrir de nouveaux pays. Le second parla plus longuement, au nom de Dieu, de la prédication de l'Évangile, de ses bienfaits et des difficultés de l'entreprise. Il leur dit comment la mort n'inspirait aucune frayeur au missionnaire, appelé à l'insigne honneur d'ouvrir le chemin du ciel à des milliers d'âmes régénérées par le baptême et formées à toutes les pratiques de la vertu chrétienne. En terminant, il pria ses auditeurs de leur donner deux guides pendant l'espace de trois lieues environ qui séparent la première rivière (celle des Renards ou des Outagamis) de celle du Mesconsing (*verè* Wisconsin), tant il se rencontre de marais et de petits lacs, où l'expédition courait risque de s'égarer ou de perdre du temps.

(1) M. J. G. Shea remarque, en note, p. 145, que, malgré leur amour de la France, les Missionnaires du Canada n'ont jamais planté les armes de France. Ce soin était réservé aux délégués du Gouvernement qui les gravaient sur un poteau en grande pompe et cérémonie. C'était pour mieux montrer que, tout en désirant l'extension de l'influence française favorable à la religion, la Robe noire ne s'occupait directement que du salut des âmes.

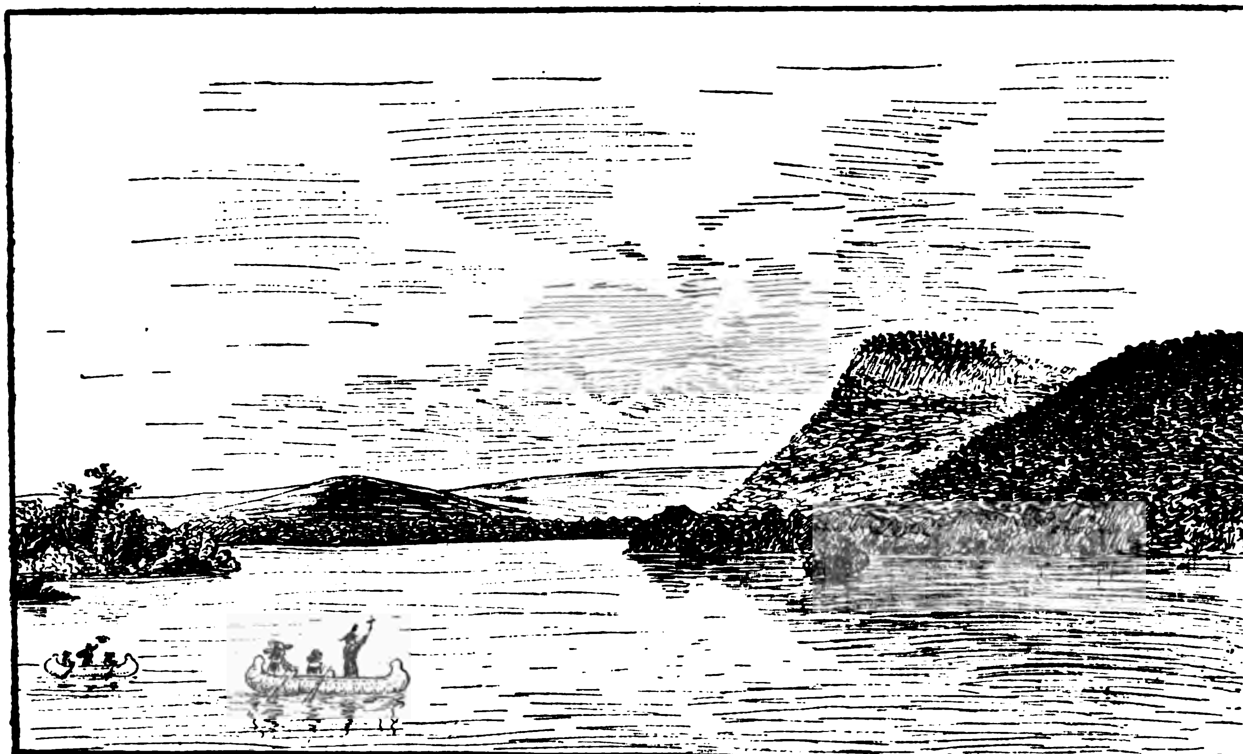
Non seulement les Indiens s'y prêtèrent de bonne grâce, mais à cette faveur ils ajoutèrent le présent de deux nattes destinées à servir de lit aux voyageurs. Le lendemain, 10 juin, montés sur deux canots, les Français et les deux Miamis, après avoir parcouru environ 1,500 mètres dans la rivière à travers la folle avoine, arrivèrent au portage, et quelques heures plus tard, aux



UN PORTAGE. — LES DEUX CANOTS. — LE P. MARQUETTE PORTANT DU BAGAGE.

bords du Wisconsin. Là, les sauvages prirent congé, et les explorateurs firent jouer les avirons, en s'approchant de plus en plus de l'objet de leur voyage.

La plaine du portage est à cinq cents lieues de Québec, et il est possible d'y parvenir sans quitter les canots, si l'on excepte les rapides à contourner par voie de terre. Avant de



Marquette et Jolliet passent du Wisconsin au Mississipi.

s'embarquer sur les eaux qui devaient les conduire à des terres étrangères, le P. Marquette proposa à ses compagnons de commencer une pratique de dévotion particulière envers la Sainte Vierge Immaculée, comme il l'appelait d'ordinaire, afin de mettre sous sa protection leurs personnes et le succès de l'expédition. Chaque jour, ils s'acquittèrent fidèlement des prières suggérées par le missionnaire.

Le Wisconsin, déjà large au point d'embarquement, coule sur un fond de sable. Aussi, de temps à autre, s'y rencontre-t-il des bancs, — c'est une des difficultés de la navigation — et même des îles, en général couvertes de vignes. Les rives sont bordées de bonnes terres, où alternent les prairies et des bois. Ce sont des chênes, des noyers, des bouleaux ou des arbres d'une autre espèce armés de longues épines. Faute de poisson ou de gibier, les chasseurs ont à se contenter de *vaches* (1) ou de chevreuils. Il y en a beaucoup.

La route, dans sa direction générale, se trouva droit au Sud-Ouest. Au bout d'environ trente lieues, on vit une mine de fer couverte de trois pieds de terre, proche d'une chaîne de rochers dont le bas est planté de beaux bois. Le minerai paraît abondant et riche. Enfin, par 42°,5 de latitude Nord, les canots arrivèrent au Mississipi, le 17 juin, et le P. Marquette se contente de dire : « avec une joie que je ne peux pas exprimer. » Puis il ajoute :

« Nous uoilà donc sur cette riuière renommée dont i'ay tasché de remarquer attentiuement toutes les singularitez. La riuière de Missisipi tire son origine de diuers lacs (2) qui sont dans les pais des peuples du Nord. Elle est estroite à la descharge de Miskons [Wisconsin]. Son courant qui porte du costé du Sud, est lent et paisible; à la droite on uoit une grande chaisne de montagnes fort hautes, et à la gauche de belles terres. Elle est coupée d'isles en

(1) Ce mot est inexact. D'après BOUCHER, ce seraient des orignaux ou élans du Canada, non des bisons.

(2) *Itaska*.

diuers endroicts. En sondant, nous auons trouué dix brasses d'eaux (1). Sa largeur est fort inegale ; elle a quelquefois trois quarts de lieues et quelquefois elle se retrecit jusqu'à trois arpents. Nous suiuons doucement son cours, qui ua au Sud et au Sud-Est jusqu'au 42° d'eleuation. C'est ici que nous nous aperceuons qu'elle a tout changé de face. Il n'y a presque plus de bois ni de montagnes (2). Les isles sont plus belles et couuertes de plus beaux arbres ; nous ne uoyons que des cheureuils et des uaches, des outardes et des cygnes sans aisles, parce qu'ils quittent leurs plumes en ces païs. »

Il y a des poissons d'une très grande grosseur. L'un d'entre eux (3) faillit renverser le canot monté par le P. Marquette. On aurait dit qu'un tronc d'arbre venait de le frapper et allait le mettre en pièces. Une autre fois, un animal inconnu (4) leva la tête au-dessus de l'eau; tête grise comme celle d'un tigre, mais au museau pointu du chat sauvage; les moustaches, les oreilles et le cou noirs. C'est tout ce qu'il fut possible d'en voir. Plus d'une fois, l'épervier ramena de l'esturgeon et un poisson semblable à la truite (5). Il a la bouche plus grande, le museau et les yeux plus petits. Près du nez, part une arête busquée et large de trois doigts, longue d'une coudée et se terminant par un rond large comme la main (sorte de spatule). S'il saute hors de l'eau, on le voit retomber en arrière. A la hauteur de 41 degrés 28 minutes, au lieu de la variété de gibier constatée jusque là, on ne voit plus que des coqs d'Inde et des bisons.

Le bœuf sauvage d'Amérique, sans excéder en longueur le corps des races d'Europe, est bien autrement corpulent. Trois hommes peuvent à peine le remuer. Les cornes sont noires et fort longues. Le cou a des fanons qui descendent très bas. Entre

(1) Environ 16 mètres. Cf. Appendice V.

(2) C'est le commencement de la *Prairie*. *Ibidem*.

(3) *Silurus Mississipiensis, silure du Mississipi, cat-fish* des Anglais. *Ibidem*.

(4) *Pichou du sud*. Peut-être un jaguard pêcheur. *Ibidem*.

(5) *Polyodon spatula*. *Ibidem*.

les épaules, se dresse une bosse élevée. C'est le morceau le plus délicat de la bête. Une épaisse crinière part du sommet, couvre les yeux, le col, la bosse et les épaules. Il ne saurait être facile pour ces animaux de bien voir devant eux; et loin d'être un ornement, cette touffe de crins les rend hideux. Sur le corps, en hiver, leur gros poil frisé paraît peu différent de la laine du mouton, mais plus fort et plus épais. En été, le poil tombe et la peau est couverte d'un second poil plus court et doux comme du velours. En cet état, la fourrure est plus estimée et les Indiens s'en revêtent, non sans lui avoir fait prendre toutes sortes de couleurs dans des bains de teinture. La chair est excellente et forme le meilleur des repas. A la chasse, on ne saurait prendre trop de précautions. Le bison est naturellement craintif et fuit devant l'homme, sans songer à l'attaquer. Mais s'il est acculé ou blessé, il fond avec fureur sur son assaillant, le jette en l'air avec les cornes, le piétine et le tue. Aussi faut-il, après l'avoir tiré, se jeter à terre, dans les hautes herbes, et attendre, avant de se hasarder à reconnaître, si le coup l'a mis par terre. Dans cette région, il n'était pas rare de compter quatre cents têtes dans un troupeau.

Les canots avaient parcouru cent lieues à l'aventure. Personne ne savait où on allait, en suivant tantôt par Sud-Est, tantôt par Sud-Ouest, c'est-à-dire généralement en descendant vers le Sud. De grandes précautions s'imposaient. D'abord, un des sept hommes, à tour de rôle, faisait le guet pendant la nuit, de peur de surprise. Chaque soir, les canots abordaient sur la rive, et c'était toujours à la droite du fleuve, puisque c'était de ce coté qu'on rencontrerait la *mer*, si le fleuve conduisait à l'Océan, et que, sur la rive gauche, on pouvait courir le risque de tomber chez des Indiens en relation avec les Anglais ou les Espagnols. Par suite, les canots abordaient, le soir, au bord du fleuve, où la troupe préparait le repas, en évitant de faire un grand feu. Après souper, tous se hâtaient de regagner les canots, où chacun prenait son sommeil, sous la protection de Dieu, de la Sainte-Vierge Immaculée et de l'homme de garde, après avoir jeté l'ancre assez loin de la rive.

CHAPITRE XII

Peouarea. — Les Illinois. — Le Calumet.

Le 25 juin, pour la première fois, en descendant par le 40e degré, parurent des pas d'hommes sur le sable. Ils aboutissaient, par un sentier battu, à une belle prairie. Après examen, il sembla manifeste qu'un campement assez important se trouverait non loin de là. Louis Jolliet et le P. Marquette, laissant les deux canots à la garde de leurs compagnons, avec recommandation de ne pas se laisser surprendre, résolurent d'aller à la découverte. L'entreprise était des plus dangereuses pour deux hommes seuls, s'avançant dans un pays inconnu, à la rencontre de sauvages, dont ils ignoraient les usages et les dispositions. A deux lieues du rivage, en suivant le sentier, apparurent trois villages (1), le premier sur le bord de la rivière, les deux autres à deux kilomètres plus loin, sur un coteau.

(1) Le premier, Peouarea ; un des deux autres, Moingwena. Le troisième serait-il le Montania de la carte? La rivière s'appelle aujourd'hui Desmoines, et en remontant vers la source, Moingonan. Moingwena semble donc avoir été la résidence du chef suprême de la tribu. De *Moingonan* ou *Moingwena* on a fait Desmoines.



Les Illinois de Peouarea recevant le P. Marquette.
Composition ***moderne*** dont on s'est servi pour le timbre-poste.

« Ce fust pour lors que nous nous recommandasmes à Dieu de tout nostre cœur, dit le P. Marquette dans son journal, et ayant imploré son secours, nous passasmes outre, sans estre descouuerts, et nous vinsmes si prez que nous entendions mesme parler les sauuages. Nous crusmes donc qu'il estoit tems de nous descouurir, ce que nous fismes par un cri que nous poussasmes de toutes nos forces, en nous arrestant, sans plus auancer. A ce cri, les sauuages sortent promptement de leurs cabannes, et nous ayans probablement reconnus pour François, surtout voyans une robbe noire, ou du moins n'ayans aucun suiect de defiance, puisque nous n'estions que deux hommes et que nous les auions auerty de nostre arriuée, ils desputèrent quatre uieillards, pour nous uenir parler, dont deux portoient des pipes à prendre du tabac, bien ornées et empanachées de diuers plumages. Ils marchoient à petit[s] pas, et eslevant leurs pipes uers le soleil, ils sembloient lui présenter à fumer, sans neantmoins dire aucun mot. Ils furent assez longtemps à faire le peu de chemin depuis leur uillage jusqu'à nous. Enfin, nous ayans abordés, ils s'arrestèrent pour considerer auec attention. Je me rassurai, uoyant ces ceremonies qui ne se font parmi eux qu'entre amis, et bien plus quand ie les uis couuerts d'estoffe, iugeant par là qu'ils estoient de nos alliés. Ie leur parlai donc le premier, et ie leur demandai qui ils estoient. Ils me respondirent qu'ils estoient Il[l]inois, et pour marque de paix, ils nous presentèrent leur pipe pour petuner. Ensuite il nous inuitèrent d'entrer dans leur uillage, où tout le peuple nous attendoit auec impatience. Ces pipes à prendre du tabac s'appellent en ce pais des calumets. Ce mot s'y est mis tellement en usage que, pour estre entendu, ie serai obligé de m'en seruir, ayant à en parler bien des fois ».

A la porte de la hutte principale, où furent conduits les étrangers, se trouvait un vieillard, dans une posture étrange, usitée pour la réception des hôtes, selon le code de politesse des sauvages. Il était debout, tout nu, les mains étendues et tournées vers le soleil, dont les rayons éclairaient son visage, à travers ses doigts écartés. Dès que le P. Marquette et Jolliet furent près de lui, voici les paroles que ce chef leur adressa le premier : « Que le soleil est beau, Français, quand tu nous

viens visiter. Tout notre bourg t'attend et tu entreras en paix dans nos cabanes. » Tous pénétrèrent dans l'intérieur, où se trouvait déjà l'élite des anciens, dans un profond silence, interrompu de temps à autre par ces mots murmurés à voix basse : « Que voilà qui est bien, ô frères, de ce que vous nous visitez. » Longfellow a manifestement lu et copié ce passage en le traduisant ainsi :

It is well for us, o brothers,
That you came so far to see us. (1)

« Il est heureux pour nous, ô frères, que vous soyez venus de si loin pour nous voir! » Après un moment d'attente et d'observation mutuelle, le calumet fut offert aux nouveaux venus. Le refuser eût été considéré comme une insulte, une marque même d'inimitié, tout au moins une grossière impolitesse. D'ailleurs, il suffit de le fumer ou d'en faire semblant; puis l'étiquette exige qu'on le fasse circuler de bouche en bouche, en commençant par le plus près voisin. Pendant ce temps, le grand capitaine de tous les Illinois, informé, dans la bourgade où il réside, de ce qui se passait au bord de la rivière, envoya des messagers pour inviter la Robe-Noire et son compagnon à tenir conseil avec lui. Cette invitation ne pouvait être déclinée, et la foule se mit en branle, à la suite des Européens, ou plutôt, ne pouvant se rassasier de les voir, ces bonnes gens les devançaient et se couchaient sur l'herbe, sans les perdre de vue, ou retraçaient leurs pas, afin de les voir encore. Tout le temps de cette marche, les Indiens ne cessèrent de témoigner, par leur attitude et leur profond silence, le sentiment de respect dont ils étaient pénétrés.

Le lecteur sera, sans doute, désireux de trouver ici une traduction fidèle du grand poète américain :

(1) *Longfellow* le reconnaît dans une note imprimée. Elle figure dans l'édition Diamant, publiée en 1866, après les vers « *Toward the sun his hands were lifted.* » *Cf. Hiawatha,* chant XXII. C'est la traduction du journal de Marquette.

Hiawatha, le chef indien, le prophète, le maître,
Près de la rive de Gitche Gumcé,
Sur le bord du grand lac aux eaux brillantes,
Sur la porte de son wigwam,
Un plaisant matin de printemps,
Hiawatha debout attendait.

Ses mains sont levées vers le soleil.
Il en tourne les paumes du côté de l'astre ;
Et à travers les doigts écartés,
Les rayons tombent sur sa figure.
Ses épaules nues sont marbrées par la lumière,
Comme le tronc du chêne en est tacheté,
A travers les feuilles et les branches.

Sur l'eau, flottant, fuyant,
Un objet, que la brume fait croire encore loin,
Comme on en voit dans les brouillards du matin,
Se lève et semble sortir des profondeurs du lac.
Tantôt il paraît flotter et tantôt bondir.
Il arrive plus près, plus près.

Ce qui approchait apportait tout un monde,
De la terre lointaine de Wabun.
Du fond des royaumes du matin,
Arrivait la *Grande Robe-Noire*,
Lui, prêtre de la prière, l'homme au pâle visage,
Avec ses guides et ses compagnons.

Et le noble Hiawatha,
Les mains levées au ciel,
Maintenues en l'air en signe de bienvenue,
Attend dans l'exultation,
Jusqu'à ce que le canot d'écorces avec ses rames,
Aborda en grinçant sur les cailloux polis,
Et s'arrêta sur le bord du sable.

Jusqu'à ce que la *Robe-Noire*, le chef, le pâle visage,
Un crucifix sur la poitrine,
Descendit sur le sable de la rive.

Alors le noble Hiawatha
S'écria en parlant de la sorte :
« Que le soleil est beau, étrangers,
Quand vous venez de si loin pour nous voir.
Notre ville vous attend dans la paix;
Toutes nos portes sont ouvertes pour vous recevoir.
Vous entrerez dans nos wigwams;
C'est de tout cœur que nous vous donnerons la main.

Jamais la terre n'a fleuri si gaiement,
Jamais le soleil n'a lui avec plus d'éclat,
Qu'ils ne luisent et fleurissent aujourd'hui,
Quand vous venez de si loin pour nous voir.
Jamais notre lac n'a été si paisible,
Ni si libre de rochers et de barres de sable.
Car, en passant, votre canot d'écorce
A écarté à la fois les rochers et les barres de sable.

Jamais, avant ce jour, notre tabac
N'a eu plus doux ni plus agréable parfum.
Jamais les larges feuilles de nos champs de maïs
N'ont paru plus belles à voir,
Qu'elles ne le sont ce matin,
Quand vous venez de si loin pour nous voir. »

Et la *Robe-Noire*, le chef répondant,
Bégaya un peu en parlant.
Les mots qu'il prononçait ne lui étaient pas encore familiers :
« La paix soit avec vous, Hiawatha !
La paix soit avec vous et avec votre peuple !
Paix dans la prière, paix dans le pardon,
Paix de Jésus, et joie par Marie !

Alors le généreux Hiawatha
Conduisit les étrangers à son wigwam.
Les fit asseoir sur des peaux de bison,
Les fit asseoir sur des peaux d'hermine.
Et la vieille Nokomis, prévenante,
Plaça devant eux des mets dans des bols en bois de tilleul,
De l'eau recueillie dans des vases de hêtre ;

Puis les calumets, pipes, emblêmes de paix,
Se remplirent et s'allumèrent pour qu'ils pussent fumer.
Tous les anciens du village,
Tous les guerriers de la nation,
Tous les Jossakeeds, les prophètes,
Les sorciers, les Wabenos,
Et les médecins, les medas,
Vinrent souhaiter la bienvenue aux étrangers.
« C'est bien, dirent-ils, ô frères,
D'être venus de si loin pour nous voir. »

Alors la *Robe-Noire*, le chef, le prophète,
Fit entendre son message au peuple.
Il leur dit le but de sa mission.
Il leur parla de la Vierge Marie,
Et de son béni fils le Sauveur.
Comment dans des terres lointaines, il y a des siècles,
Il avait vécu sur terre comme l'un de nous ;
Comment il avait jeûné, prié, travaillé ;
Comment les Juifs, la tribu maudite,
Par dérision, l'avaient flagellé, crucifié ;
Comment il était ressuscité du tombeau où ils l'avaient scellé ;
Comment il avait vécu, marché de nouveau avec ses disciples
Et s'était élevé par lui-même au ciel.

Et les chefs lui répondirent en disant :
« Nous avons entendu votre message.
Nous avons compris vos sages paroles,

Nous réfléchirons à ce que vous avez dit.
Il est bon pour nous, ô frères,
Que vous soyez venus de si loin pour nous voir. »

Alors il se levèrent et se retirèrent
Chacun pour regagner son wigwam.
Aux plus jeunes et aux femmes
Ils redirent ce que leur avait appris l'étranger,
Que le maître de la vie leur avait envoyé,
De la belle terre de Wabun.

(Traduction du Chant XXII, d'HIAWATHA, publiée dans le *Journal de l'Aisne*, le 11 septembre 1900).

En arrivant au coteau, les deux visiteurs furent reçus à l'entrée de la cabane du capitaine et des deux vieillards dont il était entouré. Tous les trois étaient là debout et nus, leurs calumets tournés vers le soleil. Avant d'entrer dans la cabane, il fallut tirer de la pipe une bouffée de fumée, puis tout le monde pénétra à l'intérieur, après un mot de compliment du grand chef. Là, le P. Marquette leur offrit quatre présents accompagnés chacun d'un petit discours. La plupart du temps, les cadeaux consis taient en couteaux, haches, tabac et marmites de fer. Il aurait été peu sage de leur offrir, au risque de les voir profaner par ignorance, des croix, statuettes, chapelets ou médailles (1). Le P. Marquette commença par leur dire comment ils voyageaient en paix, en visitant les nations, sur les bords du fleuve, jusqu'à la mer. Dans un second discours, il déclara que Dieu, leur Créateur, prenant pitié d'eux, avait résolu de se faire connaître enfin des peuples qui avaient perdu la notion de son existence ; que lui, la Robe-Noire, s'était offert pour cette mission, et qu'il les aiderait à connaître et servir le souverain Maître de toutes choses. En offrant le troisième présent, le P. Marquette parla du grand

(1) Cette règle n'avait rien d'absolu. Dans ce même voyage, vers le Sud, comme on le verra plus loin, le P. Marquette distribua des médailles.

capitaine des Français, comme de l'arbitre de la paix et du vainqueur des Iroquois. Cette remarque avait d'autant plus d'à-propos que les trois tribus d'Illinois de Peouarea avaient quitté leur territoire pour se mettre à l'abri de cette farouche nation, de l'autre côté du Mississipi. Enfin le dernier discours eut pour objet de solliciter des Indiens les informations les plus exactes sur le cours du fleuve, les peuples campés sur ses rives et le point où il se jette dans la mer.

Le grand chef se leva à son tour et, posant la main sur la tête d'un petit esclave dont il voulait faire présent, s'exprima en ces termes :

« Je te remercye, Robbe-Noire, et toi, françois, de ce que uouz prenez tant de peine pour nous uenir uisiter. Jamais la terre n'a esté si belle ni le soleil si eclatant qu'auiourdhuy ; iamais notre riuière n'a esté si calme, ny sy nette de rochers que uos canots ont enleuez en passant ; iamais notre petun n'a eü si bon goust, ny nos bleds n'ont paru si beaux que nous les uoions maintenant. Voicy mon fils ce que ie te donne pour te faire cognoistre mon cœur; ie te prie d'auoir pitié de moy et de toutte la nation. C'est toy qui cognois le grand Genie qui nous a tous faits. C'est toy qui lui parle[s] et qui escoute[s] sa parole. Demande luy qu'il me donne la uie et la santé, et uiens demeurer auec nous pour le faire cognoistre ».

Cela dit, le chef présenta le petit esclave et fit ensuite don d'un calumet tout mystérieux, dont la vue seule permet de compter sur l'amitié des peuplades même les plus farouches, si on le leur montre, en les abordant. C'était un témoignage d'estime et de respect pour M. de Frontenac, gouverneur de tout le Canada, au nom du roi de France. Enfin, en déposant un troisième présent, le chef supplia ses hôtes, de la part de toute sa nation, de s'arrêter en ce lieu, sans pousser plus avant, à cause des grands dangers, où ils seraient exposés à tomber. Le P. Marquette répondit en se riant de la mort, dont la pensée ne lui inspirait aucune crainte.

« Je ne crains pas la mort, et ie n'estime point de plus grand bonheur que de perdre la vie pour la gloire de celui qui a tout fait. »

N'est-ce pas un bonheur de perdre la vie pour la gloire du Créateur et souverain Seigneur de toutes choses? Les Illinois ne



CONSEIL D'INDIENS. — LE CALUMET.

comprirent pas toute la sublimité d'une indifférence aussi complète.

Après le conseil, commença le grand festin, composé de quatre services. Ce fut d'abord un grand plat de bois rempli de *sagamité*, c'est-à-dire de farine de maïs, cuite à l'eau et assaisonnée de graisse. L'Indien chargé de l'ordre des cérémonies s'approcha tour

à tour des convives, en commençant par le P. Marquette, et leur introduisit dans la bouche, avec une cuiller d'os (1), trois ou quatre portions de la bouillie, comme on ferait à un petit enfant. Pour second plat, il y eut trois poissons. Le même *majordome* enleva les arêtes avec les doigts, en sépara des morceaux, souffla dessus pour les rafraîchir et les offrit, ou plutôt les déposa dans la bouche des Français comme précédemment. Le troisième service était un grand chien, tué à l'arrivée des étrangers. Les Indiens n'insistèrent pas pour ce mets, quand ils connurent la répugnance de leurs invités qui préférèrent, comme plus appétissant, des bouchées de bison, dont ils reçurent les morceaux les plus délicats.

Le repas fini, en reconnaissance d'un si bon accueil, commença la visite de la bourgade, composée de trois cents cabanes. Un héraut précédait le cortège, à travers les rues, en défendant à chacun de se rendre importun, dans l'empressement de sa curiosité. En signe de joie et d'amitié, ces bonnes gens offraient leurs ouvrages en poil d'ours ou de bison, ceintures et jarretières teintes en rouge, en jaune ou en gris. C'étaient leurs plus précieux objets. Ils ne tentèrent pas la curiosité de M. Jolliet. A la tombée de la nuit, les deux explorateurs acceptèrent l'hospitalité dans la cabane du chef, et le lendemain, 26 juin, prirent congé de lui, en annonçant leur retour dans environ quatre mois de la lune, suivant la manière de compter des sauvages. A la pointe du jour, 600 sauvages descendirent au fleuve, assistèrent à l'embarquement, et témoignèrent, de toute la façon possible, la joie causée par une visite, dont tous semblaient apprécier le prix. Debout, dans son canot d'écorce, le P. Marquette parla une dernière fois, dans le dialecte Illinois, dont il se servait avec facilité, et s'engagea, par manière d'adieu, à venir, dans un an, demeurer avec eux, dans le but de les instruire et d'en faire de bons chrétiens.

Peoûarea était le nom donné par les sauvages au lieu du premier campement.

(1) On les taille dans l'os frontal du bison.

Les Illinois sont, comme l'indique l'étymologie indienne de ce mot, des *hommes* dignes de cette appellation, en comparaison de toutes les autres tribus. Leur dialecte dérive de l'algonquin. Leur naturel est doux et traitable, leur commerce est agréable, et leur éloquence, un peu romantique, pourrait gagner, en retranchant les hyperboles dont ils abusent trop souvent. Ils sont polygames et très jaloux de leurs femmes. Si elles ne sont pas sages, ils leur coupent les oreilles ou le nez, et il n'est pas rare d'en voir plusieurs défigurées par cette marque de leurs désordres. Les hommes ont le corps bien fait et se rendent fort habiles au tir de l'arc par des exercices fréquents, depuis l'âge le plus tendre. Les armes à feu sont assez en usage parmi eux. Cependant, ils s'en servent surtout, dans le but d'effrayer l'ennemi par la fumée et le bruit des détonations, du moins dans les régions de l'Ouest, où le fusil est encore peu connu. Leurs guerres sont, pour la plupart, avec les tribus du Sud et de l'Ouest, dont ils sont redoutés. Les prisonniers faits dans ces expéditions sont vendus fort cher à d'autres nations, ou échangés contre des marchandises. Les objets en métal ne se trouvent pas dans ces tribus, à cause de leur éloignement des peuples civilisés. Leurs couteaux sont des silex taillés. Avant de partir en guerre, le chef fait pousser la veille, au matin et au soir, de grands cris par tout le peuple, à la porte de chaque cabane. Les chefs portent des écharpes rouges faites en poils d'ours ou de bison. L'usage de se teindre le visage avec de la sanguine est général : on trouve cette terre rouge à plusieurs journées des trois bourgades. Placés dans une région fertile et giboyeuse, ces Illinois ne connaissent pas la famine. La chasse produit une grande abondance de viandes fort variées; la rivière contient d'excellents poissons et le Mississipi leur en fournirait au besoin de plus gros et de meilleurs. Sur le sol, le maïs croît sans grand travail; les fèves et les melons donnent de la variété à leurs repas. Ils ont aussi des citrouilles, mais les conservent pour l'hiver. Ce légume n'est pas d'un goût bien délicat. Leurs ustensiles de ménage sont en bois, sauf les cuillers; et de la tête du

bison, ils ont l'habileté de tirer des assiettes, où se mange plus commodément la bouillie de maïs.

La maladie les rend très libéraux envers leurs médecins, dans la persuasion que le soulagement du mal sera en proportion avec leur générosité. Les étoffes leur sont encore inconnues et tous leurs vêtements sont faits en peaux de bêtes. Les femmes sont modestement vêtues, mais les hommes ne prennent aucun souci de se couvrir.

On voit parmi eux et parmi les Nadouessis des hommes habillés comme les femmes pour toute leur vie. Ils ne peuvent se marier et une fois entrés dans cette profession dégradante, pour n'en plus sortir, tirent beaucoup de gloire à faire tout ce que font les femmes. En temps de guerre, on ne leur permet pas de se servir de l'arc, mais seulement de la massue. Dans les fêtes du calumet, le chant ne leur est pas interdit; mais il leur est défendu de danser. On les appelle au conseil, et rien ne peut se décider sans leur avis. Enfin, le peuple les considère comme des personnages d'importance, des génies, en un mot, des *manitous*.

En parlant de cette caste, le P. Marquette aurait pu, à bon droit, ajouter que, plus d'une fois, l'opposition viendrait de ce côté-là contre la diffusion de l'Évangile. La seule raison de son silence, c'est que sa lettre était destinée au Supérieur de la mission, qui n'avait pas besoin d'une remarque déjà faite par tous les Jésuites.

Le calumet est pour les Indiens un objet sacré. Pour eux, rien n'est si mystérieux ni si recommandable, et les couronnes, les sceptres et les trônes ne leur inspireraient pas plus de respect. Le calumet semble être le dieu de la guerre et de la paix, ou encore un arbitre de vie ou de mort. Dans le combat, au milieu de la mêlée la plus furieuse, à son seul aspect, tous les guerriers mettent bas les armes. Aussi le présent des Illinois de Peoüarea fut-il de la plus grande utilité pour les voyageurs français, et comme il semble n'avoir été donné avant eux à aucun de leurs compatriotes, cette distinction n'en est que plus flatteuse pour les explorateurs du Mississipi. C'est d'ail-

leurs le P. Marquette qui a décrit le plus longuement le calumet (1).

Le tabac des Indiens de Virginie, sans avoir le parfum des plants de Cuba, ou la douceur et l'arôme plus délicat des produits de Java, de Manille ou de l'Inde, est toujours estimé en Europe. S'il n'y a pas lieu de parler ici des dangers que présente son abus, ni même des bienfaits de son usage, on devra du moins constater combien les naturels de toute l'Amérique l'avaient en honneur. Pour eux, comme pour Voltaire, c'était un poison lent, sans effet sur la longévité, du moins quand on fume avec modération. Soumis à des alternatives de jeûnes et de repas pantagruéliques, dans les temps de chasse fructueuse et d'abondance, les Indiens voyaient dans la fumée de tabac un digestif puissant et un calmant merveilleux. De là à voir dans le calumet un génie supérieur et bienfaisant, il n'y avait qu'un pas. Leur imagination le franchit sans peine. Il existe des calumets de deux sortes : l'un, pour la guerre, est orné de plumes rouges; l'autre est pour la paix. On s'en sert pour terminer les différends, affermir les alliances et recevoir les étrangers.

Cet instrument est composé de deux pièces : un tube creux fait en bois et un brûleur en pierre rouge, polie comme du marbre, où l'on pratique une cavité destinée à recevoir le tabac, au fond de laquelle est percé un trou communiquant à une partie de la pierre taillée en tube qui s'adapte au tuyau déjà décrit. Le soleil n'est pas étranger aux cérémonies du calumet. Les sauvages ne manquent jamais de le lui offrir, et c'est encore une superstition à combattre au début de leur conversion. Des danses ont été instituées en son honneur, et plusieurs actes de la vie publique ne sauraient se produire sans des fêtes particulières, dont le cérémonial est scrupuleusement observé. Ainsi personne n'oserait se baigner en été, ou manger des fruits nouveaux, avant d'avoir dansé le calumet.

Quand la nation veut décider de la guerre ou de la paix,

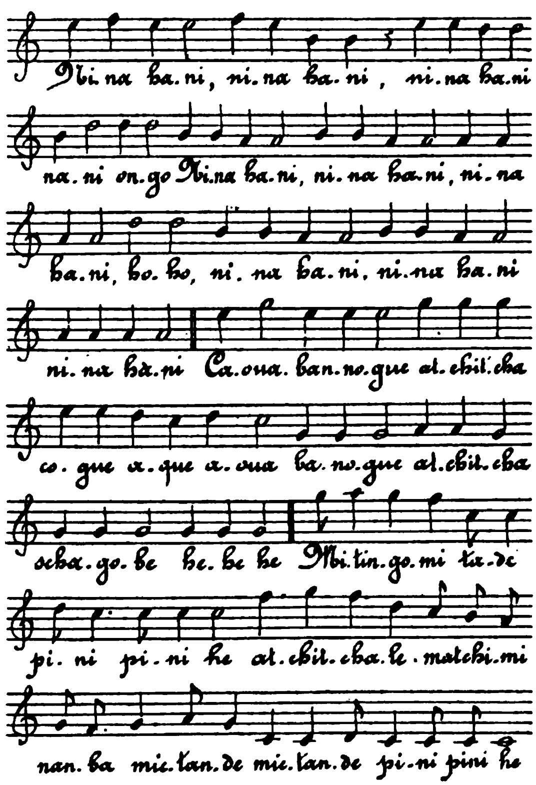
(1) Le lecteur pourra consulter à l'Appendice d'autres détails curieux sur ce sujet.

recevoir un visiteur honoré, partir à la pêche ou à la chasse, le premier soin est de placer sur une natte le manitou de celui qui conduira la danse. Tantôt le choix se porte sur un serpent, tantôt sur un oiseau, une pierre ou tout autre objet. A côté du Manitou, l'Indien dépose le calumet, et tout autour, en manière de trophée, s'élèvent les armes de guerre, massue, hache d'armes, un arc, un carquois et des flèches. A l'heure convenue, les chanteurs, hommes et femmes, désignés parmi les plus belles voix, s'assemblent sous le feuillage, et le peuple défile, en saluant d'une bouffée de fumée le manitou déposé à terre. Le danseur s'avance et prend avec respect le calumet, puis le balance, en se servant des deux mains, suivant le rythme des chanteurs. La cadence de son pas suit celle de ses bras. Tantôt il le montre de côté et d'autre, comme pour mieux faire admirer sa beauté et ses vertus. Tantôt il le présente au soleil. Parfois il l'incline vers la terre; ou bien, au contraire, il le lève rapidement en l'air, tandis que les plumes dont il est orné se soulèvent et donnent l'illusion de l'oiseau qui s'envole. Puis chaque assistant est invité à y aspirer de la fumée. Ainsi se passe la première scène de ce ballet fort original.

A la reprise, un tambour se joint aux chansons, ou exécute seul ses roulements rapides. Le danseur fait signe à un guerrier, le provoque à la lutte, et le combat se fait en cadence, sans effusion de sang. L'art suprême consiste à mesurer les coups, de manière à paraître avoir frappé l'adversaire sans le toucher, ou du moins en lui permettant de parer. Par manière d'intermède, l'un fuit et l'autre poursuit, toujours en dansant et au son du tambour. Après le combat, dans une troisième partie, le danseur se transforme en orateur et raconte les victoires remportées dans les diverses batailles, où l'intérêt, soit général, soit privé, l'a engagé, ses dangers, ses succès, le nombre d'ennemis emmenés en captivité, leur force, leur nombre, leur région. Le chef lui donne une robe en peau de castor ou un autre présent. Le calumet de la danse passe alors de bouche en bouche et finalement reste aux mains de celui que la nation veut honorer,

par exemple, au délégué de la tribu qui est venu négocier la paix. Cette cérémonie est la marque de la paix éternelle entre les deux peuples.

Voici un spécimen des chansons recueillies par le P. Marquette, extrait du manuscrit de l'école Sainte-Geneviève. L'auteur n'y a pas joint la traduction des paroles.



CHAPITRE XIII

De la rivière Desmoines à l'Arkansas.

Après avoir été témoins de ces curieuses cérémonies, les voyageurs avaient repris leur course vers le Sud.

Les deux canots laissés sur le fleuve ne tardèrent pas à disparaître à l'horizon, et les Indiens, immobiles sur le rivage, demeuraient dans un profond étonnement, à la suite d'une visite aussi inattendue, en pensant à tant de courage et de bravoure, dont eux-mêmes ne se sentaient pas capables. Ces hommes si bons, si doux, si affables n'allaient-ils pas à une mort certaine, en s'avançant ainsi sans armes vers des tribus redoutables et cruelles aux étrangers? Au bout de peu de jours, Jolliet et Marquette arrivèrent à l'embouchure du Pekitanoui, désormais connu sous le nom de Missouri. Au point où la rivière se jette dans le fleuve, on voit distinctement et pendant une assez grande distance encore la distinction entre les deux eaux. Autant le Mississipi est limpide, clair dans son calme empreint de majesté, autant son affluent, vrai torrent de boue, est précipité dans sa marche. Aussi les deux courants descendent-ils longtemps, avant de se confondre. A partir de là, la marche du fleuve

est plus rapide, son cours plus impétueux et sa couleur plus trouble.

Les voyageurs avaient eu le temps de remarquer diverses plantes. L'une (1) a la racine formée en manière de chapelet dont les grains ont la grosseur d'un petit navet et sont retenus par des filets ayant le goût des carottes. De la racine sort une feuille large comme la main, épaisse d'un demi-doigt et tachetée, d'où naissent d'autres feuilles semblables aux plaques qui servent de flambeaux. Chacune de ces feuilles porte cinq ou six fleurs jaunes en forme de clochettes. Il y a aussi des mûriers produisant des baies semblables à celles de France. On trouve encore un fruit semblable à l'olive, mais ayant un goût d'oranges. Ailleurs c'est un fruit, gros comme un œuf de poule (2). Il s'ouvre en deux, et dans chaque loge, il y a huit ou dix fruits enchassés en forme d'amandes, et d'une saveur agréable à l'époque de la maturité. L'arbre répand une mauvaise odeur et sa feuille ressemble à celle du noyer. Dans les prairies pousse une tige à grandes feuilles, avec un fruit ayant l'apparence de la tête d'un tournesol (3) (grand soleil), plein de noisettes fort tendres, et d'un goût agréable, soit crues, soit cuites.

En passant près de rochers affreux par leur hauteur et leur dimensions, les équipages aperçurent sur l'un d'eux deux monstres peints (4), de la grandeur d'un veau, armés de cornes semblables à celles du chevreuil, à barbe de tigre, à face humaine, le corps écaillé, d'une queue assez longue pour faire le tour du corps, passant par-dessus la tête et revenant entre les

(1) *Cactus opuntia.*

(2) *Diospyros virginiana.*

(3) *Castanea pumilla ou chincopin.* La description de cette plante, telle que la donne Perrot, ne peut guère permettre de douter que ce ne fût une des plus belles nymphéacées connues, le *nelumbo indica* ou *formosa,* ou *nucifera,* le *lotus* disparu d'Égypte, mais retrouvé aux Indes et au Japon. J. G. Shea se serait trompé en croyant y reconnaître le *castanea.*

(4) On les connaît sous le nom de *Piasa.* Le rocher semble inaccessible. Cf. Shea, p. 39. On les appelle encore Alton Bluffs.

jambes, en se terminant comme une queue de poisson. Trois couleurs s'y rencontrent : le vert, le rouge et le noirâtre. Il ne parut pas possible de croire que ces figures aient pu être peintes par les sauvages. D'abord, elles sont trop bien faites et les artistes de France pourraient à peine faire mieux. Ensuite, le lieu est élevé et paraît inaccessible (1). Non loin de là, si la contemplation d'objets aussi horribles n'avait pris fin en temps utile, ou plutôt si le bruit caractéristique de l'approche d'un rapide



Une des deux figures peinte sur les rochers inaccessibles connus sous le nom d'Alton Bluffs.

n'avait averti du danger présent, les canots allaient tomber, sans le voir, dans le confluent du Missouri et du Mississipi. Jamais spectacle pareil n'avait encore frappé les voyageurs. C'était un amas d'arbres entiers enchevêtrés les uns dans les autres, d'îles et de boue. L'impétuosité de cette rivière fit douter un moment si les canots pourraient se frayer un passage. Les

(1) Le croquis du P. Marquette est perdu. Cf. SHEA, p. 39, note *. Mais un dessin exact a été pris au XIXe siècle. Ces figures ne sont plus visibles. Le rocher est supprimé.

voyageurs échappèrent heureusement à tout danger, en passant, comme ils purent, sans avaries sérieuses.

Dans la préoccupation de tous les esprits, le Missouri parut venir du Nord-Ouest, et nos explorateurs, bien que peu au courant des lois générales de la géographie physique, se crurent autorisés à espérer un jour, dans une autre expédition, remonter vers la source et trouver un passage qui les conduirait à la mer Vermeille ou bien à la Californie. Pourtant, ce rêve s'est réalisé en 1804, grâce à une circonstance que rien ne faisait prévoir en 1673.

Désormais ils pouvaient conclure que l'embouchure du Mississipi devait être dans le golfe du Mexique. Après avoir constaté une direction générale, constante vers le Sud, il était au moins probable que le fleuve n'en changerait pas sensiblement, avant de se jeter dans l'Océan. Quant à l'autre rivière, ce qui permit au P. Marquette de ne pas se tromper fut l'assertion de plusieurs sauvages. D'après leurs rapports, après avoir remonté le Mississipi, pendant cinq ou six jours, un portage de trente lieues, à travers une prairie, permettrait de s'embarquer sur une petite rivière coulant au Sud-Ouest jusqu'à un lac d'où sort une autre rivière, celle-ci allant droit à l'Ouest. Pour le missionnaire, c'était la mer Vermeille, c'était l'ouverture d'une immense région peuplée d'infidèles, c'était l'extension du royaume de Dieu jusqu'aux extrémités de la terre, et peut-être la voie de terre jusqu'en Chine et à l'est du Japon. Le zèle de l'apôtre dut s'enflammer en songeant aux résultats de cette découverte plus importante encore à tant de points de vue que celle dont le présent voyage était déjà couronné. Toutefois il convient d'ajouter qu'il faut remonter le Missouri jusqu'aux environs de sa source, pour trouver sur le même plateau la rivière qui conduit, au nord de la Californie, dans la Colombie.

A vingt lieues du Missouri, les hardis navigateurs arrivèrent à l'embouchure de l'Ouaboukigou, aujourd'hui Ohio, par 36° de latitude nord. En approchant du confluent, le Mississipi se resserre entre des rochers d'environ 6 à 7 mètres de hauteur, et

de plus une île arrête l'eau. Aussi le courant devient-il fort rapide, et une agitation pleine de dangers succède à la marche d'ordinaire calme et majestueuse du grand fleuve. Naturellement les sauvages redoutent ce point et attribuent au démon le furieux



LE CANOT DU P. MARQUETTE DANS UN RAPIDE.

combat des vagues et le tintamarre de leur clapotement. L'Ohio vient de l'Est, et les Chouanons habitent la région qu'il arrose. Ils y vivent nombreux, répartis en deux groupes composés, l'un de vingt-trois villages, l'autre de quinze. Cette nation est pacifique; aussi sont-ils victimes de la férocité des Iroquois,

dont les incursions sont toujours suivies de meurtre et de pillage (1). Non loin du confluent, on voit une mine de fer *hématite*, au jugement des Français de l'expédition. Des roseaux de grande dimension parurent pour la première fois sur les rives. Leurs tiges sont fort hautes et en grandes quantités; les bœufs sauvages ont peine à les forcer.

Les maringouins (moustiques) commencèrent à révéler en ces quartiers leur présence par leur bruit et leurs piqûres. Ils sont légion. Comme les moustiquaires n'étaient pas plus connues des sauvages que les vêtements des peuples civilisés, force fut de se protéger par les méthodes en usage chez les indigènes. Ils élèvent un échafaud dont le plancher, fait de perches, est à claire-voie et laisse passer la fumée d'un feu placé au-dessous sur le sol. Ces animaux ne pouvant tolérer une odeur aussi âcre, ne s'aventurent pas auprès des dormeurs. L'édifice se termine par une couverture en joncs et garantit à la fois contre la pluie et le soleil dont les ardeurs sont souvent excessives. Les deux nattes données au début du voyage par les Indiens de la Folle-Avoine servirent à donner semblablement de l'ombre aux rameurs; il fallut pourtant se résigner à vivre dans la fumée, pour écarter les maringouins des canots.

L'expédition s'avançait vers le Sud, quand un jour apparurent sur la rive des sauvages armés de fusils braqués contre les Français. Le P. Marquette brandit et agita son calumet empanaché. Vains efforts! Dans leur frayeur, les Indiens ne le voyaient pas et couchaient toujours en joue les compagnons du missionnaire, eux aussi munis de leurs armes en cas d'attaque. A la fin, tout s'expliqua. Les assaillants venaient, en signe d'amitié, offrir des vivres et des rafraîchissements. Ils consistaient en morceaux de bison, avec de la graisse d'ours et de succulentes prunes blanches. Ces braves gens ont des fusils, des haches, des houes, des couteaux, de la rassade, et des

(1) Sur une longueur de 700 milles, soit 1,120 kilomètres, les Chicachas occupaient la rive gauche du fleuve.

bouteilles de verre double, où se garde leur poudre. Leurs cheveux sont longs et leur corps est tatoué, à la façon des Iroquois. Les femmes se coiffent et s'habillent comme les Huronnes. Beaucoup des instruments dont ils ont appris à se servir leur viennent des Espagnols, dont dix journées de navigation les séparent. D'après eux, les Européens sont en nombre à l'embouchure du fleuve, plus particulièrement sur la rive gauche. Ils ont des chapelets et des images. Plusieurs Espagnols sont des Robes-Noires, mais jamais instruction ne paraît avoir été faite aux sauvages. Le P. Marquette leur donna donc des médailles et profita de l'occasion pour essayer d'allumer dans leurs cœurs le désir de connaître et de servir Dieu.

L'entretien fini, le voyage se continua sans encombre. Les prairies avaient fait place à de grands bois. La plupart des arbres étaient des ormes et des bouleaux d'énorme grosseur. Évidemment la hache de l'homme n'avait pas encore exercé par là ses ravages. Cependant l'épaisseur des bois ne devait pas être considérable, puisqu'on entendait à faible distance le beuglement des bisons, signe de la proximité des prairies. Sur le bord de l'eau, on tua des cailles et un petit perroquet, dont une moitié de la tête était rouge, l'autre jaune; le cou jaune et le corps vert.

« Nous estions descendus proche des trente trois degrez d'eleuation ayans tousiours esté vers le Sud, quand nous aperçusmes sur le bord de l'eau un uillage nommé Mitchigamea ».

Un grave danger faillit en ce point anéantir tout espoir de succès. Les jeunes guerriers de la tribu descendirent en armes et se mirent en mesure d'attaquer les canots. Après avoir invoqué la Sainte Vierge Immaculée, le P. Marquette éleva son calumet, comme dans la précédente rencontre; mais cette fois encore les Indiens furent longs à le reconnaître. A bord de longs canots de bois, les uns remontaient le fleuve, d'autres

le descendaient, dans le but évident de couper toute retraite aux étrangers. Le plus grand nombre s'agitaient sur le rivage, brandissant leurs armes, et plusieurs se mirent à la nage pour atteindre les Français. L'un d'eux jeta même sa massue dans l'espoir de briser un canot. Heureusement elle passa au-dessus, sans atteindre le but. Enfin des vieillards se montrèrent sur la rive, et l'un d'eux, ayant reconnu le calumet, fit un signe et calma l'ardeur de cette bouillante jeunesse. Deux autres se dirigèrent vers le P. Marquette et jetèrent à ses pieds leurs arcs et leurs carquois en signe d'amitié. Sur leur invitation, tout le monde aborda sur le rivage et l'on tint conseil. Les six langues indiennes que parlait le missionnaire ne lui servant pas à se faire comprendre, il se trouva un vieillard entendant et parlant un peu l'Illinois. Après l'échange des présents, et plusieurs discours répétés par un si pauvre interprète, il était difficile de savoir si l'instruction faite, avec le désir de faire connaître les fondements de la foi chrétienne, avait été comprise. Un repas suivit la réception. Il consistait en sagamité et poisson. L'expédition passa la nuit, non sans quelque inquiétude; mais on apprit qu'environ dix lieues plus bas sur le fleuve, il y avait un village du nom d'Akansea, sur la rive gauche, d'après la carte manuscrite conservée au collège Sainte-Marie de Montréal.

Le lendemain, un canot de bois monté par dix hommes de Mitchigamea descendit le fleuve à l'avance pour annoncer l'approche des étrangers. Tout le village d'Akansea se trouva sur la rive pour les recevoir, et deux canots s'en détachèrent, en signe de respect, pour venir à la rencontre d'hôtes aussi dignes de bon accueil. Un vieillard tenait en main le calumet; il s'empressa de le présenter, en dansant, selon la coutume; puis vint l'oblation de sagamité et de pain fait avec la farine de maïs. Le cortège se mit en marche et parvint à l'échafaud, où attendait le chef du village. Là s'assirent en rond les anciens; le peuple autour en foule s'approchant pour entendre. Il se trouva un jeune homme connaissant assez bien l'Illinois. Le

P. Marquette put donc facilement, en offrant les présents ordinaires, faire plusieurs discours, exposer le but du voyage, et parler de Dieu, de l'Évangile, et du salut par la foi chrétienne et la pratique des vertus. De son côté, le peuple parut satisfait et désireux de garder dans la tribu le zélé missionnaire, afin d'être instruit des mystères de la religion.

La conversation prit alors un tour différent. Plus on approchait de l'embouchure, plus il était nécessaire de prendre des informations exactes. L'Espagne occupait la Floride, et ses droits sur une partie de la rive gauche du Mississipi semblaient assez probables, bien qu'ils ne le fussent pas en réalité. Comme aucune nation n'était plus jalouse de conserver et d'accroître les domaines au delà des mers, cette disposition en faisait un ennemi redoutable, à craindre et à éviter. D'ailleurs, après les victoires et conquêtes de Louis XIV, le nom seul de la France était odieux aux fiers Hidalgos, et l'on devait prendre les plus minutieuses précautions, afin de ne pas tomber entre leurs mains. De l'ensemble des informations recueillies à Akansea, il résultait que ce point était à dix journées de l'embouchure, mais qu'il était possible, en descendant le courant à force de rames, de franchir la distance en cinq jours. Les Indiens d'Akansea ne s'aventuraient pas si loin dans cette direction, par peur de la tribu de Mitchigamea, dont les canots semblaient avoir pris le monopole de la navigation. Comme le passage de l'Arkansas à la mer se trouvait ainsi fermé, là se bornèrent les renseignements recueillis.

M. John Gilmary Shea, p. 46, note *, donne sur ce point quelques détails intéressants. D'après lui, Akansea ne pouvait être loin de Gachoya, où était mort de Soto, cent trente ans auparavant. De plus, Mitchigamea serait Aminoya, où Alvarez de Muscoso, construisit sa flotte de brigantins pour s'en retourner à Mexico. L'historien de l'expédition dit : « Le jour même nous quittâmes Aminoya, et nous passâmes à Guachoya, où les Indiens nous attendirent dans leurs canots ». Les Espagnols, en descendant le fleuve, furent attaqués par les pirogues réunies en grand nombre. Dans un des engagements, Jean de Gusman et onze

hommes périrent. Au bout de seize jours, ils atteignirent l'embouchure du Mississipi, et le 10 septembre 1543, les débris de cette expédition, jadis si splendide, arrivèrent à Mexico. Il est donc à croire que Soto mourut près de l'embouchure de l'Arkansas et non à la Rivière-Rouge (*Red River*). Cette dernière rivière n'est pas à plus de 350 milles de l'embouchure du Mississipi et il n'aurait pas fallu seize jours à la flotte de Muscoso pour franchir cette distance. M. J.-G. Shea calcule que les brigantins n'auraient pas pu faire moins de 70 kilomètres par jour, en descendant un fleuve aussi rapide. Sans doute, ils auraient pu facilement parcourir les 560 kilomètres en huit jours. Mais cette raison fort probable ne donne pas une preuve certaine du fait. Par suite, il plane encore des doutes sur l'hypothèse du savant écrivain.

Le P. Marquette n'y songeait assurément en aucune façon, en continuant à écouter ses hôtes.

Pendant toute la durée de l'entretien, un repas composé des mets les plus divers ne cessa d'être servi et occupa toute la journée. Des morceaux de chien furent aussi offerts, faute de bison, dont cette tribu n'ose faire la chasse, toujours par crainte des ennemis, leurs proches voisins. Mais le maïs est abondant et donne trois récoltes par an. La vaisselle est de terre cuite; c'est un progrès vers la civilisation. Les hommes sont nus et portent les cheveux courts. De leurs nez percés pend de la rassade, et de même pour leurs oreilles. Les femmes sont vêtues de peaux, et le seul ornement de leur parure consiste dans la manière dont elles rejettent sur les oreilles deux tresses de cheveux. Dans les festins, les plats sont grands et chargés à profusion. Chaque invité se sert à sa guise, et les restes passent ensuite de l'un à l'autre. Leurs cabanes sont longues et larges, faites d'écorces, et les couchettes placées aux extrémités, à environ deux pieds du sol. Le maïs se conserve dans de grands paniers faits de roseaux ou dans d'énormes gourdes, d'une contenance d'environ cent litres. Le castor est inconnu dans cette région et les vêtements sont en peaux de bison. Ici, la neige

ne tombe jamais et l'hiver se distingue de l'été par des pluies. On cultive pour tout légume le melon d'eau, mais la terre serait apte à produire toutes les espèces les plus variées, si ces naturels avaient des connaissances de culture.

Un peu d'agitation avait régné dans la tribu et un parti s'était formé dans le dessein de tuer les étrangers pendant la nuit, en leur cassant la tête. Les anciens tinrent donc un conseil secret et déjouèrent ces menées; puis la danse du calumet commença et le chef le donna au P. Marquette, en signe de parfaite assurance.

De leur côté, M. Jolliet et son compagnon se demandèrent si, après avoir atteint 33°40', il était sage de descendre au 32°, où se trouve le golfe du Mexique. Il était impossible que le Mississipi pût se jeter sur les côtes de la Virginie, puisqu'on avait dépassé le 34e degré sans arriver à la mer. De même, ce ne pouvait être à l'Ouest, en Californie, la direction du fleuve étant constamment au Sud. Par suite, son embouchure était le long de la Floride, c'est-à-dire dans le golfe du Mexique. Mais alors, en allant en Floride, on tomberait au pouvoir des Espagnols, et ce serait la captivité sans espoir de secours. Ou bien les Indiens du golfe, alliés aux Européens, bien armés de fusils, offriraient une résistance insurmontable et l'on perdrait tout le fruit du voyage. Comme il était certain que le fleuve se dirigeait au Sud jusqu'à la mer et qu'on avait pris de fort utiles observations, tout le long de la route, il parut sage de ne pas compromettre le but principal de l'expédition et de revenir sur ses pas. Notification de cette résolution fut donnée aux sauvages le lendemain matin, 16 juillet, et après un jour de repos, tout fut préparé pour le retour.

CHAPITRE XIV

Retour par l'Illinois. — Kaskaskias. — Promesse de revenir bientôt. — Le P. Marquette atteint de la dyssenterie. — Son séjour à Saint-François-Xavier, dans la baie des Puants (Green-Bay).

Le 17 juillet, les canots commencèrent à remonter le Mississipi, à partir du 33° 40′, et cette fois les rameurs eurent plus de mal à fendre les flots. Chemin faisant, instruits de la possibilité de regagner le lac Michigan par un chemin plus court, en remontant, à partir du 38ᵉ degré, la rivière des Illinois, les chefs de l'expédition résolurent de suivre cette route. Le P. Marquette n'aurait pu se décider à passer outre les trois bourgades de Peouarea (1), sans s'y arrêter. Trois jours entiers furent con-

(1) Il serait difficile de décider si le Peouarea visité, au retour, était celui où les voyageurs s'étaient arrêtés, en descendant le Mississipi, ou un autre parmi les tribus établies le long de l'Illinois. Cependant, bien que ce nom ait été plus tard donné à un campement situé sur la rive gauche du Mississipi, le journal de Marquette se rapporte au *Peouarea* visité par lui, une première fois, en descendant le fleuve. Ce détour força les voyageurs à remonter le fleuve, depuis l'embouchure de l'Illinois jusqu'à la rivière Desmoines et de le redescendre, afin de gagner le lac Michigan, par le nouveau chemin qu'on affirmait être plus court.



JOLLIET PLANTANT LE POTEAU AUX ARMES DE LA FRANCE, au confluent de l'Arkansas et du Mississipi, Juillet 1673.
Composition moderne.

sacrés à prêcher la foi dans toutes leurs cabanes. Son zèle fut récompensé par le baptême d'un enfant moribond, qu'on lui apporta au moment où il allait se rembarquer. Ce furent les prémices de la chrétienté florissante cultivée avec succès, dès 1676, par le P. Allouez, à Kaskaskias. La semence arrosée par les sueurs de l'intrépide apôtre était appelée à donner une abondante moisson à ses successeurs. En effet, rien n'égala nulle part l'amour des Illinois pour l'Église catholique ni leur fidèle attachement à la France. Quand, un siècle plus tard, l'Angleterre réussit à s'emparer du Canada, lors du déplorable traité de 1763, les Illinois ne se crurent pas liés par un contrat signé sans leur aveu, et s'il leur fallut ensuite se rendre à l'évidence et céder à la force, leur cœur ne consacra jamais l'engagement qui les plaçait sous le joug des Anglais.

La rivière des Illinois offrait au spectateur, en 1673, le plus ravissant spectacle. Ses eaux arrosent des terres excellentes et fertiles, où vivaient dans l'abondance, parmi les prairies ou les bois, le bison et le cerf, le chevreuil et l'élan, les chats sauvages, les outardes et les cygnes, diverses espèces de canards, des perroquets et des castors par troupes considérables. A part des portages d'une demi-lieue, au printemps ou en été, la rivière est large, profonde et paisible. Vers le milieu de la route se trouve un village d'Illinois, fort de soixante-quatorze cabanes. On lui donne le nom de Kaskaskias. Les Indiens firent au P. Marquette la meilleure réception du monde et, charmés de son affabilité, ils lui firent promettre qu'il reviendrait chez eux et établirait une mission. A son départ, un chef de la nation fut député pour accompagner les canots et les aider à gagner le lac Michigan. Une partie de la jeunesse se mit en route avec l'expédition. En approchant de la source, il y eut un portage et l'on gagna ainsi la rivière qui jadis se jetait dans le lac et qui maintenant, à travers les quais de Chicago, emporte au Mississipi le trop plein du lac Michigan avec les eaux de l'Illinois.

De Chicago, ou plutôt de son emplacement, où la ville fut

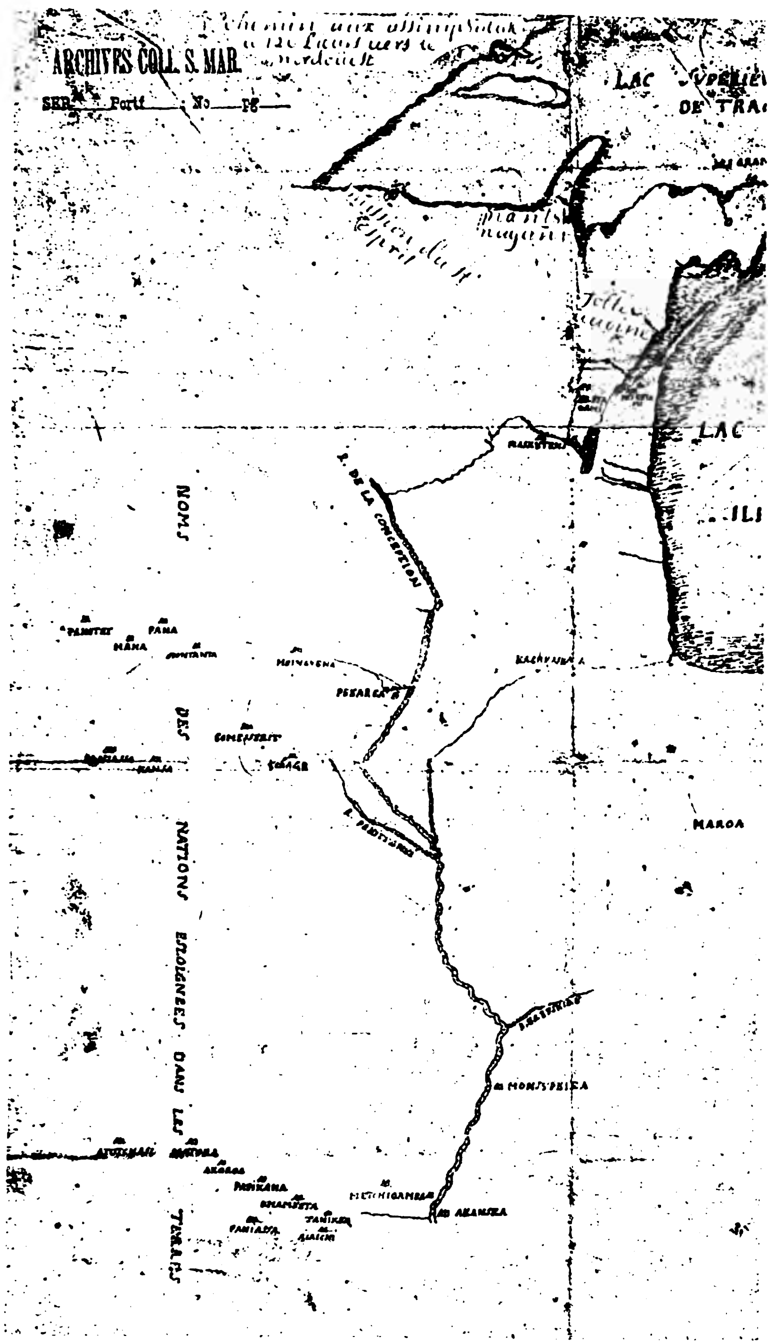
bâtie en 1823, les canots remontèrent à la baie des Puants, où ils arrivèrent, vers la fin de septembre, à la mission de Saint-François-Xavier.

Dans l'espace de quatre mois, le P. Marquette et Jolliet avaient parcouru, la rame à la main, une énorme distance évaluée à 2,767 milles anglais par John Gilmary SHEA (1). On pourra le constater par le tableau suivant :

De Saint-Ignace (Mackinak) à la Baie des Puants *(Green Bay)*	218	milles
De Green Bay par la rivière des Renards *(Fox River)* au portage	175	»
Du portage au Mississipi par le Wisconsin.	175	»
Du confluent du Wisconsin à celui de l'Arkansas	1087	»
Du confluent de l'Arkansas à celui de l'Illinois	547	»
De l'Illinois à Chicago.	305	»
De Chicago à la mission St-François-Xavier (Baie des Puants).	260	»
	2,767	milles.

En comptant deux milles et demi pour la lieue de quatre kilomètres, tout le chemin parcouru serait de 4,427 kilomètres. Il est facile de voir que le P. Marquette n'avait pas été induit en erreur et que la route suivie au retour était la plus courte (1,112 milles au lieu de 1,437). De plus, les voyageurs n'eurent pas à remonter les courants parfois si rapides du Mississipi dans toute la longueur parcourue par eux en descendant, et dès leur entrée dans l'Illinois, pendant près de 500 kilomètres, il leur fallut moins de force pour avancer sur des eaux plus paisibles. Cependant M. Shea n'a pas tenu compte de la visite faite aux Illinois de Peouarea, au nord de l'Illinois, et du retour en canot à cette dernière rivière. En estimant ce détour à environ 560 kilomètres de plus, et de plus en évaluant à 300 kilomètres, pendant environ cent jours, le chemin parcouru pour aller préparer le repas du soir sur une des rives du fleuve et revenir y jeter l'ancre, la moyenne aurait

(1) Cf. *Discovery and exploration of the Mississipi valley.... By J. G. Shea, Redfield-Clinton-Hall, New-York, 1852,* p. 52.



PORTION DE LA CARTE AUTOGRAPHE DU P. MARQUETTE,
traçant le cours du Mississipi et la route suivie par l'expédition de 1673.

été de cinq lieues par jour dans la descente et la montée. Il semble plus exact de dire, à cause des arrêts, qu'ils sont descendus à raison de sept lieues et remontés à raison de trois lieues. Rien d'étonnant que le P. Marquette soit rentré épuisé de fatigue après un tel voyage. La nécessité d'écrire une relation ne lui permit pas cependant de se livrer à un repos assurément bien mérité. Dès qu'il eut fini de mettre au net les notes de son journal et toutes les observations recueillies sur la route, M. Jolliet, plus vigoureux que son compagnon, se remit en route vers Québec, où le gouverneur général, M. de Frontenac, attendait des nouvelles sur le résultat de l'entreprise. Malgré ses efforts, surpris à Mackinac par les premières neiges, le délégué officiel se vit contraint d'hiverner au Sault-Sainte-Marie et ne se remit en route qu'au printemps. Son frère Zacharie se montra plus courageux, lorsque pour informer le gouverneur d'un soulèvement préparé par les tribus de l'Ouest, il brava tout pour en apporter la nouvelle à Québec, au cœur de l'hiver. Marcher sur la neige, sauter de glaçon en glaçon, se jeter à la nage dans les parties où l'eau n'avait pas gelé, ne lui parurent qu'un jeu. Cette intrépidité ne sembla pas avoir porté la moindre atteinte à sa santé ni à sa robuste vigueur.

Dans cette traversée rapide, à force de rames, sur les lacs Michigan, Huron, Érié et sur le Saint-Laurent, Louis Jolliet faillit perdre la vie dans le rapide de Saint-Louis, près de Montréal. Le journal du P. Marquette fut détruit dans cet accident, mais Jolliet recomposa le récit de mémoire et rien n'y contredit les observations de son compagnon (1). Pendant longtemps, en France, la part considérable prise par le jésuite à cette découverte resta inconnue, laissant la place à des revendications d'intéressés et d'ambitieux, jaloux d'une gloire si chèrement achetée. La vérité s'est faite depuis lors, grâce à l'esprit éclairé et au sentiment de justice des Américains. Marquette,

(1) Marquette, on l'a dit, avait gardé une copie de son journal, et la transcription de cette copie n'offre aucune différence notable avec le récit de Jolliet, au moins pour la substance des faits. Mais la rédaction est fort loin d'être la même.

l'homme modeste, placé au second rang par Frontenac, fut, de son temps, considéré par les sauvages comme le véritable héros de l'expédition, si Jolliet en fut le directeur officiel. Et depuis lors, de l'autre côte de l'Atlantique, tous, protestants comme catholiques, ont ratifié ce verdict. En France seulement, la haine sectaire a tenté d'ensevelir, sous le silence, le rôle prépondérant, (en raison de sa supériorité morale), joué par le P. Marquette dans tout ce voyage. Mais la fidélité des Américains à lui reconnaître et à lui accorder les honneurs dus à tant de mérite finiront par triompher d'une ignorance et d'un silence qui seraient inexplicables, si l'on ne connaissait l'empire du préjugé, même sur de bons esprits.

Marquette fut l'objet des soins charitables de ses compagnons à la mission de Saint-François-Xavier. Un an lui fut nécessaire pour se guérir de la dyssenterie, dont il fut attaqué un peu avant son retour. Car, arrivé à la fin de septembre 1673, il ne put accomplir, avant novembre 1674, la promesse faite aux Illinois de Kaskaskias.

Le récit de ce second voyage, tracé de sa main, a paru en français pour la première fois, d'après l'original conservé au collège Sainte-Marie de Montréal. On le trouvera avec quelques détails, non mentionnés par le P. Marquette, dans la lettre écrite en 1674 par le P. Claude Dablon (1). Sa mort est racontée par le P. Chollenec, dans une lettre adressée au P. Jean de Fontaney, alors en résidence à Nantes, avant le départ de cet habile mathématicien pour la Chine. Cette lettre imprimée (bien qu'elle ne soit pas indiquée par un seul bibliographe) a été copiée, par le chanoine l'Eleu, dont le manuscrit est conservé à Laon, sur l'exemplaire envoyé à la famille Marquette. Elle diffère légèrement des copies manuscrites connues, parce qu'elle les résume et les abrège en forme de sommaire. Elle présente un intérêt spécial en ce qu'elle donne plus de détails sur le transfert des restes du célèbre explorateur à Michilimackinac.

(1) Cf. *Relations inédites de la Nouvelle-France*. Paris, Douniol, 1862.

CHAPITRE XV

Second voyage, d'après le journal autographe du P. Marquette.

Toute l'année 1673-74, le P. Marquette avait partagé son temps entre le soin de sa santé et le travail de l'apostolat, près d'environ 2,000 nouveaux chrétiens, à la mission Saint-François-Xavier, dans la baie des Puants (*Green-Bay*). Sur la fin de l'été, la copie de son journal étant parvenue à Québec, le P. Dablon profita du retour des canots pour envoyer l'ordre à son intrépide inférieur de laisser Saint-François-Xavier entre les mains d'un autre missionnaire et d'aller ouvrir une mission parmi les Illinois à Kaskaskias, selon l'engagement formel pris avec cette nation, un peu plus de douze mois auparavant. Accompagné de deux Français, Pierre Porteret et Jacques N. (1), dont l'un avait fait partie de la première expédition, et dont l'autre était venu de Québec, le P. Marquette se mit en route le 25 octobre. Plusieurs Indiens partirent avec eux, mais se séparèrent à divers intervalles, sans doute par amour de l'indé-

(1) Il s'appelait Lagilier, ou Largilier, et était au service de la mission, en qualité de frère donné. Son nom figure dans l'acte du 14 juin 1671, lors de la prise de possession des trois Lacs canadiens. On l'appelait aussi « Le Castor ».

pendance, sinon dans le but de pourvoir à leur nourriture par la chasse ou la pêche.

Au lieu de naviguer au large sur le lac, dont la rive orientale n'avait pas encore été relevée, les voyageurs cotoyèrent tout le temps la rive occidentale. Cette fois, le missionnaire ne paraît pas s'être trouvé dans la nécessité de manier l'aviron, et marchant habituellement sur la grève, tantôt gazonnée et tantôt couverte de sable, il montait en canot seulement pour traverser les rivières, non loin de leur embouchure dans le lac. A moins d'un arrêt dans un endroit favorable à la chasse, on dormait d'ordinaire à bord, de crainte de surprise.

Le 23 novembre, cette vie d'aventure et le froid humide, avant-coureur de la neige, et peut-être encore plus des alternatives d'abondance et de privations, ramenèrent une seconde attaque de dyssenterie. Dès les premières atteintes, une grande langueur survint, et la perspective d'une mort assez prochaine parut probable. Le P. Marquette avait constamment demandé à Dieu la grâce de finir sa vie dans ces pénibles missions, et de mourir seul au milieu des bois, comme saint François-Xavier, sur son île déserte de Sancian, dans un abandon général de toutes choses. Dans ce but, chaque jour, au saint autel, il renouvelait sa demande au Père céleste, par les mérites de Jésus-Christ et l'intercession de la Sainte Vierge Immaculée. Ce pieux désir n'allait pas tarder à se réaliser.

Dès la première chute de neige, la petite caravane se vit dans l'impossibilité de poursuivre sa route par l'Illinois, et si l'on atteignit les bords de la petite rivière de Chicago, ce fut au prix des plus pénibles efforts. Selon l'usage des Indiens, le malade et ses compagnons prirent sans retard leurs dispositions pour hiverner sous une cabane d'écorces, assez grande pour se diviser en oratoire, en salle de réception, s'il se présentait des Indiens, et en salle servant de cuisine ou de dortoir. Le premier soin du missionnaire fut de commencer, selon la méthode de saint Ignace, les exercices spirituels de la retraite annuelle, prescrite par sa règle. Que furent les épanchements

d'une âme aussi droite et aussi pure avec le Ciel, où les élans de son cœur lui inspiraient le désir de jouir au plus tôt de la gloire et du bonheur des élus? Pas un mot de son journal ne fait allusion aux saints transports, aux ravissements, où le jetait d'ordinaire la seule pensée de Jésus et de Marie. Mais n'était-ce pas, à toute heure, sa joie, sa force et sa consolation de leur envoyer d'incessants messages d'amour? Pendant ces longs jours et ces interminables nuits, reposant sur une mauvaise natte, exposé à toutes les incommodités du froid et de la maladie, perdant ses forces et réussissant à peine à se tenir debout pour célébrer la sainte messe, calme et tranquille, plein d'affabilité pour ses compagnons, le P. Marquette demeure ainsi dans la plus héroïque des résignations. N'était-ce pas la mort à petit feu pour un apôtre dévoré comme lui par le zèle, loin du commerce des hommes, abîmé en Dieu et conversant de long mois avec les habitants de la patrie céleste?

Ses chers Illinois n'eurent pas la même patience. Ils ont à peine entrevu la Robe-Noire, dix-huit mois auparavant, mais sa parole de feu les a enflammés d'ardeur pour connaître la bonne nouvelle de l'Évangile. Ils ont hâte de croire toute la doctrine du salut, dont le missionnaire leur a fait le plus séduisant exposé, et ses entretiens pleins de grâce et d'onction les a disposés à conformer désormais leur vie à la loi de Jésus-Christ. Ils le pressent de venir, ils lui députent des messagers, et quand ils apprennent que la maladie ne lui permet pas de se mettre en route vers eux, avant le printemps, ils le supplient de se laisser transporter. De peur que les provisions fassent défaut dans sa cabane, ils lui envoient du maïs, de la viande sèche, des citrouilles et douze castors, afin de le nourrir de vivres frais et de lui procurer une bonne fourrure. Déjà deux Français, dont un chirurgien, grand trappeur, lui avaient envoyé d'autres vivres. Mais les sauvages s'inquiètent et prient le chirurgien d'aviser aux moyens de rendre la santé à celui qu'ils considèrent déjà comme un envoyé de Dieu. Dans leur naïveté touchante, ces grands enfants lui recommandent de prendre courage, de

demeurer et de mourir près d'eux, mais pas avant longtemps, puisqu'on leur a annoncé qu'il vivrait de nombreuses années.

La dyssenterie se calma, à partir du 9 février, au commencement d'une neuvaine à Marie, « la Sainte Vierge Immaculée. » Pierre Porteret et Jacques s'y sont associés et se sont approchés de la sainte table à cette intention. Le flux de sang a disparu, mais il reste au malade une grande faiblesse d'estomac.

Il y eut des symptômes d'amélioration dans l'état de sa santé, vers la fin de mars, si l'on peut considérer comme tels, après le mauvais goût ou la fadeur qu'il avait constatée dans les aliments, le 24 janvier, tout au contraire, la saveur marquée qu'il trouva aux palombes, le 26 mars.

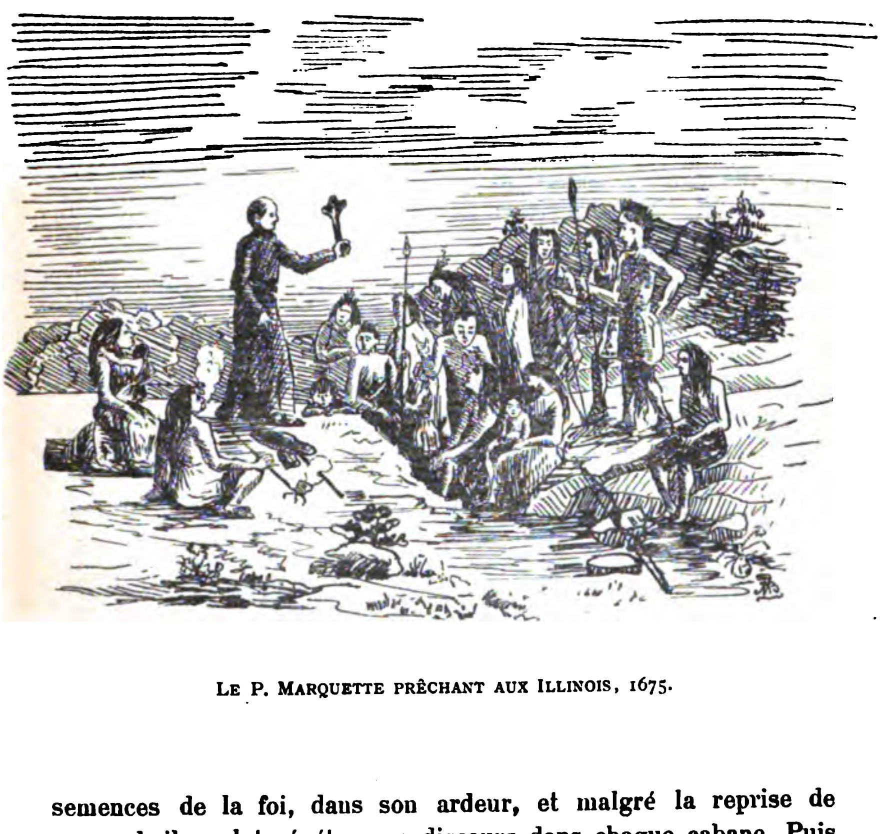
Dès le dégel, les trois Français passent en canot, sans portage, de la petite rivière, sur laquelle s'est élevée depuis la cité de Chicago, jusqu'à l'Illinois. L'inondation avait permis de flotter de l'une à l'autre, et il suffit de traîner le canot pendant trois lieues. Les vols de gibiers d'eau, tels que d'outardes, de canards, d'oies, de grues, etc., permettent de se nourrir à peu de frais. La débâcle ne s'étant pas produite assez complètement, nos voyageurs eurent à cabaner le 31; mais, dès le 2 avril, ils se remirent en route, dans l'espoir de rencontrer un peu plus loin le chirurgien. Ce fut dans la rivière qu'ils croisèrent son canot chargé de pelleteries. Ce brave homme, qui avait profité de sa visite à la hutte du missionnaire pour s'approcher des sacrements, voulut saisir encore, sans doute, pour le devoir pascal, une aussi bonne occasion. C'est du moins la raison la plus plausible de son action. Il enterra tout son castor et rebroussa chemin, en canot, à la suite du Père, pour l'accompagner jusqu'à Kaskaskias.

Ici s'arrête le journal, et la suite du récit nous est fournie par une lettre du P. Dablon au P. Pinette (1).

Le 8 avril 1675, les Illinois eurent la joie de saluer leur apôtre. On était le Lundi-Saint. Le P. Marquette, qui n'avait

(1) *Relations inédites (1672-79)*. Paris, Douniol, 1861. T. II, p. 24 et suivantes).

pas cessé un seul jour de célébrer les saints mystères malgré son indisposition, crut les infidèles assez désireux de s'instruire pour leur donner en public le spectacle de cette auguste fonction. Après avoir, à diverses fois, assemblé les chefs de la nation et tous les anciens pour jeter dans leurs esprits les premières



LE P. MARQUETTE PRÊCHANT AUX ILLINOIS, 1675.

semences de la foi, dans son ardeur, et malgré la reprise de son mal, il voulut répéter son discours dans chaque cabane. Puis tout le peuple fut solennellement invité à l'entendre dans une vaste prairie. Les Illinois étendirent, sur l'espace d'où sa voix pourrait se mieux faire entendre, des nattes et des peaux

d'ours, à la façon du pays. Par derrière on suspendit quatre belles et grandes images de la Sainte Vierge, fixées sur autant de pièces en soie de Chine. Tout autour, en demi-cercle, s'assirent 500 chefs ou vieillards, entourés plus loin par les jeunes gens ; ces derniers étaient debout, au nombre d'environ 1,500, et derrière eux se tenaient les femmes et les enfants. Comme le campement était de 5 à 600 feux, près de 4,000 sauvages se trouvèrent là réunis, avides d'entendre la Robe Noire. Le P. Marquette les harangua et leur fit, selon l'usage, dix présents. Après leur avoir exposé les mystères de la foi chrétienne, il s'appliqua à leur montrer le but de sa présence au milieu d'eux et de leur inspirer un grand désir du salut de leurs âmes. Il fallait qu'il les estimât et les aimât, comme Dieu le lui avait fait comprendre, pour quitter les joies d'un foyer tendrement aimé, où semblaient devoir le retenir les promesses et les sourires de la fortune et braver mille dangers pour venir à eux, dans le seul but de les mettre sur la route du ciel. Ce discours terminé, le P. Marquette célébra la sainte messe, selon les rites de l'Église, le 11 avril, jour de l'institution de la sainte Eucharistie, pour laquelle ses auditeurs avaient conçu un profond respect, quand l'orateur, inspiré par les circonstances, leur eût parlé de la Passion du Sauveur. Trois jours après, le 14 avril, jour de Pâques, toute la tribu se réunit encore au même lieu et assista de nouveau au saint Sacrifice de la messe. Marquette leur déclara que leur mission était consacrée par lui à l'Immaculée Conception. En même temps, usant d'un reste de forces, il leur fit entendre que le mal, dont il était miné, ne lui permettait pas de prolonger son séjour ; mais, en signe de l'affection qu'ils lui avaient inspirée, et en reconnaissance de leur grande docilité, il leur engagea sa parole que bientôt lui ou un autre Père viendrait se fixer parmi eux et les instruire. En attendant, il les exhorta à persévérer dans le désir de leur conversion et du baptême.

Par son éloquence à la fois entraînante et persuasive, la grâce et la cordialité de ses manières, l'apôtre des Illinois avait

su en peu de jours gagner tous les cœurs. A son zèle et à son inaltérable affabilité les anciens voulurent répondre par des témoignages non équivoques de respect et d'amour. Une grande partie de la tribu se mit en route dans les canots et l'accompagna par honneur pendant plus de trente lieues. A diverses reprises, sur la route, le P. Marquette leur renouvela ses promesses; puis, une fois seul sur le lac Michigan, ses forces commencèrent à se changer en une extrême faiblesse. Ses fidèles compagnons Pierre Porteret et Jacques Largilier le voyant défaillir, sans pouvoir apporter le moindre remède à son mal, désespérèrent de le ramener soit à la mission de Saint-François-Xavier, soit à celle de Saint-Ignace, à Michilimackinac.

CHAPITRE XVI

Maladie du P. Marquette. Sa Mort. Ses Funérailles.

Le malade en était réduit au point de ne pouvoir faire un seul mouvement. Comme sa faiblesse le contraignait à demeurer étendu sur une natte, au fond du canot, il fallait le porter et le remuer comme un petit enfant. Mais si la nature avait perdu tout ressort, son âme demeurait forte et sa vertu avait conservé tout son éclat. Dans la traversée du lac, tandis que le canot cheminait, sans que les rameurs connussent bien la route encore inexplorée de la rive orientale, Marquette voulut bénir de l'eau selon les prescriptions de la liturgie, afin de n'être pas privé du secours des sacramentaux, à défaut des sacrements. Cependant Pierre Porteret et Jacques, penchés sur leurs avirons, faisaient voler le léger esquif, afin de procurer à leur maître bien-aimé la consolation de mourir entre les bras d'un prêtre, si telle était la sainte volonté de Dieu. Malgré toute leur ardeur, la mort avançait plus rapide que leurs désirs.

Un soir, vendredi 17 mai, ils reçurent du malade l'annonce de sa mort prochaine pour le lendemain, et le malade eut la délicatesse de les consoler et de les exhorter à la résignation.

Avec ce grand sujet de joie pour lui et de tristesse pour eux, ils partirent le lendemain pour continuer leur chemin. Lui, leur parla tout le temps de sa mort, de la place à choisir pour sa sépulture, de la manière dont il fallait l'ensevelir, et de la marque qu'il fallait mettre au lieu où il serait inhumé. A l'entendre parler avec tant de douceur, de calme et de tranquillité d'esprit, on aurait pu croire qu'il parlait de la mort et des funérailles d'un autre. Son rêve avait toujours été de laisser sa dépouille au bord du lac, à l'embouchure d'une rivière. Comme on se trouva, pendant la journée, dans cette condition, ses compagnons, après avoir vainement essayé de passer outre, cédèrent enfin à sa volonté et le débarquèrent sur la rive gauche de la rivière, appelée depuis « Père Marquette » jusqu'au XIXe siècle, où un riche propriétaire du pays acheta des habitants le droit de l'appeler : Luddington. Sûr de pouvoir se préparer un peu plus en repos à sa mort prochaine, le malade fut posé à terre avec un grand respect, et ses compagnons se hâtèrent de construire une méchante cabane couverte d'écorces où ils le transportèrent. Son premier soin fut encore de les consoler en ajoutant quelques instructions; puis, après leur avoir laissé le temps de se disposer à la réception du sacrement de Pénitence, il acheva ce qui lui restait à dire de l'office du jour, avant d'entendre leurs confessions et de les absoudre. Certes, dans un pareil moment, à cause de sa débilité et du complet épuisement de ses forces, rien ne l'obligeait plus à remplir ce pieux devoir. Mais comme il avait pu s'en acquitter, au prix de pénibles efforts, pendant la route, ce fut une consolation, pour le bon serviteur de Dieu, de demeurer fidèle à le remplir jusqu'à la mort.

Le P. Marquette rappela à ses compagnons tous les services dont il avait à les remercier, sa reconnaissance pour les charités et les attentions dont il avait été l'objet de leur part, au cours du voyage, et leur demanda pardon des peines qu'il avait pu leur causer, en leur promettant de ne pas les oublier au paradis. Ces deux hommes, très fatigués du voyage, prirent alors un

peu de repos, sur l'assurance donnée par le moribond qu'il les éveillerait quand il serait temps. Au bout de deux ou trois heures, le P. Marquette les appela, se fit apporter de l'eau bénite et son reliquaire; puis, ôtant son crucifix qu'il portait suspendu au cou, il le donna à l'un d'eux, en le priant de le tenir un peu élevé, en face de lui. Enfin il leur recommanda de répéter souvent les saints noms de Jésus et de Marie, s'ils ne les lui entendaient plus invoquer pendant son agonie.

Cependant ses forces s'épuisaient de plus en plus et l'heure de la séparation approchait à grands pas. Pierre Porteret et Jacques l'entendirent renouveler sa profession de foi, les mains jointes et les yeux doucement fixés sur l'image bénie du Sauveur; puis ce furent de pieux colloques, pleins de reconnaissance pour la grâce de mourir fidèle à ses vœux dans la Compagnie de Jésus, dans un lieu désert, et sous le toit d'une misérable cabane, où tout rappelait aux regards le dénument de l'étable, Bethléem et la Croix.

Un court silence suivit, mais les deux fidèles assistants purent constater que l'âme de leur cher maître ne cessait de converser avec Dieu. L'agonie commença bientôt douce et tranquille. Selon l'ordre donné, l'un des serviteurs prononça les saints noms de Jésus et de Marie, et aussitôt le P. Marquette, qui n'avait pas cessé de regarder son crucifix, leva les yeux plus haut. Son visage parut riant et tout enflammé, comme si une vision lui était apparue, pour le consoler et l'encourager, dans le passage du temps à l'éternité. Ce fut dans cet effort de foi, de piété et de tendre amour qu'il rendit le dernier soupir, le samedi 18 mai 1675, entre onze heures et minuit (1).

Ainsi mourait, peu de jours avant d'accomplir la trente-huitième année de son âge, un ouvrier apostolique dont la courte carrière avait été pleine de travaux utiles à la gloire de Dieu, à l'Église, à son Ordre et à sa patrie. Ses deux compagnons,

(1) La date de sa mort est assignée tantôt au 18, tantôt au 19 mai. Il a suffi qu'on ait écrit : mort dans la nuit du 18 au 19 mai, pour causer cette divergence.



MORT DU P. MARQUETTE (nuit du 19 au 20 mai 1675). — *Composition moderne.*

connaissant sa tendre dévotion envers Marie Immaculée, crurent que la Reine du ciel s'était montrée à son fidèle client, comme si elle devait elle-même porter son âme au Ciel. Après avoir versé bien des larmes sur leur bon maître, ils se mirent en devoir de l'ensevelir, puis de l'enterrer sur un petit tertre, non loin de la rivière, et ils plantèrent une grande croix, afin de bien marquer le lieu de la sépulture.

Le lendemain dimanche, avant leur départ, l'un d'eux se sentit oppressé par un violent mal d'estomac, et dans l'espoir d'obtenir sa guérison, il alla se jeter sur le tombeau du P. Marquette. Là, prenant un peu de terre, il la plaça sur sa poitrine : au même moment le mal disparut. D'autres faveurs, en assez grand nombre, furent accordées depuis à diverses personnes, par l'invocation du grand missionnaire, et son nom vénéré fut plus d'une fois invoqué par les Indiens eux-mêmes, quand il leur arrivait de naviguer sur le lac. Son souvenir est demeuré gravé dans la mémoire des peuples de toute l'Amérique septentrionale.

Les traits les plus saillants de son caractère avaient été un zèle universel, une chasteté angélique, une affabilité mêlée d'enjouement, une candeur d'enfant, beaucoup d'ouverture avec ses supérieurs, en parole et par correspondance, une union intime avec Dieu et la plus tendre dévotion envers l'Immaculée Conception. Si le choix du nom à donner au Mississipi avait dépendu de lui, le fleuve s'appellerait encore *Conception*. Du moins la mission de Kaskaskias continuée par ses successeurs fût-elle toujours connue comme résidence de la Conception des Illinois.

Le récit du P. Dablon, très conforme à celui du P. Chollenec, ne comprend pas dans les *Relations inédites* publiées à Paris, en 1861, chez Douniol, la partie qui regarde le transfert des restes du P. Marquette à Mackinac. Ce passage ne se trouve pas non plus dans ce qui a été donné de la lettre manuscrite de ce dernier écrivain, ni dans l'original, ni dans aucune copie connue. Mais le chanoine l'Eleu, l'a copié chez MM. Bugniâtre

de Mally, sur une circulaire imprimée, « escritte de la résidence de Saint-François-Xavier, le 10 octobre 1675, par le P. Chollenec, jésuite, au P. Jean de Fontaney (1), aussy jésuite à Nantes, imprimée par ordre des supérieurs (2), » et sur une transcription de l'original.

« Dieu n'a pas voulu permettre qu'un dépôt si précieux demeurât, au milieu des bois, sans honneur et dans l'oubly. Les sauvages nommés *Kiskakons*, qui faisaient profession publique du christianisme depuis 10 ans et qui avaient été instruits par le P. Marquette lorsqu'il demeuroit à la Pointe du Saint Esprit (3) à l'extrémité du lac Supérieur, firent leur chasse l'hiver précédent aux environs du lac des Ylinois. Et comme ils s'en retournoient au commencement du printemps, ils eurent inclination de passer auprès du tombeau de leur bon Père qu'ils aymoient tendrement. Et mesme Dieu leur donna la pensée d'enlever ses ossements pour les transporter dans l'église de la mission de Saint-Ignace, à Missilimackinac, où ils font leur demeure. Ils se rendirent sur les lieux et après avoir deliberé sur ce qu'il avoient à faire, ils resolurent d'en agir à l'égard du Père, suivant ce qu'ils avoient accoutumé de faire envers ceux pour qu'ils ont bien du respect. Ils ouvrirent pour ce sujet la fosse, ils développèrent le corps, et quoy que la chair et les intestins fussent tous consommés, ils le trouvèrent entier, sans que la peau fût en aucune façon endommagée ; ce qui n'empêcha pas qu'ils n'en fissent la dissection à leur ordinaire. Ils lavèrent les os et les exposèrent à l'air pour les secher, après quoy, les ayant bien rangés dans une caisse d'écorce de bouleau, ils se mirent en chemin pour les apporter à la maison de Saint-Ignace.

» Ils étoient près de trente canots qui faisoient ce convoi, avec un très bel ordre. Il s'y trouva mesme un bon nombre d'Iroquois,

(1) Célèbre mathématicien et missionnaire en Chine.

(2) Claude l'Eleu, docteur en Sorbonne, curé de Saint-Cyr, puis chanoine théologal, chantre et archidiacre de l'église cathédrale de Laon, a inséré ce récit à la suite d'une Notice sur Jacques Marquette dans son *Dictionnaire des hommes célèbres du pays de Laon,* manuscrit inédit, conservé aux Archives de cette ville.

(3) Plus d'une fois, cette station est appelée La Pointe, dans les *Relations de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France.*

qui s'étoient joints aux sauvages algonquains pour faire plus d'honneur à cette cérémonie. Quand ils approchèrent de la maison, le P. Nouvel a qui en étoit le superieur, fut au-devant d'eux avec le P. Pierson, accompagné de ce qu'il avoit de François et de sauvages. Et ayant fait arrester le convoy, il fit les interrogatoires ordinaires pour vérifier que c'était le corps du Père qu'ils apportoient. Et avant de le descendre à terre, on entonna le psaume *De profundis*, à la vue des trente canots qui étoient toujours à l'eau et de tout le peuple qui étoit à terre. Après cela on porta le corps à l'église, observant tout ce que le rituel enseigne en semblable cérémonie. Il demeura exposé tout ce jour-là. Sur la représentation qui fut la grande feste de la Pentecoste, huitième juin (1), le lendemain, après qu'on lui eût rendu tous les devoirs funèbres, il fut mis dans un petit caveau, au milieu de l'église, où il repose en attendant le jour de la resurrection. Depuis ce temps, on a beaucoup de veneration pour sa memoire. Les fidèles vont prier sur son tombeau, et plusieurs croyent avoir reçu des secours par son intervention. »

Les sauvages viennent souvent près de ses restes vénérés, et pour n'en pas dire davantage, une jeune fille, âgée de dix-neuf à vingt ans, que le feu Père avait instruite, et qui fut baptisée l'an passé, étant tombée malade et s'étant adressée au P. Nouvel pour être saignée et prendre quelques remèdes, le Père lui ordonna pour toute médecine de venir pendant trois jours dire un *Pater* et trois *Ave* sur le tombeau du P. Marquette, ce qu'elle fit et avant le troisième jour, elle guérit sans saignée et sans aucun autre remède.

Le lecteur sera, sans doute, heureux de trouver ici la page

(1) Ce récit est entaché de deux erreurs. La première est relative à l'année du transfert et la seconde au jour même de l'exposition des restes. D'abord l'envoi de la lettre est postérieur à sa date et le postcriptum de la lettre-circulaire imprimée aurait dû recevoir sa vraie date. En fait, elle n'a pu être livrée à la presse avant l'automne 1677. Ce fut seulement en cette année que le mardi de la Pentecôte, non la grande fête, comme il est dit plus haut, tomba le 8 juin. Tout s'accorde avec cette correction et l'on comprend comment les obsèques, que rien ne forçait à célébrer en temps prohibé, furent remises au mercredi 9 juin. Par suite, l'inhumation eut lieu le 9 juin 1677.

consacrée à Marquette, dans les Éloges consacrés à la mémoire des Jésuites les plus illustres par leur zèle et leurs vertus.

Le P. Jacques Marquette, de la province de Champagne, est mort à l'âge de trente-huit ans, dont il a passé vingt et un, en la Compagnie, savoir : douze en France et neuf en Canada. Il fut envoyé dans les missions des Algonquins supérieurs qu'on nomme Outaouais et y a travaillé avec toute l'ardeur d'un homme qui s'était proposé saint François Xavier pour le modèle de sa vie et de sa mort. Il a imité ce grand saint, non seulement par la diversité des langues barbares qu'il a apprises, mais aussi par l'étendue de son zèle qui lui a fait porter la foi jusqu'à l'extrémité de ce nouveau monde et à près de 800 lieues d'ici, dans les forêts où jamais le nom de Jésus-Christ n'avait été annoncé.

Il a toujours demandé à Dieu de finir sa vie dans ces laborieuses missions et de mourir au milieu des bois, comme saint François Xavier, dans un abandon général de toutes choses. Il employait tous les jours pour cela et les mérites de Jésus-Christ et l'intercession de la Vierge Immaculée pour laquelle il avait une rare tendresse.

Aussi a-t-il obtenu par de si puissants médiateurs ce qu'il a demandé avec tant d'instance, puisqu'il a eu le bonheur de mourir, comme l'apôtre des Indes, dans une méchante cabane, sur le rivage du lac des Illinois, abandonné de tout le monde.

Nous aurions bien des choses à dire des rares vertus de ce généreux missionnaire : de son zèle qui lui a fait porter la foi si loin et annoncer l'Évangile à tant de peuples qui nous étaient inconnus; de sa douceur qui le rendait aimable à tout le monde, et qui le faisait tout à tous, Français avec les Français, Huron avec les Hurons, Algonquin avec les Algonquins; de sa candeur d'enfant pour se découvrir à ses supérieurs et même à toute sorte de personnes avec une ingénuité qui gagnait tous les cœurs; de sa chasteté angélique, de son union avec Dieu continuelle.

Mais celle qui a comme prédominé était une dévotion tout à

fait rare et singulière à la Sainte Vierge et particulièrement envers le mystère de l'Immaculée Conception. Il y avait plaisir de l'entendre parler ou prêcher sur cette matière. Toutes ses conversations et ses lettres avaient quelque chose de la Sainte Vierge Immaculée; c'est ainsi qu'il la nommait toujours. Il a jeûné, depuis l'âge de neuf ans, tous les samedis, et, dès sa plus tendre jeunesse, il a commencé à dire tous les jours le petit office de la Conception, inspirant cette dévotion à tout le monde. Quelques mois avant sa mort, il disait tous les jours avec ses deux hommes une petite couronne de l'Immaculée Conception qu'il avait inventée de cette sorte. Après le *Credo*, on dit une fois le *Pater* et l'*Ave* et puis quatre fois ces paroles :

Ave, filia Dei Patris,
Ave, Mater Filii Dei,
Ave templum totius Trinitatis,

Per sanctam Virginitatem et Immaculatam Conceptionem tuam, purissima Virgo, emunda cor et carnem meam. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, et enfin le *Gloria Patri,* et le tout se répétait trois fois.

Il n'a jamais manqué de dire la messe de la Conception ou du moins l'oraison, quand il l'a pu. Il ne pensait presque à autre chose jour et nuit; et pour nous laisser une marque éternelle de ses sentiments, il a voulu donner le nom de la Conception à la mission des Illinois.

Une si tendre dévotion envers la Mère de Dieu méritait quelque grâce singulière. Aussi lui a-t-elle accordé la faveur qu'il avait toujours demandée, de mourir un samedi, et ses deux compagnons ne doutent point qu'elle ne se soit fait voir à lui à l'heure de la mort, lorsque, après avoir prononcé les noms de Jésus et Marie, il haussa tout d'un coup les yeux au-dessus de son crucifix, les tenant attachés sur un objet qu'il regardait avec tant de plaisir et avec une joie qui paraissait sur

son visage. Et ils eurent alors l'impression qu'il avait rendu son âme entre les mains de sa bonne Mère.

Une des dernières lettres qu'il a écrites au Père Supérieur des Missions avant son grand voyage, montre assez quels étaient ses sentiments. Voici comme il l'a commencée :

« La Sainte Vierge Immaculée m'a obtenu la grâce d'arriver ici en bonne santé et dans la resolution de correspondre aux desseins que Dieu a sur moi, m'ayant destiné pour le voyage du Sud. Je n'ai point d'autre pensée, sinon de faire ce que Dieu veut. Je n'apprehende rien. Ni les Nadoüessis, ni l'abord des nations ne m'étonnent pas. De deux choses l'une : ou Dieu me punira de mes crimes et de mes lachetés, ou bien il me fera part de sa croix que je n'ai pas encore portée depuis que je suis en ce pays, mais peut-être qui m'est obtenue par la Sainte Vierge Immaculée, ou peut estre une mort pour cesser d'offenser Dieu. C'est à quoi je tasche de me tenir prest, m'abandonnant tout à fait entre ses mains. Je prie Votre Reverence de ne point m'oublier et de m'obtenir de Dieu que je ne demeure pas ingrat des grâces dont il m'accable. »

CHAPITRE XVII

Découverte des restes du P. Marquette à Michillimackinac, le 3 Septembre 1877.

Depuis le 9 juin 1677, les restes du grand explorateur, desséchés avec respect par les Indiens Kiskakons, au lieu de la première sépulture, c'est-à-dire à Luddington, anciennement Père Marquette, reposaient en paix (on le croyait du moins) sous le sol de la première chapelle catholique de Mackinac (1). S'appuyant sur une tradition dont ils se portaient garants, les vieillards affirmaient qu'un grand évêque avait été enterré dans un terrain devenu propriété privée, sur lequel s'élevait un bois d'un arpent environ. Comme ces dires venaient des Indiens, et que, pour eux, le mot *Kitchimekatewikanaie* signifie également l'Évêque et un prêtre illustre, rien ne s'opposait à ce que le P. Marquette eût été inhumé en cet endroit. En tout cas, il ne pouvait être question d'aucun des prélats qui ont gouverné l'église de Québec.

En 1706, la chapelle de la mission avait été brûlée par les Pères de la Compagnie de Jésus, en se retirant avec les Indiens,

(1) Celle qu'avait élevée le P. Marquette lui-même en 1671.

pour leur épargner le scandale des mœurs licencieuses en usage chez les coureurs de bois, hélas! tous Français. Elle était construite en bois, et cette circonstance semblait devoir rendre les recherches plus difficiles. Comment retrouver trace de la construction, si la flamme avait tout détruit? En fait, personne ne pouvait rien préciser sur le site de l'ancien édifice. Un habitant de Mackinac, M. David Murray, Irlandais, originaire du comté de Mayo, occupait une maison voisine du bois précité, dont il était propriétaire. Malheureusement l'idée d'entreprendre des recherches lui était odieuse, et d'honorables mais vains scrupules l'inclinaient à y voir une profanation de sépulture. Aussi toutes les sollicitations du clergé paroissial avaient-elles été rejetées jusqu'alors. En 1877, la nécessité, où il se vit de defricher le bosquet, en vue d'agrandir son enclos, parut une occasion favorable de renouveler les démarches. Cette fois encore, on se heurta à un refus poli mais formel. Cependant le travail de destruction commencé, les ouvriers ne tardèrent pas à trouver des vestiges de la chapelle et de la maison des Pères, dont l'abattage des arbres mit au jour très nettement les fondations.

Ému de cette découverte, le Révérend Édouard Jacker, curé de Michillimackinac, en fit aussitôt part à l'évêque de Marquette, Mgr Ignace Mrak, qui vint en personne prendre connaissance de l'état des choses. Sur ses instances et grâce aux bonnes raisons données par le prélat, le propriétaire récalcitrant permit enfin de sonder le terrain. C'était bien là le poste choisi par les Jésuites, et indiqué, dès 1688, avec la plus grande précision, par Lahontan, sur la carte gravée qui accompagne son ouvrage. Il était situé à la pointe la plus septentrionale de la péninsule, entre le campement des Ottawas et celui des Hurons, établi sur la baie dite des Hurons, appelée par eux *Nadowekeyamishing*, et aujourd'hui, en anglais, *East Moran Bay*, en face de l'île de Mackinac.

Toute opposition ayant cessé, les ouvriers se mirent à l'œuvre. Le déblaiement commença le 3 septembre 1877. Dans

la portion jadis consacrée à l'habitation du missionnaire, il se trouva des débris indiquant l'existence d'une forge. Sans doute les coureurs de bois, demeurés seuls après le départ des Jésuites, avaient transporté là une de leurs industries ordinaires, dans l'intervalle de leurs chasses ou de leurs voyages pour le commerce des pelleteries.

Ailleurs, sur la gauche, au fond de l'ancienne chapelle, les terrassiers découvrirent une cavité non voûtée, à section de trapèze, et au-dessous de son extrémité inférieure leurs instruments dégagèrent une autre excavation de moindre largeur. Bientôt un morceau d'écorce, encore bien reconnaissable, fut retiré de ce trou. Il était facile de constater que l'action du feu s'était fait sentir sur le bois. D'autres ne tardèrent pas à se rencontrer au milieu de sable, de gravier et de plusieurs fragments d'os humains de diverses grosseurs ; les uns noirs mais solides, et d'autres assez blancs, mais la plupart cassants et friables. Dès ce moment, les plus grandes précautions furent prises avec l'espoir de reconstituer le squelette entier. L'opération cependant allait bientôt se terminer sans réaliser ce pieux désir. En effet, en approchant du fond de ce trou, les ouvriers ramenèrent un assez large morceau d'écorce, arrondi à ses extrémités et paraissant avoir formé le fond d'un coffre. D'une part, l'action du feu ne s'était pas exercé si bas et, par conséquent, personne n'avait probablement touché à cette partie. D'autre part, au-dessous, il n'y avait que des morceaux de bois pourri ; évidemment des traverses placées là pour séparer la boîte du sol inférieur et la terre qui les supportait avait toute apparence d'être restée vierge, c'est-à-dire à l'abri de la main des hommes.

Des sondages furent pratiqués sur d'autres points et n'amenèrent aucun résultat. En récapitulant les faits, il était facile de conclure :

1° La chapelle était placée comme l'indique Lahontan.

2° Le P. Marquette est le seul missionnaire dont l'inhumation ait été faite dans cette chapelle.

3° La sépulture avait été violée, postérieurement à 1706.

4° La plus grande partie du squelette avait disparu.

Dès le lendemain, le sable retiré de la fosse fut soumis à un examen plus approfondi, et tout compte fait, quand le P. Jacker apparut sur le chantier, on en avait retiré trente-six fragments. Lui-même eut le bonheur d'en découvrir un de plus. Restait à les soumettre à l'inspection d'un médecin, au moins les plus gros morceaux. Après les avoir bien considérés, ce dernier rendit son jugement et déclara qu'ils appartenaient à l'espèce humaine. Parmi ces débris, l'un d'eux, une partie de l'os frontal, présentait une particularité inattendue, à savoir : une incision très nette, pratiquée avec un instrument tranchant. Or les Kiskaskons avaient, selon leur coutume, enlevé la peau encore intacte, et cette opération n'avait pu se faire sans incision sur le crâne. S'il avait pu rester le moindre doute, ce point aurait servi à témoigner de la provenance des ossements. On était donc en présence des restes du vénéré P. Jacques Marquette.

Il convient maintenant d'expliquer la disparition des autres parties du squelette. Elle n'était pas l'œuvre des Jésuites. A supposer qu'ils en eussent eu la pensée en quittant Mackinac, leur premier soin aurait été d'enlever les précieux ossements avant de mettre le feu à leur église. Or la destruction est postérieure à l'incendie. D'ailleurs, les relations inédites du XVIIIe siècle en auraient fait mention et elles gardent sur ce point un profond silence. Même en admettant que l'ouverture de la fosse eût pris place après la destruction du sanctuaire, elle eût été faite avec plus de soin et plus de respect, puisque la mémoire du P. Marquette est demeurée en vénération dans l'esprit de ses successeurs. Le coffre d'écorce aurait été retiré en entier et aucun fragment n'aurait été rejeté pêle-mêle avec du sable et du gravier. Les Français restés maîtres du terrain ont bien pu occuper la maison d'habitation et l'approprier à leurs usages. Mais savaient-ils que le P. Marquette fût enterré sous la chapelle? Même s'ils le savaient,

l'exhumation n'avait pour eux aucun intérêt. Au contraire, les Indiens, dont le catholicisme n'avait pas encore détruit toutes les idées ni les usages de leurs aïeux, pratiquaient à un haut degré le culte des morts. Mille fois déjà, sur le lac Michigan, au moment du danger, leurs bandes avaient invoqué la protection du grand apôtre de ces quartiers. La plupart croyaient au crédit dont il jouissait dans la gloire du ciel. Il est donc probable que les chrétiens de Mackinac, avant de suivre les Pères dans d'autres parages, profanèrent la tombe après l'incendie et se partagèrent, en forme de talisman, la plupart des ossements volés.

Quoi qu'il en soit, les trente-sept fragments furent recueillis, le 4 septembre 1877, avec un soin et un respect religieux, puis enveloppés séparément dans de la soie, selon l'usage. Mgr Mrak en revendiqua la plus grande partie et l'attribua au collège établi dans sa ville épiscopale de Marquette. Le surplus est resté à Mackinac, où d'innombrables pèlerins sont venus les vénérer de toutes les parties de l'Amérique. En attendant le jour où s'élèvera le monument gigantesque de 130.000 francs, dont s'occupe un comité formé d'hommes très actifs et des plus influents, des milliers et des milliers de citoyens d'une grande nation vont, chaque année, rendre hommage au bienfaiteur de l'humanité, à l'explorateur couronné par le succès. A ce tribut d'éloges se mêle aussi un sentiment de profonde admiration pour les vertus éminentes et les travaux apostoliques du P. Jacques Marquette. Au pays de la tolérance et de la liberté, les non catholiques ne craignent pas de se signaler, au premier rang, parmi les admirateurs de cet homme, digne, suivant eux, des plus grands honneurs.

On annonce que le crucifix du P. Marquette vient d'être découvert à Francfort (Michigan).

CHAPITRE XVIII

Statue en marbre blanc, érigée dans le Musée du Capitole à Washington, aux frais du Wisconsin, en l'honneur du P. Marquette.

En 1864, le Congrès des États-Unis statua que l'ancienne salle affectée aux débats des Représentants serait transformée en un musée, où chaque État serait invité à placer la statue de deux des hommes illustres qui auraient le plus contribué à sa gloire. Le Wisconsin choisit, en 1893, le P. Marquette, et décida de faire sculpter en marbre l'image, la plus conforme à la vérité, de ce célèbre personnage. Un artiste italien, Gaetano Trentanove, se chargea du travail. Après avoir en vain multiplié ses recherches, en vue de trouver un portrait ou un simple croquis, le statuaire fut réduit aux seules ressources de son imagination. Cependant, sur un conseil donné par les hommes les plus compétents, son modèle fut pris sur un portrait du P. de Charlevoix, peint sur écorce d'érable à sucre, pour les Dames Ursulines de Québec. Mais à ce conseil, le connaisseur consulté avait ajouté celui de rajeunir les traits.



Statue du P. Marquette au Capitole de Washington.

La statue arriva en février 1897 et fut aussitôt mise en place sur le coté ouest de la salle, contre un des piliers gigantesques qui en ornent le pourtour, entre la statue du général Philippe Kearney, en bronze, donnée par l'État de New Jersey, et celle du Président Abraham Lincoln, celle-ci en marbre blanc. Les dimensions sont de huit pieds anglais. On considère cette représentation comme une œuvre d'art. La figure, bien taillée, présente un front élevé; l'artiste a donné au modèle le nez classique des Grecs et un regard pénétrant. La barbe laisse deviner un menton ovale, et l'ensemble respire tout à la fois le repos dans la contemplation, beaucoup d'énergie et une extrême bienveillance. La chevelure retombe abondante en boucles, par derrière, sur les oreilles et sur le cou, dans le but de faire mieux ressortir la virile délicatesse des traits. De la main gauche, le sujet tient un pan du manteau bien drapé, comme la soutane. La main droite présente la carte du Mississipi. Enfin un chapelet pend de la ceinture à gauche et un crucifix y est inséré à droite.

D'ordinaire, chaque état fait une présentation solennelle en grande cérémonie; le Congrès accepte et on découvre publiquement la nouvelle statue. Un groupe de journalistes, mécontents des honneurs ainsi rendus à un prêtre de l'église catholique romaine et à un Jésuite, résolut de provoquer une opposition. Dans ce but, ils lancèrent un peu partout un télégramme rédigé de manière à exciter des protestations, et annoncèrent, contrairement à la vérité, la présence du nonce apostolique, le cardinal Satolli, celle du cardinal Gibbons, archevêque de New-York, des ambassadeurs de France et d'Italie, et de plusieurs dignitaires ou notables de l'Église catholique.

Ce fut pour le représentant du Michigan, M. Linton, une occasion naturelle de placer un discours plein de fiel, comme ceux qu'il a prononcés contre toute subvention aux écoles catholiques des Indiens, et dans cette circonstance, peut-être

ménagée par lui-même, il ne s'en fit pas faute. A l'entendre, Marquette était un prêtre, non un enfant de l'Amérique. La liberté lui était absolument inconnue. Jamais, même en rêve, il n'avait pu avoir l'idée de l'État dont il était destiné à illustrer le nom. Pouvait-on songer à laisser sa statue dominer celle d'un martyr, Abraham Lincoln, assez ami de la liberté, pour la donner d'un trait de plume à quatre millions d'esclaves.

A deux reprises, l'honorable représentant du Michigan déposa des conclusions : la première fois, en vue de supprimer toute allocation à des écoles confessionnelles, la seconde fois, pour faire ordonner l'enlèvement de la statue du Capitole.

L'agitation causée dans la presse par une attitude aussi provocante prit des proportions telles, que le gouvernement résolut avec sagesse de supprimer toute cérémonie, de découvrir sans bruit la statue et de la faire garder nuit et jour pendant un peu de temps. Comme il était à prévoir, tout le tapage cessa bientôt en présence d'une décision ferme et pleine de dignité. Les amis politiques eux-mêmes de l'honorable membre pour le Michigan, convaincus du mauvais effet produit dans l'opinion publique, des gens sages et modérés, furent les premiers à lui conseiller le silence, et ses résolutions n'obtinrent l'honneur ni de la discussion ni du vote. D'ailleurs, plusieurs années auparavant, en 1887, l'offre de la statue avait été faite au Congrès et acceptée par lui.

Une circonstance imprévue permit, au mois de mars 1896, de faire réparer par le Sénat le mauvais effet produit sur les uns par l'attaque de M. Linton et les autres par son insuccès. Le gouverneur du Wisconsin écrivit au Président du Sénat, la lettre suivante :

« MONSIEUR,

» Il m'est agréable de vous informer, vous et le corps honorable que vous présidez, que l'etat de Wisconsin, en réponse à l'invi-

tation étendue aux États de l'Union (section 1814 des statuts revisés des États-Unis) et en conformité avec la résolution prise à la première session du Congrès de 1893, a placé dans l'ancienne salle de la Chambre des Représentants, au Capitole des États-Unis, une statue en marbre du P. Marquette. Cette statue a été faite en vertu d'un acte de la législature de cet État passé à la session biennale de 1887, et elle est l'œuvre d'un sculpteur Italien, M. G. Trentanove, de Florence, Italie.

» J'ai l'honneur, au nom de l'État de Wisconsin, d'offrir cette statue au Sénat des États-Unis.

» Je suis, Monsieur, avec profond respect.

» Tout vôtre
» W. H. UPHAM,
» *Gouverneur du Wisconsin,*

» A l'honorable Adlai E. STEVENSON,
» *Vice-Président des État-Unis,*
» *et Président du Sénat, Washington, D. C.* (1). »

(1) *Executive chamber.*

« *Madison, Wis. March 19, 1896.*

» SIR,

» *It gives me pleasure to inform you, and through you the honorable body over which you preside, that the state of Wisconsin, in response to the invitation extended to the states of the Union, under section 1814 of the Revised statutes of the United States, and in accordance with the resolution passed at the first session of Congress in 1893, has placed in the old Hall of the House of Representatives at the Capitol of the United States a marble statue of P. Marquette. This statue was made in pursuance of an act of the legislature of this state, passed at its biennial session in 1887, and is the work of the Italian sculptor, M. G. Trentanove, of Florence, Italy.*

» *I have the honor, in behalf of the state of Wisconsin, of presenting the statue to the Congress of the United States.*

» *I am, Sir, very respectfully, yours,*

» W. H. URPHAM;
» *Governor of Wisconsin.*

» *Hon. Adlai* E. STEVENSON,
» *Vice-President of the United States,*
» *and President of the United Senate, Washington, D. C.* »

A la suite de cette démarche officielle, la question se posa devant le Congrès, et à cette occasion plusieurs orateurs prononcèrent les discours qui, en raison de leur importance, seront reproduits à l'Appendice intégralement ou en partie.

En lisant ces discours, il ne sera plus possible de douter du sentiment de reconnaissance et d'admiration des Américains pour le P. Jacques Marquette de la Compagnie de Jésus, premier explorateur du Mississipi.

CHAPITRE XIX

Une statue de bronze érigée dans la ville de Marquette. — Projet d'un vaste monument à ériger à Michillimackinac.

Un an après la réception de la statue en marbre blanc dans la salle du Capitole, à Washington, M. Pierre White, riche banquier de Marquette, petite ville située sur la rive méridionale du Lac Supérieur, inaugurait une statue en bronze dont il avait été le principal donateur. Trentanove, dont l'œuvre se trouva ainsi reproduite en même dimension, avait voulu présider en personne aux opérations toujours délicates du moulage et de la fonte. Le travail s'accomplit sans le moindre accident et la cérémonie fut fixée au 15 juillet 1897. Au lieu d'orner une place ou une rue de la ville, les promoteurs de l'entreprise avaient préféré choisir une parcelle de terrain, dépendante de la municipalité et placée sous le contrôle d'une Commission, dite des Eaux. Grâce à ce choix, la statue formera le plus bel ornement d'un parc, dont la création était dès lors résolue, et se verra de tous les bateaux qui passent sur le

lac, en face de Marquette, soit pour y aborder, soit pour se rendre dans l'un ou l'autre des grands lacs.

En hauteur, le monument mesure vingt-quatre pieds, dont seize pour le piédestal, les degrés et la portion de roc qui sert de base à l'ensemble. Des chaînes tendues entre quatre piliers de pierre forment l'enceinte. Sur les faces de l'entablement ont été gravées deux inscriptions. La première, en face, porte ces mots : « Jacques Marquette, l'intrépide explorateur. » Par derrière, on lit : « Offert à la ville de Marquette, le 15 juillet 1897. » A droite et à gauche, deux bas-reliefs représentent des scènes animées. L'une est le débarquement du missionnaire, à la pointe de la presque-île, où, d'après une tradition constante, il aborda, dans son voyage à Michillimackinac, juin 1671. L'autre est destinée à rappeler la prédication de l'apôtre à des Indiens, venus pour l'entendre. A en juger par les photographies, ces deux sujets ont été traités avec un rare bonheur. L'érection d'une statue à Marquette n'offrait pas de difficultés. Celle de Washington en avait eu de très grandes, comme il est temps de le dire, en dehors des mauvaises dispositions de M. Linton.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ce projet fut conçu, à l'origine, en dehors des catholiques, par le général H. C. Hobart, de Milwaukee, un protestant, et par le général Georges C. Ginty, ~~alors membre de la législature du Wisconsin~~. Sur les instances de son ami, celui-ci soumit le projet à l'examen du Sénat et personne ne souleva aucune objection. Les adversaires, s'il y en eut, avaient cru prudent de se taire, soit à cause de l'influence du promoteur, soit dans l'espoir de mieux réussir à l'assemblée plénière du Sénat et de la Chambre du Wisconsin. En tout cas, l'un des membres catholiques, M. Keogh, ayant fait rejeter le vote à la fin de la session, aucune objection n'eut le temps de se produire, et le vote fut acquis sans conteste. Il ne suffisait pas d'une résolution favorable, émise par la législature du Wisconsin. Aux termes de la loi votée par le Congrès, aucun État ne devait proposer que



VILLE DE MARQUETTE (prise du Lac Supérieur.)

deux célébrités, et ces deux illustres ne pouvaient être que des concitoyens. Sans doute, le Massachusetts avait désigné Winthrop, son plus illustre gouverneur, né dans un autre État, et mort longtemps avant toute fédération. De même, Rhode Island avait porté son choix sur Rogers Williams, fondateur de cette colonie, et de la secte des baptistes, un siècle auparavant.

A Washington, M. Mitchell, alors membre de la Chambre des Représentants, se chargea de transmettre le vœu émis par l'Assemblée du Wisconsin, et sa demande passa sans discussion. Il n'en avait pas été de même au Sénat, où M. Villas, déjà sénateur, et d'autres firent traîner la chose en longueur, parce qu'à leurs yeux le P. Marquette ne pouvait pas être considéré comme un citoyen du Wisconsin. Aussi fallut-il, pendant les vacances parlementaires, faire revenir de leur impression ces adversaires malencontreux. Mais une fois leur concours acquis, l'affaire se trouva retardée par des circonstances défavorables. Enfin, au cinquante-troisième Congrès, la résolution devint force de loi, après l'acceptation et l'accomplissement des formalités prescrites. Dès lors, M. Peck, gouverneur du Wisconsin, n'avait plus à s'occuper que de l'exécution. Par ses soins, un concours s'ouvrit à Madison, en 1894. Les juges désignés étaient MM. Frederic Layton, de Millwaukee; J. W. Losey, de la Crone; James Bardon, de Supérieur; et B. M. de la Follette, de Madison. Pour mieux dégager leur responsabilité, les commissaires firent exposer, pendant quinze jours, les divers dessins envoyés par les concurrents, dans le but de provoquer les suffrages de l'opinion publique. A la grande majorité des voix, le sculpteur Florentin, Gaetano Trentanove, l'emporta sur ses rivaux.

Pendant ce temps, on faisait des recherches avec l'espoir de trouver, sinon un portrait du P. Marquette, dont personne n'avait connaissance, du moins des indications sur la manière de le représenter. Dans ce but, une requête fut présentée au R. P. Meyer, de Saint-Louis (Missouri), aujourd'hui assistant de la Compagnie

de Jésus, à Rome. Cette demande avait été transmise à celui qu'on jugeait le plus capable d'exprimer une opinion motivée. D'abord, le seul nom de Robe Noire, donné par les sauvages aux missionnaires Jésuites, était une indication suffisante sur le costume qu'ils portaient au Canada comme en Europe. D'ailleurs tous les portraits peints ou gravés des PP. de Brébeuf, Garnier, Jogues, de Charlevoix, les représentaient, comme vêtus de la soutane, dite de la Compagnie de Jésus. Comme il fallait de plus un modèle, sinon vrai, du moins peu invraisemblable, on proposa le portrait de Charlevoix, originaire de Saint-Quentin, ville située à une petite distance de Laon, mais avec la recommandation de ne pas donner au P. Marquette l'attitude d'un homme aussi âgé que son compatriote.

Quand il fut question d'ériger un monument dans la ville de Marquette, l'avis unanime fut de reproduire exactement en bronze l'œuvre de Trentanove.

Si M. Pierre White devint, par le concours de diverses circonstances, le principal donateur de la statue de bronze, il n'avait pas été le premier à s'en occuper. Déjà, M. A. E. Archambeau, président de la Société de Saint-Jean-Baptiste, avait, dans ce but, réuni quelques fonds. Vers ce temps, à la suite de cataclysmes financiers, beaucoup de familles étaient tombées dans la gêne, et le premier promoteur se désista de l'entreprise. Aux mains de M. Pierre White, la souscription, non sans de graves difficultés, se couvrit rapidement dès 1895, avec le concours de protestants assez nombreux, et tous d'esprit libéral et de dispositions généreuses.

Il reste à parler des discours prononcés, le 15 juillet 1897, lors de l'inauguration de la statue. Au lieu de les reproduire, ou même de les analyser, le mieux paraît être d'en extraire les citations empruntées à diverses écrivains protestants, dont ne s'étaient pas servis les orateurs de Washington. En évitant les redites, le lecteur pourra mieux juger de l'opinion publique, au sujet de Marquette. Qu'il suffise de citer les noms de ceux qui prirent la parole. M. White, M. Jacques Sherman, l'honorable



STATUE EN BRONZE DU P. MARQUETTE.

M. Dickinson, M. James Russell, M. Pierre Primeau, le R. P. Connolly, jésuite canadien, Supérieur de Sault-Sainte-Marie, et le vénérable Mgr Mrak, évêque de Marquette, se firent entendre en cette occasion.

Voici donc, d'après eux, comment Bancroft, John Bach Mc Master, Sparks et William Henry Melburn se sont exprimés sur le compte du grand explorateur jésuite.

D'après Bancroft, le grand historien de l'Amérique :

« L'illustre Marquette n'est-il pas l'homme doux, au cœur grand, sans orgueil? Sa carrière n'a-t-elle pas été environnée de dangers, et cependant n'a-t-il pas exercé une influence considérable sur la destinée des peuples?

» Il défiait l'âpreté des climats, tantôt guéant dans l'eau, tantôt traversant les neiges, sans pouvoir se réconforter près d'un bon feu. Au lieu de pain, sa nourriture consiste le plus souvent en un peu de maïs, grossièrement concassé, ou encore de lichens cueillis sur les rochers. Son travail ne connaît aucun repos. Exposé à vivre parfois sans aucune nourriture, dormant la plupart du temps par terre, roulé dans une peau de bête, il n'en fait pas moins de longs voyages, toujours au milieu des plus grands dangers. N'est-ce pas là porter sa vie en quelque sorte dans les mains, non pas seulement tous les jours mais plusieurs fois par jour? On peut l'affirmer, un tel homme vit, comme un malheureux, dont la tête est mise à prix; car à tout moment il peut craindre ou l'esclavage, ou la mort par le tomahawk, les tortures ou le feu.

» Que de fois n'a-t-il pas dû appuyer sa tête sur des rochers, comme Jacob admis à contempler Dieu? Que de fois les vieux chênes de la forêt ne lui ont-ils pas rappelé l'arbre sous lequel Abraham rompit le pain avec les anges? Pèlerin des solitudes, n'eut-il pas chaque jour pour demeure un nouveau gîte, pour abri une toiture qui se pose en peu d'instants et pour tapis une terre verdoyante et parsemée de fleurs?

» Les nations de l'Ouest lui élèveront un monument. »

Un autre historien s'exprime ainsi :

« Après une découverte si considérable, des dangers répétés, tant de souffrances et de privations, on se serait attendu à le voir partir

pour porter au Gouverneur du Canada, même en France, la nouvelle des résultats de son expédition. Mais la vaine gloire n'entrait pas plus que la peur dans sa nature, et ce prêtre dépourvu d'ambition va se renfermer à Green-Bay, et y reprendre humblement son apostolat près des sauvages. Si ses compagnons de route ont montré même courage et même endurance, aucun ne l'a égalé pour son âme de héros et son désintéressement. »

John Bach Mc Master dit :

« Toute la gloire de l'expédition appartient à Marquette. »

Ailleurs :

« Sa découverte fut la plus grande de son siècle. »

Selon Sparks, le grand biographe :

« La découverte du Mississipi ne peut être revendiquée par Soto, et l'histoire démontre que Marquette a seul tout le mérite de l'avoir découvert et exploré le premier. »

William Henry Melburn (1) compare ses travaux à ceux des Anglais :

« Au moment où les Hollandais se pressaient autour du fort Orange, cinq ans avant le premier discours d'Elliot aux Indiens, à deux lieues et demie de Boston, quand tout le pays, situé entre le Connecticut et la baie de Massachusetts, était encore un désert, Marquette et ses compagnons, debout dans leurs canots, divisaient l'Amérique en deux parties. Il est plaisant et utile de relire le récit sans emphase des efforts de cet homme aux intentions droites, afin de porter au bien les enfants sans culture de la forêt, ses leçons de vertu et de chasteté, de support mutuel et de pardon des injures. Que n'a-t-il pas tenté pour gagner leurs cœurs, en bannissant leurs vaines superstitions, pour les amener à adorer le vrai Dieu ? Ni hâte, ni repos ! Le temps, la foi et l'énergie sont les forces qui assurent la conquête du monde. Voilà la leçon que j'ai apprise de Marquette et de son séjour au milieu de la sauvagerie. Aussi sa vie, comme

(1) *The Pioneers. Preachers and peuple of the Mississipi.*

celles de toutes les âmes vraiment nobles, offrira-t-elle toujours le plus grand intérêt au genre humain. »

Il est à remarquer que le vieil évêque de Marquette, Mgr Mrak, âgé de quatre-vingt-sept ans, prononça son discours en langue indienne.

Non contents de perpétuer la mémoire du grand explorateur du Mississipi, sur un point du Lac Supérieur foulé par ses pas, les Américains n'ont pas tardé à provoquer un grand mouvement dans le but d'ériger un autre monument, cette fois, dans le voisinage des trois grands Lacs, sur la presqu'île de Mackinac, au point d'où partit le P. Marquette pour l'exploration du Mississipi, et où reposèrent, après 1677, ses restes vénérés.

Depuis le 15 juillet 1897, un comité s'est organisé dans ce but. Comme il comprend parmi les promoteurs plusieurs notables de Chicago, le succès ne saurait être un seul instant douteux.

Voilà donc la France honorée une fois de plus à l'étranger, dans la personne d'un de ses plus illustres enfants. Sa patrie, qui ne l'a guère connu depuis deux siècles et qui n'a pas su profiter d'une découverte équivalente à la possession de toute l'Amérique du Nord (sauf la bande étroite des douze États de l'Union), saura-t-elle enfin reconnaître par ses hommages celui à qui elle est redevable d'une gloire de plus ?

Puissent les pages consacrées à la mémoire de ce grand homme contribuer au moins à le faire mieux connaître chez nous, au moins dans la ville qui l'a vu naître. Ce premier résultat obtenu, un jour peut-être il se trouvera en France des admirateurs assez nombreux qui ne voudront pas laisser aux Américains le monopole de la reconnaissance et se feront un honneur de rendre honneur au grand explorateur du Mississipi, le P. Jacques Marquette, de Laon.

Louis JOLLIET

d'après M. Ernest GAGNON

Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Travaux publics

EN

CANADA

NOTICE

A défaut du volume récemment publié à Québec par M. Ernest Gagnon, il pourra servir d'en donner ci-après une courte analyse. Bien que ces remarques aient paru dans le numéro des *Études* du 20 juillet, elles donneront, à ceux qui ne sont pas abonnés à cette savante revue, une idée de l'ouvrage consacré à la mémoire de Jolliet. Tout en faisant ressortir le mérite de son héros, l'auteur ne cherche pas à l'élever au-dessus de son compagnon. Par contre, le jugement qu'il porte sur MM. Margry et Gravier est exprimé en des termes qui, peut-être, n'auraient pas été aussi bien à leur place dans les pages qui ont précédé.

M. Jolliet fut chargé, en 1673, en compagnie du P. Jacques Marquette, jésuite, et de cinq Français, de se rendre au Mississipi, d'en observer le cours et d'en relever la carte. Depuis les voyages entrepris par les Espagnols, les Hollandais, les Anglais et les Français, à la fin du xve siècle, le grand fleuve, dont l'existence n'était pas ignorée, était encore comme voilé de mystère; ses rives peuplées d'animaux sauvages n'étaient guère visitées même par les Indiens, et sa navigation semblait leur inspirer des terreurs secrètes. A diverses reprises, d'assez grands efforts avaient été tentés pour occuper les immenses régions arrosées par ses eaux fécondes. De toutes ces expéditions, à part des amas d'ossements blanchis sur le tapis vert des prairies, il n'était rien resté, à peine un souvenir.

Par une bonne fortune rare en ces siècles de découvertes, il

était réservé à la France de donner le jour aux deux explorateurs qui devaient révéler au monde civilisé la grandeur, l'immensité et la richesse des États formant le bassin du Mississipi, Louis Jolliet et Jacques Marquette.

Avant de retracer ici la part d'honneur due au premier, il est ulile de faire tout d'abord une remarque assez importante au sujet des deux écrivains qui se sont le plus appliqués à former l'opinion publique, en France, sur cette découverte, à savoir, MM. Margry et Gabriel Gravier. Pour eux, le véritable explorateur est Robert Cavelier de la Salle, aventurier normand, né à Rouen. Aussi ont-ils cherché dans les archives les documents capables de confirmer leur manière de voir. Ce serait une injure d'ajouter : « sans s'arrêter à ceux qui pouvaient la renverser ; » il faut dire, du moins, qu'ils n'ont pas donné à ceux-ci l'attention qu'ils méritaient.

Margry était conservateur aux archives de la marine et des colonies. Pendant quarante ans, il a patiemment recueilli un nombre considérable de documents (1). Parfois, sans doute, il ne les a pas fort bien compris ; souvent, selon M. Gagnon, « l'affirmation de M. Margry pourrait suffire, à la rigueur, s'il nous avait accoutumé à reconnaître en lui un esprit judicieux, doué de cette faculté de discernement qui, d'après La Bruyère, est plus rare que les diamants et les perles. Mais M. Margry, écrivain dénué du sens historique, si nous pouvons ainsi parler, ne vaut guère que par ce qu'il cite, lorsque ce qu'il cite a de la valeur. » Ailleurs encore (2), l'historien canadien observe justement : « M. Margry a trouvé bon de publier intégralement des pages d'inepties anonymes (3). »

(1) *Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et le Sud de l'Amérique septentrionale.* Paris, Maisonneuve, 1879-1888, 6 vol. in-8°.

(2) P. 182, note 2.

(3) Telles sont, par exemple, celles qu'il convient — et avec raison — d'attribuer à la plume de Renaudot. Or, la passion bien connue de cet écrivain contre les Jésuites aurait dû, ce smble, mettre M. Margry en défiance contre ses assertions, dont aucune ne mérite le moindre crédit, sans un sévère et consciencieux contrôle, en la matière dont il s'agit.

M. Thomas Chapais, dans l'introduction qu'il a faite pour le livre de M. Gagnon, partage entièrement son appréciation :

« M. Margry, animé, dit-il, par l'esprit de système et par des préjugés manifestes, s'est évertué à établir la priorité de découverte en faveur de Cavelier de la Salle. Mais ses dissertations persistantes et ses publications documentaires, orientées toujours vers le même but, ont fait long feu. En dehors de M. Gabriel Gravier, auteur des *Découvertes et Établissements de Cavelier de la Salle*, il ne semble pas avoir fait d'adeptes bien notables, et il a perdu sa mauvaise cause au tribunal de la critique. »

En même temps que Margry reproduisait des documents anonymes, sans connaître la moralité et l'autorité des écrivains, il montrait, paraît-il, peu d'empressement (1) à ouvrir aux historiens les sources où il avait puisé. Voici comment s'exprime sur ce point M. Charles Haight-Farnham, dans *A Life of Francis Parkman*, p. 155-156 :

« Le seul obstacle sérieux qu'il [Francis Parkman] rencontra dans ses recherches fut le refus de M. Pierre Margry, directeur (2) des Archives de la marine et des colonies à Paris, de lui donner accès à une collection considérable de documents relatifs à La Salle et aux autres explorateurs de l'Ouest. Cette affaire est rapportée dans la préface de *La Salle,* du moins autant que Parkman se souciait d'en parler. Sa version est extrêmement charitable; car les gens de métier censurèrent sévèrement Margry, pour avoir traité comme propriété privée une collection de pièces puisées principalement dans les archives dont il était le gardien officiel, et aussi pour l'esprit mercenaire et intraitable qui le poussait à tenir sous clef la vérité. Parkman fut obligé de publier son *La Salle*, sans avoir pu jeter un coup d'œil sur ces papiers, et avec la conviction qu'il lui faudrait probablement refaire plus tard une partie de son livre. »

Ces témoignages prouvent qu'il faut se défier des publications

(1) D'autres travailleurs, et même des Jésuites, ont été beaucoup mieux accueillis.

(2) M. Charles Haight-Farnham commet ici une légère erreur. M. Margry n'était que conservateur.

de Margry. On ne saurait employer ses documents sans les vérifier ; et même ses transcriptions, où les inexactitudes sont trop nombreuses, doivent être, presque toujours, collationnées sur les originaux, au moins, quand il a daigné en indiquer la source.

Il n'y a pas plus de confiance à avoir en M. Gabriel Gravier, en dépit d'un certain renom qu'il a pu se faire dans l'américanisme, et surtout près des sociétés de géographie en France et à l'étranger. Ses publications, basées pour la plupart sur les documents édités par Margry, se ressentent trop des préjugés qui l'aveuglent parfois contre toute vraisemblance. Atteint, lui aussi, d'une maladie morale, connue sous le nom de *jésuitophobie*, M. Gravier ne s'est pas tenu en garde contre les accès de cette fièvre. Des articles parus dans les *Études* en 1879, sous la signature Jos. Brucker, auraient pu lui servir de douche rafraîchissante. Le silence lui a paru, sans doute, le meilleur remède. En tout cas, s'il s'est rétracté, ce dont personne n'a pu trouver trace, le fait serait à son honneur. N'est-il pas glorieux d'avouer une erreur, surtout quand elle procède d'un jugement injuste ou des haines engendrées par l'esprit sectaire?

Il n'est pas déplaisant de voir les défenseurs de la vérité se multiplier au Canada et en Amérique. M. Gagnon prend dignement sa place à la suite des John Gilmary Shea, des Jared Sparks, des Parkman (1) et d'autres vrais savants qui ont réagi contre les objections ridicules et les affirmations fantaisistes.

Sans parler des preuves reconnues comme péremptoires, dont découle la priorité de l'exploration du Mississipi, en faveur de Jolliet et du P. Jacques Marquette, il en est une, celle-ci, à couvert de toute contestation. C'est un instrument diplomatique récemment découvert, là où Margry aurait pu la voir, et où il l'aurait certainement lue, si elle avait été dans son sens.

(1) Au moins dans la question de Jolliet et de Marquette. Il y aurait des réserves à faire sur d'autres points.

Ce mémoire, transmis à la cour de Versailles pour servir à combattre les revendications des Anglais, atteste que Jolliet et Marquette ont fait, en 1673, les premiers, l'exploration du grand fleuve et que La Salle a seulement complété leur découverte [en 1682].

M. Gagnon n'a pas connu cette pièce. Mais il a bien profité, dans son exposé, des travaux publiés par ses prédécesseurs. Ce n'est pas à dire qu'il n'ait lui-même mis en œuvre personnellement le fruit de ses propres recherches. Sa description de Québec en 1674 lui fait le plus grand honneur, et le chapitre consacré au talent musical de Jolliet n'est pas moins original. Quant aux expéditions du Labrador et de la baie d'Hudson entreprises par son héros, elles sont décrites avec beaucoup de soin et d'exactitude, et le récit en est fait avec méthode et habileté.

Louis Jolliet eut pour père Jean Jolliet, charron, natif de La Rochelle, selon M. Gagnon, ou de la Brie, selon le P. de Rochemonteix. Sa mère s'appelait Marie d'Abancourt et était originaire de Vaux-sous-Andigny, diocèse de Soissons. Elle était fille d'Adrien d'Abancourt et de Simone d'Orgeville. A la mort de son premier mari, la veuve de Jean Jolliet épousa successivement Geoffroy Guillot de Beauport, puis Martin Prevost qui avait perdu sa femme, une sauvagesse. Le baptême de Louis Jolliet se fit à la cathédrale de Québec, le 21 septembre 1645, par le ministère du P. Vimont, chargé par intérim de la paroisse, et le registre porte la mention : né il y a peu de jours. Devenu orphelin par le décès prématuré de son père, l'enfant fut placé de bonne heure au collège dirigé par les Pères Jésuites. Ce collège, édifié par les libéralités de la marquise de Guercheville, puis doté par la famille de Gamache, bienfaitrice également généreuse de la mission, avait été commencé, en 1635, par le P. Le Jeune. Le premier édifice ne fut qu'une simple cabane de bois, divisée en plusieurs pièces. Un incendie le consuma, le 14 juin 1640. On remplaça la cabane par une maison en pierre. En attendant, la jeunesse

fut reçue, pour la classe, au rez-de-chaussée de la maison, dite des Cent-Associés, de 1640 à 1649. Au fur et à mesure que le nouveau collège s'élevait, les écoliers occupèrent progressivement les portions achevées et couvertes, mais la construction ne fut pas terminée avant 1660. Ce n'était pas le bâtiment naguère encore désigné sous le nom de « caserne des Jésuites » qui fut bâti entre 1725 et 1730 et détruit en 1877-1878. C'est l'hôtel de ville de Québec qui occupe actuellement l'emplacement du second collège, où Louis Jolliet a fait ses études.

En 1662, Louis Jolliet. sortant de rhétorique, se décide à embrasser la carrière ecclésiastique et reçoit de Mgr de Laval la tonsure et les ordres mineurs, à dix-sept ans, le 10 août 1662. Les cinq années qui suivirent furent consacrées à l'étude de la philosophie et, le 2 juillet 1666, le jeune séminariste soutint ses thèses, en présence de la haute société de Québec. Elle n'était pas bien nombreuse, la ville ne comptant pas encore plus de huit cents âmes. Ses études terminées, la vocation sacerdotale s'évanouit et d'autres aspirations succédèrent aux premiéres. La nouvelle carrière du futur explorateur l'appelait à Paris, pour suivre, pendant un an, des cours d'hydrographie et se perfectionner dans l'art de dresser des cartes. Son départ eut lieu de Québec, le 22 août 1667.

Jolliet revint de France en 1668 et son travail fut, dès lors, celui de tous les jeunes gens actifs de la colonie, le commerce ou traite des fourrures. Mais les connaissances qu'il avait acquises lui permirent, en outre, de donner à ses voyages une portée scientifique. Prompt à observer tout ce qui pouvait donner des indications utiles à son intérêt personnel et à celui de la France, le jeune traiteur fut envoyé, en 1669, avec un autre colon, au Lac Supérieur, où l'on signalait l'existence du cuivre, en quantité considérable, dans les mines fort riches en minerai et même en blocs de cuivre natif. Comme c'est aussi vers la fin de la même année que le P. Marquette fut envoyé de Trois-Rivières à la Pointe du Saint-Esprit, au fond

du Lac Supérieur, on peut se demander s'ils n'ont pas fait ce voyage ensemble, dans le même canot. C'était une excellente occasion de s'exercer à l'aviron et de se préparer au grand voyage du Mississipi.

Une autre rencontre des deux voyageurs se fit, celle-ci, d'une manière très certaine, le 16 juin 1671, au Sault-Sainte-Marie, au moment où le chevalier de Saint-Lusson prit possession, au nom de la France, de la région des trois grands Lacs canadiens. Dans l'acte authentique, dont il existe plusieurs copies, figure le nom de Jolliet. Celui de Marquette n'y est pas écrit, mais sa présence n'en est pas moins bien établie. Pour prononcer ses grands vœux, peu de jours après, dans cette résidence, il devait, selon l'Institut, s'y préparer par une retraite de trente jours. Par conséquent, il est moralement impossible qu'il n'y fût pas, et le P. Tailhan aurait partagé cette opinion, s'il avait su, lorsqu'il publia les *Mémoires de Perrot*, que Marquette avait fait ses derniers vœux au Sault-Sainte-Marie à la même époque (1).

Jolliet fut désigné par le comte de Tracy pour diriger l'expédition à la recherche du Mississipi, sur l'indication et les instances de l'intendant Talon. Son départ de Québec n'eut pas lieu cependant avant l'arrivée du nouveau gouverneur. Le comte de Frontenac, débarqué au Canada en octobre 1672, eut à peine le temps de confirmer la décision de son prédécesseur, puisque Jolliet arrivait à Michillimackinac, le 8 décembre suivant.

Désormais, la vie du délégué officiel se confond, pendant tout le voyage, avec celle de son compagnon de route, le P. Jacques Marquette. Sa biographie est donc tout entière empruntée au journal de ce dernier.

(1) Il est vrai que dans sa lettre de 1672 au Supérieur de la mission, le P. Marquette parle de l'absence de quinze jours qu'il fit en 1671, en compagnie du P. Allouez. Mais, comme ce dernier était au Sault-Sainte-Marie le 14 juin et que le P. Marquette s'y trouva nécessairement le 2 juillet, il est de toute évidence que cette quinzaine, passée hors de Michillimackinac, a été de plus de quinze jours.

On se demandera certainement pourquoi le P. Marquette reçoit les principaux honneurs, de nos jours, tandis que Jolliet n'a jamais eu une notoriété aussi grande. A cette plainte, exprimée par des hommes peu sympathiques aux Jésuites, la réponse sera facile.

Les Jésuites n'ont ni le pouvoir ni l'habitude de former l'opinion publique et, par conséquent, ils ne sont pour rien dans le courant d'idées qui se prononce de plus en plus pour voir dans Marquette, au cours de l'exploration, un homme supérieur par l'élévation morale, tout au moins, au délégué de la France. D'ailleurs, de 1673 à 1862, pas un jésuite n'a imprimé un seul mot sur la découverte du Mississipi et la part considérable prise par l'un d'entre eux à cette mémorable exploration. Ils ont, pendant ce silence, forcé, sans doute, laissé parler, sans les contredire, les Récollets Louis Hennepin et Le Clerc. Tout au plus ont-ils fourni à Thévenot de quoi écrire son récit.

Si les Indiens ont vu dans la robe noire un homme digne de parler à Dieu et de recevoir sa parole, c'est qu'ils ont eu du missionnaire la plus haute idée qu'on peut avoir de son semblable. Et ils l'ont montré dans leurs discours. Jolliet pouvait être, comme l'a si bien dit Joseph Brucker, le chef de l'expédition, mais Marquette en a été l'âme. D'ailleurs, en dehors de cette élévation que donnait aux yeux des sauvages le caractère sacerdotal, la crainte du pouvoir et l'esprit d'indépendance ne leur permettaient pas de voir du même œil le délégué du gouverneur ou du roi. Pour eux, avant qu'ils fussent chrétiens, la France représentait une force, une menace et une agression. Or, quand on est peuple libre et indépendant, on ne voit pas avec amour un parti adverse, prêt à écraser toute résistance par la force des armes et à refouler les tribus, pour s'emparer de leurs territoires de chasse. Il était donc sage, en se plaçant à un point de vue humain, qu'un envoyé de la France fût accompagné d'un missionnaire, pour gagner la confiance, aplanir les voies et assurer le succès d'une entreprise ou d'une négociation.

Non, Marquette ne s'est pas mis au-dessus du représentant de la France. Mais il n'a pu empêcher les Indiens d'avoir pour lui plus de considération qu'ils n'en firent paraître pour Jolliet. Ce que Marquette n'a pu faire de son vivant, comment les Jésuites modernes pourraient-ils le prévoir ou le prévenir? Comment s'y opposer? L'opinion publique est une puissance, et il n'est au pouvoir de personne de l'endiguer ou de suspendre son cours.

D'ailleurs, Louis Jolliet n'a jamais eu à se plaindre de ses anciens maîtres. Ils ne cessèrent de s'intéresser à ses entreprises et probablement ils ne négligèrent aucune occasion de contribuer à lui faire obtenir la juste récompense de ses travaux. Après son naufrage, au dernier rapide du Saint-Laurent, en amont de Montréal, Jolliet passa plusieurs années entières, sans que le comte de Frontenac l'employât à une seule fonction. C'est dans cette période de repos relatif que Louis Jolliet épousa Claire-Françoise Bissot, née le 3 avril 1656. Leur mariage fut célébré le 1er octobre 1675. Par sa naissance, le jeune marié n'aurait pu prétendre à entrer dans une famille alliée à toutes les personnes les plus influentes de la haute société québecoise. Il a donc fallu que sa réputation, ses qualités et ses vertus fussent bien reconnues, pour qu'il se vît à même de traiter sur le pied de l'égalité avec ce que le monde possédait alors de plus distingué dans la colonie.

Enfin l'heure de la justice sonna aussi pour l'heureux explorateur, comme avait sonné celle des joies légitimes dans un mariage chrétien. Le 29 mai 1680, Louis XIV lui accorda le droit de seigneurerie, haute, moyenne et basse justice sur toute l'île d'Anticosti, soit 1,644,000 acres ou arpents de terres (1). De cette concession, le roi exceptait seulement les chênes propres à la construction des vaisseaux et la terre où, pour le service public, il faudrait percer des routes ou des chemins.

Jolliet ne vécut pas assez longtemps pour s'élever au

(1) 640,000 hectares, appartenant aujourd'hui au grand fabricant de chocolat, M. Menier.

sommet des richesses, comme il était parvenu au faîte des honneurs. Faute de capitaux suffisants pour exploiter son domaine, ou entraîné par le goût des voyages, il préféra le travail au repos de la vie plus calme des champs. Dans l'intervalle, il reparut plus d'une fois, et fut souvent applaudi par son jeu à la fois correct et savant sur les orgues de la cathédrale. Tantôt il se servait de son diplôme d'hydrographe royal, pour enseigner les mathématiques au collège de Québec. Enfin, on possède des cartes dressées par lui et qui sont vraiment faites avec la dernière perfection.

Sa mort arriva en 1699, mais on en ignore la date. De même, ses restes mortels n'ont pas été retrouvés.

Ceux qu'offensent les honneurs rendus par l'Amérique au P. Jacques Marquette, parce qu'il fut de la Compagnie de Jésus, seront heureux d'apprendre que Jolliet n'a pas attendu plus de deux siècles et demi pour obtenir un peu de cette gloire humaine, dont, sans doute, du haut du ciel, on se soucie fort peu. Honoré de son vivant par ses concitoyens, récompensé, enrichi et anobli par le roi, le seigneur d'Anticosti n'a cessé d'être regardé, au Canada et en Amérique, comme l'un des deux premiers explorateurs du Mississipi. Il y a des statues. Des villes et des comtés s'honorent de porter son nom. Pourquoi contester plus longtemps à Marquette et à Jolliet le droit d'être honorés aussi en France? Personne ne sera chagrin, parce que La Salle a été glorifié à Rouen. C'était un aventurier, soit. Il tuait les gens de sa suite, soit. Il était avide, colère, brutal, soit. Mais il a complété l'exploration du Mississipi. Qu'on célèbre ses travaux, sans canoniser sa personne; mais aussi qu'on cesse de passer sous silence Jolliet et Marquette!

M. Ernert Gagnon mérite de sincères félicitations pour le bon travail qu'il vient de publier. Les lecteurs sérieux ne manqueront pas de le lire avec attention. A en juger par les considérations d'un ordre plus élevé qu'il peut fournir ou suggérer, il est digne de figurer dans la bibliothèque des gens instruits.

CONCLUSION

En résumé, les preuves certaines du voyage de Marquette et de Jolliet au Mississipi, en 1673, sont :

1° La lettre du P. Dablon au P. Provincial de Paris envoyée en 1674.

2° Le journal autographe de Marquette, écrit par lui en 1674 et 1675, dans lequel il se réfère au voyage du Mississipi entrepris par lui avec succès en 1673.

3° Une tradition constante en Amérique et au Canada.

4° L'affirmation donnée par les deux voyageurs, au cours du récit qu'ils ont été les premiers Européens qui aient abordé le Mississipi par l'Est, et qu'ils l'ont parcouru sur une grande longueur.

5° Leur description du fleuve, la plantation du poteau aux armes de la France, leur affirmation, sur données certaines recueillies par eux, que l'embouchure est au Golfe du Mexique.

6° En admettant que l'annonce officielle d'une découverte aussi importante, faite à son Provincial par un Supérieur de mission puisse être mise en doute, la note officielle envoyée de Québec à Versailles, en 1688, pour servir à repousser les revendications des Anglais, est une preuve directe, positive et inattaquable.

Incapables de détruire une opinion aussi solidement établie, MM. Margry et Gravier ont exhumé des papiers, sans même savoir que le principal est de Renaudot, qui ne mérite pas la

moindre créance en pareille matière. Ils ont, par des insinuations perfides sur la valeur des témoignages contraires, fait les plus grands efforts, au moins pour jeter du doute dans les esprits. Grâce à ces habiletés, Robert Cavelier de la Salle, a été nommé, et il est encore reconnu par plusieurs, comme le premier explorateur du Mississipi.

L'objet du travail, dont le lecteur a maintenant tous les éléments, sera donc atteint, si tout le monde en accepte la conclusion.

Au P. Marquette est dû le premier rang, parce que, dans cette exploration, dont personne ne peut désormais lui contester la priorité, on vit briller en lui plus d'intrépidité, de zèle, de mansuétude et d'énergie.

Honoré à l'étranger comme un bienfaiteur de l'humanité et un modèle vivant de toutes les vertus apostoliques, puisse-t-il être un jour proclamé, dans sa patrie, un digne enfant de la France et de Laon!

APPENDICES

APPENDICE I

Armes de plusieurs membres de la famille Marquette d'après d'Hozier (Registre II).

1° Michel-Nicolas Marquette, avocat au Parlement, et Apoline (*sic*) Bellotte, sa femme.

Portent d'argent à trois canettes de sable, deux et une, acoté de gueules, à une belette d'or et une face de sable, brochante sur le tout.

2° Charlotte Branche, femme de François Marquette, conseiller au Présidial de Laon.

Porte d'azur à un chevron d'or, accompagné de deux coquilles d'argent, et en pointe, d'un croissant de même.

3° Marie-Françoise Gossart, femme de Jean-Charles Marquette, ancien avocat du roy au bailliage de Laon.

Porte d'azur à une face haussée d'argent, accompagnée, en chef, d'une étoile d'or, et en pointe, de trois canettes d'argent, deux et une.

4° Catherine Marquette.

Porte d'azur à une face haussée d'argent, accompagnée en chef, d'une étoile d'or, et en pointe, de trois canettes d'argent, deux et une.

5° Jeanne Marquette, femme de Lucien-Claude, bourgeois de Laon.

Porte d'argent à une bande de sinaple, accompagnée de deux merlettes de sable.

6° Élisabeth Bugniâtre, veuve de Louis Marquette (frère aîné du P. Jacques Marquette), bourgeois de Laon.

Porte d'argent à trois canettes de sable, deux et une.

7° Charles Marquette, bourgeois de Laon.

Porte d'argent à une face de gueules, surmontée d'une étoile de même, et accompagnée de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

8° Feu Claude Marquette, bourgeois de Laon, suivant la déclaration d'Isabeau du Penty, sa veuve.

Portait d'argent à trois canettes de sable, deux en chef et une en pointe, celle-ci sur des ondes d'azur. (Ce sont les armes de Laon, à l'exception de la bande).

9° Nicolas Marquette.

Porte d'argent à une face haussée de gueules et accompagnée d'une étoile en chef, et en pointe, de trois merlettes de sable, deux et une.

10° Jeanne Marquette, de Marle.

Porte d'argent à trois merlettes de sable, deux et une.

Ainsi les nos 1, 3, 4, 6, 8 ont des canettes et les nos 5, 7, 9 et 10 des merlettes.

APPENDICE II

Extrait d'un Mémoire écrit par un Missionnaire
(de Saint-Sulpice).

Description du Canada et de ce qui s'y trouve d'avantageux, tant pour les intérêts de Sa Maiesté que pour ceux des colonies francoises qui y sont establies. Arch. coloniales. Minist. des Colonies. Correspondance générale. Canada, III, f. 192-211, soit p. 37 fol. (1671) (1).

.... Fol. 209 verso.

« Auant finir, ie crois qu'il est à propos de dire quelque chose concernant la religion, afin de faire uoir en quel estat elle est à present en Canada. Il y a quarante ans qu'on trauaille à la conuersion des sauuages, sans neanmoins auoir encore faict de grands progrès, puisque toute l'esglise des sauuages consiste en une centaine de personnes, petits et grands qui se trouuent parmy les Hurons, et peut estre autant parmy les Algonquains, que l'on ne peut pas conter pour grand chose, d'autant que ceux-là mesme ne sont pas pour la plupart trop bons chrestiens, surtout les Algonquains qui se donnent perpetuellement à l'hiuroignerie et qui courent continuellement dans les bois sans donner le temps aux Pères Jesuistes de les instruire et de les mettre dans la pratique de notre sainte religion. Les Hurons sont plus dociles, moins debauchés et plus sedentaires; mais auec tout cela,

(1) Ce manuscrit est dû à l'abbé de Galinée. Margry l'a publié.

il se commet parmi eux beaucoup de desordres de uin et d'impureté, quelque soin et quelque precaution que prennent pour l'empescher les Pères Jésuistes qui les gouuernent, .

» Je ne scay pas precisement de quelle manière ua la religion dans les missions esloignées des Iroquois et des Ottawas que ces bons Pères occupent. Il faut croire leurs relations, puisqu'elles sortent de personnes sincères et uertueuses. Mais ie suis fort asseuré que ce que nous auons veu durant deux ans dans les missions des Iroquois du nord du lac Ontario ne nous a pas trop edifié. Peut estre que ceux-cy, quoy que d'une mesme nation, sont plus peruertis, et ie ne doute pas qu'il puisse auoir du deffaut dans nostre conduitte, qui empêche le progrès que feroient des missionnaires plus saints et plus esclerés que nous. Mon sentiment là-dessus, sans neanmoins me uouloir mesler de rien decider, seroît qu'il faut rendre les sauuages raisonnables, auant pouuoir establir chez eux solidement la religion, en les poliçant et les accoutumant à une uie sedantaire. En effet, y a-t-il rien de si contraire aux lois de l'Esglise que cette uie uagabonde qu'ils mennent continuellement dans les bois. Comment y peuuent-ils sanctifier les festes, et obseruer le Caresme? Je sçay que la necessité dispance de bien des choses et que la loy de l'Esglise n'est pas contraire à la loy naturelle qui permet qu'on cherche ce qui nous est absolument necessaire, comme l'est la nourriture à ces pauures sauuages.

» .... Les premières conuersions se font quelquefois par faiblesse et par manque de connoissance. Les R. P. Jesuistes, qui sont des gens d'esprit, proposent beaucoup de mistères difficiles, mesme aux peuples les plus policés, à des hommes qui n'ont pas une education guères plus releuée que celle des bestes....

» Les Français mennent à la uérité une uie plus reglée pour l'ordinaire en ce païs-là qu'en France. On uoit des peuples frequenter très souuant les sacrements et s'adonner aux pratiques de piété, en assistant tout autant qu'ils peuuent aux seruices diuins. Les meurtres, les uols et les impuretés y sont chatiés. On doit le bon ordre aux soins (de) Mgr l'euesque.... »

APPENDICE III

Arsenal 6.650 (223 ter et 476 bis).

Relation contenant l'étendue du Mississipi. Ce manuscrit est contemporain de l'érection de la Nouvelle-Orléans (1).

Relation contenant l'étendue des Isles de Mississipi et de leurs proprietez avec une explication des villes que les François y ont bâties.

« Le royaume de la Louiziane est plus vaste que celuy de France. Le fleuve de Mississipi, qui le traverse dans sa longueur, coule pendant plus de 860 lieues, avant (de) se degorger dans la mer. La navigation a plus d'étendue qu'aucun fleuve ou rivière de l'Europe, sans excepter le Danube. Il n'y manque que des hommes entendus et laborieux; car les sauvages, naturellement paresseux et indolens, ne s'embarrassent pas beaucoup du travail ny du commerce. La pêche et la chasse leur suffit pour vivre et pour se vêtir; leur ambition n'est pas poussée plus loin. Le climat est doux et tempéré; on y respire un printems presque perpétuel, en sorte que la chaleur la plus excessive n'y est incommode que peu de temps, depuis les dix heures du matin jusqu'à trois heures après midy, comme elle l'est en France pendant les canicules.

» Le terroir est fertile presque partout et seroit d'un très gros rapport s'il etoit cultivé. Il produit toutes sortes de fruits naturel-

(1) Ce manuscrit n'est pas dans le *Recueil* de Margry.

lement et d'un meilleur goût qu'en France, quoy que les arbres ne soient ny greffés ny cultivés. Il en est de même des herbages et de toutes sortes de plantes, tant potagères que médicinales. Le pays abonde en bestiaux sauuages, comme chevaux, taureaux, vaches et autres qui fuyent devant les hommes par timidité, sans leur faire aucun mal. Les François en ont déjà apprivoisés sans beaucoup de peine et dont ils tirent de très grands avantages. Il y a aussi des cochons, des poules et autres volailles dont les chasseurs tirent de si grandes quantités qu'on les donne à très vil prix, comme l'on en prend aussy en vie : il est fort aisé d'en peupler la basse-cour. Les Indiens sauvages, qui s'étoient d'abord effarouchés des Européens, sur l'idée qu'ils s'estoient formée qu'ils ne venoient que pour les égorger ou pour les rendre esclaves, comme sont les nègres du Mexique et du Pérou, sont revenus de cette terreur et sont si fort apprivoisez avec les François que les uns et les autres vivent et commercent de manière que les habitans des colonies françoises n'ont rien à craindre d'eux et pourroient, pour ainsi dire, dormir en repos, sans seulement prendre la précaution de fermer la porte de leur maison, si l'on n'y étoit pas accoutumé, comme on le pratique en Europe. Les montagnes, vers le haut du Mississipi, sont remplies de mines d'or, d'argent, de cuiure, de plomb et de vif-argent. Comme les sauvages n'en connaissent pas la valeur, ils vendent, ou pour parler plus juste, ils troquent pour des marchandises : des métaux d'or qu'ils nomment, en leur langage, *cuiure;* pour une hache à couper bois ; souvent pour un miroir ; pour une chopine d'eau-de-vie, ou autres choses semblables qui se trouveront de leur goût.

» Quoique la Compagnie ait déjà enuoyé plusieurs habitans françois dans la Louiziane, il s'est manqué de beaucoup qu'il y en ait suffisamment pour peupler un si riche et si vaste pays. Les filles qu'on y a amenez ont été mariées bientôt après qu'elles ont serui les trois ans pour lesquels on les engage. On leur donne en propre trois arpens de terre, avec les grains necessaires pour les ensemencer, et il leur faut des femmes pour conduire leurs ménages. »

» La Compagnie fait transporter gratis à la Louiziane tous ceux qui se présentent avec leurs hardes et leurs ustensiles. Ceux qui cultivént la terre de cet heureux climat ne sont sujets à aucune imposition et sont les maîtres de vendre leurs denrées à qui bon leur semble. Une pareille récompense est donnée à tous ceux qui s'en-

gagent pour seruir la Compagnie, tant aux principaux habitants, qui sont déjà établis, qu'à ceux qui iront s'y établir; cet engagement n'est que pour trois ans.

» On a formé depuis peu une nouvelle ville qui sera la capitale de la Louiziane, à laquelle on a donné le nom de la Nouvelle-Orléans, où l'on a déjà bâti plus de 600 maisons commodes pour ceux qui les y habitent, à chacun desquels on a attaché un don gratuit de 120 arpens de terre, à leur bienséance, qu'ils peuvent faire cultiver pour leur compte. Suivant le plan tiré de cette ville, elle aura une lieue de circuit; elle est située sur le bord du fleuve de Missisipi. Comme elle n'est pas éloignée de la mer, ce sera le centre du commerce et le siège des chefs, principaux officiers de la Compagnie. »

APPENDICE IV

Le secrétaire de la Chambre américaine de Commerce, 3, rue Scribe, Paris, a bien voulu communiquer le quatre-vingt-quatorzième rapport sur le commerce du Mississipi. Le tableau se divise en trois parties, correspondant aux portions supérieures, moyennes et inférieures du fleuve.

C'est la région moyenne qui donne les résultats les plus considérables, et il en sera de même, tant que la navigation fluviale ne l'aura pas emporté sur le système des chemins de fer dans la région centrale, c'est-à-dire jusqu'au jour où le Mississipi sera rendu navigable aux vaisseaux de très grand tonnage.

Il suffit d'analyser sommairement les données de ce rapport :

Les bateaux à vapeur sont au nombre de :	1,114.
Les autres, barges, chalands, etc.	6,339.
Le tonnage des vapeurs est de.	210,772 tonnes.
Le tonnage des autres transports est de	3,182,608 »
Ce qui donne au total.	3,393,380 »
Le poids des marchandises transportées est de. .	29,405,046 tonnes.
La circulation des passagers est de	10,858,894.

STATISTICS OF TRANSPORTATION ON THE RIVERS OF THE MISSISSIPI VALLEY

RIVERS	STEAMERS		ALL OTHER CRAFT		TOTAL TONNAGE	TONS FREIGHT	NUMBER OF PASSAGERS
	NUMBER	TONNAGE	NUMBER	TONNAGE	*all Craft.*	*Carried.*	*Carried.*
Upper Mississipi	1.188	24.978	285	165.685	190.663	4.486.421	1.478.085
Saint Croix	15	1.258	11	10.000	11.258	846.816	12.304
Chippewa.	1	108	—	—	108	325.477	4.441
Illinois.	9	1.860	—	—	11.860	180.264	50.368
Missouri, Osage, Gasconade	52	4.760	52	4.898	9.658	1.119.362	276.586
TOTAL for Upper Mississipi system.	265	32.964	348	180.583	213.547	6.958.340	1.821.734
Ohio	380	85.086	4.488	2.355.846	2.440.882	7.770.565	5.115.806
Alleghany.	6	716	26	2.340	3.056	365.946	5.319
Monongahela.	48	6.234	119	16.353	22.887	3.294.982	261.387
Muskingum	7	568	72	7.808	8.371	110.281	37.681
Little Kanawha.	5	228	48	4.744	4.972	115.657	9.451
Creat Kanawha.	21	2.386	872	409.980	412.366	1.145.202	92.124
Big Sandy.	8	788	9	3.150	3.938	286.483	11.000
Kentucky	5	374	3	165	539	259.950	9.550
Green.	5	317	—	—	317	819.278	11.200
Wabash.	3	297	—	—	297	98.178	180
Cumberland	17	2.935	20	1.870	4.805	974.316	19.160
Tennessee.	32	7.317	60	10.722	18.039	909.078	930.285
TOTAL for Ohio system.	537	107.196	5.708	2.813.273	2.920.469	16.041.866	6.508.143
Lower Mississipi	265	62.476	250	175.510	237.986	4.374.761	2.451.815
Wite.	5	1.230	1	40	1.270	86.398	4.183
Arkansas	15	2.099	7	310	2.409	1.663.817	64.716
Yazoo.	11	1.410	9	1.670	3.080	77.380	5.391
Washita	3	994	—	—	994	193.707	1.204
Red	9	1.969	5	250	2.219	105.145	7.208
TOTAL for lower Mississipi system.	308	70.178	272	177.780	247.958	6.401.208	2.534.017
Red River of the North.	4	434	11	10.972	11.406	3.687	—
TOTAL Mississipi Valley	1.114	210.772	6.339	3.182.608	3.393.380	29.405.046	10.858.894

APPENDICE V

Journal du premier voyage de Marquette.

Il en existe quatre copies connues. Celle d'Harvard College, celle de Montréal, et deux aux archives de l'École Sainte-Geneviève, Paris.

Celle d'Harvard est donnée comme copie authentique de l'autographe. Mais on ne dit pas s'il s'agit du premier ou du second voyage. Thévenot s'en est servi. C'est le premier voyage.

Celle de Montréal aux archives du collège Sainte-Marie, est une copie faite par ou pour le P. Dablon.

La copie du P. Dablon (Recueil n° 5 des archives de l'école Sainte-Genièye, à Paris), dans la *Relation de la Nouvelle-France* pour l'année 1678, est de la main du P. Dablon et adressée au R. P. de Verthamont.

La dernière est la copie, par une autre main, de la précédente, et se trouve aussi aux archives de l'École Sainte-Geneviève.

Le P. Sommervogel, t. V, col. 600, ne distingue pas assez nettement le manuscrit du premier voyage, de celui du second. Ce qu'il dit de l'autographe ne s'applique qu'à ce dernier. Plus loin, col. 601, il dit que M. John Gilmary Shea en a donné une traduction anglaise. Évidemment il n'a pas eu entre les mains cet ouvrage devenu extrêmement rare, puisque M. Shea a donné avec un très grand soin, *en français*, la reproduction du manuscrit de Montréal, en comblant une lacune, à l'aide du récit imprimé par Thévenot en 1681. Au contraire, le manuscrit (n° 5, *Canada*) de l'École Sainte-Geneviève ne contient aucune mention de passage copié sur Thévenot, et on y trouve un

paragraphe qui n'est ni dans le manuscrit de Montréal, ni dans le volume de Thévenot.

Le second manuscrit de l'École Sainte-Geneviève (archives, *Canada*, n° 4) est une copie postérieure à 1678, à en juger par l'orthographe, qui n'est pas identique à celle du manuscrit n° 5.

Le P. C. de Rochemonteix (1) dit que le récit du premier voyage de Marquette, daté du 1er août 1674, et reproduit (d'après le manuscrit n° 4 de l'École Sainte-Geneviève) dans les *Relations inédites*, Paris, Douniol, 1861, se trouve aux archives de la Compagnie, à Rome. Ailleurs, p. 11, en note, il dit avoir collationné la copie du P. Dablon, telle qu'elle a été imprimée à New-York, en 1855, avec le manuscrit *original* de Rome. Le volume de M. Shea, publié à l'imprimerie de Weed, Parsons et Cie, Albanie, New-York (1855), gr. in-18, 55 ff., p. 169, 1 carte, contient le récit du premier voyage, d'après le manuscrit restant au collège Sainte-Marie à Montréal.

Il est fâcheux qu'on ne sache pas où se trouve l'original de Rome; car il n'existe pas dans ce qui reste des archives de la Compagnie de Jésus aux mains du gouvernement italien, ni dans les dépôts publics, ni dans les collections particulières les plus connues.

J. Gilmary Shea, dans sa première transcription, publiée en 1852, du manuscrit de Montréal, et le P. Demontézon, dans *Relations inédites de la Nouvelle-France*, Paris, Douniol, 1861, n'ont pas commis de fautes qui modifient profondément le texte. Cependant le manuscrit n° 5 de l'École Sainte-Geneviève paraît être la copie la plus exacte. C'est de cette dernière que le lecteur trouvera ici une transcription fidèle, c'est-à-dire celle qu'on appelle diplomatique, à l'exception des accents sur la dernière syllabe, suivie ou non d'une muette.

Jusqu'à section première, où commence le journal du P. Marquette, le texte et ensuite les en-têtes des sections sont du P. Dablon.

(1) *Les Jésuites de la Nouvelle-France au XVIIIe siècle*. T. III, Letouzey et Cané, Paris, 1896, p. 35, note 4.

RÉCIT

DES VOYAGES ET DES DESCOUVERTES

DU

P. Jacques MARQUETTE, de la Compagnie de Jésus,

en l'année 1673, et aux suivantes.

[CHAPITRE I]

[Du premier Voyage qu'a fait le P. Marquette vers le Nouveau-Mexique et comment s'en est formé le dessein.]

[Il y auoit long temps que le Père premeditoit cette entreprise, porté d'un très ardent desir d'estendre le royaume de J.-Ch. et de le faire connoistre et adorer par tous les peuples de ce pays. Il se voyoit comme à la porte de ces nouuelles nations, lorsque, dez l'année 1670, il trauailloit en la mission de la Pointe du Saint-Esprit, qui est à l'extrémité du Lac Supérieur aux Outaoüacs. Il voyoit mesme quelquefois plusieurs de ces nouueaux peuples, desquels il prenoit toutes les connaissances qu'il pouuoit. C'est ce qui luy a faict faire plusieurs efforts pour commencer cette entreprise, mais toujours inutilement; et mesme il auoit perdu l'espérance d'en venir à bout, lorsque Dieu luy en fist naistre cette occasion.]

[En l'année 1672, M. le comte de Frontenac, nostre Gouverneur, et M. Talon, alors nostre Intendant, connoissant l'importance de cette descouuerte, soit pour chercher un passage d'icy jusqu'à la mer de Chine, par la riuière qui se descharge à la mer Vermeille ou Californie, soit qu'on voulût s'asseurer de ce qu'on a dit du depuis, touchant les deux royaumes de Theguaïo et de Quivira, limitrophes du Canada, où l'on tient que les mines d'or sont abondantes, ces

Messieurs, dis-je, nommèrent en mesme temps, pour cette entreprise, le sieur Joliet, qu'ils jugèrent très propre pour un si grand dessein, étant bien aise que le P. Marquette fût de la partie.]

[» Ils ne se trompèrent pas dans le choix qu'ils firent de M. Joliet; car c'estoit un ieune homme natif de ce pays, qui a, pour un tel dessein, tous les aduantages qu'on peut souhaitter. Il a l'experience et la connoissances des langues du pays des Outouatouais, où il a passé plusieurs années. Il a la conduite et la sagesse, qui sont les principalles parties pour faire reussir un uoyage egalement dangereux et difficile. Enfin il a le courage pour ne rien apprehender, où tout est à craindre. Aussi a-t-il remply l'attente qu'on auoit de luy, et si, après auoir passé mille sortes de dangers, il ne fût venu malheureusement faire naufrage au port, son canot ayant tourné au-dessous du Sault-de-Saint-Louys, proche le Montreal, où il a perdu et ses hommes et ses papiers, et d'où il n'a eschappé que par une espèce de miracle, il ne laissoit rien à souhaiter au succès de son voyage.]

[SECTION I]

[*Départ du P. Jacques Marquette pour la descouuerte de la grande Rivière appelée, par les sauuages, Mississipi, qui conduit au Nouueau Mexique*] (1).

« Le jour de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, que j'auois tousjour[s] inuoquée depuis que je suis en ce pays des Outaouais, pour obtenir de Dieu la grâce de pouuoir visiter les nations qui sont sur la riuière de Mississipi, fut justement celuy auquel arriua M. Joliet auec les ordres de M. le comte de Frontenac, notre Gouuerneur, et de M. Talon, nostre Intendant, pour faire auec moy cette descouuerte. Je fus d'autant plus rauy de cette bonne nouuelle, que ie voiois que mes desseins alloient estre accom-

(1) Ici commence le *Journal du P. Marquette*. On a mis entre crochets tout ce qui a été ajouté par le P. Dablon.

plis et que je me trouuois dans une heureuse necessité d'exposer ma vie pour le salut de ces peuples, et particulierement pour les Il[l]inois qui m'auoient prié auec beaucoup d'instances, lorsque j'estois à la Pointe du Saint-Esprit, de leur porter chez eux la parolle de Dieu.

» Nous ne fusme[s] pas long temps à preparer nostre equippage, quoy que nous nous engageassions en un voyage dont nous ne pouuions pas preuoir la durée. Du bled d'Inde et quelque uiande boucanée furent toutes nos prouisions, auec lesquelles nous nous embarquasmes sur deux canots d'escorces, M. Joliet et moy, avec cinq hommes, bien resolus à tout faire et à tout souffrir pour vne si glorieuse entreprise.

» Ce fust donc le 17e de may 1673 que nous partismes de la mission de Saint-Ignace à Michillimackinak où j'estois pour lors. La joye que nous auions d'estre choisis pour cette expédition animoit nos courages et nous rendoit agreables les peines que nous auions à ramer depuis le matin jusqu'au soir; et parce que nous allions chercher des pays inconnus, nous apportasmes toutes les precautions que nous pusmes, affin que, si nostre entreprise estoit hazardeuse, elle ne fut pas temeraire. Pour ce sujet, nous prismes toutes les connoissances que nous pusmes des sauuages qui auoient frequenté ces endrois-là, et mesme nous traçasmes sur leurs rapports une carte de tout ce nouueau pays. Nous y fismes marquer les riuières sur lesquelles nous deuions nauig[u]er, les noms des lieux et des peuples par lesquels nous devions passer, le cours de la grande riuière, et quels rund de vent que nous deuions tenir quand nous y serions.

» Surtout ie mis nostre voyage sous la protection de la Ste Vierge Immaculée, luy promettant que, si elle nous faisoit la grâce de decouurir la grande riuière, ie lui donnerois le nom de la Conception et que ie ferois aussi porter ce nom à la première mission que i'establyroys chez ces nouueaux peuples. »

[SECTION II]

[*Le Père visite en passant les peuples de la folle-auoine et entre dans la baye des Puants. — Particularitez. — Arriuée à la nation de feu.*]

« Auec toutes ces precautions, nous faisons ioüer ioyeusement les auirons sur une partie du lac Huron et celuy des Il[l]inois, et dans la baye des Puans.

» La première nation que nous rencontrasme fust celle de la folle-auoine. J'entray dans leur riuière, pour aller visiter ces peuples, ausquels nous auons presché l'Euangile depuis plusieurs années. Aussi se trouvent-ils parmy eux plusieurs bons Chrestiens.

» La folle auoine, dont ils portent le nom, parce qu'elle se trouue sur leurs terres, est une sorte d'herbe qui croist naturellement dans les petites riuières dont le fond est de vase et dans les lieux marescageux; elle est bien semblable à la folle auoine qui croist parmy nos bleds. Les espies sont sur des tuyaux noués d'espace en espace; ils sortent de l'eau vers le mois de juin et vont tousjours montant, jusqu'à ce qu'ils surnagent de deux pieds enuiron. Le grain n'est pas plus gros que celuy de nos auoines. mais il est vne fois plus long; aussi la farine en est-elle plus abondante. Voycy comment les sauuages la cüeillent et la preparent pour la manger : Dans le mois de septembre, qui est le mois de cette recolte, ils uont en canot au trauers de ces champs de folle auoine; ils en secouent les espies de part et d'outre dans le canot, à mesure qu'ils auancent. Le grain tombe aisement s'il est mure; en peu de temps ils en font leur prouision. Mais pour le nettoyer de la paille et le despouiller d'vne pellicule, dans laquelle il est enfermé, ils le mettent seicher à la fumée, sur vn gril de bois sous lequel ils entretiennent vn petit feu, pendant quelques jours, et lorsque l'auoine est bien seiche, ils la mettent dans vne peau, en forme de poche, laquelle ils enfoncent dans vn trou en terre fait à ce dessein, puis ils la pillent avec les pieds, tant et si fortement que le grain s'estant separé de la paille, ils le vannent très facilement; après quoy, ils le pillent pour le reduire en farine; ou mesme sans estre pilé, ils le font cuire dans

l'eau qu'ils assaisonnent de graisse. Et ainsy on trouve la folle auoine presque aussi delicate que le ris, quand on n'y met pas de meilleur assaisonnement.

» Je racontay à ces peuples de la folle-auoine, le dessein que i'auois d'aller descouurir ces nations esloignez, pour les pouuoir instruire des mystères de nostre religion. Ils en furent extremement surpris et firent tous leurs efforts pour m'en dissûader. Ils me representèrent que je rencontrerois des nations qui ne pardonnent jamais aux estrangers ausquels ils cassent la teste sans aucun sujet; que la guerre estoit allumée entre diuers peuples qui estoient sur nostre route, et nous exposoit à un autre danger d'estre tuez par des bandes de guerriers qui sont tousjours en campagne; que la grande riuière est très dangereuse, quand on n'en sçait pas les endroitz difficile, quelle estoit pleine de monstres effroyables, qui deuorent les hommes et les canotz tout ensemble; qu'il y a mesme vn demon qu'on entend de fort loing, qui en ferme le passage et qui abisme ceux qui osent en ap[p]rocher; enfin que les chaleurs sont si excessiues qu'elles nous causeroient la mort infailliblement.

» Je les remerciay de ces bons aduis qu'ils me donnoient; mais je leur dis que je ne pouuois pas les suivre, puisqu'il s'agissoit du salut des âmes pour lesquelles je serois rauÿ de donner ma vie, que je me moquois de ce demon pretendu, que nous nous deffendrions bien de ces monstres marins, et qu'au reste nous nous tiendrions sur nos gardes, pour euiter les autres dangers dont ils nous menaçoient. Après les auoir fait prier Dieu et leurs auoir donné quelques instructions, je me separaÿ d'eux, et nous estant embarquez sur nos canotz nous arrivasmes peu de temps après dans le fond de la baye des Puans, où nos Pères trauaillent vtilement à la conversion de ces peuples, *en ayant baptisé plus de deux mille depuis qu'ils y sont.*

» Cette baye porte vn nom qui n'a pas si mauuaise signification en la langue des sauuages, car ils l'appellent plustost la baye Salée que la baye des Puans, quoyque parmy eux ce soit presque le mesme, et c'est aussi le nom qu'ils donnent à la mer; ce qui nous a faict faire de très exactes recherches pour descouurir, s'il n'y auoit pas dans ces quartiers quelque fontaine d'eau salée, comme il y en a parmy les Iroquois; mais nous n'en auons point trouué. Nous jugeons donc qu'on luy a donné ce nom à cause de quantité de vase et de boue qui s'y rencontrent, d'où s'eslèuent continuellement de mauuaises

vapeurs, qui y causent les plus grands et les plus continuels tonnerres que j'aye jamais entendus.

» La baye a enuiron trente lieües de profondeur et huict de large en son commencement. Elle va tousjour[s] se estroississant jusques dans le fond, où il est aisé de remarquer la marée qui a son flux et son reflux, reglé comme celuy de la mer. Ce n'est pas icy le lieu d'examiner si ce sont des vrayes marées; si elles sont causées par les ventz ou par quelqu'autre principe; s'il y a des ventz qui sont les auant-coureurs de la lune et attachez à sa suitte, lesquels par conséquent agitent le lac, et luy donnent comme son flux et son reflux toutes les fois que la lune monte sur l'[h]orison. Ce que je peux dire de certain, c'est que, quand l'eau est bien calme, on la voit aysement monter et descendre suiuant le cours de la lune, quoy que je ne nie pas que ce mouuement ne puisse estre causé par les ventz qui sont bien esloignez et qui, pesant sur le milieu du lac, font que les bords croissent et descroissent de la façon qui paroist à nos yeux.

» Nous quittasmes cette baye pour entrer dans la riuière qui s'y descharge. Elle est très belle en son embouchure et coule très doucement. Elle est pleine d'outardes, de canards, de carcelles et d'autres oyseaux qui y sont attirez par la folle auoine, dont ils sont fort friants. Mais quand on a un peu aduancé dans cette riuière, on la trouue très difficile, tant à cause des courans que des roches affilées qui coupent les canotz et les pieds de ceux qui sont obligez de les traisner, surtout lorsque les eaux sont basses. Nous franchismes pourtant heureusement ces rapides, en approchant des Mascoutens, la nation du feu. J'eus la curiosité de boire des eaux mineralle de la riuière qui n'est pas loing de cette bourgade. Je pris aussi le temps de reconnoistre vn simple (1) qu'vn sauuage qui en sçait le secret a euseigné au P. Alloüez auec beaucoup de ceremonies. Sa racine sert contre les morsures de serpens, Dieu ayant voulu donner ce remède contre vn venin qui est très frequent en ce pays. Elle est fort chaude, et a vn goust de poudre quand on l'escrase sous la dent. Il faut la mascher et la mettre sur la picqueure du serpent, qui en a vne si grande horreur, qu'il s'enfuit mesme de celuy qui s'en est frotté. Elle produit plusieurs tiges, hautes

(1) Serpent à sonnettes.

d'un pied, dont la feuille est un peu longue, et la fleur blanche et beaucoup semblable à la giroflée. J'en mis dans mon canot pour l'examiner à loysir, pendant que nous aduancions toujour[s] vers Mascoutens, où nous arriuasmes vers le 7 juin. »

[SECTION III]

[*Description de la bourgade de Maskoutens. — Ce qui s'y passa entre le Père et les sauuages. — Les François commencent d'entrer dans un pays nouueau et inconnu, et arriuent à Mississipi.*]

« Nous voicy rendus à Mascoutens. Ce mot en Algonquin peut signifier : nation du feu; c'est le nom qu'on luy a donné. C'est icy le terme des descouuertes des François; car ils n'ont point encore passé plus auant. Ce bourg est composé de plusieurs sortes de nations qui s'y sont ramassées, des Miamis, des Mascoutens et des Kikabous. Les premiers sont les plus ciuils, les plus liberaux et les mieux faitz. Ils portent deux longues moustaches sur les oreilles, qui leur donnent bonnes grâces. Ils passent pour guerriers et font rarement des partis sans succez. Ils sont fort dociles; ils escoutent paisiblement ce qu'on leur dit et on[t] paru si auides d'entendre le P. Allouez, quand il les instruisoit, qu'ils luy donnoient peu de repos, mesme pendant la nuit. Les Mascoutens et les Kikabous sont plus grossiers et semblent des paysans en comparaison des autres. Comme les escorces à faire des cabannes sont rares en ce pays, ils se seruent de joncs qui leur tiennent lieu de murailles et de couuertures, mais qui ne les deffendent pas beaucoup des vents et bien moins des pluyes, quand elles tombent en abondance. La commodité de ces sortes de cabannes est qu'ils les mettent en pacquetz et les portent aisement où ils veulent, pendant le temps de la chasse.

» Lorsque je les uisitay, je fus extremement consolé de veoir vne belle croix, plantée au milieu du bourg et ornée de plusieurs peaux

blanches, de ceintures rouges, d'arcs et de flèches que ces bonnes gens auoient offerts au grand Manitou (c'est le nom qu'ils donnent à Dieu), pour le remercier de ce qu'il auoit eu pitié d'eux pendant l'hyuer, leur donnant une chasse abondante, lorsqu'ils apprehendoient la famine.

» Je pris plaisir de voir la situation de cette bourgade. Elle est belle et bien diuertissante; car, d'une eminence sur laquelle elle est placée, on descouure de toutes parts des prairies à perte de veue, partagées par des bocages ou des bois de haute fustaye. La terre y est très bonne et rend beaucoup de bled d'Inde. Les sauuages ramassent quantité de prunes et de raisins, dont on pourroit faire beaucoup de vin, si on vouloit.

» Nous ne fusmes pas plus tost arrivez que nous assemblasmes les anciens, Mr Joliet et moi. Il leur dit qu'il estoit enuoyé de la part de nostre Gouuerneur pour descouurir de nouueaux pays et moy, de la part de Dieu pour les esclairer des lumières du saint Euangile, qu'au reste le Maistre souuerain de nos vies vouloit estre connu, et que pour obeir à ses volontez, je ne craignois point la mort, à laquelle je m'exposois, dans des voyages si perilleux; que nous auions besoing de deux guides, pour nous mettre dans notre route. Nous leur fismes un present, en les priant de nous les accorder, ce qu'ils firent très ciuilement et mesme voulurent aussi nous parler par un present qui fust une natte, pour nous seruir de lit pendant nostre voyage.

» Le lendemain qui fut le dixièsme de juin, deux Miamis qu'on nous donna pour guides s'embarquèrent auec nous, à la veüe d'un grand monde qui ne pouuoit assez s'estonner de voir sept François, seuls et dans deux canots, oser entreprendre une expedition si extraordinaire et si hasardeuse.

» Nous sçauions qu'à trois lieües de Maskoutens estoit une riuière qui se descharge dans Mississipi. Nous sçauions encor que le rund [rhumb] de vent que nous deuions tenir pour y arriuer estoit l'Ouest Soroüest [sud-ouest]. Mais le chemin est tant partagé de petitz lacs et de marais qu'il est aisé de s'y egarer d'autant plus que la riuière qui y mène est si chargée de folle auoine, qu'on a peine à en reconnoistre le canal. C'est en quoy nous auions besoin de nos deux guides; aussi nous conduisirent-ils heureusement jusqu'à un portage de 2700 pas et nous aydèrent à transporter nos

canotz pour entrer dans cette riuière ; après quoy ils s'en retournèrent, nous laissant seuls, dans ce pays inconnu, entre les mains de la Prouidence.

» Nous quittons donc les eaux qui vont jusqu'à Québec à 4 ou 500 lieues d'ycy pour prendre celles qui nous conduiront desormais dans les terres estrangères. Auant que de nous y embarquer, nous commencasmes une nouuelle deuotion â la Sainte Vierge Immaculée que nous pratiquasmes tous les jours, luy addressant des prières particulières, pour mettre, sous sa protection, et nos canotz, et nos personnes, et le succez de nostre voyage; et après nous estre encouragez les vns les autres, nous montons en canot.

» La riuière sur laquelle nous nous embarquasmes s'appelle Meskonsing (1). Elle est fort large ; son fond[s] est de sable, qui fait diuerses battures (2) lesquelles rendent cette navigation très difficile. Elle est pleine d'isles couuertes de vignes. Sur les fonds parroissent de bonnes terres, entremeslées de bois, de prairies et de costeaux. On y voit des chaisnes, des noyers, des bois blancs et une espèce d'arbres, dont les branches sont armées de longues espines. Nous n'auons veu ny gibier, ny poisson, mais bien des cheureilz et des vaches en assez graude quantité. Nostre route estoit au Suroüest, et après auoir nauigé enuiron 30 lieües, nous aperceusmes vn endroit qui auoit toutes les apparences de mines de fer. Et de fait vn de nous qui en a veu autrefois asseure que celle que nous auons trouué[e] est fort bonne et très abondante. Elle est couuerte de trois pieds de bonne terre, assez proche d'une chaine de rocher[s], dont le bas est plein de fort beau bois. Après 40 lieües sur cette mesme route, nous arriuons à l'embouchure de cette riuière, et nous trouuans à 42 degrez et demy d'eleuation, nous entrons heureusement dans Missisipi, le 17[e] juin, auec une joye que je ne puis exprimer.

(1) Wisconsin.

(2) Bancs.

[SECTION IV]

[*De la riuiére Mississipi. — Des Pisikions ou bœufs sauuages. Des premiers uillages des Ilinois où les François arriuent.*]

» Nous voylà donc sur cette riuière si renom[m]ée dont j'ay tasché d'en remarquer attentivement toutes les particularitez. La riuière Mississipi tire son origine de diuers lacs qui sont dans le pays des peuples du Nord. Elle est estroitte à sa descharge de Miskons (1). Son courant qui porte du costé du Sud est lent et paisible. A la droite, on voit vne grande chaisne de montagne[s] fort haultes; et à la gauche, de belles terres. Elle est coupée d'isles en diuers endroitz. En sondant, nous auous trouué dix brasses d'eau. Sa largeur est fort inegale; elle a quelquefois trois quart[s] de lieües et quelquefois elle se retraissit jusqu'à trois arpens. Nous suiuons doucement son cours qui va au Sud et au Sud-Est jusqu'aux 42e degré d'elevation. C'est icy que nous apperceusmes bien qu'elle a tout changé de face. Il n'y a presque plus de bois, ny de montagnes. Les isles sont plus belles et couuertes de plus beaux arbres. Nous ne voyons que des cheureuils, des vaches (2), des outardes et des cignes sans aisles (3), parce qu'ils quittent leurs plumes en ce pays. Nous rencontrons, de temps en temps, des poissons monstrueux, un desquelz donna si rudement contre nostre canot que je crus que c'estoit un gros arbre qui l'alloit mettre en pièce (4). Une autre fois nous vismes sur l'eau vn monstre qui auoit une teste de tigre, le nez pointu, comme vn chat sauuvage, auec la barbe des oreilles droite esleuées en hault, la teste grize, le col noir; nous n'en vismes pas davantage (5). Quand nous auons jetté nos retz à l'eau, nous auons pris des esturgeons et une espèce de poisson fort

(1) Wisconsin.

(2) Ce ne sont pas des bisons, mais des elans ou orignaux.

(3) Incapables de voler pendant le temps de la mue.

(4) Probablement le *chat* ou silure du Mississipi, *silurus Mississipiensis*. Il atteint de grandes dimensions et se heurte avec violence contre tout objet qu'il rencontre sur sa route.

(5) Probablement le Pichou du Sud.

extraordinaire. Il ressemble à la truitte, auec cette difference qu'il a la gueule plus grande. Il a, proche du nez, qui est plus petit, aussi bien que les yeux, vne grande arreste, comme un busc de femme, large de trois doigts, long d'vne coudée, au bout de laquelle est vn rond large com[m]e la main. Cela l'oblige souvent, en saultant hors de l'eau, de tomber en errière (1). Estant descendus jusqu'au 41e degré 28 minutes, suiuant le mesme rund, nous trouuons que les cocqs d'Inde ont pris la place du gibier et les bœufs sauuages celle des autres bestes.

» Nous les appelons pisikions (*bœufs sauvages*) parce qu'ils sont bien semblables à nos bœufs domestiques. Ils ne sont pas plus longs, mais ils sont près d'vne fois plus gros et plus corpulens. Nos gens en ayant tué vn, trois personnes auoient bien de la peine à le remuer. Ils ont la teste fort grosse, le front plat et large d'un pied et demy entre les cornes qui sont toutes semblables à celles de nos bœufs; elles sont noires et beaucoup plus grandes. Ils ont sous le col vne grande falle (2) qui pend en bas et sur le dos vne bosse assez esleuée. Toute la teste, le col et vne partie des espaules sont couuertz d'vn grand crin, comme celuy des cheuaux. C'est vne hure, longue d'vn pied, qui les rend hydeux, et leur tombant sur les yeux les empesche de voir deuant eux. Le reste du corps est reuestu d'un gros poil frisé, à peu près comme celuy de nos moutons, mais bien plus fort et plus epais. Il tombe en esté et la peau deuient douce comme du velours. C'est pour lors que les sauuages les employent pour se faire de belles robes qu'ilz peignent de diuerses couleurs. La chair et la graisse des *pisikions* est excellente et fait le meilleur mets des festins. Au reste, ils sont très meschans et il ne se passe point d'années qu'ils ne tuent quelques sauuages. Quand on vient les attaquer, ils prennent, s'ils peuuent, un homme auec leurs cornes, l'eslèuent en l'air, puis le jettent contre terre, le foulent des pieds et le tuent. Si on tire de loing sur eux, de l'arc, ou du fusil, il faut sitost le coup tiré, se jetter à terre et se cacher dans l'herbe; car s'ilz aperçoiue[nt[celuy qui a tiré, ils courent après et le vont attaquer. Comme ilz ont les pieds et cour[t]s et assez gros, ils ne vont pas bien vistes, si ce n'est lorsqu'ils sont irritez. Ils

(1) C'est la spatule ou *Polyodon spatula* de Linné. Ce poisson se trouve aujourd'hui bien rarement dans le Missisipi.

(2) Fanon.

sont epars dans les prairies comme des troupeaux; j'en ay veu une bande de 400.

» Nous aduançons tousiours; mais, comme nous ne sçauons pas où nous allons, aians fait desià plus [de] cent lieües, sans auoir rien descouuert que des bestes et des oyseaux, nous nous tenons bien sur nos gardes. Et nous ne faisons qu'vn petit feu à terre sur le soir, pour preparer nos repas; et après souper nous nous en esloignons le plus que nous pouvons et nous allons passer la nuit dans nos canotz que nous tenons à l'ancre sur la riuière, assez loing des bords, quelqu'un de nous faisant la sentinelle, de peur de surprise. Allant par le Sud et Sud-Suroüest, nous nous trouuons à la hauteur de 41 degre[z] et jusqu'à 40 degrez quelques minutes, en partie par Sud-Est et en partie par le Suroüest, après auoir auancé plus de 60 lieües depuis nostre entrée dans la riuière.

» Enfin, le 25 juin, nous apercusmes, sur le bord de l'eau, des pistes d'hommes et vn petit sentier assez battu, qui mène dans vne belle prairie. Nous nous arrestasmes pour l'examiner, et jugeant que c'estoit un chemin qui conduisoit à quelque village de sauuages, nous prismes resolutions de l'aller reconnoistre. Nous laissons donc nos deux canotz sous la garde de nos gens, leur recom[m]andant bien de ne pas se laisser surprendre. Après quoy, M. Joliet et moy entreprismes cette decouuerte assez hazardeuse pour deux hom[m]es seuls qui s'exposent à la discretion d'vn peuple barbare et inconnu. Nous suiuons en silence ce petit sentier, et après auoir faict environ deux lieües, nous descouurismes vn village sur le bord d'une riuière et deux autres sur un costeau escarté du premier d'vne demi lieüe. Ce fut pour lors que nous nous recom[m]andasmes à Dieu de bon cœur. Ayant imploré son secours, nous passasmes outre, sans estre decouuerts et nous vinsmes si près que nous entendions parler les sauuages. Nous crûmes donc qu'il estoit temps de nous descouuvrir, ce que nous fismes par un cry que nous poussâmes de toutes nos forces, en nous arrestant, sans plus auancer. A ce cry, les sauuages sortent promptement de leurs cabannes et nous ayans probablement reconnus pour François, surtout voyans vne robe noire, ou du moins n'ayans aucun sujet de deffiance, puisque nous n'estions que deux hommes, et que nous les auions advertis de nostre arriuée, ils deputèrent quatre vieillards, pour nous venir parler, dont deux portoient des pipes à prendre du

tabac, bien ornées et empannachées de diuers plumages. Ils marchoient à petit pas : et eleuant leurs pipes vers le soleil, ils sembloient luy presenter à fumer, sans neantmoins dire aucun mot. Ilz furent assez longtemps à faire le peu de chemin depuis le village jusqu'à nous. Enfin, nous ayant abordez, ils s'arrestèrent pour nous considerer auec attention; je me rasseuray, voyant ces ceremonies, qui ne se font parmy eux qu'entre amis, et bien plus quand je les vis couuers d'estoffes, jugeant par là qu'ils estoient de nos alliez. Je leur parlay donc le premier, et leur demanday qui ils estoient. Ils me respondirent qu'ils estoient Ilinois et pour marque de paix, ils nous presentèr[ent] leurs pipes à petuner; ensuitte ils nous inuitèrent d'entrer dans leurs villages, où tout le peuple nous attendoit auec impatience. Ces pipes à prendre du tabac s'appellent en ce pays des calumets. Ce mot s'y est mis tellement en vsage, que, pour estre entendu, je seray obligé de m'en servir, ayant à en parler bien des fois. »

[SECTION V]

[*Comment les Ilinois receurent le Père dans leur bourgade.*]

« A la porte de la cabanne, où nous deuions estre receus, estoit un vieillard qui nous attendoit dans une posture assez surprenante, qui est la ceremonie qu'ils font aux estrangers. Cet homme estoit debout et tout nud, tenant ses mains estendue[s] et leuée[s] vers le soleil, comme s'il eust uoulu se deffendre de ses rayons, lesquels neantmoins passoient sur son visage entre ses doigts. Quand nous fusmes proche de luy, il nous fit ce compliment :

» — Que le soleil est beau, François, quand tu viens nous visiter. Tout nostre bourg t'attend et tu entreras en paix dans nos cabannes.

» Cela dit, il nous introduisit dans la sienne, où il y auoit une foule de monde qui nous deuoroit des yeux, gardant vn profond

silence. On entendoit neantmoins ces paroles qu'on nous adressoit de temps en temps et d'vne voix basse :

» — Que voylà qui est bien, mes frères, de ce que vous nous visitez (1).

» Après que nous prismes place, on nous fit la ciuilité ordinaire du pays qui est de nous presenter le calumet. Il ne faut pas le refuser, si on ne ueut passer pour ennemi, ou du moins pour inciuil ; pourveu qu'on fasse semblant de fumer, c'est assez. Pendant que tous les anciens petunoient après nous pour nous honorer, on vient nous inuiter de la part du grand capitaine de tous les Ilinois de nous transporter en sa bourgade, où il vouloit tenir conseil auec nous. Nous y allasmes en bonne compagnie ; car tous ces peuples, qui n'avoient jamais veu de François chez eux ne se lassoient point de nous regarder. Ils se couchoient sur l'herbe, le long du chemin ; ilz nous deuançoient, puis ils retournoient sur noz pas pour nous reuoir. Tout cela se faisoit sans bruit et auec les marques d'un grand respect qu'ils auoient pour nous.

» Estant arriuez au bourg du grand Capitaine, nous le vismes à l'entrée de sa cabanne, au milieu de deux vieillards, tous trois debout et nuds, tenant leurs calumets tournés vers le soleil. Il nous [h]arrangua en peu de mots, nous felicitant de nostre arriuée ; il nous presenta ensuitte son calumet et nous fit fumer, en mesme temps que nous entrions dans sa cabane, où nous receusmes toutes leurs caresses ordinaires.

» Voyant tout le monde assemblé et dans le silence, je leur parlay par quatre presents que je leur fis. Par le premier, je leur disois que nous marchions en paix pour visiter les nations qui estoient sur la riuière jusqu'à la mer. Par le second, je leur declaray que Dieu, qui les a creez, auoit pitié d'eux, puisqu'après tant de temps qu'ils l'ont ignoré, il vouloit se faire connoistre à tous ces peuples ; que j'estois enuoyé de sa part pour ce dessein, que c'estoit à eux à le reconnoistre et à luy obeir. Par le troisième, que le grand Capitaine des François leur faisoit sçauoir que c'estoit luy qui mettoit la paix partout et qui auoit dompté l'Iroquois. Enfin, par le quatrième, nous les pri[i]ons de nous donner toutes les connoissances qu'ils auoient

(1) *It is well for us, o brothers*
That you came so far to see us. (Lonfellow, *Hyawatha*, ch. xxii).

de la mer et des nations par lesquelles nous deuions passer pour y arriuer.

» Quand j'evs finy mon discours, le Capitaine se leva; et, la main sur la teste d'un petit esclaue qu'il nous vouloit donner, il parla ainsi :

» — Je te remercie, robbe noire, et toy, François (s'addressant à Mr Joliet) de ce que vous prenez tant de peine pour nous visiter. Jamais la terre n'a esté si belle ny le soleil si esclatant qu'aujourd'huy. Jamais nostre riuière n'a esté si calme, ni si nette de rochers que vos canots ont enleuez en passant; jamais nostre petun n'a eu si bon gout, ny nos bleds n'ont paru si beaux que nous les voyons maintenant. Voycy mon fils que je te donne pour te descouurir mon cœur; je te prie d'auoir pitié de moy et de toute ma nation. C'est toy qui connoist le grand Genie qui nous a tous fais. C'est toy qui luy parle et qui escoute sa parole. Demande luy qu'il me donne la vie et la santé; et viens demeurer avec nous, pour nous le faire connoistre.

» Cela dit, il mit le petit esclaue proche de nous et nous fit un second present, [qui estoit un calumet tout mystérieux, dont ils font plus d'estat que d'un esclaue. Il nous tesmoignoit par ce present] l'estime qu'il faisoit de monsieur nostre gouverneur, sur le recit que nous luy en auions fait. Et par un troisième [present] il nous prioit, de la part de toute sa nation, de ne pas passer oultre, à cause des grands dangers où nous nous exposions.

» Je respondis que je ne craignois point la mort, et que je n'estimois point de plus grand bonheur que de perdre la uie pour la gloire de Celuy qui a tout fait. C'est ce que ces pauures peuples ne peuuent comprendre.

» Le conseil fut suiuy d'un grand festin qui consistoit en quatre metz qu'il fallut prendre auec toutes leurs façons. Le premier seruice fut vn grand plat de bois, plein de sagamités. C'est de la farine de bled d'Inde qu'on fait bouillir avec de l'eau qu'on assaisonne de graisse. Le maistre des ceremonies, auec une cuillier pleine de sagamité, me la presenta à la bouche par 3 ou 4 fois, comme on feroit à vn petit enfant; il fit le mesme à Mr Jolyet. Pour second mets, il fit paroistre un second plat, où il y auoit trois poissons. Il en prit quelques morceaux pour en oster les arrestes; et ayant soufflé dessus pour les rafraischir, il nous les mist à la bouche, comme l'on

donneroit la beschée [becquée] à vn oyseau. On apporte pour troisième seruice vn grand chien qu'on venoit de tuer; mais ayant appris que nous n'en mangions point, on le retira de deuant nous. Enfin, le 4e fust vne pièce de bœuf sauuage, dont on nous mit à la bouche les morceaux les plus gras.

» Après ce festin, il fallut aller visiter tout le village, qui est bien composé de 300 cabanes. Pendant qne nous marchions par les rues, vn orateur haranguoit continuellement, pour obliger tout le monde à nous voir, sans nous estre importuns: On nous presentoit partout des ceintures, des jarretières et autres ouurages faictz de poil d'ours ou de bœufs et teints en rouge, en jeaune et en gris. Ce sont toutes les raretez qu'ils ont. Comme elles ne sont pas bien considerables, nous ne nous en chargeasmes point.

» Nous couchasmes dans la cabanne du capitaine. Et le lendemain nous prismes congé de luy, promettant de repasser par son bourg dans quatre lunes. Il nous conduit jusqu'à nos canot[s] avec près de 600 personnes qui nous virent embarquer, nous donnant toutes les marques qu'ils pouuoient de la joye que nostre visite leur auoit causée. Je m'engageay, en mon particulier, en leur disant adieu, que je viendrois l'an prochain demeurer avec eux pour les instruire. Mais auant que de quitter le pays des Il[l]inois, il est bon que je rapporte ce que j'ay reconnu de leurs coustumes et façons de faire. »

[SECTION VI]

[*Du naturel des Il[l]inois, de leurs mœurs et de leurs coustumes. — De l'estime qu'ils ont pour le calumet ou pipe à prendre du tabac, et de la dance qu'ils font en son honneur.*]

« Qui dit Il[l]inois c'est com[m]e qui dirait en leur langue : les hommes, comme si les autres sauuages, auprès d'eux, ne passoient que pour des bestes, Aussi faut-il aduouer qu'ils ont un air d'hu-

manité que nous n'auons pas remarqué dans les autres nations que nous avons veue[s] sur nostre route. Le peu de sejour que j'ay fait parmy eux ne m'a pas permis de prendre toutes les connoissances que j'aurois souhaitté; de toutes leurs façons de faire. Voicy ce que j'en ay remarquay.

» Ils sont divisez en plusieurs bourgades dont quelques-vnes sont assés esloignées de celle dont nous parlons, qui s'appelle *Peouarea*. C'est ce qui mest de la difference dans leur langue, laquelle uniuersellement tient de l'allegonquin, de sorte que nous nous entendions facilement les vns les autres. Leur naturel est doux et traitable; nous l'auons experimenté dans la reception qu'ils nous ont fait[e]. Ils ont plusieurs femmes dont ils sont extremement jaloux; ils les veillent avec vn grand soin et ils leur couppent le nez ou les oreilles quand elles ne sont pas sages; j'en ay veu plusieurs qui portoient les marques de leurs desordres. Ilz ont le corps bien faict; ils sont lestes et fort adroits à tirer de l'arc et de la flèche. Ils se seruent aussi de fusils qu'ils acheptent des sauuages nos alliés qui ont com[m]erce avec nos François. Ils en usent particulierement pour donner l'épouuante par le bruit et par la fumée à leurs ennemis qui n'en ont point l'vsage et n'en ont jamais veu pour estre trop esloignez vers le couchant. Ils sont belliqueux et se rendent redoutables aux peuples esloignez du Sud et de l'Ouest, où ils vont faire des esclaues, desquels ils se seruent pour trafiquer, les vendant cherement à d'autres nations, pour d'autres marchandises. Ces sauuages si esloignez chez qui ils vont en guerre n'ont aucune cognoissance d'Europeans; ils ne sauent ce que c'est ny de fer ny de cuiure et n'ont que des cousteaux de pierre. Quand les Il[l]inois partent pour aller en guerre, il faut que tout le bourg en soit aduerty pour le grand cry qu'ils font à la porte de leurs cabannes, le soir et le matin, auant que de partir. Les capitaines se distinguent des soldatz par des escharpes rouges qu'ils portent. Elles sont faites de crin d'ours ou de poil des bœufs sauuages auec assez d'industrie. Ils se peignent le visage d'un rouge de sanguine, dont il y a grande quantité à quelques journées du bourg. Ils viuent de chasse qui est abondante en ce païs, et de bled d'Inde dont ilz font toujours vne bonne recolte. Aussi n'ont-ils jamais souffert de famine. Ils sèment aussi des fèues et des melons qui sont excellens, surtout ceux qui ont la graine rouge. Leurs citrouilles ne sont pas des meilleures; ils les

font seicher au soleil pour les manger pendant l'hyuer et le printemps. Leurs cabanes sont fort grandes; elles sont couuertes et pauées de nattes de jonc. Ils trouuent toutes leurs vaisselles dans le bois et leurs cuilliers dans la teste des bœufs, dont ils sçauent si bien accom[m]oder le crâne qu'ils s'en seruent pour manger aisement leur sagamité.

» Ils sont liberaux dans leurs maladies et croyent que les medicamens qu'on leur donne opèrent à proportion des presents qu'ils auront fais à leurs medecins. Ils n'ont que des peaux pour habitz. Les femmes sont tousjours vestues fort modestement et dans vne grande bien seance, au lieu que les hommes ne se mettent pas en peine de se couurir. Je ne sçay par quelle superstition les Il[l]inois, aussi bien que quelques Nadoüessi, estant encore jeunes, prennent l'habit des femmes qu'ils gardent toute leur uie. Il y a du mystère; car ils ne se marient jamais et font gloire de s'abbaisser à faire tout ce que font les femmes. Ils vont pourtant en guerre, mais ils ne peuuent se seruir que de la massue, et non pas de l'arc ny de la flèche, qui sont les armes propres des hommes. Ils assistent à toutes les jongleries et aux dances solemnelles qui se font en l'honneur du calumet. Ils y chantent, mais ils n'y peuuent pas danser. Ils sont appellez aux conseils, où l'on ne peut rien decider sans leur aduis. Enfin, par la profession qu'ils font d'vne uie extraordinaire, ils passent pour des manitous, c'est à dire pour des genies ou des personnes de consequence.

» Il ne reste plus qu'à parler du calumet. Il n'est rien parmy eux ny de plus mysterieux ny de plus recommandable. On ne rend pas tant d'honneur aux couronnes et aux sceptres des Roÿs qu'ilz luy en rendent. Il semble estre le dieu de la paix et de la guerre, l'arbitre de la vie et de la mort. C'est assez de le porter sur soy et de le faire voir pour marcher en asseurance au milieu des ennemis, qui, dans le fort du combat, mettent bas les armes, quand on le monstre. C'est pour cela que les Il[l]inois m'en donnèrent vn pour me seruir de sauuegarde parmy toutes les nations par lesquelles je deuois passer dans mon voyage. Il y a vn calumet pour la paix et vn autre pour la guerre, qui ne sont distinguez que par la couleur des plumages, dont ilz sont ornez. Le rouge est marque de guerre; ilz s'en seruent encore pour terminer leurs differens, pour affermir leurs alliances et pour parler

aux estrangers. Il est (1) composé de deux pièces, d'une pierre rouge polie comme du marbre et percée de telle façon qu'vn bout sert à receuoir le tabac, et l'autre s'enclaue dans le manche, qui est un baston de deux pieds de long, gros comme vne can[n]e ordinaire et percée par le milieu. Il est embelly de la teste et du col de diuers oyseaux, dont le plumage est très beau. Ils y adioustent aussi de grandes plumes rouges, vertes et d'autres couleurs, dont il est tout empannaché. Ils en font estat tout particulièrement, parce qu'ils le regardent comme le calumet du soleil. Et de fait ilz [le] luy presentent pour fumer, quand ils veulent obtenir du calme, ou de la pluye ou du beau temps. Ils font scrupule de se baigner au commencement de l'esté ou de manger des fruits nouveaux qu'après l'auoir dansé. Voyons-en la façon.

» La danse du calumet, qui est fort celèbre parmy ces peuples ne se fait que pour des sujets considerables. Quelque fois c'est pour affermir la paix, ou se reunir pour quelque grande guerre. C'est d'autres fois pour vne rejouissance publique. Tantost on en fait honneur à vne nation qu'on inuitte d'y assister. Tantost ils s'en seruent à la reception de quelques personnes considerables, comme s'ils vouloient luy donner le diuertissement du bal ou de la comedie. L'hyuer, la ceremonie se fait dans une cabane; l'esté, c'est en raze campagne. La place estant choisie, on l'enuironne tout à l'entour de branches d'arbres pour mettre tout le monde à l'ombre de leurs feuillages, et se deffendre des ardeurs du soleil. Au milieu de la place, on estend vne grande natte de jonc, peinte de diuerses couleurs, au milieu de la place. Elle sert comme de tapis pour mettre dessus auec honneur le dieu de celuy qui fait la danse; car chacun a le sien, qu'ils appellent leur Manitou. C'est vn serpent, un oyseau, ou choses semblables qu'ils ont resvé en dormant et en qui ils mettent toute leur confiance pour le succez de leur guerre, de leurs pesches et de leur chasse. Proche de ce manitou et à sa droite, on met le calumet en l'honneur de qui se fait la feste et tout à l'entour on fait comme vn trophée et on estend les armes dont se seruent les guerriers de ces nations, sçauoir la massüe, la hache d'arme, l'arc et le carquois et les flèches.

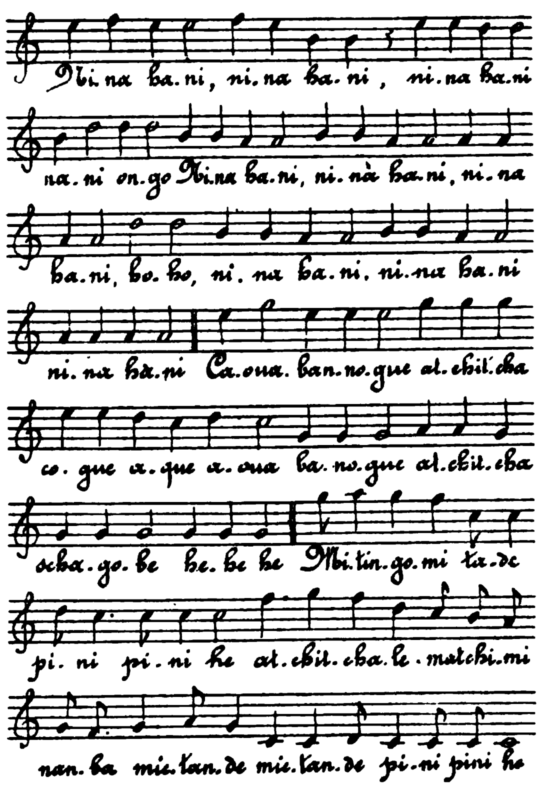
(1) Tout ce qui suit jusqu'au deuxième paragraphe de la section VII manque au manuscrit de Montréal. M. John Gilmary Shea a emprunté ce qui faisait défaut au récit de Thevenot. La copie de l'École Ste Geneviève contient ce passage.

» Les choses estant ainsi disposées et l'heure de la dance approchant, ceux qui sont nommez pour chanter prennent la place la plus honnorable sous les feuillages. Ce sont les hommes et les femmes qui ont les plus belles voix et qui s'accordent parfaitement bien ensemble. Tout le monde vient ensuitte se placer en rond, mais chacun doit, en arriuant, saluer le manitou, ce qu'il fait en petunant et jettant de sa bouche la fumée sur luy, comme s'il luy presentoit de l'encens. Il va d'abord auec respect prendre le calumet et le soutenant des deux mains, il le fait danser en cadence, s'accordant bien auec l'air des chansons. Il luy [fait] faire des figures bien differentes. Tantost il le fait voir à toute l'assemblée, le tournant de costé et d'autre. Tantost il le presente au soleil, comme s'il le vouloit faire fumer. Tantost il l'incline vers la terre. Tantost il luy estend les aisles comme pour voler. D'autres fois, il l'approche de la bouche des assistans, afin qu'ils fument; le tout en cadence. Et c'est la première scène du ballet.

» La seconde consiste en vn combat qui se fait au son d'vne espèce de tambours qui succèdent aux chansons, ou mesme qui s'y joignent et s'accordent fort bien ensemble. Le danseur fait signe à quelque guerrier de venir prendre les armes qui sont sur la natte et l'inuitte à se battre au son des tambours. Celuy-ci s'approche, et prend l'arc et la flèche, auec la hache d'armes et commence le düel contre l'autre, qui n'a point d'autre deffenses que le calumet. Ce spectacle est bien agreable, surtout les faisant tousjours en cadence; car l'vn attaque, l'autre se deffend; l'vn porte des coups, l'autre les pare; l'vn fuit, l'autre poursuit et puis celuy qui fuyait tourne visage et fait fuire son ennemy; ce qui est le plus beau c'est qu'vn homme seul faict quelquefois les deux personnages d'attaquant et deffendant, fuyant et poursuyuant et tout le reste; ce qui se fait si bien par mesure et à pas comptez et au son reglé des voix et des tambours qu'il pourroit passer pour vne assez belle entrée de ballet en France.

» La troisième scène consiste en vn grand discours que fait celuy qui tient le calumet. Car le combat estant finy sans qu'il y ait de sang respandu, il raconte les batailles où il s'est trouué, les victoires qu'il a remportées. Il nomme les nations, les lieux et les captifs qu'il a faict[s] et pour recompense, celuy qui preside à la danse luy fait present d'une belle robbe de castor ou de

quelque autre chose. Et l'ayant receu, il va presenter le calumet a vn autre; celuy-ci à un troisième, et ainsi de tous les autres, iusqu'à ce que tous ayans fait leur deuoir, le President fait present du calumet mesme à la nation qui a esté inuitée à cette ceremonie, pour marque de la paix eternelle qui sera entre ces deux peuples. Voicy quelques-vnes des chansons qu'ils ont coustume de chanter. Ils leur donnent vn certain tour qu'on ne peut assez exprimer par la notte, qui neantmoins en fait toute la grâce. »



[SECTION VII]

[*Continuation du voyage. Raretez de la route de la riuière de Pekitanoüi par où on peut aller à la Californie.*]

« Nous prenons congé des Il[l]inois sur la fin de juin vers les trois heures après midy. Nous nous embarquâmes à la veüe de tous ces peuples qui admiroient nos petits canots, n'en ayant jamais veu de semblables.

« Nous descendons suiuant le courant de la riuière [uers une autre], appellée Pekitanoüi, qui se descharge dans Missisipi venant du norouest, de laquelle j'ay quelque chose de considerable à dire, après que j'auray raconté ce que j'ay remarqué sur cette riuière (1).

» Passant proche des rochers assez hault[s] qui bordent la riuière, j'apperceu[s] vn simple qui m'a paru fort extraordinaire (2). La racine est semblable à de petits naueaux attachez les uns aux autres par de petits filets qui ont le goût de carotte. De cette racine sort une feuille large comme la main, espaisse d'vn demy doigt avec des taches; au milieu de cette feuille naissent d'autres feuilles semblables aux placques qui seruent de flambeaux dans nos sal[l]es; et chaque feuille porte cinq ou six fleurs jaunes en forme de clochettes.

» Nous trouuasmes quantité de meures aussi grosses que celles de France et un petit fruit que nous prismes d'abord pour des oliues. Mais il auoit le goust d'orange; et un autre fruict, gros comme vn œuf de poule (3). Nous le fendismes en deux et parurent deux separations, dans chascune desquelles il y a 8 ou 10 fruicts enchassez. Ilz ont la figure d'amande et sont fort bons,

(1) Ici se termine la partie intercalée du récit de Thévenot. Le passage emprunté à cet auteur ne se trouve plus dans le manuscrit de Montréal. Mais comme cet écrivain a travaillé sur l'original, il est à croire qu'il n'en a pas altéré la substance. La transcription des pages perdues se trouve identique à la copie du P. Dablon envoyée au P. de Verthamont, ou peu s'en faut.

(2) *Cactus opuntia.*

(3) *Diospyros virginiana,* ou Persimon très probablement.

quand ilz sont meurs. L'arbre neantmoins qui les porte a très mauuaise odeur et sa feuille ressemble à celle du noyer. Il se trouue aussi dans les prairies vn fruit semblable à des noisettes mais plus tendres (1). Les feuilles sont fort grandes et viennent d'une tige au bout de laquelle est une teste semblable à vn tournesol, dans laquelle toutes ces noisettes sont proprement arrangées: elles sont fort bonnes cuites et creues.

» Comme nous cottoyons des rochers (2) affreux pour leur hauteur et leur largeur, nous vismes sur deux de ces rochers deux monstres en peinture qui nous firent peur d'abord et sur lesquels les sauuages les plus hardis n'osent pas arrester les yeux. Ils sont gros comme vn ueau; ils ont des cornes en teste comme des cheureuils; vn regard affreux, des yeux rouges, vne barbe comme d'un tigre. La face a quelque chose de l'homme, le corps couuert d'escailles et la queue si longue qu'elle fait le tour du corps, passant par dessus la teste et retournant entre les jambes; elle se termine en queue de poisson. Le vert, le rouge et le noirastre sont les couleurs qui les composent; au reste, ces deux monstres sont si bien peints que nous ne pouuons pas croire qu'aucun sauuage en soit l'auteur, puisque les bons peintres en France auroient peines à si bien faire, veu que d'ailleurs ils sont si haut sur le rocher qu'il est difficile d'y atteindre pour les peindre. C'est à peu près la figure de ces monstres, comme nous les auons contretirés.

» Comme nous nous entretenions sur ces monstres, voguant paisiblement dans vne belle eau claire et dormante, nous entendismes le bruit d'un rapide, dans lequel nous allions tomber. Je n'ay rien veu de plus affreux, un ambar[r]as de gros arbres entiers, de branches, d'izletz flottans, sortoient de l'embouchure de la riuière Pekitanoüi auec tant d'impetuosité qu'on ne pouuoit s'exposer à passer au trauers sans vn grand danger. L'agitation estoit telle que l'eau en estoit toute boueuse et ne pouuoit s'epurer. Pekitanoüi est vne riuière considerable qui vient d'assez loing du costé du noroüest, se descharger dans Missisipi. Plusieurs bourgades de sauuages sont placées

(1) Probablement le *Castanea pumila*... chincapin, ou le lotus.

(2) On les connaissait, sous le nom de Piasa ou Alton Bluffs. Un entrepreneur les a détruits pour en vendre les fragments.

le long de cette riuière et j'espère par son moyen faire la decouuerte de la mer Vermeille ou de Californie (1).

» Nous jugeons bien par le rund (2) de uent que tient Missisipi, si elle continue dans la mesme route, qu'elle a sa descharge dans le golfe Mexique. Il seroit bien aduantageux de trouuer celle qui conduit à la mer du Sud, vers la Californie; et c'est, comme j'ay dit, ce que j'espère rencontrer par Pekitanoüi, suiuant le rapport que m'en ont fait les sauuages, desquels j'ay appris qu'on refoullant cette riuière pendant cinq ou six journées, on trouue vne belle prairie de 20 à 30 lieües de long. Il faut la trauerser allant à noroüest; elle se termine à une autre petite riuière, sur laquelle on peut s'embarquer, n'estant pas bien difficile de transporter les canotz par vne si belle prairie. Cette deuxième riuière a son cours vers Surouest, pendant 10 ou 15 lieues; après quoy elle entre dans vn petit lac, qui est la source d'vne autre riuière profonde, laquelle va au couchant, où elle se jette dans la mer. Je ne doute presque point que ce ne soit la mer Vermeille, et je ne desespère pas d'en faire vn jour la descouuerte, si Dieu m'en fait la grâce et me donne la santé, afin de pouuoir publier l'Evangile à tous les peuples de ce nouueau monde, qui ont croupi si longtemps dans les tenèbres de l'infidelité.

» Reprenons nostre route, après nous estre eschap[p]ez, comme nous auons peu, de ce dangereux rapide causé par l'ambar[r]as dont j'ay parlé.

(1) Le rêve de Marquette ne devait pas se réaliser. Sa remarque est très importante et son désir, loin d'être une chimère, aurait pu s'accomplir. Ce n'est pas qu'il soit encore possible de se rendre de Saint-Louis du Missouri à San Francisco par voie fluviale. Mais la source d'un des affluents du Mississipi, la rivière Platte est très voisine des sources du Colorado qui se jette dans le golfe de Californie. Ainsi les missionnaires du Canada n'étaient pas si mal renseignés par les sauvages, dès 1673, et leur idée de traverser le continent américain en canot était loin d'être impossible. Tandis que de nos jours, le problème, non encore résolu, serait de traverser l'isthme par une voie ou par l'autre, qui empêcherait, s'il y avait lieu, de réaliser par le Saint-Laurent, les lacs, le Mississipi, le Missouri, la Platte et le Colorado, l'autre route plus au Nord. Pour les marchandises dont le transport n'exige pas autant de vitesse, il y aurait l'avantage de ne pas dépenser de grandes sommes en frais de percement d'un canal entre la Platte et le Colorado. Mais la solution ne sera pas évidemment adoptée par la plupart des économistes contemporains. Pour eux, la marine à vapeur avec accélération de vitesse est le système le moins coûteux. Est-ce bien vrai, surtout quand il s'agit de matériaux pesant comme le fer, la houille, les céréales, le ciment, la pierre?

(2) Rhumb.

[SECTION VIII]

[***Des nouueaux pays que le Père descouure, et particularités. — Rencontre de quelques sauuages. — Premières nouuelles de la mer et des Europeans. — Grand danger euité par le moyen du calumet.***]

« Après avoir fait enuiron 20 lieües droit au Sud et vn peu moins au Sud-Est, nous nous trouuons à une riuière nommée Ouaboukigou, dont l'embouchure est par les 36 degrez d'esleuation. Auant que d'y arriuer, nous passons par vn lieu redoutable aux sauuages, parce qu'ils estiment qu'il y a un manitou, c'est à dire vn demon qui deuore les passans, et c'est de quoy nous auoient menassez les sauuages qui nous vouloient destourner de nostre entreprise. Voicy ce demon; c'est vne petite ance de rochers haute de 20 pieds, où se descharge tout le courant de la riuière, lequel estant repoussé contre celuy qui le suit et arresté par une isle qui est proche, est contrainct de passer par vn petit canal, ce qui ne se fait pas sans vn furieux combat de toutes ces eaux qui rebroussent les vnes sur les autres et sans vn grand tintamar[r]e qui donne de la terreur à des sauuages qui craignent tout; mais cela n'empesche pas de passer et d'arriver à Ouaboukigou. Cette riuière vient des terres du levant, où sont les peuples qu'on appelle Chouanons, en si grand nombre, qu'en vn quartier on compte jusqv'à 23 villages et 15 en vn autre, assez proches les vns des autres. Ils ne sont nullement guerriers, et ce sont ces peuples que les Iroquois vont chercher si loing pour leur faire la guerre, sans aucun sujet. Et parce que ces pauures gens ne sçauent pas se deffendre, ilz se laissent prendre et emmener comme des troupeaux, et tout innocens qu'ils sont, ils ne laissent pas de ressentir quelquefois la barbarie des Iroquois qui les bruslent cruellement.

» Un peu au dessus de cette riuière dont je viens de parler sont des falaises où nos François ont apperceu vne mine de fer, qu'ils jugent très abondante. Il y en a plusieurs veines et vn lict d'vn pied de hauteur; on en voit de grands morceaux liez auec des cailloux. Il s'y trouue d'vne terre grasse de trois sortes de couleurs, de pourpre,

de violet et de rouge. L'eau dans laquelle ou la laue prend couleur de sang. Il y a aussi d'un sable rouge fort pesant. J'en mis sur vn auiron qui en prit la couleur si fortement que l'eau ne la put effacer pendant 15 jours que je m'en seruois pour nager.

» C'est icy que nous commençons à voir des cannes ou gros roseaux qui sont sur le bord de la riuière; elles ont un verd fort agreable. Tous les nœuds sont couronnez de feüilles longues, estroites et pointües. Elles sont fort hautes et en si grande quantité que les bœufs sauuages ont peine de les forcer.

» Jusqu'à present, nous n'auions pas esté incom[m]odés des maringouins; mais nous entrons comme dans leur paÿs. Voicy ce que font les sauuages de ces quartiers pour s'en deffendre. Ils eslèuent vn eschaffaut, dont le plancher n'est fait que de perches et par consequent est percé à jour, afin que la fumée du feu qu'ils font dessous passe en trauers et chasse ces petitz animaux qui ne la peuuent sup[p]orter. On se couche sur les perches, au dessus desquelles sont des escorces estendues contre la pluye. Cet eschaffaut leur sert encore contre les chaleurs excessiues et insupportables de ce pays; car on s'y met à l'ombre, à l'estage d'en bas, et on s'y garantit des raÿons du soleil, prenant le frais du vent qui passe librement au trauers de cet eschaffaut.

» Dans le mesme dessein, nous fusmes contraincts de faire sur l'eau une espèce de cabanne auec nos voiles, pour nous mettre à couuert et des maringouins et des rayons du soleil. Comme nous nous laissons aller en cet estat au gré de l'eau, nous apperceumes à terre des sauuages armez de fusilz auec quoy ils nous attendoient. Je leur presentay d'abord mon calumet empannaché, pendant que nos françois se mettent en deffence et attendoient à tirer que les sauuages eussent fait la première descharge. Je leur parlay en Huron, mais ils me respondirent par vn mot qui me sembloit nous declarer la guerre. Ils auoient neantmoins autant de peur que nous et ce que je prenois pour vn signal de guerre, estoient une incitation qu'ils nous faisoient de nous approcher pour nous donner à manger.

» Nous debarquons donc et nous entrons dans leurs cabannes où ils nous presentent du bœuf sauuage et de l'huile d'ours, auec des prunes blanches qui sont très excellentes. Ils ont des fusils, des haches, des hoües, des cousteaux, de la rassade, des bouteilles de verre double, où ils mettent leur poudre. Ils ont les cheueux longs et se

marquent (1) le corps comme les Hiroquois. Les femmes sont uestües et coiffées à la façon des Huronnes. Ils nous asseurèrent qu'il n'y auoit plus que dix iournées jusqu'à la mer, qu'ils acheptoient des estoffes et toutes autres marchandises des Europeans qui estoient du costé de l'Est, que ces Europeans auoient des images et des chapeletz, qu'ils jouoient des instrumentz, qu'il y en auoient qui estoient failts comme moy et qu'ils en estoient bien receus. Cependant je ne vis personne qui me parust auoir receu aucune instruction pour la foy, je leur en donnay ce que je pus auec quelques medailles.

Ces nouuelles animèrent nos courages et nous firent prendre l'auiron auec une nouuelle ardeur. Nous aduançons donc et nous ne uoyons plus tant de prairies, parce que les 2 costez de la riuière sont bordez de hauts bois. Les cotoniers, les ormes et les bois blancs y sont admirables pour leur hauteur et leur grosseur. La grande quantité de bœufs sauuages que nous entendions beugler nous fait croire que les prairies sont proches. Nous uoyons aussi des cailles sur le bord de l'eau. Nous auons tué un petit perroquet qui auoit la moitié de la teste rouge, l'autre et le corps jaune et tout le corps verd. Nous estions descendus proche des 33 degrez d'eleuation, ayant presque toujour[s] esté vers le Sud, quand nous apperceusmes un village sur le bord de l'eau, nommé Mitchigamea. Nous eusmes recours à nostre patronne et à nostre conductrice, la S[te] Vierge Immaculée, et nous auions bien besoing de son assistance; car nous entendismes de loing des sauuages qui s'animoient au combat par leurs cris continuels. Ils estoient armés d'arcs, de flèches, de massües et de boucliers. Ils se mirent en estat de nous attaquer par terre et par eau. Une partie s'embarque dans de grands canotz de bois, les uns pour monter la rivière, les autres pour la descendre, affin de nous coupper chemin, et nous enuelopper de tous costez. Ceux qui estoient à terre alloient et venoient, comme pour commencer l'attaque. De faict, deux jeunes hommes se jettèrent à l'eau, pour se venir saisir de mon canot. Mais le courant les ayant contrainct[s] de reprendre terre, vn d'eux nous jetta sa massüe qui passa par dessus nous, sans nous frapper. J'auois beau montrer le calumet et leur faire signe par gestes que nous ne venions pas en guerre. L'alarme continuoit tousjour[s] et l'on se preparoit desjà à nous percer de flèches de toutes

(1) Se tatouent.

parts, quand soudainement Dieu toucha le cœur des vieillards qui estoient au bord de l'eau, sans doute par la veüe de nostre calumet, qu'ils n'auoient pas bien reconnu de loing. Mais, comme je ne cessois de le faire paroistre, ils en furent touchez, arrestèrent l'ardeur de leur jeunesse et mesme deux de ces anciens ayant jetté dans nostre canot, comme à nos pieds, leurs arcs et leurs carquois, pour nous mettre en asseurance, ilz y entrèrent et nous firent approcher de terre, où nous debarquasmes, non pas sans crainte de nostre part. Il fallut au commencement parler par gestes, parce que personne n'entendoit rien des six langues que ie sçay. Il se trouua enfin vn vieillard qui parloit un peu l'Il[l]inois.

» Novs fismes paroistre par nos presens que nous allions à la mer. Ils entendirent bien ce que nous leur voulions dire. Mais je ne sçay s'ils conceurent ce que je leurs voulois dire de Dieu et des choses de leur salut. C'est vne semence jettée en terre qui fructifiera en son temps. Nous n'eusmes point d'autres responses sinon que nous apprendrions tout ce que nous desirerions d'vn aultre grand uillage nommé Akamska qui n'estoit qu'à huit ou dix lieües plus bas. Ils nous presentèrent de la sagamité et du poisson et nous passasmes la nuit chez eux avec assez d'inquiétude. »

[SECTION IX]

[***Réception faicte aux François dans la dernière bourgade qu'ils ont veüe. Mœurs de sauuages. — Raisons de passer outre.***]

« Nous nous embarquasmes le lendemain de grand matin auec nostre interprette. Un canot où estoient dix sauuages alloit un peu deuant nous. Estant arriuez à une demi lieüe des Akamsea, nous vismes paroistre deux canotz qui venoient au devant de nous. Celuy qui y commandoit estoit debout, tenant en main le calumet, auec lequel il faisoit plusieurs gestes, selon la coustume du pays. Il vint

nous joindre en chantant assez agreablement et nous donna à fumer. Après quoy il nous presenta de la sagamité et du pain fait de bled d'Inde, dont nous mangeasmes vn peu. Ensuitte, il prit le deuant, nous ayant fait signe de venir doucement après luy. On nous auoit preparé vne place sous l'eschaffaut du chef des guerriers; elle estoit propre et tapissée de belles nates de jonc, sur lesquelles on nous fit ass[e]oir, ayant autour de nous les anciens, qui estoient plus proches; après, les guerriers, et enfin tout le peuple en foule. Nous trouuasmes là par bonheur un jeune homme qui entendoit l'Il[l]inois beaucoup mieux que nostre interprette que nous auions amené de Metchigamea. Ce fut par son moyen que je parlay d'abord à toute cette assemblée par les presens ordinaires. Ils admiroient ce que je leur disois de Dieu et des mystères de nostre sainte foy. Ils faisoient paroistre vn grand desir de me retenir auec eux pour les pouuoir instruire.

» Nous leur demandasmes ensuitte ce qu'ils sçauoient de la mer. Ilz nous respondirent que nous n'en estions qu'à dix journées (nous aurions peu faire le chemin en cinq jours); qu'ils ne connaissoient pas les nations qui l'habitoient, à cause que leurs ennemis les empeschoient d'avoir commerce auec ces Europeans; que les haches, cousteaux et rassades que nous voy[I]ons leur estoient vendües en partie par des nations de l'Est et en partie par vne bourgade d'Il[l]inois placée à l'Oüest à quattre journées de là; que ces sauuages que nous auons rencontrés qui auoient des fusils estoient leurs ennemis, lesquels leur fermoient le passage de la mer et les empeschoient d'auoir connoissance des Europeans et d'auoir auec eux aucun commerce; qu'au reste nous [nous] exposions beaucoup de passer plus outre, à cause des courses continuelles que leurs ennemys font sur la riuière, qui ayant des fusils et estant fort aguerris, nous ne pouuions pas, sans un danger euident, avancer sur cette riuière qu'ils occupent continuellement.

» Pendant cet entretien, on nous apportoit continuellement à manger dans de grands platz de bois, tantost de la sagamité, tantost du bled entier, tantost d'un morceau de chien. Toute la iournée se passa en festins.

» Ces peuples sont assez officieux et liberaux de ce qu'ils ont. Mais ils sont miserables pour le viure, n'osant aller à la chasse des bœufs sauuages, à cause de leurs ennemis. Il est vray qu'ils ont du

bled d'Inde en abondance, qu'ils sèment en toutes saisons. Nous en vismes en mesme temps qui estoit en maturité, d'autre qui ne faisoit que pousser et d'autre qui estoit en laict, de sorte qu'ils sèment trois fois l'an. Ils le font cuire dans de grands potz de terre qui sont fort bien faicts. Ils ont aussi des assiettes de terre cuitte dont ilz se servent à diuers usages. Les hommes vont nuds, portant les cheueux cours, ont le nez percé portant de la rassade, aussi bien que de leurs oreilles. Les femmes sont vestües de meschantes peaux, noüent leurs cheveux en deux tresses qu'elles jettent derrière leurs oreilles et n'ont aucune rareté pour se parer. Leurs festins se font sans aucune ceremonie; ils presentent aux inuitez de grands platz dont chascun mange à discretion et se donnent les restes les vns aux aultres. Leur langue est extremement difficile, et je ne pouuois venir à bout d'en prononcer quelques motz, quelque effort que je fisse. Leurs cabannes, qui sont faites d'escorces, sont longues et larges. Et [ils] couchent aux deux boutz, esleuez de deux pieds de terre. Ils y gardent leurs bleds dans de grands panniers faicts de cannes, ou dans des gourdes, grosses comme des demy-barriques. Ils ne sçavent ce que c'est que le castor. Leurs richesses consistent en peau de bœufs sauuages. Ils ne voient jamais de neige chez eux et ne connoissent l'hyuer que par les pluyes qui y tombent plus souvent qu'en esté. Nous n'y auons pas mangé de fruits que des melons d'eau. S'ils sçauoient cultiver leur terre, ils en auroient de toutes les sortes.

» Le soir, les anciens firent un conseil secret, dans le dessein que quelques-vns auoient de nous casser la teste pour nous piller; mais le chef rompit toutes ces menées. Nous ayant enuoyé querir, pour marque de parfaitte asseurance, il dansa le calumet deuant nous, de la façon que j'ay descrite cy dessus, et pour nous oster toute crainte, il m'en fit present.

» Nous fismes, Mr Joliet et moy, un autre conseil, pour deliberer sur ce que nous auions à faire, si nous pousserions outre, ou si nous nous contenterions de la descouuerte que nous avions faite. Après avoir attentiuement consideré que nous n'estions pas loing du golphe [du] Mexique, dont le bassin estant à la hauteur de 31 degrez 60 minutes (*sic*) et nous nous trouuans à 33 [degrez] 40 minutes, nous ne pouuions pas en estre esloignez [de] plus de deux ou trois journées; qu'indubitablement la riuière Mississipi auoit sa descharge dans la

Floride, ou [le] golphe [du] Mexique, non pas du costé de l'Est dans la Virginie, dont le bord de la mer est à 34 degrez que nous auons passez, sans neantmoins estre encore arriuez à la mer; non pas aussi du costé de l'Ouest à la Californie, parce que nous deuions pour cela auoir nostre route à l'Oüest ou à l'Ouest-Sorouest et nous l'auons toujours tenu[e] au Sud. Nous considerasmes de plus que nous [nous] exposions à perdre le fruit de nostre voÿage, duquel nous ne pourrions pas donner aucune connoissance, si nous allions nous jeter entre les mains des Espagnols qui sans doute nous auroient du moins retenus captifs. En oultre, nous uoy[i]ons bien que nous n'estions pas en estat de resister à des sauuages alliez des Europeans, nombreux et experts à tirer du fusil, qui infestoient continuellement le bas de cette riuière. Enfin nous auions pris toutes les connoissances qu'on peut souhaiter dans cette descouuerte. Toutes ces raisons firent conclure pour le retour, que nous declarasmes aux sauuages et pour lequel nous nous preparasmes après un iour de repos. »

[SECTION X]

[***Retour du Père et des François. — Baptesme d'un enfant moribond.***]

« Après un mois de nauigation, en descendant sur Missisipi, depuis le 42ᵉ degré jusqu'au 34ᵉ et plus et après auoir publié l'Euangile, autant que j'ay peu, aux nations que j'ay rencontrées, nous partons le 17ᵉ juillet du village des Akansea pour retourner sur nos pas. Nous remontons donc à Missisipi qui nous donne bien de la peine à refouler ses courans. Il est vraÿ que nous le quittons vers le 38ᵉ degré pour entrer dans vne autre riuière qui nous abbrège de beaucoup le chemin et nous conduit auec peu de peine dans le lac des Il[l]inois.

» Nous n'auons rien ueu de semblable à cette riuière où nous

entrons, pour la bonté des terres, des prairies, des bois, des bœufs, des cerfs, des cheureuils, des chatz sauuages, des outardes, des cygnes, des canards, des perroquetz et mesme des castors. Il y a quantité de petitz lacs et de petites riuières. Celle sur laquelle nous nauigeons est large, profonde, paisible pendant 65 lieues. Le printemps et vne partie de l'esté, on ne fait de transport que pendant une demy lieüe (1). Nous y trouuasmes vne bourgade d'Il[l]inois nommé[e] Kaskaskia, composée de 74 cabannes. Ils nous y ont très bien receus et ilz m'ont obligé de leur promettre que je retournerois pour les instruire. Un des chefs de cette nation auec sa jeunesse nous est venu conduire iusqu'au lac des Il[l]inois, d'où enfin nous nous sommes rendus dans la baye des Puans, vers la fin de septembre, d'où nous estions partis uers le commencement de juin.

» Quand tout ce voyage n'auroit causé que le salut d'une âme, j'estimerois toutes mes peines bien recompensées, et c'est ce que j'ay sujet de presumer; car lorsque je retournois, nous passames par les Il[l]inois de Peouarea; je fus trois jours à publier la foy dans toutes leurs cabannes. Après quoy, [comme] nous nous embarquions, on m'apporta au bord de l'eau vn enfant moribond que je baptisay vn peu auant qu'il mourût par vne Providence admirable pour le salut de cette âme innocente. »

(1) Cela veut dire que le P. Marquette et ses compagnons, dans leur voyage de retour, n'ont eu à porter les canots que sur une longueur d'environ deux kilomètres, entre la source de l'Illinois et celle de la rivière qui se jetait alors dans le Michigan, en traversant l'emplacement actuel de Chicago.

APPENDICE VI

Journal autographe du second voyage du P. Marquette. Transcription sur une photographie du document.

Ce papier donné aux religieuses de l'Hôtel-Dieu à Québec par le dernier jésuite du Canada, le P. Cazot, mort en 1800, fut remis par elles aux Jésuites, dès le premier jour de leur rétablissement, dans cette mission, en 1842 (1).

« MON REUEREND PERE,

» *Pax X*[t].

» Ayant este contraint de demeurer a S[t]-François tout l'este a cause de quelque incommodite, et ayant este guery dez le mois de Septembre, j'y attendois l'arriuee de nos gens au retour de la bas pour sçauoir ce que ie ferois pour mon hyuernement; lesquels m'en apporterent les ordres pour mon uoyage a la mission de la Conception des Ilinois. Ayant satisfait aux sentiments de V. R. pour les copies de mon iournal touchant la riuière de Missisipi, je partis auec Pierre Porteret et Jacque.

» *le 25 oct. 1674,* sur les midy. — Le uent nous contraignit de coucher a la sortie de la Riuière ou les Pouteouatamis s'assembloient les anciens n'ayant pas uoulu qu'on allast du costez des Ilinois, de peur que la ieunesse amassant des robbes auec les marchandises qu'ils ont apportez de la bas et chassant au castor ne uoulut descendre le printemps qu'ils croient auoir suiect de craindre les nadouessi.

» *26 oct.* — passant au uillage nous n'y trouuasmes plus que deux

(1) Tous les *ou* dans les noms propres sont écrits *8*. On a cru inutile de conserver cette manière d'écrire qui embarrasserait, sans profit, les lecteurs.

cabannes qui partoient pour aller hyuerner a la gasparde nous apprismes que 5 canots de Pouteouatamis et 4 d'Ilinois estoient pour aller au Kaskaskia.

» *27.* — nous fusmes arrestez le matin par la pluye, nous eusmes beau temps et calme l'apres disnée que nous rencontrasmes dans l'ance a l'esturgeon les sauuages qui marchoient deuant nous.

» *28.* — on arriue au portage un canot qui auoit pris le deuant est cause qu'on ne tue point de gibier; nous commençons notre portage et allons coucher de l'autre bord ou le mauuais temps nous fist bien de la peine Pierre n'arriuue qu'a une heure de nuit s'egarant pres d'un sentier ou il n'auoit iamais este apres la pluye et le tonnerre il tombe de la neige.

» *29.* — ayant este contraint de changer de cabannage on continue de porter les paquets; le portage a pres d'une lieüe et assez incommode en plusieurs endroits les Ilinois s'estant assemblez le soir dans notre cabanne demandent qu'on ne les quitte pas, comme nous pouuions auoir besoin d'eux et qu'ils connoissent mieux le lac que nous, on leur promet.

» *30.* — les femmes Ilinoises acheuent le matin notre portage on est arreste par le uent, il n'y a point de bestes.

» *31.* — on parte par un assez beau temps et l'on uient coucher a une petite riuière; le chemin de l'ance a l'esturgeon est tres difficile nous n'en marchions pas loing l'automne passe lorsque nous entrasmes dans le bois.

» *nou.* — Ayant dit la sainte messe on uient coucher dans une riuière d'ou l'on ua aux Pouteouatamis par un beau chemin; Chachagouesteiou Ilinois fort considere parmy sa nation a raison en partie qu'il se mesle des affaires de la traitte arriue la nuit auec un cheureux sur son dos, dont il nous fait part.

» *2.* — la sainte messe dite nous marchons toute la iournée par un fort beau temps on tue deux chats qui n'ont quasi que de la graisse.

» *3.* — Comme i'estois par terre marchant sur de beau sable, tout le bord de l'eau estoit d'herbes semblables a celles qu'on pesche aux rets à Saint-Ignace mais ne pouuant passer une riuière, nos gens y entrent pour m'embarquer mais on n'en put sortir a cause de la lame tous les autres passent a la reserue d'un seul qui uient auec nous.

» *4*. — on est arreste. Il y a apparence qu'il y a quelque isle au large le gibier y passant le soir.

» *5*. — nous eusmes assez de peine de sortir de la Riviere sur le midy on trouua les Sauuages dans une rivière ou ie pris occasion d'instruire les Ilinois a raison d'un festin que Naouaskingoue uenait de faire a une peau de loup.

» *6*. — on fist une belle iournée, les Sauuages estant a la chasse descouurirent quelques pistes d'hommes ce qui oblige d'arrester le lendemain.

» *9*. — on mist a terre sur les 2 heures a cause d'un beau cabannage ou l'on fust arreste 5 iours a cause de la grande agitation du lac sans aucun uent ensuitte par la neige qui fust le lendemain fonduë par le soleil et un uent du large.

» *15*. — après avoir fait assez de chemin on cabanne dans un bel endroit ou l'on est arreste 3 iours Pierre raccommode le fusil d'un Sauvage neige tombe la nuit et foud le iour.

» *20*. — on couche aux equors assez mal cabannez les Sauvages demeurent derriere durant qu'on est arreste durant deux iours et demy Pierre allant dans le bois trouue la prairie a 20 lieues du portage il passe aussi sur un beau canal comme en uoute de la hauteur d'un homme ou il y auoit un pied d'eau.

» *23*. — estant embarque sur le midy, nous eusmes assez de peine de gagner une riuiere le froid commença pour lors et plus d'un pied de neige couurit la terre qui est tousiours depuis demeure on fust arreste la 3 iours durant lesquels Pierre tua un cheureux 3 outardes et 3 cocqs d'Inde qui estoient fort bons les autres passerent jusques aux prairies; un Sauuage ayant descouuert quelques cabannes, nous uint trouver. Jacques y alla le lendemain auec luy; 2 chasseurs me vinrent aussi uoir. C'estoient des Maskoutens au nombre de 8 ou 9 cabannes lesquelles s'estoient separez les uns des autres pour pouuoir uiure auec des fatigues presque impossibles a des françois ils marchent tout l'hyuer dans des chemins tres difficiles les terres estant plaines de ruisseaux de petits lacs et de marests ils sont très mal cabannez et mangent ou ieusnent selon les lieux ou ils se rencontrent estant arrestez par le uent nous remarquasmes qu'il y auoit de grandes battures au large ou la lame brisoit continuellement; ce fust la que ie sentis quelque atteinte du flux de uentre.

« *27.* — nous eusmes assez de peine de sortir de la riuiere et ayant fait enuiron 3 lieues nous trouuasmes les Sauuages qui auoient tué des bœufs et 3 Ilinois qui estoient uenus du uillage nous fusmes arrestez d'un uent de terre et par des lames prodigieuses qui uenoient du large et du froid.

» *Décembre.* — on deuance les sauuages pour dire la sainte messe.

» *3.* — ayant dit la s[te] messe estant embarque nous fusmes contraint de gagner une pointe pour pouuoir mettre a terre a cause des bourguignons.

» *4.* — nous partismes heureusement pour uenir a la riuiere du portage qui estoit gelee d'un demy pied ou il y auoit plus de neige que par tout ailleurs comme aussi plus de piste de bestes et de cocqs d'Indes.

» La nauigation du lac est assez belle d'un portage à l'autre n'y ayant aucune trauerse a faire et pouuant mettre a terre par tout moyennant qu'on ne soit point opiniastre a uouloir marcher dans les lames et de grand uent les terres qui le bordent ne ualent rien, excepte quand on est aux prairies, on trouue 8 ou 10 riuieres assez belles la chasse du cheureux est tres belle a mesure qu'on s'esloigne des Pouteouatamis.

» *12.* — comme on commençoit hier a traisner pour a[p]procher du portage les Ilinois ayant quittez les Pouteouatamis arriuerent auec bien de la peine. Nous ne pusmes dire la s[te] messe le iour de la Conception a cause du mauuais temps et du froid Durant notre seiour a l'entree de la riuiere, Pierre et Jacques tuerent 3 bœufs et 4 cheureux dont l'un courut assez loing, ayant le cœur coupe en deux On se contenta de tuer 3 ou 4 cocqs d'Inde de plusieurs qui uenoient autour de notre cabanne parce qu'ils mouroient quasi de faim. Jacques apporta une perdrix qu'il auoit tuee semblable en tout à celles de France, excepte qu'elle avoit comme deux ailerons des 2 costez du col ou il n'y a point de plume.

» *14.* — estant cabannez proche le portage a 2 lieues dans la riuiere, nous resolusmes d'hyuerner la estant dans l'impossibilite de passer outre estant trop embarrasse et mon incommodite ne me permettant pas de beaucoup fatiguer Plusieurs Ilinois passerent hier pour aller porter leur pelleterie a Naouaskingoues ausquels on donne un bœufs et un cheureux que Jacque avoit tue le iour d'auparauant Je ne pense pas avoir veu de Sauuage plus affame de petun françois

qu'eux Ils uinrent ietter a nos pieds des castors pour en auoir quelque bout mais nous leur rendismes en leur en donnant quelque pipe parce que nous n'auions pas encore conclu si nous passerions outre.

» *15.* — Chachagouessiou et les autres Ilinois nous quitterent pour aller trouuer leurs gens et leur donner les marchandises qu'ils auoient apportez pour auoir leurs robbes en quoy ils se gouvernent comme les traitteurs et ne donnent guere plus que les François. Je les instruisis auant leur depart, remettant au printemps de tenir conseil quand ie serois au uillage. Ils nous traitterent 3 belles robbes de bœuf pour une coudee de petun, lesquelles nous ont beaucoup serui cet hyuer. Estant ainsi debarrasse nous dismes la messe de la Conception. Depuis le 14 mon incommodite se tourna en flux de sang.

» *30.* — Jacque arriua du uillage des Ilinois qui n'est qu'a 6 lieues d'icy ou ils auoient faim, le froid et la neige les empeschant de chasser. Quelques uns ayant aduerti la Toupine et le chirurgien que nous estions icy et ne pouuant quitter leur cabanne auoient tellement donnez la peur aux Sauuages croyant que nous aurions faim demeurant icy que Jacque eust bien de la peine d'empescher 15 jeunes gens pour emporter toute notre affaire.

» *janvier 1675.* — aussitost que les 2 françois sceurent que mon mal m'empeschoit d'aller chez eux le chirurgien uint icy auec un Sauuage pour nous apporter des bluets et du bled. Ils ne sont qu'à 18 lieües d'icy dans un bon lieu de chasse pour les bœufs et les cheureux et les coqs d'Inde qui y sont excellents. Ils auoient aussi amasse des uiures en nous attendant et auoient fait entendre aux Sauuages que leur cabanne estoit a la robbe noire et on peut dire qu'ils ont fait et dit tout ce qu'on pouuoit attendre d'eux. Le chirurgien ayant icy seiourne pour faire ses devotions j'enuoyay Jacque auec luy pour dire aux Ilinois qui estoient proche de la que mon incommodite m'empeschoit de les aller uoir et que i'aurois mesme de la peine d'y aller au printemps, si elle continuoit.

» *24.* — Jacque retourna auec un sac de bled et d'autres rafraichissements que les François luy auoient donne pour moy. Il ap[p]orta aussi les langues et de la uiande de deux bœufs qu'un sauuage et luy auoient tuez proches d'icy; mais toutes les bestes se sentent du mauuais temps.

» *26.* — 3 Ilinois nous ap[p]orterent des anciens 3 sacs de bled, de la uiande seche, des citrouilles et 12 castors 1° pour me faire une natte 2° pour me demander de la poudre pour que nous n'eussions pas faim pour auoir quelque peu de marchandises; ie leur respondis 1nt que i'estois uenu pour les instruire, en leur parlant de la priere 2nt que ie ne leur donnerois point de poudre, puisque nous taschions de mettre par tout la paix et que ie ne uoulois qu'ils commençassent la guerre avec les Muiamis 3nt que nous n'ap[p]rehendions point la faim 4nt que i'encourageois les françois a leur ap[p]orter des marchandises et qu'il falloit qu'ils satisfissent ceux qui estoient chez eux pour la rassade qu'on leur auoit pris, dez que le chirurgien fust party pour uenir icy. Comme ils estoient uenus de 20 lieuës, pour les payer de leur peine, et de ce qu'ils m'auoient ap[p]ortez, ie leur donnay 1 hache, 2 couteaux, 3 iambettes, 10 brasses de rassade et 2 mirouers doubles, et leur disant que ie tascherois d'aller au uillage seulement pour quelques iours si mon incommodite continuoit. Ils me dirent de prendre courage, de demeurer et de mourir dans leur pays et qu'on leur auoit dit que i'y resterois longtemps.

» *Feurier.* — Depuis que nous nous sommes addressez à la Ste Vierge Immaculee que nous auons commence une neufuaine par une messe a laquelle Pierre et Jacque, qui font tout ce qu'ils peuuent pour me soulager, ont communiez, pour demander a Dieu la sante, mon flux de sang m'a qnitte. Il ne me reste qu'une foiblesse d'estomac; ie commence a me porter beaucoup mieux et a reprendre des forces. Une cabanne d'Ilinois qui s'estoit rangee proche de nous depuis un mois une partie ont repris le chemin des Poux et quelques uns sont encore au bord du lac, où ils attendent que la nauigation soit libre. Ils emportent des lettres pour nos PP. de Saint-François.

» *20.* — nous auons eu le temps de remarquer les marees qui uiennent du lac, lesquelles haussent et baissent plusieurs fois par iour et quoyqu'il n'y paroisse aucune abrey (1) dans le lac, on a ueu les glaces aller contre le uent. Ces marees nous rendoient l'eau bonne ou mauuaise, parce que celle qui uient d'en hault

(1) Abri.

coule des prairies et des petits ruisseaux. Les cheureux qui sont en quantite uers le bord du lac sont si maigres qu'on a este contraint d'en laisser quelques uns de ceux qu'on auoit tuez.

» *Mars*. — On tue plusieurs perdrix dont il n'y a que les mals qui ayent des ailerons au col, les femelles n'en ayant point. Ces perdrix sont assez bonnes, mais non pas comme celles de France.

» *30*. — Le uent de Nord ayant empesche le degel iusques au 25 de Mars il commença par un uent de Sud. Dez le lendemain, le gibier commença de paroistre. On tua 30 tourtrel (*sic*) que ie trouuay meilleures que celles de la bas, mais plus petites, tant les uieilles que les ieunes. Le 28, les glaces se rompirent et s'arresterent au dessus de nous. Le 29, les eaux crurent si fort que nous n'eusmes que le temps de descabanner ou plustot mettre nos affaires sur des arbres et tascher de chercher a coucher sur quelque but[te], l'eau nous gagnant presque toute la nuit. Mais ayant un peu gelé et estant diminue, comme nous estions aupres de nos paquets, la digue uient de se rompre et les glaces a s'escouler. Et parce que les eaux remontent desja, nous allons nous embarquer pour continuer notre route.

» La Ste Vierge Immaculee a pris un tel soin de nous, durant notre hyuernement que rien ne nous a manque pour les uiures, ayant encore un grand sac de bled de reste de la uiande et de la graisse. Nous auons aussi uecu fort doucement, mon mal ne m'ayant point empesche de dire la S^te^ messe tous les iours. Nous n'auons point pu garder du caresme que les vendredys et samedys.

» *31*. — Estant hier party, nous fismes 3 lieues dans la riuiere en remontant sans trouuer aucun portage. On traisna pendant enuiron un demy arpent. Outre cette descharge, la riuière en a une autre par ou nous deuons descendre. Il n'y a que les terres bien hautes qui ne soient pas inondees. Celle ou nous sommes a cru de plus de 12 pieds. Ce fust d'icy que nous commençasmes notre portage, il y a 18 mois. Les outardes et les canards passent continuellement. On s'est contenté de 7. Les glaces qui derivent encorre nous font icy demeurer, ne sçachant pas en quel estat est le bas de la riuiere.

» *Avril*. — Comme ie ne scay point encorre si ie demeureray

cet este au uillage ou non a cause de mon flux de uentre nous laissons icy une partie de ce dont nous pourrions nous passer et sur tout un sac de bled. Tandis qu'un grand uent du Sud nous arreste, nous esperons aller demain ou sont les François, distant de 15 lieues d'icy.

« *6.* — Les grands uents et le froid nous empeschent de marcher Les deux lacs par ou nous auons passe sont pleins d'outardes, d'oyes, de canards, de grues et d'autres gibiers que nous ne connoissons point. Les rapides sont assez dangereux en quelques endroits. Nous uenons de rencontrer le chirurgien auec un sauuage qui montoit avec une canottee de pelleterie. Mais le froid estant trop grand pour des personnes qui sont obligez de traisner les canots dans l'eau, il uient de faire cache de son castor et retourne demain au uillage avec nous. Si les françois ont des robes de ce pays icy, ils ne les desrobbent pas, tant les fatigues sont grandes pour les en tirer.

A mon Reuerend Père
Le P. Claude Dablon
Superieur des Missions
de la Compagnie de Jésus
en la nouuelle France
A Quebec

[D'une autre main, il est écrit :]

Lettre et journal du feu P. Marquette

[En haut, d'une autre écriture encore :]

Tout ce qui regarde
Le voyage du P.
Marquette.

APPENDICE VII

Lettre du P. Marquette au R. P. Dablon. (1)

De la mission de Saint-Ignace des Tionnontateronons (Tionnontates) Missilimakinac (1672).

« Mon Révérend Père,

» Les Hurons nommés Tionnontateronons, ou nation du Petun, qui composent la mission de Saint-Ignace à Michillimakinac, ont commencé, l'été passé, près de la chapelle, un fort dans lequel se trouvent renfermées toutes leurs cabanes. Depuis lors, ils se sont rendus plus assidus à la prière. Ils ont ecouté plus volontiers mes instructions et ont consenti à tout ce que j'ai exigé d'eux pour mettre un terme à leurs désordres et à leurs abominables coutumes. Il faut prendre patience avec des esprits sauvages qui n'ont eu jusqu'à present d'autres maîtres que le démon, dont eux et leurs ancêtres ont eté les esclaves, et qui retombent souvent dans les pechés auxquels ils sont habitués dès l'enfance. C'est à Dieu d'affermir leurs esprits volages, de les mettre et de les maintenir dans la grâce. C'est à lui surtout de toucher leurs cœurs, pendant que nous begayons à leurs oreilles.

» Les Tionnontateronons se sont trouvés cette année au nombre de trois cents quatre-vingt et plus de soixante Ouatouasinagans se sont rangés avec eux. Plusieurs estoient venus de la mission de Saint-François-Xavier, où le P. André a hiverné l'an passé avec eux. Ils m'ont paru bien differents de ce que je les avais vus à

(1) Cf. *Relations inédites*, Paris, 1861, t. I, p. 95. On a cru devoir réimprimer cette lettre, parce que l'éditeur de 1861 n'a pas toujours bien reproduit le manuscrit.

la Pointe du Saint-Esprit (1). Le zèle et la patience de ce Père ont gagné à notre sainte foi ces cœurs qui nous en paraissaient le plus éloignés. Ils veulent estre chretiens, apportent à la chapelle leurs enfants pour estre baptisés et se rendent fort assidus à la prière.

» L'eté passé, ayant eté obligé d'aller à Sainte-Marie-du-Sault avec le P. Allouez, les Hurons venaient à la chapelle aussi assidument que si j'y eusse esté, et les filles y chantoient ce qu'elles savoient. Ils comptoient les jours qui se passoient depuis mon départ et demandoient continuellement quand je reviendrois. Je ne fus absent que quatorze jours, et, à mon arrivée, chacun se rendit à la chapelle, où plusieurs venoient de leurs champs, quoique fort esloignés.

» J'assistois à leurs festins, où je les instruisois et les invitois à remercier Dieu, qui leur donnoit des vivres en abondance, tandis que d'autres nations qui n'avoient point encore embrassé le Christianisme, avoient bien de la peine à s'exempter de la faim. Je m'efforçois de rendre leurs songes ridicules et d'amener les nouveaux baptisés à reconnoître celui dont ils étoient les enfants adoptés. Ceux qui faisoient festin, quoique encore idolâtres, parloient fort honorablement du Christianisme et ne rougissoient pas de faire le signe de la croix devant tout le monde. Plusieurs jeunes hommes, dont on s'estoit voulu railler pour les en detourner, le faisoient, même dans les plus grandes assemblées, encore que je n'y assistasse pas.

» Quelques Hurons chrestiens, venus de Quebec et de Montreal, déclarèrent d'abord qu'ils ne se trouveroient jamais dans les assemblées où Dieu seroit offensé; que si on les invitoit aux festins, ils y suivroient la coutume des chretiens. Ils se rangeoient auprès de moi, quand j'y pouvois assister, et gardoient leur liberté, quand j'en étois absent.

» Un sauvage, considerable parmi les Hurons, m'avoit invité à son festin, où les chefs assistoient. Les ayant appelés chacun par leur nom, il dit qu'il vouloit déclarer sa pensée, afin que personne ne l'ignorât : « Qu'il étoit chrestien; qu'il renonçoit au dieu des songes et à toutes leurs dances pleines d'indécences; que la Robe Noire étoit

(1) Mission du Saint-Esprit, à la pointe de Chagouamigan, extrémité occidentale du Lac Supérieur.

le maître de sa cabane et qu'il ne quitteroit point cette résolution, quoi qu'il pût arriver. »

» Je pris plaisir de l'entendre, et prenant de là occasion de parler plus fortement que je n'avois encore fait, je les assurai que je n'avois d'autre dessein que de les mettre dans le chemin du Paradis; que c'estoit le seul sujet qui m'arrêtât parmi eux et qui m'obligeoit de les assister au péril de ma vie. Dès qu'on a dit quelque chose dans une assemblée, cela se divulgue aussitôt dans toutes les cabanes. On s'en aperçoit à l'assiduité des uns, à la prière et à la malice des autres qui tâchent de rendre nos instructions inutiles.

» Un jour, dans un grand conseil, où cinq autres nations étoient assemblées, je fis quelques presents au neveu d'un chef qui mourut l'an passé dans les bois. Alors les assistants m'offrirent un grand collier de porcelaine (1) pour repondre à ce que j'avais dit : « que je prétendois établir le Christianisme parmi les Hurons, qui ne sembloit encore que commencer. » Ce jeune homme et toute sa parenté se sont declarés et disent que c'est moi qui gouverne leur cabane. J'espère que ce qu'ils font maintenant par respect et par crainte se fera un jour par amour et avec un vrai desir de se sauver.

» Plus de douze cents sauvages estant partis, dès l'automne, pour la chasse, ceux qui sont demeurés ici m'ayant demandé quelles danses je leur défendois, je leur dis d'abord que je ne permettois point les danses que Dieu défend, comme sont celles où on ne regarde pas la decence; que pour les autres j'en jugerois, quand je les aurois vues. Chaque danse a son nom, mais je n'ai trouvé de mal que dans celle qui se nomme *de l'ours*. Une femme impatiente dans sa maladie, et voulant satisfaire son dieu et son imagination, fit inviter vingt femmes pour cette danse de l'ours. Elles estoient couvertes de peaux d'ours, avec de beaux colliers de porcelaine. Elles grondoient à la manière des ours, mangeoient et sembloient se cacher comme des ours, pendant que la malade dansoit et ordonnoit de temps en temps qu'on jetât de l'huile dans le feu avec de certaines supersti-

(1) Le collier de porcelaine ne se donne, chez les sauvages, que lorsqu'on traite des affaires de grande importance. Les porcelaines de ce pays sont des coquilles cannelées, allongées, un peu pointues, sans oreilles et assez épaisses. Elles renferment un poisson dont la chair n'est pas bonne à manger, mais leur intérieur est d'un si beau vernis et a des couleurs si vives, que l'art ne peut rien faire qui en approche. (Charlevoix, *Journal de voyage, etc.*, p. 209-210.)

tions. Les hommes qu'on avoit appelés pour chanter estoient fort embarrassés pour satisfaire aux caprices de la malade, parce qu'ils n'avoient point encore entendu d'airs semblables (cette danse n'étant point en usage parmi les Tionnontateronons). J'ai su tirer parti de cette circonstance pour les en detourner.

» L'hiver quoique rude n'a pas empêché les sauvages de venir à la chapelle. Plusieurs s'y sont rendus deux fois le jour, quelque vent et quelque froid qu'il fît. Dès l'automne, je commençois à preparer les uns à la confession générale de toute leur vie, et à en disposer d'autres qui n'en avoient pas fait depuis leur baptême. Je n'aurois pas cru que des sauvages eussent pu rendre un compte si exact de leur vie. Aussi plusieurs d'entre eux ont-ils employé plus de quinze jours à s'examiner. Je les ai trouvés bien changés depuis ce temps-là, de sorte qu'ils ne vouloient pas même assister aux festins ordinaires, sans m'en demander auparavant la permission.

» Comme les sauvages, et surtout les femmes, ont des imaginations très fortes, elles sont quelquefois gueries dans leurs maladies, quand on leur accorde ce qu'elles souhaitent. Aussi, leurs médecins qui ne connaissent rien à leurs maux leur proposent quantité de choses dont elles pourroient avoir envie; et quand la malade declare ce qui lui plaît, on ne manque pas de le lui donner. Mais durant cet hiver, plusieurs malades, craignant qu'il n'y eût peché en cela, ont constamment repondu qu'ils ne souhaitoient rien et qu'ils feroient ce que la Robe noire leur diroit.

» J'ai baptisé cette année vingt-huit enfants, dont l'un estoit parti de Sainte-Marie-du-Sault avant d'avoir reçu ce sacrement. Le P. Henry Nouvel me l'avoit escrit afin que j'y prîsse garde, mais cet enfant étant tombé malade avant que je le sûsse, il risquoit de mourir dans cet état. Heureusement Dieu permit qu'instruisant dans ma cabane deux sauvages considerables et assez intelligents, ils me demandèrent si un tel enfant qui estoit bien malade avoit été baptisé. J'y courus sur le champ, je lui donnai le baptême et il mourut la nuit suivante. D'autres enfants ont aussi quitté cette terre d'exil et sont allés en Paradis. Ce sont les consolations que Dieu nous envoie qui nous font estimer notre vie d'autant plus heureuse qu'elle pourroit paraître plus miserable.

» Parmi les adultes que j'ai baptisés se trouvoit une femme que j'instruisois depuis un an. Je l'avois toujours différée, jusqu'à ce que

la voyant bien resolue de servir Dieu, je l'ai baptisée le jour de l'Annonciation. Elle ne manque pas de venir pour l'ordinaire trois fois le jour à la chapelle, où elle demeure plus de temps que les autres pour y reciter de longues prières.

» Dieu a particulierement assisté les Hurons qui demeurent près de notre chapelle. Ils ont eu cette année le bonheur de tuer grande quantité d'ours, de cerfs, de castors et de chats sauvages. Plusieurs bandes n'ont pas manqué de garder ce que je leur avois ordonné pour les prières. Le songe, auquel ils avoient recours autrefois, a passé pour une chimère dans leur esprit; et s'il est arrivé qu'ils aient rêvé sur l'ours, ils n'en ont pas tué pour cela. Au contraire, ayant recours à la prière, Dieu leur a donné ce qu'ils souhaitoient.

» C'est, mon Reverend Père, tout ce que je puis mander à Votre Reverence de cette mission, où les esprits sont plus doux, plus traitables et mieux disposés à recevoir les instructions qu'on leur donne qu'en aucun autre lieu. Je me dispose cependant à la laisser entre les mains d'un autre missionnaire, pour aller, selon l'ordre de Votre Reverence, chercher vers la mer du Sud de nouvelles nations, et qui nous sont inconnues pour leur faire connoître notre grand Dieu qu'elles ont jusqu'à présent ignoré (1). »

(1) Cette lettre a dû être écrite peu de temps avant le départ du P. Marquette pour l'exploration du Mississipi.

APPENDICE VIII

Les noisettes dont parle le P. Marquette ne seraient-elles pas le Pokékoretch de Perrot?

« Dans les prairies marécageuses (marets où il y a beaucoup de vase et peu d'eau), les sauvages tirent aussy l'hiver « une certaine racine, meilleure que celle dont on vient de parler; mais elle ne se trouve que dans la Louisiane, à quinze lieues plus haut que l'entrée d'Ouisconching. Les sauvages nomment en leur langue cette racine *Pokékoretch* et le Français ne luy donne aucun nom, parce qu'il n'en voit pas du tout en Europe. Elle est semblable à une racine grosse comme la moitié du bras ou un peu plus; elle a de même la chair ferme et luy ressemble aussy au dehors. Vous diriez, en un mot, à les voir que ce sont veritablement de grosses raves. Mais coupez-la par les deux bouts, ce n'est plus la mesme chose; car vous y trouvez un trou qui la perce par le milieu, dans toute sa longueur, autour duquel il y a cinq ou six autres petits trous, qui pénètrent aussy d'un bout à l'autre. Pour la manger, vous la faites cuire sur un brazier, et vous y trouvez un goust de chatagne. La coustume des sauvages est d'en faire provision; ils les découpent par tronsons, et les enfilent dans une ficelle pour les faire sécher à la fumée. Quand ils sont bien secs et durs comme du bois, ils en remplissent des sacs et les conservent tant qu'ils veulent. S'ils font chaudière avec de la viande, ils y feront cuire de cette racine qui se ramollit, et quand ils veulent manger, elle sert de pain avec la viande. La plus grasse la rend toujours meilleure; car quoyque cette racine soit bien douce et d'un assez bon goust, en l'avalant, elle s'attache au gozier et a de la peine à passer, parce qu'elle est trop seiche. Les femmes arrachent cette racine et la connoissent par le brin qui

se montre debout au-dessus de la glace. La figure (1) est comme une couronne rose pourpre, de la largeur du fond d'une assiette et remplie de graines semblables en toute façon à des noisettes qui ont veritable goust de chatagne quand elles sont cuittes sous de la cendre chaude.

» Selon M. Brunet, professeur de botanique à l'Université Laval de Québec, cette plante est le *nelumbium luteum formosum*, *Lotus*, plante monocotylédone, famille des *nymphea* (2).

(1) Fleur.

(2) Cf. TAILHAN, *Mémoires de Perrot*, p. 58, 194 et 195.

APPENDICE IX

Du calumet d'après Perrot (1) *et autres.*

« On combla d'honneurs le chef Sinagos et on luy chanta le calumet, qui est une des grandes marques de distinction qui se pratique parmy eux. Car ils rendent enfant de la nation celuy qui a eü cet avantage et le naturalisent comme tel. On est obligé de luy obéir quand on luy presente le calumet et qu'on [le] luy a chanté. Le calumet oblige et engage ceux qui l'on chanté de suivre en guerre celuy à l'honneur duquel il a esté chanté, sans qu'il soit dans la mesme obligation. Le calumet arreste les guerriers de la nation de ceux qui l'ont chanté et touttes les vengeances qu'on seroit en droit de tirer pour ceux qui auroient estez tüez. Le calumet fait aussy faire les suspensions d'armes, donne entrée aux deputez des ennemis qui veulent allez chez les nations [de] gens qui en ont estez recemment tüez. C'est luy en un mot qui a la force de confirmer tout et qui fait adjouter foy aux serments solennels qui se font. Les sauvages croyent que le soleil l'a donné aux Panys et qu'il s'est depuis communiqué de village en village jusques chez les Outaoüas. Ils ont tant de respect et de vénération pour luy, qu'ils regardent comme déloyal et traistre celuy qui a faussé le calumet. Ils asseurent qu'il a commis un attentat qu'on ne peut pardonner. C'estoit autrefois l'entestement des sauvages. Ils sont encore dans le mesme sentiment. Mais cela n'empêche pas qu'en se servant du calumet il ne se commette quelque trahison chez eux. Ceux des prairies y sont attachez inviolablement et le tiennent comme une chose sacrée. Ils n'iroient jamais contre la foy qu'ils ont donnée à ceux qui l'ont chanté, quand la nation auroit frappé sur la leur, à moins que celuy qui l'auroit chanté ne parti-

(1) Cf. TAILHAN, *Mémoires de Perrot,* p. 99, 100 et 246-251.

cipât, comme un perfide, au coup qui auroit esté fait sur eux. Ce seroit le plus grand de tous les traistres, parce qu'il casseroit le calumet, et romproit l'union qui auroit esté contractée par ce moyen. »

On a dit que le P. Marquette avait été le premier à décrire l'usage et l'importance du calumet dans les relations avec les Indiens. Présenté de cette manière, le fait n'est pas vrai. Si l'on veut dire qu'il fut le premier des missionnaires qui l'ait reçu d'une tribu et s'en soit servi, non sans peine, à son avantage, on sera plus près de la vérité. Dans les notes savantes du P. Tailhan, p. 246-251 des *Mémoires de Perrot*, on voit que de la Potherie en parle, t. II, p. 185, sans rien ajouter à la description de Marquette et de Perrot. Le P. Allouez, dans la *Relation de la Nouvelle-France*, pour 1667, t. XI du *Recueil*, p. 22, avait déjà fait connaître le calumet et avait comparé la danse à un ballet. Le pas de guerre est dépeint, sous sa plume, d'une manière vive et élégante :

« Il [le danseur] fait la guerre en cadence; il prépare ses armes, il s'habille, il court, il fait descouuerte, puis se retire; il s'approche, il fait le cry, il tue l'ennemy, luy enleue la cheuelure et retourne en chantant uictoire; mais tout cela auec une iustesse, une promptitude et une actiuité surprenante. »

Dans la Sonora, au lieu du calumet, on fumait des cigarettes dont l'enveloppe était une paille de riz, au rapport du P. Ribas, t. I, c. III, 9. « *Y el admitir este presente, era darse por coligadas y combinadas parala guerra.* » Le fait de recevoir un présent [de ces cigarettes] c'était se déclarer ligué et allié en vue d'une guerre [à entreprendre ou à soutenir] en commun.

On retrouve cette danse parmi les sociétés plus raffinées du Mexique, de Bogota et du Pérou (cf. *Clavijero, Historia antiqua del Mejico*, t. II, lib. VII, p. 181. Édition in-4° de Cesena, 1780). Les Californiens en faisaient autant, dit le même auteur, I, XX, 128, in-8°, *Venezia*, 1789.

La danse, connue sous le nom de *Tagui* au Pérou, selon le P. Acosta, dans son « *Historia natural y moral de las Indias*, lib. VI, ch. XXVIII, p. 446, de l'édition in-4°, Madrid, 1608 » était accompagnée de chants comme celle du calumet. Les danseurs donnaient une représentation graphique des divers métiers de bergers, de laboureurs, de pêcheurs et de chasseurs.

A Saint-Domingue, on avait donné à ces divertissements le nom d'Areytos. Mais ils se terminaient par l'ivresse, grâce à des libations répétées de chicha ou vin de maïs. Aussi, comme la fête avait eu pour but, à l'origine, de graver dans la mémoire du peuple, à l'aide de chants, les principaux faits héroïques des ancêtres et les événements de l'histoire du pays, un législateur avisé chercha le moyen de tout concilier. Quelques vieillards, à qui il était interdit de boire, devaient assister à l'Areyto, et le lendemain ils répétaient tout ce qui avait été dit et chanté, devant ceux qui avaient eu le temps, depuis la veille, de dissiper les fumées de l'ivresse. Oviedo s'étend sur ce point, (P. I, lib. V. p. 126-9; p. II, lib. XXIX, ch. XXVIII, p. 137; P. III, lib. XLII, ch. XI, p. 93-9).

D'après Simon, notic. IV, ch. XXVI, p. 319, col. 1, dans la province de Cumana, les jeunes gens se livraient, en présence du cacique, de ses femmes et des chefs, à des imitations burlesques, tantôt des occupations ou des infirmités de la vie humaine, tantôt des mœurs de plusieurs animaux. L'un riait, l'autre pleurait; celui-ci nageait, celui-là pêchait. D'autres contrefaisaient l'aveugle, le boiteux, etc, ou faisaient semblant de battre des ailes. Des artistes exercés s'appliquaient à mugir, à beugler, à hennir, à grogner, à rugir, en accompagnant leurs crises d'attitudes grotesques. Et la fête se terminait par des présents d'or et d'esclaves offerts aux étrangers, s'il en survenait pendant le repas, en signe d'amitié. Les refuser eût été l'équivalent d'une déclaration de guerre.

APPENDICE X

Le P. Marquette était-il à Sault-Sainte-Marie, le 14 juin 1671?

En parlant de la prise de possession de tout le pays des Outaoüas, au nom de Louis XIV, pour la France, le 5 mai 1669, au Sault-Sainte-Marie, Perrot, page 128 de ses *Mémoires*, dit qu'on planta un *piquet*, que d'autres appellent *le poteau*, sur lequel furent appliquées les armes de France. Les représentants des diverses tribus déposèrent des présents, en témoignage de leur fidélité sous la protection du Roy, et de leur obéissance à ses ordres. Parmi les missionnaires présents, il signale le P. Marquet[te].

Le P. Tailhan corrige avec raison la date indiquée par Perrot, à l'aide d'une copie de l'acte dressé en cette circonstance et qui se conserve aux Archives de la marine. D'après ce document, la cérémonie solennelle se fit non le 5 mai, date de l'arrivée de Perrot, mais le 14 juin 1671. Dès lors, il ne paraît plus aussi impossible que le P. Marquette y fût réellement présent, comme le croit le P. Tailhan. Si cet auteur fort érudit avait connu le lieu et le jour des derniers vœux du célèbre explorateur, certainement il aurait été moins affirmatif. Le retard des Hurons et des Outaoüas, du Lac Supérieur, où Marquette s'appliquait à les évangéliser, loin d'impliquer sa présence à la mission du Saint-Esprit, tendrait plutôt à l'exclure. Évidemment, il n'était pas parmi eux quand ils allèrent manger des Sioux; car son autorité morale était assez grande pour les en détourner. Il n'était pas avec eux quand ils furent battus et forcés de se rendre à

Mackinac où leur zélé missionnaire alla les rejoindre. D'ailleurs, il est probable qu'à défaut de troisième année de probation, le P. Marquette a dû faire au moins pendant un mois les Exercices spirituels de saint Ignace, à Sault-Sainte-Marie, avant d'y prononcer ses derniers vœux. Il est donc, au contraire, assez vraisemblable qu'il s'y trouvait le 14 juin 1671.

Cependant c'est le nom du P. André qui figure au procès-verbal de M. de Saint-Lusson, dont la copie est aux Archives de la marine. Mais comme l'original a été déchiré par les sauvages aussitôt après la cérémonie, toute la question est de savoir qui a été le plus exact ou du copiste ou de Perrot, écrivant sur son journal ce dont il a été le témoin oculaire.

Voici le texte de la prise de possession :

« .... Au nom de très haut, très puissant et très redoutté monarque Louis XIVe du nom, très chrestien, roy de France et de Navarre, nous prenons possession du dit lieu de Sainte-Marie-du-Sault, comme aussi des lacs Huron et Superieur, isle de Caientatou [Ekaentatou, Manitouline] et de tous les autres pays, fleuves, lacs et riuières contigues et adjacentes iceluy, tant descouverts qu'à descouurir, qui se borne d'un costé aux mers du Nord et de l'Ouest, et de l'autre costé à la mer du Sud..., declarant aux dittes nations cy-dessus que dorenavant, comme dès à present, ils estoient relevants de Sa Majesté, sujets à subir ses lois et à suivre ses coustumes, leur promettant toute protection et secours de sa part contre l'incurse et invasion de leurs ennemis, declarant à tous autres potentats, princes souverains, tant estats que republiques eux ou leurs sujets qu'ils ne peuvent ny ne doivent s'emparer ny s'habituer en aucun lieu de ce dit pays, que sous le bon plaisir de Sa dite Majesté très chrestienne et de celuy qui gouvernera le pays de sa part, à peine d'en encourir sa haine et les efforts de ses armes. »

D'après la lettre du P. Marquette au P. Dablon, imprimée à l'Appendice VII, son absence de Michillimackinac en juin 1671 en compagnie du P. Allouez, pour se rendre au Sault-Sainte-Marie, prouve qu'il y était arrivé avant le 14 juin, puisque le

P. Allouez fit, ce jour-là, le discours aux Indiens rassemblés. Quant à la durée du voyage et de l'absence, estimée à quatorze jours, le P. Marquette se trompe, puisqu'il demeura au Sault-Sainte-Marie jusqu'au jour de ses derniers vœux, 2 juillet 1671. Peut-être, aura-t-on, en imprimant la relation, lu sur le manuscrit 15 jours, au lieu de 25, puisque le P. Marquette écrivait les nombres en chiffres, comme on peut le voir dans son autographe. Alors tout s'expliquerait. Mackinac est à deux ou trois jours du Sault-Sainte-Marie. En partant le 10 juin et en rentrant le 5 juillet, il aurait bien été absent vingt-cinq jours. Il est vrai que la date de la grande prise de possession des trois lacs est, non le 14, mais le 4 juin, d'après certaines copies de l'acte dressé par M. de Saint-Lusson. Il serait intéressant de vérifier à Montréal, sur la lettre du P. Marquette au P. Dablon, si l'on doit lire quinze ou vingt-cinq jours, et de savoir si la plantation du poteau eut lieu le 4 ou le 14 juin. D'après le manuscrit de la marine, c'est bien le 14.

APPENDICE XI

Les Illinois.

Les Illinois avaient été la plus puissante nation. Répartis en soixante bourgades, ce peuple comptait vingt mille guerriers et en tout de cent à cent vingt mille habitants. A partir de 1667, la guerre les avait réduits à dix, peut-être seulement huit et même deux villages. On ne les croyait pas alors supérieurs à huit ou neuf mille.

Leur dialecte, différent de la langue mère, pouvait, avec un peu d'habitude, se faire comprendre des Algonquins et *vice-versâ*. On y distinguait les tribus des

1° Kikabous ou Kikapous.
2° Kaokia.
3° Tamarois ou Tamaroha.
4° Kaskaskias.
5° Kouivakouintouas.
6° Negaouichirinouek.
7° Peorias, Peouaromas, Peouleas, Peouris.
8° Mouingonena.
9° Mitchigamias.
10° Kitchigamich.
11° Maskoutens.
12° Miamis divisés en : *a*) Atchatchakangonen ou Tchiduakouingones ; *b*) Mengakoukia ou Mangakekis ; *c*) Kilatika ; *d*) Ouaouiatanoukaki ; *e*) Pepikoukia ou Pouankikias ou Piankaskouas.

Il est dit dans la *Relation de 1671*, que, chassés de leur

pays, borné au Nord par la rivière aux Renards et à Wisconsin, et au Sud par le Mississipi, à l'Ouest du 40e au 33e degré.

Il est aussi affirmé que le fleuve longe la contrée du 40e au 33e degré.

Bancroft, dans son « *History of the United states*, vol. IV, ch. XVIII, » proclame hautement la fidélité des Illinois envers la France. Quand, en exécution du funeste traité de Versailles, le délégué anglais se présenta pour prendre possession du port de Chartres et du pays des Illinois, le chef des Kaskaskias, en son nom et en celui des Missourites et des Osages, ses alliés, refusa de se courber sous le joug de la Grande-Bretagne, et déclara au commandant français leur refus de se soumettre à l'Angleterre.

« Pars, dit-il au délégué britannique pars d'ici au plus tôt. Va dire à ton chef que nous et nos frères sommes décidés à vous combattre, si vous essayez de pénétrer dans ce pays.... Nos terres sont à nous.... Pourquoi voulez-vous venir ici? Vous ne nous connaissez pas et nous ne vous avons jamais vus. Dis à ton chef de rester sur vos terres, comme nous sur les autres... nous ne voulons pas d'Anglais parmi nous; telle est la résolution des hommes rouges. »

Le chef des Osages fut aussi véhément :

« Va-t-en et ne reviens jamais. Le Français est le seul que nous voulions au milieu de nous. »

APPENDICE XII

Les canots d'écorce.

Extrait du Mémoire anonyme adressé au comte de Pontchartrain, en 1705, et conservé aux Archives de la Marine, à Paris.

« Ces canots sont faits d'écorces de bouleau proprement tendues sur des varangues de bois de cèdre fort légères et bien minces. Leur structure est presque semblable à celle des gondoles de Venise. Ils sont partagez en six, sept et huit places par des barres de bois légères qui soutiennent et qui lient les deux bords du canot.... Comme une seule écorce ne peut pas faire un canot tout entier, celles qui le composent sont cousues avec des racines de sapin, plus liantes et plus blanches que l'osier. On enduit les coutures d'une gomme que les sauvages tirent du sapin.... Les sauvages et leurs femmes surtout excellent dans l'art de faire ces canots; peu de Français y réussissent....

» Les coureurs de bois mènent eux-mêmes leurs canots avec de petits avirons de bois dur, fort propres et légers. L'homme de derrière gouverne le canot; c'est l'habileté du métier. Les deux autres nagent devant.... Un canot bien monté peut faire plus de quinze lieues par jour dans une eau dormante. Il en fait davantage en descendant le courant des rivières; il en fait peu, quand on monte contre le courant.... Quand on rencontre des cascades ou des chutes d'eau qu'on ne peut pas franchir avec le canot, on gagne la terre, on descharge les ballots..., on les porte sur le dos ou sur les épaules aussi bien que le canot... jusqu'à ce que les sauts et les cascades soient passez et qu'on retrouve la rivière propre à se rembarquer. C'est ce qu'on appelle des portages.... Quand on trouve un vent favorable, c'est un grand secours pour le canotier,

qui ne manque pas de mettre une voile dont chaque canot est pourvu, pour s'en servir en cette occasion, et pour faire une tente à terre, où l'on descend tous les soirs pour manger et se reposer. Cela s'appelle *cabaner*.

» C'est dans ce canot (1) que ces trois hommes (2) s'embarquent à Québec ou à Montréal, pour aller à 300, 400 et jusqu'à 500 lieues de là, chercher des castors chez des sauvages qu'ils n'ont très souvent jamais vus. Tous leurs vivres consistent en quelque peu de biscuit, des poix, du bled d'Inde et quelques petits barils d'eau-de-vie. Ils sont bientôt réduits à ne vivre que de la chasse et de la pêche qu'ils trouvent sur leur chemin.... Il arrive souvent que la chasse et la pêche ne sont pas favorables, et ils sont réduits à jeûner très exactement et à ne manger qu'une certaine mousse... qu'ils appellent *tripe de roche* (3).

» Lorsqu'ils reviennent de leurs voyages, ou qu'ils passent d'une nation à une autre, et qu'ils n'ont plus rien à manger, ils ont recours à leurs souliers sauvages (4) et aux peaux qu'ils ont traitées, dont ils font de la colle pour se nourrir....

» Comme il ne faut pas beaucoup de temps pour faire ce trafic, la vie des coureurs de bois est une perpétuelle oisiveté qui les conduit à toutes sortes de débauches. Ils dorment, ils fument, ils boivent de l'eau-de-vie, quoi qu'elle coûte, et souvent ils débauchent les femmes et les filles des sauvages.... Le jeu, l'ivrognerie et les femmes consument souvent le capital et les profits de leurs voyages. Ils vivent dans une entière indépendance. Ils n'ont à rendre compte de leurs actions à personne. Ils ne reconnaissent ni supérieur, ni juge, ni lois, ni police, ni subordination (5). »

(1) Des canots de ce genre.

(2) Trois hommes qu'on nomme *coureurs de bois*.

(3) Lichen.

(4) Mocassins.

(5) Cf. R. P. J. Tailhan, *Mémoires de Perrot*, p. 297-299.

APPENDICE XIII

Discours du sénateur Mitchell.
Conclusion du discours du sénateur Kyle.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» L'antique cité de Laon, au nord de la France, voisine de la frontière belge, est le lieu de naissance de Jacques Marquette, l'homme jugé digne d'honneur par l'État du Wisconsin. Assise sur un rocher élevé, la ville domine une plaine dont les vignobles de la Champagne forment le prolongement. Une ceinture de remparts et une imposante cathédrale du Moyen Age, au centre de l'enceinte, en font à la fois une citadelle et un sanctuaire.

» Né dans un tel milieu, élevé, pour ainsi dire, entre un appareil de guerre et celui du culte, le jeune Marquette semblait prédestiné à devenir prêtre ou soldat. S'il préféra le sacerdoce, peu lui importait d'endosser la soutane ou de se revêtir d'une cuirasse. Ce rejeton d'une race de preux avait l'âme d'un héros, comme ses ancêtres, dont plusieurs se distinguèrent sur les champs de bataille du continent. Dans la guerre de l'indépendance, trois d'entre eux sont morts chez nous au poste d'honneur. A dix-sept ans, Marquette s'enrôla parmi les disciples de Loyola, et passa douze ans au milieu d'eux dans l'étude ou dans la régence. Son modèle devint saint François Xavier, l'apôtre des Indes. Il brûlait, comme lui, du désir de travailler en pays infidèle. Ses supérieurs l'envoyèrent au Canada, et il débarqua à Québec, le 20 septembre 1666, exubérant de santé, animé par la plus haute ambition.

» En 1524, Verruzano, un marin de fortune, s'il m'est permis de l'appeler ainsi, portant à son mât le pavillon de France, longeait les côtes de la Nouvelle-Angleterre et du Canada. Ce voyage constituait un droit sur les terres nouvelles, dont il avait fait la découverte. En 1535, Cartier, autre navigateur français, remonta le Saint-Laurent, et s'approcha du Mont-Royal, aujourd'hui Montréal. Au commencement du XVIIe siècle, vint le colonisateur Pontgravé. Champlain lui succéda. Les hommes placés sous ses ordres étaient armés d'arquebuses. Dans une bataille sur l'emplacement où s'élève de nos jours Ticonderoga, si la valeur de ses armes lui acquit l'amitié douteuse des Algonquins, les Iroquois lui vouèrent une haine implacable, et dès lors ces farouches Indiens, à plus d'une reprise, laissèrent une traînée de sang, après chacune de leurs incursions au Canada. De Tracy, puis Courcelles et enfin Talon furent envoyés tour à tour de Paris pour gouverner la nouvelle conquête. Les Récollets, ou Robes grises, arrivèrent tout d'abord, et après eux les Jésuites, ou Robes noires. Jusqu'à l'arrivée de Marquette, l'œuvre de colonisation n'avait pas réussi à peupler le pays. Des établissements sans importance et en petit nombre s'élevèrent sur les rives de Saint-Laurent. Bientôt on y vit arriver une poignée de prêtres, çà et là des marchands de pelleteries et des coureurs de bois; telle était la population. Tout compte fait, le Canada n'avait pas plus de 6,000 âmes. En dépit des efforts tentés en vue de la fonder, la colonie était restée comme un désert, sans contact avec la civilisation, sauf pour la poudre et l'eau-de-vie, et c'étaient des objets également destructeurs. Marquette se trouva donc jeté en plein domaine de barbarie, avec un crucifix pour unique protection. Son premier séjour fut à l'embouchure du Saguenai, afin d'y desservir une colonie de Montagnais et d'apprendre leur langue. Doué de facilités merveilleuses pour ce genre d'études, il posséda plus tard six dialectes indiens différents.

» En 1668, la direction de l'obéissance le plaça au Sault-Sainte-Marie. Accompagné d'un parti de Nez Percés, il se mit

en route par l'Ottawa, traversa le lac Nipissing jusqu'à la baie de Saint-Georges, et de là, par le lac Huron, se rendit à son poste. Pendant cette traversée dangereuse, son bras fit voler l'aviron comme le forçat sur les galères, au milieu des quolibets de ses compagnons de route. Le convoi s'arrêta sur la rive aujourd'hui américaine de la rivière Sainte-Marie, en un point fréquenté alors par les Indiens, Chippewa. Là, s'éleva par ses soins la première église du présent État de Michigan et ses mains ont bêché et planté le premier jardin créé au Nord-Ouest (1).

» A l'automne de 1669, se place son départ pour la Pointe du Saint-Esprit, aujourd'hui une ville de Wisconsin. C'était une mission fondée peu auparavant, à l'entrée de la baie de Chaquamegon et non loin de l'extrémité occidentale du Lac Supérieur. Là avaient été réunis les débris des tribus de Hurons et d'Ottawas, forcés à fuir devant la férocité des Iroquois.

Marquette écrit d'intéressants détails au P. Le Mercier, supérieur des missions :

« Je dois vous rendre compte de la mission à La Pointe du Saint-Esprit en pays Ottawa, comme vous m'en donnâtes l'ordre, dès mon arrivée ici après un mois de navigation, à travers la neige et les glaçons, qui plus d'une fois ont barré la route en créant un continuel danger de perdre la vie. La divine Providence m'ayant destiné à continuer cette mission, à peine débarqué, j'entrepris la visite des Indiens répartis en cinq bourgades. Les Hurons, au nombre de 400 ou 500 environ, conservent encore un reste de vie chrétienne. La nation des Ottawas est loin du royaume de Dieu; c'est la plus adonnée de tous ces peuples aux sacrifices et aux jongleries. Ils se moquent de la prière et c'est à peine s'ils nous permettent de leur parler de notre sainte foi. Les Kiskakous, dès la fin de 1668, ont résolu d'obéir à Dieu. Ils étaient alors aux

(1) Quelques inexactitudes de détail se sont glissées dans ce discours. Le P. Marquette fut envoyé à la Pointe du Saint-Esprit (île de la Madelaine), en 1669, passa un mois environ au Sault-Sainte-Marie, puis fonda Saint-Ignace de Michillimackinak, en 1671.

champs, en pleine récolte du maïs. Ils m'écoutèrent avec joie quand je leur dis que c'était pour leur salut et celui des Hurons que j'étais venu, que d'ailleurs nous ne les abandonnerions jamais et qu'ils nous seraient chers au-dessus de tous les autres Indiens (1). »

« L'hiver arriva. Pour Marquette, quel affreux séjour, plein de solitude sur ce rivage désolé! Pour lui, plus moyen de communiquer avec le monde civilisé. Il avait renoncé par sa profession aux joies du foyer, aux caresses de l'enfant, aux douceurs des entretiens avec une épouse, et la nature elle-même ne pouvait lui offrir de consolations. La gelée avait flétri l'herbe dans les prairies. Le feuillage des arbres, parés, en manière d'adieu, d'un vêtement de diverses couleurs, avait jonché le sol d'une couche épaisse. Seuls, les pins, plongés dans le sommeil, avaient conservé leur verdure; mais ils dormaient en armes, comme les preux d'autrefois. La neige, dans sa chute, imposait silence aux bruissements de la forêt. Aucun son ne parvenait à l'oreille, sinon les cris gutturaux des sauvages et des clapotements des vagues courroucées du Chequamegon.

« De l'Ouest vinrent, par troupes des bandes de Dakotas, des guerriers, aux longues chevelures flottantes, aux carquois de flèches à pointes de silex jetés sur le dos, aux massues de pierre fixées à la ceinture. Du Sud, c'étaient, venus d'une distance de trente jours de voyage, pour faire du trafic, les Illinois plus pacifiques.

« Tous ils apportaient des récits sur « la grande mer, le Mississipi. Où s'écoulaient ces eaux, nul ne pouvait le dire; mais de grandes maisons pouvaient y flotter, et des poissons monstrueux y nageaient. L'exploration de ce fleuve, dont l'embouchure devait être, selon l'opinion commune, en Californie, devint un plan arrêté dans l'esprit de Marquette. Il écrit :

« Si les Indiens qui promettent de me faire un canot ne manquent pas de tenir leur promesse, nous irons dans cette rivière; nous

(1) Cet extrait est traduit de l'anglais.

visiterons les peuples qui y font leur séjour, afin de frayer la route à un grand nombre de nos Pères, qui ont si longtemps soupiré d'obtenir ce bonheur. Cette découverte nous donnera une connaissance complète de la mer, au Sud ou à l'Ouest. »

» Pendant l'hiver, son occupation principale fut d'instruire son troupeau encore indiscipliné, de baptiser les enfants et de catéchiser les adultes. Dans l'âcre fumée de sa hutte, les projets de découverte devinrent l'objet de ses méditations. Le reste du temps était consacré à l'étude de l'Indien.

» L'année suivante, irrités de la conduite des Hurons et des Ottawas, les Dakotas renvoyèrent au missionnaire les pieuses images qu'il leur avait envoyées en présent. On résolut de quitter la Pointe. Les Ottawas décampèrent les premiers. Marquette demeura avec les Hurons, afin de ne pas les abandonner dans leurs courses errantes, résolu à partager leurs privations. Ils s'embarquèrent sur leurs canots, puis le souvenir de pêches abondantes faites à Michilimackinac dirigea leur route vers ce rivage semé de cailloux, « *pebbly strand.* » Les Hurons ou Wyandots étaient venus de la baie de Saint-Georges, fuyant devant l'Iroquois. Il y avait de cela des années; en se rendant à Chaquamegon, ils avaient touché à Michillimackinac. Là, sur ce point inhospitalier, battu par les tempêtes, Marquette s'occupa d'abord d'élever une chapelle et de la consacrer à saint Ignace. Il écrit au P. Dablon :

« Les Hurons assistent régulièrement aux prières; ils ont été attentifs à mes instructions et se sont montrés disposés à suivre mes conseils, pour mettre fin à leurs désordres et à leurs abominables coutumes. Nous devons prendre patience. Leurs intelligences n'ont aucune culture. Ils ne connaissent rien en dehors du démon; comme leurs ancêtres, ils lui sont asservis. L'habitude du péché les y fait retomber sans cesse. Dieu seul peut fixer ces esprits mobiles, les placer et les garder dans sa grâce, ou toucher leurs cœurs, tandis que nous balbutions à leurs oreilles. »

» La lettre se termine ainsi :

« Voilà tout ce que je puis dire de cette mission. Les caractères y sont plus doux, plus traitables et mieux disposés à recevoir l'instruction que nulle part ailleurs. Je suis prêt cependant à la laisser aux mains d'un autre missionnaire, pour aller, sur votre ordre, à la recherche d'autres peuples, dont nous ne savons encore rien, du côté de la *mer du Sud.* »

» Colbert, en France, et Frontenac, alors gouverneur du Canada, formaient le dessein de tourner les Anglais et de les confiner à cette ligne faible et brisée le long des rivages de l'Atlantique. D'ailleurs, il leur fallait une issue plus au sud que le Saint-Laurent, pris par les glaces, pendant une moitié de l'année. L'acquisition de la contrée arrosée par le Mississipi, dont on parlait beaucoup, mais dont on n'avait pas fait la découverte, semblait de la dernière importance pour la réalisation du plan projeté. Sur l'avis de Talon, Frontenac fit choix pour cette entreprise de Marquette et de Joliet. Ce dernier, jeune encore, Canadien par sa naissance, était par inclination, commerçant et ami des aventures.

» En décembre 1672, Joliet arrive à Michillimackinac et Marquette, parlant de son arrivée et de son dessein, écrit :

« Je fus ravi de cette bonne nouvelle, parce que j'y voyais la réalisation de mes désirs, et que je me trouvais dans l'heureuse nécessité d'exposer ma vie pour le salut de tous ces peuples et spécialement des Illinois. A la résidence de la Pointe du Saint-Esprit, ils m'ont demandé sincèrement de porter parmi eux la parole divine. »

» L'hiver se passa en préparatifs de voyage. Le 17 mai 1673, les deux Français et cinq Indiens (1) se mirent en route sur deux canots, avec une petite provision de maïs et de bison

(1) Le récit dit que les compagnons des deux explorateurs étaient aussi des Français.

boucané, triste pitance; mais l'espoir animait de joie leur escorte. D'abord ils longèrent la rive nord du lac Michigan, avant d'entrer dans la Grande-Baie ou Green-Bay. Les Indiens, campés sur les bords de la rivière Menominée (peuples de la Folle-Avoine), firent de vains efforts pour conseiller aux voyageurs de ne pas avancer plus loin. Les rives du Mississipi, disaient-ils, sont habitées par des tribus féroces, qui massacrent les étrangers et jettent à terre d'un coup de tomahawk tout nouvel arrivant, sans cause ou provocation. Ils ajoutaient qu'il y a dans le fleuve un démon, dont le rugissement se fait entendre à grande distance, et qui les engloutirait dans l'abîme où il réside; que l'eau renferme des monstres effrayants capables de les dévorer eux et leurs canots; et enfin que la chaleur est intense et les ferait mourir inévitablement. Marquette ne prit pas conseil de ces craintes. Le parti s'engagea dans la route suivie par Nicolet, environ quarante ans plus tôt, c'est-à-dire dans la portion inférieure de la Rivière des Renards, traversa le lac Winnebago, remonta le Fox-River supérieur, et là, par un portage, se rendit à la rivière de Wisconsin. La précédente exploration n'avait pas été plus loin. La nouvelle eut la bonne fortune de rencontrer un assez vaste campement de Maskoutens, de Miamis et de Kickapoos, et de recevoir des détails sur la route à suivre. Marquette nomma cette rivière Mesconsin, nom changé depuis en Ouisconsin, et finalement en Wisconsin.

» Ils se laissent aller au gré du courant, franchissent les rapides et passent sur des barres de sable. Sur leur route, les forêts étalent leur verte parure, les champs fertilisés par la nature sont couverts de récoltes prêtes pour la moisson. Le 17 juin, juste au-dessous de la ville actuelle de Prairie-du-Chien, ils entraient dans les eaux vierges du Mississipi. La proue de leurs frêles canots rencontra le premier remous de la marée montante de civilisation, dont les immensités de l'Ouest allaient bientôt se couvrir. Marquette jeta les yeux sur cette scène, tableau dont aucun blanc n'avait contemplé le spectacle avant

lui, « avec une joie qu'aucune parole ne peut exprimer, » pour employer son langage. Les explorateurs gouvernaient vers le Sud, s'arrêtant le soir pour faire cuire leurs aliments, et retournant au milieu du fleuve, pour y passer la nuit à l'ancre, par mesure de sûreté. Le voyage avait duré environ quinze jours, sans découvrir un seul vestige de vie humaine, quand ils aperçurent une piste sur le sol fangeux du fleuve. Suivant un sentier, non sans une vive appréhension, ils arrivèrent à une bourgade d'Illinois. Là, Marquette leur parla dans leur propre langue, et ils le reçurent avec humanité. Après avoir fumé en signe d'amitié, les Indiens lui offrirent le mystérieux talisman de paix, un calumet. Marquette serait le premier qui aurait enrichi de ce nom le monde civilisé.

» Le festin suivit. La pièce de résistance était un gros chien bouilli. Les voyageurs n'eurent pas la tentation d'y toucher, et préférèrent se régaler avec de la viande de bison. Après avoir quitté leurs hôtes, ils se laissèrent aller au-dessous de la rivière des Illinois (1), et un peu plus loin arrivèrent au confluent du Missouri. Là, les eaux troubles de ce grand affluent firent danser les canots. Après un peu de temps, sur la gauche, se montra l'Ohio, qui en Iroquois veut dire « Belle Rivière. » C'était tous les jours la solitude complète. Près de l'Arkansas, des Indiens, postés sur les rives, se montrèrent menaçants et s'avancèrent sur leurs canots comme pour une attaque. Elle se serait produite avec la destruction de la petite bande, si Marquette n'avait fait usage du calumet dont les Illinois lui avaient fait présent. Il le tint bien haut en manière de drapeau blanc. Les natifs firent tomber leurs armes ; les voyageurs continuèrent leur route en paix, et débarquèrent à un village indien vis-à-vis l'embouchure de l'Arkansas. Arrivés là, ils décidèrent de revenir sur leurs pas. Un jeune guerrier, sachant l'Illinois, les avait avertis des dangers dont la continuation de leur route était

(1) Ce n'est pas évidemment la rivière de ce nom qui se jette beaucoup plus bas dans le Mississipi, mais la rivière sur les bords de laquelle campaient les tribus d'Illinois de Peourea, Montania, etc. C'est la rivière Desmoines.

menacée, à savoir, la mort par la maladie ou de la main des Indiens, ou la captivité chez les Espagnols.

» Un point important se trouvait établi. Le Mississipi ne se déversait ni dans l'Atlantique, ni sur les côtes de la Virginie, ni dans le golfe de Californie ou mer de Vermillion, mais bien dans le golfe du Mexique. Descendre plus bas, c'était s'exposer à perdre les résultats de la découverte. Les explorateurs commencèrent le 17 juillet leur voyage de retour. A force de ramer contre le flot, tout le jour, par un soleil d'été, de dormir la nuit dans la malaria de l'atmosphère, et de manger des aliments peu variés et souvent indigestes, Marquette tomba malade. Pour lui, c'était le commencement de la fin. Après de grandes fatigues, essuyées dans l'intervalle des escales, on atteignit l'Illinois et on le remonta. Ce chemin, qui aboutissait au lac Michigan, parut plus court que le retour par le Wisconsin. Sous la direction d'une troupe de jeunes guerriers illinois, le but fut atteint sans accident, et à la fin de septembre, l'expédition, après avoir longé le lac, arrivait à Green-Bay. Leur absence avait duré quatre mois, et dans ce temps, elle avait parcouru 2,500 milles.

Marquette a tenu un journal du voyage, et Sparks dit à ce propos :

« Le récit lui-même est écrit d'un style châtié, simple et sans prétention. L'auteur raconte ce qui s'est passé et décrit ce qu'il a vu sans l'embellir. Il n'a aucune recherche. On n'y constate aucune tendance à l'exagération, aucune tentative pour grossir les difficultés qui se présentent, ou l'importance de sa découverte. A tous points de vue, ce Mémoire est l'un des plus intéressants et aucun autre n'éclaire mieux l'histoire des premiers temps de l'Amérique. »

» A Green-Bay, Marquette séjourne l'hiver et l'été suivant, avec l'espoir de guérir. Ses forces étaient revenues, au moins assez fortes pour lui permettre, vers la fin de l'automne, de partir pour le pays des Illinois, accompagné de deux Français et d'une bande de Pottawatamis. Tous ensemble, ils franchissent

le portage à la baie des Esturgeons et côtoient la rive occidentale du lac Michigan. Des tempêtes les avaient retardés, et il fallut un mois avant d'arriver à la rivière de Chicago. La maladie de Marquette, une forte dyssenterie, le reprit pendant le voyage. Trop faible pour aller plus loin, il passa l'hiver avec ses deux compagnons, près de l'emplacement où s'est élevé Chicago et y souffrit du froid, de la faim et de la maladie. Mais il avait promis aux Indiens de Kaskaskias, sur l'Illinois, de revenir vers eux. Au printemps, un léger retour de force lui donna le courage de les visiter, et ils le reçurent « comme un ange descendu du Ciel. »

» Cependant la vie s'échappait rapidement de son être. Il se décida pour un retour immédiat à Saint-Ignace, afin d'y mourir, s'il était possible, au milieu de ses frères. Le canot se mit en marche, en suivant la rive orientale du lac Michigan, et le 18 mai 1675, sentant approcher sa fin, le malade se fit débarquer. Ensuite il donna des ordres pour sa sépulture, pria ses compagnons de lui pardonner les peines dont il avait été l'occasion et expira dans la paix.

» Deux ans plus tard, les Indiens Kiskakons, autrefois ses disciples, en revenant d'une de leurs chasses, passèrent de ce côté et cherchèrent sa tombe. Ils déposèrent ses ossements dans un coffre d'écorce, puis une flotille de 30 canots les transporta, avec le grand respect, à Saint-Ignace. La barque mortuaire du roi Arthur ne portait pas la dépouille mortelle d'une âme plus chevaleresque, en se rendant à l'île d'Avalon. Prêtres, Indiens et commerçants voulurent recevoir au bord du Lac le cortège funèbre, et porter le cercueil rustique à la chapelle. Là eurent lieu les funérailles, au son de la cloche et aux accents harmonieux de la langue maternelle, avec des cierges, ardents comme son zèle, au mileu de tourbillons d'encens s'élevant, comme ses aspirations, vers le ciel.

» De charmantes manières, du courage et de l'abnégation, tels sont les traits caractéristiques de Marquette.

» En manière d'énergie, on peut lui égaler les autres mission-

naires de son Ordre. Par sa distinction naturelle et son éducation, il leur fut supérieur. C'était un homme dévoré de zèle, si vous voulez, mais il ne me convient pas de lui en faire un reproche. La religion est semblable à un bijou caché dans la tête d'un crapaud. A chacun de chercher le sien. Pour Marquette, le désir secret d'un cœur détaché des choses de la terre, et plein de délicatesse, lui faisait chercher ses consolations dans le ciel. Un sentiment chevaleresque se mêlait à la ferveur de sa dévotion et planait au-dessus des réalités âpres et dures de la vie de chaque jour.

» Il était jésuite, c'est encore vrai. Toutes les fautes qu'on leur reproche sont celles de leur temps. Les puritains n'étaient-ils pas, eux, des fanatiques? D'ailleurs la question de la conduite des jésuites en d'autres pays ne nous concerne pas. Ici, dans l'Amérique du Nord, ils se dressent comme des héros, au-dessus de l'armée de la civilisation en marche vers le progrès. Comme explorateurs, ils s'élancèrent vers le désert et la barbarie, sans hésiter, dans un profond mépris d'eux-mêmes, toujours à l'avant-garde, quand les autres se contentaient de suivre, guidés par les calculs de la circonspection.

Bancroft écrit à leur sujet :

« Défiant l'inclémence du climat, passant à travers l'eau ou à travers les neiges, sans se réconforter près d'un bon feu, vivant, en guise de pain, avec du maïs concassé, ou souvent encore, à défaut d'autres aliments, de lichens cueillis sur les rochers, travaillant sans relâche, bien qu'ils fussent exposés à vivre, pour ainsi dire, sans nourriture d'aucune sorte, n'ayant pas de demeure, obligés de faire de longs voyages semés de continuels périls, portant leur vie dans les mains, ou plutôt chaque jour, sinon plus souvent, leurs têtes servant de cible, s'attendant à l'esclavage, ou à la mort par le tomahawk, les tortures et le feu. »

Mais les qualités de prêtre et de Jésuite, n'ont eu aucune part dans la détermination du choix fait par le Wisconsin, en accordant à Marquette les honneurs du Musée de Statues. La pureté et la sainteté de sa vie, ses écrits et sa renommée, comme explorateur du Mississipi,

voilà ce qui a fixé les suffrages. C'est le premier blanc qui ait traversé notre territoire et qui en ait laissé une description. C'est le premier qui a tracé la carte de nos frontières, lui qui a donné son nom à la rivière, dont tout un État a tiré le sien. Après avoir, sur notre sol, conçu le plan de son expédition, c'est à l'une de ses extrémités qu'il a le premier contemplé le spectacle des eaux du Mississipi.

Marquette est la seule grande figure historique qui se soit identifiée avec le Wisconsin. Sans doute notre État a produit plus d'un homme remarquable. Ce sont des hommes d'hier, et demain leurs noms seront perdus dans l'obscurité. Il n'en est pas ainsi de Marquette; son nom brillera dans les fastes de l'histoire avec un éclat en proportion avec la marche du temps.

Conclusion du discours de M. Kyle, sénateur de South Dacota.

« Voilà l'histoire de la vie de Marquette; elle est courte. A peine âgé de trente-huit ans, après six ans de travail dans la mission qu'il avait préférée à toute autre, il s'est acquis du renom, comme philanthrope et comme explorateur. S'il eut pour objet la prédication de l'Évangile à des peuples payens, il a néanmoins rendu d'éminents services à notre pays, comme pionnier de la civilisation. En justice, cette nation doit lui rendre un honneur mérité. Marquette représente la grande armée de missionnaires chrétiens qui ont guidé l'avant-garde des explorateurs dans toutes les parties inconnues de la terre. »

Le grand discours fut le panégyrique prononcé par le sénateur Vilas de Wisconsin. Sa réputation est solidement établie en Amérique. Homme d'État, il a été secrétaire à l'Intérieur et Directeur général des Postes et Télégraphes sous la première administration du président Cleveland. Il est ici donné en entier, comme une réfutation complète des injustes attaques de M. Linton, membre du Congrès. L'orateur y démontre qu'il n'est pas nécessaire d'être né aux États-Unis, pour avoir été l'un des plus grands bienfaiteurs de la nation.

APPENDICE XIV

Discours du sénateur Vilas, du Wisconsin. Conclusions du sénateur Palmer.

« Monsieur le Président,

» Quand cette nation prospère, se trouvant à l'étroit dans les demeures construites au début de son existence, résolut de faire bâtir une nouvelle salle pour ses législateurs, ce fut une heureuse pensée de consacrer à l'art si noble de la sculpture l'ancienne Chambre des Représentants. Le patriotisme y entendra résonner l'écho des paroles glorieuses qui se sont fait entendre dans cette enceinte pour la liberté et la justice. Nous n'avons pas moins à nous féliciter du plan tracé aux associés souverains de notre Union fédérale. N'était-ce pas leur proposer un embellissement qui leur donnerait comme un droit d'auteur et une participation, en fraternelle égalité, aux récompenses accordées à des hommes d'honneur et à des illustres, jugés dignes de figurer à jamais sous ces voûtes. Aussi, par une conséquence naturelle, vint une suggestion faite par le congrès. Ce fut de joindre à toute invitation que ferait le Président, dans la plénitude de son droit, un désir de l'assemblée qu'aucun État ne choisisse pour cette commémoration, parmi ceux qui, de leur vivant, auraient été leurs concitoyens, que des hommes d'un nom fameux dans l'histoire, ou qui se fussent distingués dans les carrières civiles ou militaires.

» Cette restriction ne pouvait s'appliquer au même degré à tous les États de l'Union. Les plus anciens, surtout les treize, fédérés dès l'origine, étaient déjà, dès cette époque, en possession d'un passé historique, comme États. Dans leur domaine assuré, il n'est plus un homme vivant, contemporain du temps auquel remontent leurs annales. S'il reste encore des obscurités ou des ténèbres qui couvrent des détails, nous sommes du moins à même de voir en perspective les faits contemporains de leur naissance ou les exploits accomplis pendant leur évolution, mieux que ne peuvent le faire des contemporains. Ces vieux États peuvent donc avec justice revendiquer pour eux plus d'une noble figure brillante, au milieu des ombres, dont l'histoire est le trésor de toute l'Amérique et dire avec fierté : « C'étaient nos concitoyens. »

» Mais, Monsieur, les conditions étaient un peu différentes pour les nouveaux États, comme le Wisconsin. En effet, bien que faisant partie de colonies, dont la base se trouvait à l'Atlantique, notre territoire profita, dès la première heure, des avantages de notre indépendance, et pendant longtemps demeura comme une terre inconnue, à l'extrémité du vieux nord-ouest de la République. La foule d'hommes avides de se procurer des foyers ne cessa, durant bien des années encore, de se frayer, plus au sud des grands Lacs, un chemin battu, sans se douter de l'excellence de la richesse et des beautés, dont la nature avait comblé ce pays de sa prédilection. Notre sol devait être le partage d'une autre génération venue plus tard et non moins fortunée. Il est donc arrivé ceci, c'est que le Wisconsin, tout en jouissant de la liberté, en même temps que les premiers États, se laissa précéder, non seulement par dix États, entrés avant lui dans l'Union, en fait par tous les États (jusqu'à la guerre qui divisa la Virginie), tous conquis sur l'Angleterre, mais encore par six autres États, dont quatre sur le Mississipi et formés de territoires acquis de diverses manières. Le Wisconsin fut seulement organisé d'abord en territoire, un territoire allant du lac Michigan au Missouri. Plus d'un sénateur ici présent

peut se rappeler ce souvenir. Cet État, le dernier venu, avait à peine une existence de seize ans, quand il reçut l'invitation de partager l'honneur et le devoir de contribuer à enrichir la salle des statues de la nation.

» L'accepter, par conséquent, dans des termes non qualifiés, demandait un examen parmi des contemporains dignes de passer à la postérité. Cette tâche ingrate, sans attrait pour aucun homme, ne pouvait cependant être déclinée. Il n'y avait aucune chance de revenir en arrière sur les ailes du temps. Une revue du passé adoucit les lumières, éteint le souvenir, mais si elle permet de juger avec modération, elle ne laisse pas toujours place au vrai mérite. Les pionniers d'antan, les créateurs de l'État, dont les services se recommandent au respect et à l'affection des contemporains, comme au souvenir reconnaissant de la postérité, ne manquaient pas au Wisconsin. Ils étaient trop nombreux et trop chers au peuple, pour permettre d'en isoler plusieurs, au préjudice des autres. Quand vint l'heure de la guerre, et que les hommes arrivés à la maturité entendirent, à travers leur région, l'appel aux armes de la Liberté, l'écho du Wisconsin ne vint pas seulement de quelques foyers, habités par les plus ardents ou les plus intrépides. De toutes les demeures, des maisons comme des chaumières, de la ville et de la campagne, des milliers d'hommes sortirent, prêts à affronter la bataille, et chacun savait pour quelle cause il allait lutter. Près de la moitié des hommes valides s'engagea sous les étendards du Wisconsin, flottant, côte à côte, près du drapeau de l'Union, et combattit dans le Sud, sans manquer un seul engagement. Un autre Homère pourrait à peine chanter tous ces héros. Parmi eux, nous n'oserions pas faire un choix, tant ils se sont tous montrés également dignes d'honneurs et d'estime.

» C'est ainsi que plus de vingt ans s'écoulèrent sans réponse à l'invitation du Congrès et du Président. Ce n'était pas manque de sensibilité. Il n'y avait pas de somnolence dans l'appréciation des honneurs à rendre aux plus dignes. En un mot, si l'on gardait le silence, personne n'avait oublié.

» Mais, Monsieur, si la nature avait conservé longtemps son empire, à l'abri des changements causés par l'immigration et l'allottement des terres, cette bonne région du Wisconsin avait fait son entrée dans l'histoire de l'Amérique à une date plus reculée. L'homme blanc l'avait découverte et visitée, longtemps avant d'avoir pénétré d'autres États, confédérés bien plus tôt qu'elle. Un charme particulier s'attache à la mémoire de ces temps anciens et peut-être est-il en proportion avec le long espace de temps écoulé entre la découverte et les premières exploitations. Le développement de l'activité humaine sur d'autres points fait si bien ressortir le calme du Wisconsin. Cette opposition avait rejeté dans une ombre plus intense les faits du passé et jeté comme un clair-obscur sur ses annales, au point de les faire ressembler à de l'histoire ancienne. Enfin, quatorze ans avant la date de l'arrivée du *May Flower* et de ses colons, munis de semences et d'outils propres au défrichement de la Nouvelle-Angleterre, Jean Nicollet, sa rame à la main, traversait en canot les champs de riz (1) de la rivière des Renards, au centre des limites actuelles de notre État. Jusqu'alors le Peau-Rouge avait été le seul à fouler aux pieds le versant occidental des monts Alleghanys et bientôt la « bonne nouvelle d'une grande joie » transmise, à travers les âges, par un Sauveur mis en croix, allait retentir, en faveur des enfants barbares de la forêt, bien au loin sur le sol du Wisconsin.

» Ce fut la manière, dont la nature avait façonné le continent du Nouveau-Monde, qui attira les explorateurs vers son centre, sitôt après que les premières colonies s'établirent sur les frontières : une fois sur les grandes eaux de ces gigantesques mers intérieures, comme le reste de la terre n'en possède pas de semblables, une irrésistible fascination poussa les hommes à rechercher leurs sources. Côte à côte, souvent même la main dans la main, la cupidité et la charité, avec même audace et même intrépidité, entreprirent de résoudre le mystère. Mais

(1) Lire : *Folle-avoine.*

l'avidité du traiteur ne l'emporta jamais sur l'énergie de ces grands cœurs, sur lesquels s'était émoussé l'aiguillon de l'intérêt, mais que remplissait le désir de sauver des âmes, en péril de damnation, dans d'inaccessibles retraites. Aussi le premier résultat de ces dispositions si diverses a-t-il été l'établissement de missions chrétiennes dans le Wisconsin, au Lac Supérieur et à Green-Bay, sans l'intermédiaire de relais de poste et de maisons de repos, avant même la fondation d'une seule colonie européenne sur cette grande route. De la sorte, d'un seul coup, la frontière du mouvement de civilisation s'est transportée vers l'Est, à plus de 400 lieues de Montréal.

» Les grandes forêts vierges, dans leur majesté native, se dressaient des rives du Mississipi aux montagnes de l'Est, et pas un représentant de la race appelée à l'habiter plus tard ne s'était aventuré dans leur effrayante solitude. Seuls, à travers les grands bois, à l'ouest de l'Hudson et du Delaware, les farouches Iroquois erraient dans ces vastes domaines et exerçaient leur tyrannique pouvoir, semant la mort et la dévastation sous leurs pas. Vandales du désert, par des coups répétés et des boucheries sanglantes, ils créaient et étendaient chaque jour plus loin la solitude et la remplissaient de périls et d'horreur.

» Et là, Monsieur, au centre du continent, où la lumière de la civilisation avait à peine jeté un rayon sur la surface d'une terre en friche, telle qu'elle avait paru dès le premier jour du monde, çà et là, commencèrent à briller, à travers l'isolement et les ténèbres, des étincelles du feu divin descendu du Calvaire. Ses clartés resplendirent au-dessus de l'ombre épaisse de la forêt, comme un feu solitaire. Ne faut-il pas y voir un présage adressé aux masses humaines qui allaient arriver en colonnes pressées, comme si Dieu les invitait à s'engager, dans cette direction, vers les splendeurs du succès. Là donc, Monsieur, si délicate et si faible que fût cette flamme, là, en dépit de vicissitudes et de mille causes de découragements, elle n'a cessé depuis de brûler sans s'éteindre. Là, à l'aurore d'un grand jour, la pre-

mière habitation, fut une hutte, une humble chapelle et une école, et ainsi la civilisation, destinée à évoluer jusqu'à la prospérité, fit son premier pas vers l'intérieur du continent, en s'établissant au Wisconsin. Or cette civilisation se présentait sous la forme la plus solide, celle d'une communauté d'hommes libres, à la fois capables de se gouverner et d'agir toujours dans le respect et la crainte de Dieu.

» Parmi les formes indécises qui se meuvent dans l'ombre sur une scène placée si loin de notre temps, et teintée en rose, en signe de la grandeur à venir, parmi les braves qui ont affronté les périls des premiers jours, il en est un, le type et le modèle d'une classe noble, entourée d'honneur par les hommes, à cause de son dévouement, et de son esprit de sacrifice porté à l'héroïsme. Dans son âme brûlait, avec le génie de l'explorateur, la passion du savoir. Courte et vite parcourue fut sa route vers l'autel de l'immolation, si souvent le but atteint par ses pareils. Mais ce peu d'années pleines de labeurs ont néanmoins suffi à sa gloire et il s'en est allé dans l'autre monde, en laissant ici-bas un nom dont s'honore l'histoire. Le Wisconsin était encore en germe, et cet homme fut un de ses premiers habitants. Cette condition, sans rien de plus, ne le désigne-t-elle pas, selon le vœu du Congrès, parmi les personnages illustres, qui se sont fait un nom dans nos Annales « *persons illustrious for historic renown?* »

» La législature du Wisconsin, Monsieur le Président, consciente de l'esprit public et de l'intelligence de l'État, qui ne le cède à aucun autre sous ce double rapport, a voulu prendre sa place dans la Galerie nationale de l'honneur. Elle a compris le vrai sens de la majorité du Congrès qui s'est proposé d'honorer quiconque a su brillamment accomplir, sur son propre sol, les travaux les plus utiles à l'humanité. Aussi, en proposant au Congrès de permettre à l'État de Wisconsin de désigner et d'honorer ceux qui les premiers ont travaillé à y introduire la civilisation, la législature a distingué et nommé un homme du caractère le plus noble, celui qui s'est avancé à l'avant-garde

des conquérants pacifiques, un humble missionnaire du Christianisme. Elle a voulu en même temps célébrer le succès glorieux de l'expédition de géographie, partie des frontières de l'État, en élevant ici une statue de marbre à l'honneur de cet homme affable, zèlé, à l'âme grande, au prêtre intrépide, au catéchiste, à Jacques Marquette, à celui qui a décrit le cours de Mississipi.

» Comme l'invitation de choisir deux illustres ne saurait donner à la législature un droit absolu sans contrôle, elle n'a pas manqué de solliciter l'approbation du Congrès. A deux reprises, elle a manifesté son désir, la première fois en 1887; la seconde, ce fut en 1893. En présence de l'hésitation des membres du Sénat, représentant le Wisconsin, ou de l'un d'eux, un nouveau vote a été émis, et les sénateurs ont été requis instamment de faire agréer au Gouvernement le vœu de l'État. Deux réponses favorables sont venues du Congrès, avec la permission demandée. D'abord la déclaration du Sénat et celle de la Chambre des représentants furent données le dernier jour du cinquante-deuxième Congrès, trop tard cependant pour la Commission exécutive, encombrée de mesures à prendre.

» A la session suivante, cette omission fut réparée sans retard, et à l'ouverture même du cinquante-troisième Congrès, dans une résolution commune prise à la fois par la Chambre et le Sénat, le 14 octobre 1893, la requête était dûment accordée. En conséquence, l'État de Wisconsin a été autorisé, en vertu du vote favorable précité, « à placer dans la salle des statues du Capitole celle du P. Marquette, le missionnaire fidèle, dont les travaux au milieu des Indiens et l'exploration sur les frontières du Wisconsin, aux premiers jours de son existence, sont reconnus de tout le monde civilisé (1). »

(1) « ... *Authorized and granted the privilege of placing in Statuary Hall at the Capitol the statue of P. Marquette, the faithful missionary, whose work, among the Indians, and explorations, within the borders of same state, in early days, are recognized all over the civilized world.* » (14 octobre 1893).

» Je voudrais, Monsieur, contribuer, autant qu'il me sera donné de le faire, à caractériser clairement la personne et la carrière du P. Marquette, le mettre bien en relief, sans tenir compte des hommes et des choses du temps qui s'agitent derrière lui dans les arrières plans de l'histoire, enfin dire ce qu'il fut et ce qu'il a fait. Pour cela, il convient de retracer les circonstances dans lesquelles il vivait et agissait.

» La muse de l'histoire a immortalisé son nom et l'a associé pour jamais à la découverte du Mississipi en 1673.

» Mais peut-être un esprit superficiel se permettra de voir dans l'accomplissement de ce tour de force, un agréable voyage d'été, en canot d'écorce, sur la belle rivière du Wisconsin, un voyage, comme pourrait en faire, de nos jours, un jeune touriste, épris de passion pour la pureté de l'air et l'éclat de la lumière du soleil, et la vue de panoramas incomparables. Ce serait une manière de voir bien enfantine. Pour juger l'entreprise de Marquette, il faut se reporter aux faits mentionnés dans les Annales du temps. Alors, en tenant compte des conditions réelles du voyage, à l'époque où fut tenté ce grand effort, il n'est pas un esprit réfléchi qui ne puisse se former une haute idée de l'exploration, pourvu qu'il sympathise avec les croyances et la manière de voir de cette époque.

» L'expédition du Mississipi ne fut pas le fruit d'une inspiration soudaine, conçue par hasard et exécutée sur-le-champ. Les explorateurs, arrêtés dans leurs courses par l'immensité des forêts et par leurs dangers, soit en avant, soit en arrière, n'avaient pas pénétré au delà des rives du Lac Supérieur et du Lac Michigan. Huit années s'étaient écoulées depuis la première apparition de la Robe-Noire dans la baie de Chequamegon, la fondation d'une mission à la Pointe du Saint-Esprit et la construction d'une chapelle, et déjà une panique de terreur avait ruiné cette première tentative. Les premiers convertis s'étaient enfuis et repliés, en arrière, sur le détroit de Mackinac. C'est que les Sioux, monstres capables de mille forfaits, des régions inconnues de l'Ouest, où ils habitaient, menaçaient toutes les tribus à leur

portée et les jetaient dans de continuelles alarmes. Marquette, presque au début de la carrière à laquelle il avait consacré sa vie, entendit, plus d'une fois, des hommes de diverses tribus, dont les chasseurs, en été, s'en allaient au loin, parler de mers inconnues. Parmi eux, les Illinois surtout lui révélèrent bien des détails sur la grande rivière, jusqu'alors environnée d'obscurités et objet de mille contradictions. Il n'en fallut pas davantage pour enflammer son imagination, dans l'espoir de faire entendre la bonne nouvelle de l'Évangile à des milliers d'âmes, désireuses de la recevoir de sa bouche. Dans le but d'ouvrir le chemin du ciel aux habitants de régions inexplorées, il fit part à ses supérieurs des informations qu'il avait reçues, leur découvrit ses projets et attendit leur réponse. Après mûre délibération, son obéissance allait être bien récompensée. Jolliet arriva avec cinq Français. Sept hommes, pas un de plus, allaient donc s'aventurer dans des pays inconnus, dont les Indiens ne parlaient eux-mêmes qu'avec défiance. De toutes parts, arrivaient des récits terrifiants, des avertissements sérieux, au sujet des dangers à courir. Tantôt, ils viendraient de l'eau, habitée par des monstres, et tantôt, de la terre peuplée de sauvages aux mœurs féroces. A cette époque, la crédulité régnait sur bien des âmes et les plus intrépides tremblaient devant plus d'une chimère enfantée par l'imagination, en songeant avec effroi au vaste inconnu. Pas une tribu amie, à Green-Bay, dans la rivière des Renards, chez les Mascoutens et les Miamis, au moment des adieux, pas un homme, surtout parmi ces derniers, qui ne cherchât, à la limite de rivages connus et hospitaliers, à détourner les voyageurs de leur entreprise. Tous, d'une commune voix, les supplient de reculer devant un danger évident auquel leur audace les expose. Pour toute réponse, ces intrépides vont de l'avant. Ce ne fut pas souvent, sans éprouver des craintes, comme il est facile de se le représenter. Sans doute, en faisant glisser leurs canots sur le Wisconsin, leurs regards perçants ne négligèrent pas de scruter les moindres objets exposés à leur vue; mais si leurs cœurs ressentaient des alarmes, leur cou-

rage ne défaillit pas un moment. Enfin, un mois après leur départ de Green-Bay (il suffit d'une journée dans les conditions actuelles), ils entrent dans le *Père des eaux*. Là, coulait le majestueux serviteur des desseins de la nature, aussi inconnu que les siècles sans histoire. Ils l'avaient trouvé. Depuis quarante ans, plus d'un voyageur croyait avoir été victime de l'esprit de mensonge des Indiens. Aucun n'ajoutait foi à l'existence du fleuve et voici qu'au lieu des mystères et des contes, les explorateurs y sont arrivés; et de fait ils le voient de leurs yeux, dans l'éclat de sa majesté!

» Personne, Monsieur le Président, s'il n'a pas fait une expérience des joies que procure une grande découverte, ne pourra sentir en lui-même, en dépit de tout effort, une partie de l'émotion produite sur l'explorateur, au moment où se réalisent ses espérances. Après un rêve longuement médité, un projet mûri, un but où a tendu l'activité des forces de l'âme, un commencement d'exécution, de rudes labeurs entrepris, des dangers menaçants affrontés, n'est-ce pas tout cela condensé dans une jouissance parfaite, en un seul moment? Qui pourra mesurer ces joies, s'il ne les a connues? Du moins, chacun peut sentir qu'on peut exposer sa vie pour les mériter. Oui, le monde a porté son jugement sur un fait aussi glorieux, et l'opinion publique a inscrit, en caractères lumineux, le nom de l'heureux explorateur sur les murs du temple de la Renommée.

» Ici, Monsieur, nous n'avons pas de mesure de comparaison, et il serait impossible de mettre dans la balance les divers éléments de mérite, présentés par ceux qui ont soulevé le voile de mystère, dont s'enveloppaient les terres inconnues. Chacune de ces étoiles a sa gloire et toutes diffèrent l'une de l'autre. Il n'y a pas deux Christophe Colomb, il n'y aura jamais un autre Magellan. Mais il ne manquera jamais de livres à l'usage du lecteur, avide de connaître l'histoire de la découverte du Mississipi et des sources du Nil, et rien n'effacera plus désormais des annales de l'univers les noms de Livingstone et de Marquette.

» Cependant, il n'y avait pas encore là de découverte complète. Ces hommes de cœur, connaissant toute l'étendue de leur devoir, se plongèrent donc sans retard dans la profondeur des dangers, dont on leur avait prophétisé la gravité. Ils s'élancent sur l'immense fleuve, sans effroi, déterminés à connaître ses bords et sa course, à travers le continent, à ouvrir à la civilisation un vaste champ de connaissances et à tracer une carte capable de renseigner sur la vieille *Terra incognita*. Pendant plus d'un mois, souvent exposés à des périls grands et réels, leur énergie et leur bravoure se fraient un chemin, dans un courant semé de rapides, au milieu de terres et de tribus nouvelles. Enfin ils s'assurent que le fleuve se jette dans le golfe du Mexique. Dès lors, cette partie de leur tâche accomplie, leur second devoir était de revenir et de faire connaître le résultat de l'expédition.

» Il est à propos, Monsieur, de faire une remarque sur un autre fait. Plus d'un siècle auparavant, le Mississipi avait été vu deux fois par des Européens. En longeant la côte du golfe en 1519, de Pineda avait remonté l'une des branches du Delta et le fleuve, bien qu'on ignore le point extrême jusqu'où il s'est avancé. Plus tard, en 1542, errant à travers le continent, de Soto l'a traversé, près de l'embouchure du Yazoo. Il est remonté le long de la rive droite, où il est mort et où reposent ses restes. Ni l'un ni l'autre de ces voyages n'a fait profiter la civilisation des ressources du grand fleuve. Où était-il, quel était-il, d'où venait-il, quels pays servaient à l'alimenter? Sur tout cela le silence n'était pas rompu. On avait trouvé de l'eau, on n'avait pas pénétré le mystère du fleuve. La géographie n'y avait rien gagné. Comment aurait-on pu, avant de connaître l'heureux voyage de Marquette, identifier le Mississipi, si bien observé et décrit par lui, avec la rivière entrevue par les explorateurs précédents? A moins de s'obstiner à voir les choses, sans perspective, comme font les peintres chinois, *en teinte plate*, les tentatives des autres n'enlèvent rien aux honneurs justement rendus à Marquette.

« C'est à ce fait historique, Monsieur le Président, qu'il faut attribuer l'inscription de Marquette dans les annales de l'Amérique. Les honneurs, dont il est digne, ne lui sont nullement rendus, à cause de ses services, en qualité de prêtre et de missionnaire. Rien ne lui assigne le premier rang sous ce rapport. D'autres ont partagé avec lui l'excellence, les travaux et les tribulations attachées à cette profession, dans un degré peut-être supérieur. Mais la Renommée, semblable aux rayons de l'Aurore, empourpre les sommets de tout ce qui s'élève à l'éminence, et les hommes rendent hommage à quiconque étend les limites de leur pouvoir. Et puis la Paix n'a-t-elle pas des victoires aussi fameuses que la Guerre? *Peace hath her victories not less renowned than war.* Ainsi, la cause de l'illustration, acquise par Marquette, pour jamais, dans l'esprit des générations futures, c'est sa conquête géographique. Par là, il a ouvert à l'homme, en le mettant à même d'en jouir, au loin, des régions immenses, et plus près, le grand et splendide bassin, où s'alimente le Mississipi. Voilà le motif principal invoqué, pour donner ce nom illustre à une ville sur la rive méridionale du Lac Supérieur et à divers comtés dans les États voisins. Enfin c'est la raison d'être de la majestueuse statue de marbre placée, dès ce moment, sous l'égide de la nation.

« Toutefois, Monsieur, il se mêle à tout cela, un sentiment de respect pour l'héroïque messager du christianisme, envoyé aux enfants de Dieu, dans les régions des sauvages. Cette pensée n'est pas étrangère au dessin de la statue. Elle demeurera à jamais gravée en traits ineffaçables dans ce monument. Faute de modèle, la statue est seulement la réalisation d'un idéal et cependant elle paraît bien naturelle, bien vraie, tant chaque détail est conforme aux traits caractéristiques de cette remarquable individualité. Par les soins de l'artiste, cette figure a un regard et une expression, où se lisent la pensée profonde, l'espoir et la confiance, avec le courage inébranlable de l'heureux explorateur. En même temps, les traits respirent

la piété, la soumission, la bienveillance et le zèle pour la gloire de Dieu. Monsieur, les premiers missionnaires, envoyés vers les Indiens, ne cesseront jamais d'être profondément vénérés par le monde, comme on doit vénérer l'héroïsme et la vertu, quand même les idées nouvelles jetteraient une lumière peu favorable sur les croyances et les méthodes d'autrefois. Dans la foule des pasteurs d'âmes, de toute église ou de toute croyance, Marquette mérite un des premiers rangs. Ni la grandeur de ses travaux ni l'épreuve de ses souffrances ne l'ont rendu supérieur. D'autres, dans cette noble armée de martyrs, ont plus fait et plus souffert. Mais c'est par le feu intérieur dont il était embrasé qu'il se distingue de tous sans exception. Que de fois n'en a-t-il pas donné des signes extérieurs? Ainsi, sans qu'il eût fait de grandes choses dans un aussi petit nombre d'années, sa prééminence au-dessus des ouvriers évangéliques est due surtout à la flamme qui brûlait en lui et à la mélancolie qu'inspire sa mort prématurée.

» Monsieur le Président, vous avez lu l'histoire de sa carrière, racontée avec agrément par nos collègues et les remarques judicieuses et intéressantes, dont ils ont orné leur récit. En les écoutant, qui n'a pu se représenter les conditions d'existence de l'intrépide voyageur dans ces lointaines régions de l'intérieur? Qui pourrait refuser son admiration au spectacle du dévouement héroïque qu'il a fallu pour une telle entreprise? J'essayais, il y a un moment, d'esquisser un tableau de l'état du continent, au moment où les missionnaires avaient l'audace de s'isoler loin de la civilisation, et de vivre dans le dénuement de toutes choses, pour dépendre uniquement, par nécessité, des ressources de la sauvagerie. Comment dépeindre, dans leur entière réalité, les dangers et l'horreur d'une pareille résignation? N'était-ce pas vivre à l'aventure, en s'éclairant, pour ainsi dire, à la lueur des bûchers, où les sauvages avaient brûlé les martyrs, prédécesseurs des nouveaux apôtres?

» Oui vraiment, les missionnaires firent de cruelles expériences, dans la voie douloureuse, où sont empreintes les traces

de leurs pas. Une fois déjà, dans les solitudes qui séparent le lac des Hurons du lac Ontario, les soldats de la croix avaient accompli des travaux et enduré des privations, dont le récit arrache au lecteur un cri de pitié et d'admiration, et la catastrophe avait été complète et pleine d'horreurs. A travers des souffrances et des indignités, capables de provoquer le désespoir, l'amour et la foi avaient soutenu leur confiance. Jamais lumière n'avait pourtant été plus affreusement éteinte. Leurs infortunés convertis avaient été d'abord décimés par la petite vérole et bientôt anéantis par l'Iroquois féroce. Oui, ce fut un horrible sort. Massacrées, annihilées, les tribus amies disparurent. Ils tombèrent tous, frappés de mort, hommes, femmes et enfants. Puis la mort, parmi des raffinements de torture, dont la malice et une cruauté de sauvages pouvaient seules inspirer l'idée, un lent épuisement des forces vitales dans des bûchers, dont les flammes avivaient des plaies infligées par la main des bourreaux, telle avait été la récompense des messagers du divin amour. Les Annales du zèle, porté à l'héroïsme, ne contiennent aucun récit comparable au martyre des Brébeuf et des Lallemant, doublement martyrs et de la constance de leur dévouement pour leurs indignes néophytes, et de la cruauté dont ils payaient si mal le zèle et la fidélité de leurs missionnaires.

» L'histoire des martyres, après une agonie terrible, pour le missionnaire, et des tueries en masse pour ses convertis, n'était pas ancienne; la menace était encore pendante, quand, à l'âge de 29 ans, le jeune prêtre partit seul, pour se rendre à La Pointe du Saint-Esprit, dans la baie de Chequamegon, tout au fond du Lac Supérieur. Quel devait y être son emploi? Ce n'était pas certes la vie du coureur de bois ni du traiteur, dont les mœurs licencieuses s'accommodaient à celles de l'Indien, hommes sans souci, errant à l'aventure, et passionnés pour l'indépendance, le grand air et les plaisirs grossiers. Non, bien loin de là, le missionnaire voué à la conversion des infidèles, avait tout à combattre en eux, et leur manière de voir et leurs coutumes sauvages, et surtout leurs habitudes dépravées. Ses raison-

nements étaient d'un ordre élevé, spirituel, dont ils n'avaient aucune notion; ses récits dépassaient souvent la portée de leur intelligence. Quel poids à soulever, pour élever leurs esprits au-dessus des choses de la nature, seules capables de les attirer et de leur plaire! Peut-être, au début, leur attention pourrait être attirée par l'amour de la nouveauté. Le sauvage est curieux, à l'égal des animaux, mais l'influence momentanée disparaît bientôt. Naturellement, l'instruction par elle-même est un reproche à tous les vices des enfants de la nature; et en dépit de tout effort pour en adoucir l'amertume, peu de ces esprits, incultes et fiers de leur liberté, consentaient à subir le moindre joug. D'ordinaire, souvent même, les plaisanteries, les injures et de nombreuses indignités étaient toute la récompense du zèle. D'une part, l'Européen éprouve un dégoût profond pour des hommes sans éducation, sans goût, sans culture; et ceux-ci, d'autre part, par nature, ont de la répulsion pour se corriger des fautes, dont ils n'ont pas la moindre honte. En vivant avec eux, le missionnaire, sans ressources, vivait, à leurs propres dépens, dans les privations; parfois il lui fallait jeûner sévèrement. Néanmoins, ces héros de la foi persévéraient sans faiblesse dans leur dur labeur, et le zèle leur inspirait mille industries, dans le but de fixer des êtres aussi volages, de gagner leur confiance et de déposer dans leurs cœurs le désir de faire leur salut; toujours sur la brèche pour lutter contre des échappées et des rechutes. Bien des fois, le bon grain tombait sur un sol de pierre. Vous avez déjà entendu citer par un de mes collègues la remarque faite à ce propos par le P. Marquette, dans la lettre envoyée de La Pointe du Saint-Esprit à son supérieur (le P. Dablon).

« Dieu seul peut fixer des esprits aussi légers, les placer et les garder dans sa grâce et toucher leurs cœurs, tandis que nous balbutions à leurs oreilles. »

» Qui se défendrait d'un sentiment de sympathie, en lisant

ces paroles? Et pourriez-vous retenir votre admiration pour un homme capable de se rendre maître de six langues différentes, dans son zèle infatigable, afin de se rendre plus expert, dans son office de sauveur d'âmes, avec si peu d'espoir de succès? Y aurait-il un homme assez mesquin pour refuser l'hommage dû à la constance et aux vertus d'un héros, assez énergique pour se mettre en marche, en dépit de la maladie et la faiblesse qui allait le conduire au tombeau, sur cette longue et dure route de Green-Bay, au fond du lac Michigan, où les Illinois, dont il avait conquis l'amour, l'attendaient, avec le désir de recevoir de sa bouche la vérité et les instructions destinées à sauver leurs âmes payennes? L'événement justifia les tristes présages des débuts du voyage. Voilà une grande preuve de foi donnée par la conduite d'un moribond! Aux premiers jours du printemps, il essaya la dernière chance de retour à la vie. Porté par ses nouveaux frères, au rouge visage, sur la rive du Lac, près du point où Chicago s'est développé depuis avec une étonnante vitalité, on le déposa sur un canot d'écorce; deux amis fidèles veillèrent sur lui, en ramant, à travers le lac Michigan. Mais leurs efforts furent impuissants à le conduire à Mackinac. Un jour, en glissant sur la côte Est, il sentit l'approche de sa fin et de sa voix éteinte, il ordonna aux rameurs de le débarquer. Ils élevèrent une hutte d'écorces pour abriter leur père, et lui, après leur avoir demandé pardon pour les peines qu'il avait pu leur causer, il se mit à prescrire, dans un calme parfait, l'ordre de ses funérailles. Parkman, à qui nous sommes si redevables, décrit avec une éloquence pleine de simplicité la scène finale :

« Le soir, les voyant fatigués, il leur dit de se reposer et ajouta qu'il les réveillerait. dès qu'il sentirait approcher ses derniers moments. Deux ou trois heures plus tard, ils l'entendirent les appeler d'une voix faible, se rendirent en hâte à ses côtés, et le trouvèrent près d'expirer. Il mourut, dans le plus grand calme, en murmurant les noms de Jésus et de Marie, les yeux fixés sur le crucifix qu'un

des deux assistants tenait devant lui. Ils creusèrent une fosse près de la cabane, selon les instructions reçues du cher défunt, puis se remirent en barque sur la route de Michillimackinac, où par leur intermédiaire, le prêtre chargé de la mission de Saint-Ignace apprit la nouvelle de la mort du P. Marquette. »

» Monsieur le Président, si quelqu'un conserve le moindre doute sur l'éminence des vertus de cet homme, il lui suffira de contempler la scène dont le bord du Lac, fut témoin, l'année suivante. La nature se chargea de fournir une preuve de l'étonnante impression produite par sa bonté. Un groupe d'Ottawas, ses disciples (sept ans plus tôt, à La Pointe du Saint-Esprit), se rendit à cette tombe solitaire, poussés par le seul élan de leurs cœurs. Là, d'une main respectueuse, selon les traditions des ancêtres, ils « lavèrent et firent sécher ses ossements et les placèrent avec soin dans une boîte faite d'écorce de bouleau. Alors ils les emportèrent, en procession, montés sur leurs trente canots. Dans le trajet de ce point à Saint-Ignace de Michillimackinac, les rives du Lac retentirent de leurs chants funèbres. Puis, à leur approche, les prêtres, les Indiens et les traiteurs accoururent au bord de l'eau, et les reliques de Marquette, reçues en grande pompe et cérémonie, furent déposées sous le sol de la petite chapelle de la mission. »

» Monsieur, pareil hommage fut-il jamais rendu avec une simplicité plus touchante à aucun roi ou à un conquérant? Où trouver une preuve plus vaste de l'influence exercée par ce noble esprit, assez puissant pour remplir de tendresse humaine les cœurs de ces grossiers sauvages, en qui il avait reconnu des enfants de Dieu? Le marbre froid, érigé dans la salle voisine, au sein d'une illustre compagnie, peut-il rendre honneur à un caractère digne de mémoire, à l'égal de cette procession de sauvages qui, entourée du respect de la nature, se mit lentement en marche, pendant plusieurs jours, sur les eaux du Lac Michigan. Le regard de Dieu s'abaissa sur eux et son Esprit régla tous les détails de cette scène grandiose.

» Aussi, Monsieur le Président, l'État de Wisconsin, qui déjà renferme une communauté de 2,000,000 d'habitants, fiers de la prospérité et du bonheur dont ils jouissent sur un sol foulé, il y a longtemps, par les pas de ce grand homme, en élevant cette pierre dans le Musée national des statues, ne prétend pas seulement célébrer un nom « illustre dans les fastes de l'histoire, *Illustrious for historic renown* », ou un caractère digne, par son excellence, d'un perpétuel souvenir. Il veut plus encore, et son intention est que cette pierre se dresse là, comme un témoin et un monument du principe de notre ordre social, dont le genre humain apprécie le plus la valeur, c'est-à-dire du principe de la liberté religieuse ! Monsieur, l'intelligence humaine et la raison, l'histoire entière du monde n'apprennent aucune leçon plus utile et plus impressionnante que celle incorporée dans la base de nos constitutions. Elles ont pour effet de tracer une ligne de séparation complète et infranchissable entre les affaires de l'État et celles de la religion, et refusent aux lois civiles tout droit ou toute juridiction, qui permette au pouvoir de sortir de ses limites. D'un côté, nous sommes des citoyens, éléments et sujets de l'État, soumis à nos devoirs envers le gouvernement, et obéissant à ses lois, dans la sphère des obligations d'ordre civil. En dehors et au delà, nous sommes des hommes, créatures du Dieu Tout-Puissant, ses adorateurs, ses sujets et n'ayant à rendre compte, dans cette région inaccessible à l'État, qu'à Dieu, à ses lois, et à nul autre.

» Monsieur, l'homme privé de ses droits et privilèges sociaux, en raison de sa foi, est un homme injustement dépouillé d'un droit fondamental, et victime de la plus grande injustice. S'il lui appartient d'avoir des biens, une demeure, de la considération parmi ses semblables, celui qui l'attaque dans sa possession, à cause de ses opinions religieuses, est un ennemi du genre humain, « *hostis humani generis.* »

» Voilà pourquoi, Monsieur, cette statue de Jacques Marquette s'élève comme un monument et un emblème de liberté religieuse. Personne ne peut lui refuser le noble droit à l'honneur et à la

renommée parmi les hommes, après que la législature du Wisconsin et le Congrès des États-Unis ont déclaré qu'il lui appartenait d'en jouir. Il faut le maintenir ce droit, comme une chose sacrée. Notre statue est placée, sans égard pour la religion de celui qu'elle personnifie, et il ne s'attache à cette érection aucune marque d'honneur envers son *Credo* et ses opinions. Elle n'invite pas un seul adhérent d'autres églises et d'autres croyances à un hommage entaché de vues religieuses. Elle en fait abstraction, sans faveur ou défaveur pour personne. Cette reproduction *idéale*, mais si bien faite pour exprimer une telle vie, s'élève en honneur de l'explorateur, couronné par une grande découverte, en l'honneur de l'homme. Mais elle témoigne en même temps la reconnaissance d'un peuple, qui voit des frères dans tous ses enfants, d'un peuple épris d'amour pour la liberté, d'un peuple enfin, dont la conduite est réglée par ces deux sentiments, et qui ne craint pas de transgresser les lois qu'ils inspirent.

» Monsieur, le Wisconsin ne connaît aucun État dans l'Union, capable de prendre cette attitude d'une manière plus digne et plus honorable, en présence de la nation et du genre humain. Le sang de tous les peuples de la terre coule dans les veines des nombreux habitants de notre région. Autour des autels, s'assemblent de fidèles serviteurs de Dieu, appartenant, sous une foule de formes très diverses, à toutes les églises, sectes et croyances. Ils vivent, côte à côte, dans la fraternité, dans la liberté, chacun jouissant de ses droits, sans songer à empiéter sur ceux du voisin. Nulle part on ne garde mieux l'ordre; nulle part les vies, les personnes et les propriétés ne sont en plus grande sûreté. Il n'y a pas de pays où la charité revête une forme aussi généreuse et aussi délicate, aux mauvais jours de l'infortune. Des ressources considérables sont accordées à l'éducation et ces largesses ne laissent rien à envier aux autres peuples. En même temps que toute apparence d'instruction sectaire, conformément aux principes les plus stricts de liberté, est éloignée des écoles publiques, personne n'intervient dans celles que la conscience ouvre et maintient, dans un but con-

fessionnel. Enfin, chez nous, le foyer de toutes nos familles est le centre de la vie la plus noble et la plus douce, le fondement sûr et inébranlable d'un État libre, intelligent et puissant.

» Monsieur le Président, nos populations comprennent et maintiennent avec un soin fort jaloux le principe fondamental de la liberté et personne ne saurait leur contester la palme sous ce rapport. L'exposé précédent le démontre à l'évidence. Nous croyons que là se trouvent le repos et le bonheur. Nous le défendrions, au besoin, contre toute attaque, et ce sentiment rencontre chez nous une complète unanimité.

» Nous ne parlons pas ici comme représentant d'une classe d'hommes ou d'une catégorie de croyants. Depuis le jour où saint Boniface alla porter l'Évangile en Germanie, dans le VIII[e] siècle, jusqu'à ce temps, témoin de la pénétration des jongles de l'Afrique par des missionnaires de toutes les dénominations, l'Église a marché au premier rang dans la voie des découvertes, et a rendu d'indicibles services à la civilisation.

» Ainsi, Monsieur le Président, l'Église a beaucoup ajouté aux connaissances du monde en géographie et dans le domaine des sciences et Marquette appartient à cette grande classe d'explorateurs. Son caractère est empreint de sainteté, et ses projets fondés sur l'oubli de soi-même; aucun effort ne le lasse, dans son rôle de messager de paix vers des hommes, si peu éclairés par les lumières de la civilisation. Quel contraste frappant entre un tel homme et de Soto ou tous les explorateurs, à la recherche de l'or, seul mobile de leurs désirs! Comme plusieurs de ses prédécesseurs, Marquette a offert sa vie en sacrifice pour ceux qu'il aimait. Le docteur Milburn a fait, bien à propos, cette belle remarque : « En entendant parler d'amour et de foi, comme les leurs, avons-nous le droit de dire avec mépris : c'étaient des Jésuites, et d'oublier leur dignité de chrétiens scellant leur foi de leur sang?

» Marquette a fait un voyage de 2,500 milles, touchant au territoire de quatre de nos États actuels. Sa mission était pour les Indiens. Il laissa à Jolliet le soin de faire connaître les

détails du voyage au gouverneur du Canada. Pour lui, il se contentait de demeurer et de mourir, au milieu de ceux pour lesquels il avait à travailler. Sa vie passée dans l'abnégation de lui-même est bien belle. Sa découverte prend place parmi les plus grandes et les plus importantes sur ce continent, et c'est bien à Marquette, en sa qualité d'explorateur, que nous faisons hommage en ce moment. Oui, malgré sa qualité de simple missionnaire de la Croix, dépouillé de tous les biens de ce monde, son nom est inscrit à côté de ceux de Soto, de Balboa, de Cartier, de Jolliet et autres qui sont enrôlés dans les annales historiques de notre nation. »

Conclusion du discours prononcé par le sénateur Palmer.

Après ce remarquable discours, le sénateur Palmer conclut le sien en ces termes :

« Monsieur le Président, le Père Marquette était un prêtre, et je ne crains pas de l'appeler de ce nom digne de respect. Il fut à la fois un explorateur et un apôtre pour les tribus et les peuples qu'il avait à découvrir. En lui, nous voyons réunis le courage de Paul, de Judson et de Brainerd, avec l'onction de Jean, l'humanité et le dévouement de Damien, qui consacra sa vie au service des lépreux. Il eut plus de courage et d'énergie qu'un soldat. Car, sans se proposer de résister aux dangers semés sous sa route, il affronta sans crainte les menaces des sauvages, inspiré par l'ardent amour qu'il leur portait et le désir intense de promouvoir leur bien spirituel et temporel.

» Monsieur le Président, l'État de Wisconsin a choisi la statue de marbre qui représente cet homme extraordinaire, comme sa contribution à notre musée national de statues. Il était digne d'une pareille distinction, et la statue du Père Marquette demeurera dans cette salle, au milieu des illustres, dont le nom ne périra pas et ne sera jamais oublié, tant qu'il restera un sentiment de respect et de vénération pour des hommes vraiment dignes de ce nom.

» J'espère ne pas avilir ni même rabaisser la dignité de cette occasion, en disant que je n'admets pas les théories catholiques romaines de l'état ecclésiastique; mais je n'aurais pour moi que du mépris, si la robe d'un prêtre de cette Église m'empêchait de reconnaître, sous ses plis, l'âme d'un héros chrétien, noble et résolu.

» Nous nous présentons, au nom de toute une excellente population, sans distinction de race ou d'opinion. Il a suffi à mon collègue et à moi de vous exposer le sentiment général, la voix commune de tous les habitants de notre État. Notre démarche était nécessaire, pour appuyer l'acte de notre digne gouverneur, quand il a offert au Congrès la belle statue de Marquette. Elle sera une commémoration de la renommée, dont il s'est rendu digne, et donnera plus d'éclat à la lumière et à l'empire de la liberté parmi les hommes. »

Le Vice-Président se contenta de déclarer ouverte la question sur la réponse à faire aux résolutions proposées.

Les résolutions furent ensuite votées par le Congrès, sans autre discours de Linton ou de ses partisans.

Depuis lors, l'enthousiasme des Américains ne s'est pas refroidi, comme l'ont montré, au cours du récit, l'érection d'une statue en bronze à Marquette, sur le Lac Supérieur, et le projet d'ériger un gigantesque monument à Michillimackinac.

APPENDICE XV

Notes historiques sur Laon.

Laon (1) s'élève sur une colline de forme bizarre, au milieu d'une vaste plaine, semée d'assez nombreux villages. Aussi loin que s'étend le regard, le panorama présente un aspect riant et varié, surtout dans la partie exposée au Sud-Est, où se dessine, en bas, dans une petite vallée, le ruisseau de l'Ardon, affluent de l'Ailette, dont les eaux se jettent plus loin dans l'Oise. De ce côté, le sol est coupé de bois et de prairies, tandis qu'au Nord-Ouest, la plupart des champs sont consacrés à la grande culture. Au loin, à l'hozizon, la vue se repose sur des collines, en général assez boisées; et le coup d'œil est vraiment agréable, sans toutefois affecter rien des apparences grandioses d'autres paysages.

La ville proprement dite est presque entièrement bâtie sur le sommet du plateau, à cause de l'escarpement des pentes. Il y a lieu de faire exception pour les quartiers neufs du faubourg Saint-Marcel, construits aux environs de la gare du chemin de fer, au pied de la colline. L'altitude du point culminant est de 181 mètres, au-dessus du niveau de la mer, et de 100 mètres au-dessus de l'Ardon. Plusieurs chemins en lacets conduisent

(1) La plupart des détails relatifs à la description de la ville ont été fournis par le *Dictionnaire illustré de la France* par Joanne, auquel l'auteur de ce travail laisse l'honneur et la responsabilité de ses informations. Les Américains n'ont pas encore songé à s'en servir.

le voyageur dans l'enceinte; et il y a un escalier fort raide en pierres, par où passent encore bien des habitants de la ville, habitués, dès l'enfance, à le grimper, sans se plaindre.

La cathédrale est l'objet qui se présente de toutes parts, comme le plus vaste et le plus important. Vue d'Ardon, la colline paraît avoir la forme d'un croissant, ou mieux encore d'un amphithéâtre semi-circulaire, dont la citadelle, à droite du spectateur, et Saint-Vincent, à gauche, forment les deux extrémités. Tout l'intérieur, rempli de champs et de vignes, planté d'arbres fruitiers de toutes les espèces et consacré jadis,

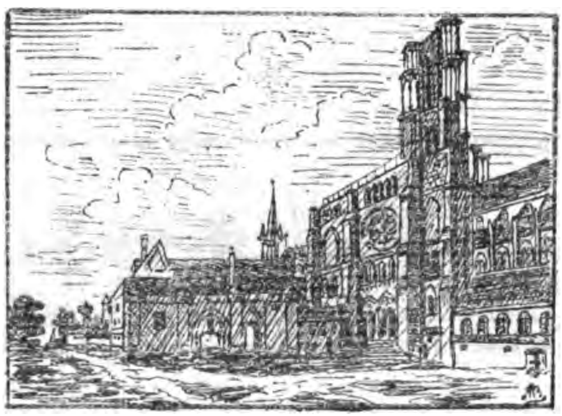


VUE DE LAON AU XVIIe SIÈCLE.

en grande partie, à la culture d'asperges renommées, ou d'artichauts, offre un aspect pittoresque, surtout au printemps. Tout cet espace est connu sous le nom de « Cuve de Saint-Vincent. » Le bord supérieur est consacré à des promenades ombragées, formant de tous les côtés, en s'y continuant, une ceinture de feuillage. Les promeneurs peuvent toujours s'y mettre, sur certains points, à l'abri du soleil ou du vent, sinon de la pluie, d'ailleurs très rare dans ce quartier de l'ancienne Ile-de-France.

Vue du côté opposé, la colline a la figure d'un triangle équilatéral, dont un sommet se place au delà du champ Saint-Martin, les autres à la citadelle et au moulin de Mortel.

En dehors de la cathédrale, dont il sera parlé plus loin et de plusieurs vieux hôtels, contemporains de splendeurs passées, on remarque plus d'un curieux édifice. C'est d'abord le palais épiscopal, monument historique, converti en Palais de justice, depuis la réunion du siège de Laon à celui de Soissons, en vertu du Concordat. Il comprend un corps de logis voûté de 33 mètres, avec une chapelle à deux étages, le tout du meil-



PALAIS ÉPISCOPAL DE LAON (*Estampe ancienne*).

leur style XIIIe siècle. Le second monument est l'église Saint-Martin, aujourd'hui paroisse, autrefois sanctuaire d'une abbaye de Prémontrés. Conformément aux usages des Cisterciens, ce chœur, bâti en 1150, est carré, et des chapelles rectangulaires s'ouvrent sur le croisillon. Deux belles tours couvrent l'angle des croisillons et de la nef. Le portail, moins ancien, est du plus beau XIVe siècle, et rarement les constructions de cette époque ont produit un si parfait morceau d'architecture. A l'intérieur,

on remarque deux tombeaux à statues de la même période, et l'épitaphe d'un abbé du xve siècle, pièce fort réaliste, où sont représentées la pourriture du tombeau et l'action des vers sur le cadavre. Il y a encore deux monuments funéraires du xviie siècle, des sculptures diverses du xve et du xvie siècle, une belle clôture en pierre, genre *renaissance* (1540), qui ferme l'unique chapelle latérale (xive siècle), des boiseries du xviiie siècle et enfin plusieurs tableaux, peints par un moine de l'abbaye, d'après des maîtres de l'école française sous Louis XIV. De nos jours, une voie publique sépare l'église, de l'ancienne abbaye, construite, en partie au xiiie siècle, partie au xviiie et dont les bâtiments sont affectés à l'usage de l'Hôtel-Dieu.

L'ancienne abbaye de Saint-Jean-au-Bourg est devenue l'hôtel de la Préfecture et a subi des remaniements nombreux par suite des appropriations modernes.

De Saint-Vincent, abbaye jadis considérable par la durée de son existence (610-1793), l'étendue de son domaine et le nombre de ses moines, il reste la forme générale de l'enclos, des traces de fortifications, des ruines de la vaste église gothique, le vivier où s'engraissaient les poissons destinés à la nourriture des religieux, selon la règle, et enfin le logis de l'abbé, construction du xviiie siècle. Tout cet ensemble appartient au ministère de la Guerre, après avoir donné quelque temps asile aux Jésuites de la province de Champagne, qui y ont eu leur maison de troisième probation jusqu'en 1876.

La chapelle des Templiers, près du musée, a son accès par la rue Sainte-Geneviève. C'est un édifice curieux, dont le style est celui du romano-ogival de 1130. Son corps principal à la forme d'un octogone. Il est classé au nombre des monuments historiques.

Près de la cathédrale, on voit une maison romane. De çà et de là, les remparts montrent plus d'un reste des fortifications élevées au xiiie siècle et l'on admire les portes de Soissons, d'Ardon et des Chenizelles. Malheureusement, des restaurations peu intelligentes les ont défigurées, mais celle de Soissons, en

partie effondrée, est un monument historique. La *tour penchée* est le reste le plus important de l'ancienne enceinte.

La cathédrale, érigée sous le vocable de Notre-Dame, est un des plus beaux monuments de la France entière. Commencée, entre 1155 et 1174, par l'évêque Gauthier de Mortagne, elle ne put être terminée avant l'an 1225. C'est peu, par comparaison avec le temps nécessaire à l'achèvement du plan de Robert de Luzarches pour Amiens, soit plus de quatre-vingt-dix ans. En



TOUR PENCHÉE. — PORTE DE SOISSONS.

revanche, ce dernier a eu le mérite et l'avantage inappréciable de ne pas recevoir la plus légère altération; le fait est à signaler, en raison de sa rareté. Les architectes n'ont pas toujours, en effet, le bon sens de s'en tenir à la pensée du premier auteur. Même, quand leur idée est meilleure pour tels ou tels détails, les modifications qu'ils introduisent se font toujours aux dépens de l'unité. Notre-Dame de Laon est un très long vaisseau de 121 mètres de longueur sur 21 mètres d'élévation sous voûte, dans la nef. L'édifice n'a donc pas l'ampleur d'autres églises

catholiques. Malgré cette légère imperfection, il révèle des beautés peu communes. Ses bas côtés, partout surmontés de tribunes, se replient sur les croisillons et se continuent jusqu'au mur droit qui, au chevet, remplace l'hémicycle habituel. La tour centrale, à la croisée, est évidée en manière de lanterne, dont la voûte se trouve à quarante mètres du sol. Quatre autres tours, d'une grande légèreté et d'une rare élégance, s'élèvent : les unes, de part et d'autre du portail; les autres, à chaque extrémité du transept. Elles étaient destinées à recevoir des flèches. Mais il ne semble pas qu'il en ait existé plus d'une, celle qui se dressait, ajourée en dentelle de pierre, au-dessus de la tour à droite du portail. Détruite en 1793, elle n'est pas encore rétablie et ne le sera sans doute pas de sitôt. La façade a subi de profondes mutilations pendant la tourmente révolutionnaire, et il a fallu, pour en effacer la trace, de longues années d'un travail intelligent. Sous la direction habile d'un architecte fort érudit, M. E. Bœswildwald, et de son fils, l'édifice achève de se restaurer à l'intérieur, et déjà il est revenu à la splendeur de son état premier en 1225. Malheureusement, il n'a pas été possible de lui donner l'unité dont il n'a jamais joui. Du moins le mélange des deux styles réunis dans le vaisseau de Laon n'a rien de choquant.

Si l'ordonnance générale des deux tours du portail est un peu compliquée, elles sont légères et gracieuses, et la façade de la cathédrale de Reims, la plus belle connue, s'est inspirée de l'idée générale de celle de Laon. On peut en dire autant de Bamberg. L'originalité du plan adopté pour les tours est vraiment remarquable. Elles s'appuient sur des contreforts, dont les amortissements servent de base au plancher d'un deuxième étage de forme octogonale, et aux tourelles élancées qui en couvrent les pans obliques. Ces dernières se terminent en ogive à leur partie supérieure, et en bas apparaissent des bœufs d'une dimension colossale. Faut-il voir dans cette représentation un naïf témoignage de reconnaissance envers des animaux employés au transport des pierres en haut de la

colline, sinon à pied d'œuvre? Ou bien a-t-on voulu animer l'aspect monumental de la façade? La tradition populaire s'est emparée de la première hypothèse, en s'autorisant de la légende. Les hommes de l'art se prononcent pour l'autre explication. A chacun de choisir selon ses goûts ou ses aptitudes.

Les quatre extrémités de la croix sont éclairées par des roses à meneaux d'un très bon dessin. Au-dessus des tribunes règne



PLACE DE LAON (*Estampe ancienne*).

un *triforium*. Les piliers, d'une disposition élégante, avec leurs faisceaux de colonnettes annelées, sont alternativement de grosseurs différentes, de manière à répondre aux retombées, tantôt principales, tantôt secondaires, des grandes voûtes, construites sur deux arcs-doubleaux et six nervures par compartiment. Les colonnettes qui supportent les arceaux de toutes sortes sont également annelées. Le chœur primitif était beaucoup plus petit.

faisant songer aux bœufs de la vieille cathédrale? Quoi qu'il en soit, Notre-Dame elle-même demeura l'objet de ses plus chers souvenirs et de son amour. Il est donc certain que Laon ne fût pas sans rapport avec ses destinées futures.

Une des singularités les plus originales de Laon est le quar-



LES CREUTES DE LAON. Aspect vers 1860.

tier des *Creutes*. A l'extrémité de l'angle Sud-Ouest, des habitations, dont la plupart n'ont eu, pendant longtemps, ni portes ni fenêtres, ont été pratiquées dans la terre. Elles sont appréciées par les pauvres ménages, au moins par nécessité; et ils s'y reposent mieux qu'ils ne le feraient, en couchant sur la dure, à la belle étoile. Sur d'autres points du département, on voit d'autres trous, ou grottes pratiquées dans le roc et ayant jadis servi

de grossières retraites, aux solitaires, avides de vie pénitente.

Parmi les localités voisines, où le futur apôtre des sauvages dirigea ses pas au cours de l'enfance, la plus importante est à coup sûr la ville de Liesse, dont le pèlerinage antique est connu de tout le monde chrétien. Là, devant l'autel de Marie, invoquée sous le vocable de Notre-Dame de Liesse, c'est-à-dire de joie, même aux jours mauvais du doute et de l'incrédulité, chaque année ramène une foule compacte de chrétiens, tous désireux de participer aux faveurs de la Reine du ciel. Même parmi les plus indifférents, il est resté en usage, comme tradition de famille au moins, d'aller s'agenouiller aux pieds de la statue miraculeuse, rapportée d'Orient par trois gentilshommes du pays. (Celle qu'on y vénère aujourd'hui a remplacé l'ancienne). Dans les temps de foi, pas un habitant de Laon ne se serait cru dispensé d'aller prier dans ce sanctuaire et d'y conduire ses enfants. Aussi, même à défaut de documents positifs, il est certain que Marquette s'y rendit pour offrir ses hommages à la bonne Mère, et il est assez vraisemblable qu'il s'y agenouilla souvent. Son père, seigneur de la Tombelle (domaine qui mesure encore cent hectares de terres), eut plus d'une occasion de conduire sa famille à ce manoir pendant le temps des vacances, et le pèlerinage de Liesse entrait assez probablement dans le programme du voyage, soit à l'aller, soit au retour. En outre, Reims, où résidaient les parents de sa pieuse mère, est fort près de Laon, et Liesse est presque sur la route. Or, il n'est pas improbable que le jeune homme fit ses études au collège de Reims. Une vocation aussi déterminée que la sienne pour la vie religieuse, à 17 ans, et pour les missions du Canada en particulier, ne s'expliquerait pas facilement, sans un contact intime avec les frères des martyrs de 1649. Le récit de leur mort, après des supplices inouïs, supportés avec une fermeté presque sans exemple, n'aurait pu produire la résolution de s'engager sous le même drapeau que celui de ces héros de la foi, s'il n'avait été recueilli, à plusieurs reprises, de la bouche

même de ceux qui les avaient connus et admirés avant leur départ pour les missions. Ainsi le P. Marquette n'a pu manquer pour une raison ou pour une autre, de visiter Notre-Dame de Liesse, et ce souvenir dut plus d'une fois se représenter à son esprit, quand il invoquait avec tendresse et confiance la Sainte Vierge Immaculée.



TABLE DES APPENDICES

Paris-Lille, A. Taffin-Lefort.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Essai sur l'iconographie de la Compagnie de Jésus. Paris, Rapilly, quai Malaquais. *Épuisé*. . . . . . 20 fr. »

Tableaux synoptiques de physique et de chimie. Bruges, Lille, Société de Saint-Augustin . . . . . 3 fr. »

Tableaux synoptiques d'histoire naturelle. Bruges, Lille, Société de Saint-Augustin . . . . 3 fr. »

Documents pour servir à l'histoire des domiciles de la Compagnie de Jésus dans le monde entier. Paris, A. Picard, 82, rue Bonaparte (1892). . . . 3 fr. »

Galerie illustrée de la Compagnie de Jésus. *400 portraits en héliogravure imprimés sur bristol format in-4°, avec Notices.* Paris, Champion, 9, quai Voltaire. *8 vol.*

En feuilles. . . . . . 400 fr. »

Relié, dos et coins chagrin. 480 fr. »

Les Jésuites à Caen. Paris, Champion, 9, quai Voltaire. 2 fr. 50

Camus de Pontcarré et les Jésuites d'Alençon. Même librairie. *Épuisé*. . . . . 1 fr. 50

Le Collège d'Alençon. *Biographies.* Même librairie. . 3 fr. »

Histoire de la fondation du Collège de Cassel. *Épuisé*. 1 fr. 50

Les prix au Collège Wallon de Saint-Omer *Épuisé*. 1 fr. 50

Notes et documents sur le Collège Wallon de Saint-Omer. *Épuisé* . . . . 1 fr 50

Bibliographie audomaroise de la Compagnie de Jésus. Paris, Champion. . . . . 3 fr. »

Chronologie biographique de la province de Lyon. Paris, Champion. . . . . 5 fr. »

Entrevue de François Ier et de Henri VIII à Boulogne en 1532 Même librairie . . . . 10 fr. »

Entrevue de François Ier et du Pape Clément à Marseille en 1533. Même librairie. . . . . 1 fr. »

Mandements des évêques de Boulogne. Ordinations pendant la Révolution. Même librairie . . . . . 1 fr. »

Réimpression d'un traité du P. Étienne Binet : *Les attraits tout-puissants de l'amour de Jésus-Christ.* Paris, Ch. Amat, 11, rue Cassette. . . . . 3 fr. »
